

CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN

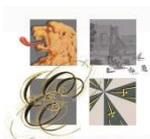
RAPPORT D'ACTIVITÉS

Année 2013

MAISON JONATHAS
RUE MONTGOMERY, 7
7850 ENGHIEU
T : 02/3963787
COURRIEL :
CC.ENGHIEN@SKYNET.BE
SITE INTERNET :
WWW.CCENGHIEN.COM



Création d'Orfeo et Euridice, Collège Saint-Augustin, 16 novembre 2013



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Avec le soutien de

Wallonie

Province de
HAINAUT

Centre Culturel
agréé de la Communauté
Wallonie-Bruxelles

ACC

ASTRAC

article
27

1. Renseignements généraux

CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN ASBL

SIÈGE SOCIAL :

MAISON JONATHAS
RUE MONTGOMERY, 7
7850 ENGHIEU

SIÈGE ADMINISTRATIF : CENTRE CULTUREL ENGHIEU

RUE MONTGOMERY, 7
7850 ENGHIEU
T : 02/396 37 87
F : 02/395 81 76

N° D'ENTREPRISE : 0851.162.627
N° ONSS : 1278313-52
N° DE COMPTE : 370-1120425-65

COURRIELS :

CC.ENGHIEU@SKYNET.BE
INFO@CCENGHIEN.BE

SITE INTERNET :

WWW.CCENGHIEN.COM

STATUTS :

SIGNÉS LE 3 DÉCEMBRE 2001
ET PUBLIÉS AU MONITEUR
LE 3 OCTOBRE 2002

RECONNU PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
EN CATÉGORIE 4 LE 1^{ER} JUILLET 2005
EN CATÉGORIE 3 LE 1^{ER} JANVIER 2009

2. Historique de l'Association

2.1. Origine

- **Année de création** : le 3 décembre 2001
- **Statuts publiés au moniteur** : le 3 octobre 2002
- **Reconnu par la Communauté française de Belgique** :
En catégorie 4 au 1^{er} juillet 2005
En catégorie 3 au 1^{er} janvier 2009

2.2. Direction

- Gabriel Marie-Line : 01/05/2002 > 30/04/2003
- William Jean-Pierre : 01/05/2003 > 31/12/2003
- Ladrière Stéphanie : 01/01/2004 > 30/06/2004
- Vanbergie Laurent : 16/08/2004 > ...

2.3. Présidence

- Olivier Saint-Amand : 03/12/2001 > 20/04/2006
- Philippe Moriau : 20/04/2006 > 20/04/2012
- Emile Durant : 20/04/2012 > ...

2.4. Histoire et vie du Centre culturel

2001

- **Courant 2001** : réunions préparatoires à la constitution du Centre culturel ;
- **3 décembre 2001** : Assemblée générale constitutive de l'asbl qui adopte les statuts et 1^{er} Conseil d'Administration ;
- **3 décembre 2001** : Olivier Saint-Amand est nommé Président par le Conseil d'administration

2002

- **4 mars 2002** : 1^{er} Conseil culturel ;
- **19 mars 2002** : Marie-Line Gabriel est désignée animatrice-directrice par le Conseil d'administration ;
- **1^{er} Mai 2002** : prise de fonction de l'animatrice-directrice et démarrage du Centre culturel dont le bureau a été installé dans le Couvent des Capucins ;
- **Juin 2002** : 1^{er} programme d'activités : « Parcours d'artistes » (biennale), « Feux de la St Jean », « Fête des Titjes » ;
- **Du 24 au 30 juin 2002** : 1^{ère} « Semaine enghiennoise ». Au programme, du théâtre sous chapiteau avec « Est-ce qu'on peut s'aimer un peu ? » et « Un fou noir au pays des blancs, la Fête de la musique dans les cafés de la ville, la braderie (dernière édition en 2005) ;
- **Septembre 2002** : parution du numéro 3 d'un magazine d'informations qui devient bimestriel et est dénommé « Le Miroir des Cultures – reflets du Centre culturel » (4 à 8 pages en n&b du n°3 au n° 19). Il reprend les activités du Centre et des associations membres et est distribué en toutes boîtes sur la commune ;
- **15 septembre 2002** : 1^{er} spectacle sur tréteaux « La petite graine » sur la place de Petit-Enghien ;

- **novembre 2002** : le logo du Centre culturel créé par Christophe Coets est apposé pour la première fois sur « Le Miroir des Cultures » n°4 et offre une marque identitaire au Centre culturel ;
- **Octobre 2002** : 1^{ère} édition de la « Fureur de Lire » et de « Place aux enfants » ;

2003

- **19 janvier 2003** : ouverture du cycle de conférences « Discutons-en » ;
- **4 octobre 2003** : 1^{er} spectacle d'un artiste local « Jean-Paul Den » programmé à la Maison Jonathas ;
- **6 avril 2003** : en collaboration avec la Ligue des familles, le 1^{er} spectacle « jeune public », « Les chercheurs d'air » du théâtre Zanni fait escale à Enghien ;
- **22 Mai 2003** : « Don Quichotte » par la Cie pour Rire à Petit-Enghien, premier spectacle dans le cadre des « Rencontres de tréteaux », un projet régional initié par la Maison culturelle d'Ath en collaboration avec la Province du Hainaut (dernière édition en 2007);
- **Juin 2003** : par convention, la Ville met à disposition l'annexe de la Maison Jonathas, un local à destination des associations et des ateliers de loisirs actifs ;
- **août 2003** : passage du « Miroir des Cultures » n° 8 en parution trimestrielle ;
- **14 au 23 novembre 2003** : le projet « D'Enghien et d'ailleurs » propose des animations et activités (théâtre, expo, sensibilisation à la lutte contre le racisme dans les écoles, journée multiculturelle) dans le cadre de la semaine de la diversité culturelle patronnée par la Fondation Baudouin ;
- **Décembre 2003** : projection d'un 1^{er} film « American History X » dans le cadre d'un Ciné Forum qui a ouvert le débat sur les questions liées au racisme, en collaboration avec le service « Espace jeunes » de la Ville ;

2004

- **Mars 2004** : passage du « Miroir des Cultures » n°10 en parution semestrielle ;
- **Avril 2004** : dépôt du 1^{er} contrat-programme et de la demande officielle de reconnaissance du Centre culturel en catégorie 3 à l'administration du secteur des Centres culturels de la Communauté française de Belgique ;
- **16 Mai 2004** : La place de Marcq accueille son premier spectacle en extérieur « Robin Hood » par la Cie anglaise « Ophaboom Theatre » dans le cadre des « Rencontres de tréteaux » ;
- **Juin 2004** : Le Centre culturel déménage des Capucins pour s'installer dans un espace de bureau au rez-de-chaussée de la Maison Jonathas avec le Service animations de la Ville ;
- **Septembre 2004** : les premiers ateliers réguliers sont proposés au sein de l'annexe de la Maison Jonathas ;
- **26 septembre 2004** : 1^{ère} « Journée des associations » (biennale), un lieu de rencontre et une vitrine pour les associations locales ;
- **1^{er} novembre 2004** : arrivée de Charlotte Mamboléo détachée par le CPAS comme article 60 jusqu'en avril 2006 (1an ½) ;

2005

- **Janvier 2005** : passage du « Miroir des Cultures » n°12 en parution périodique (janvier-avril, mai-août, septembre-décembre) ;
- **16 février 2005** : lancement du Ciné-club « jeunes » suivi en mars par celui des « adulte » ;
- **27 février 2005** : tentative d'instaurer un Conseil culturel des jeunes (15 et 26 ans) ;
- **4 avril 2005** : proposition d'un 1^{er} atelier de théâtre pour les jeunes ;
- **18 juin 2005** : la Fête de la musique se déroule pour la 1^{ère} fois dans le Parc d'Enghien ;
- **14 août 2005** : 1^{ère} conterie en balade avec Viviane Vancoppenolle dans le Parc d'Enghien ;
- **6 octobre 2005** : la décision est prise par la Ministre de la Culture de la Communauté française de Belgique de reconnaître le Centre culturel d'Enghien en catégorie 4, ce à partir du 1^{er} août 2005 et non en 3 faute de moyens financiers suffisants ;

2006

- **15 mars 2006** : engagement de Christine Ergo comme collaboratrice polyvalente à 4/5 temps ;
- **7 avril 2006** : « Deux Accords diront », 1^{er} spectacle formule café-concert proposé à la Maison Jonathas ;
- **20 avril 2006** : Philippe Moriau est nommé Président par le Conseil d'administration
- **4 juin 2006** : 1^{er} atelier « L'art fait parler de lui » dans le cadre du Parcours d'artistes ;
- **22 juin 2006** : 1^{ère} participation à « Rues Libres » une activité de l'asbl Empreintes ayant pour objectif la sensibilisation des jeunes aux problèmes de mobilité urbaine ;
- **Juin, juillet, août** : premiers stages de théâtre préparatoires à la « Balade contée » pour les 12-20 ans ;
- **19 août 2006** : 1^{ère} édition de la « Balade contée » ;
- **Septembre 2006** : lancement de l'atelier impro pour les ados ;
- **21 octobre 2006** : 1^{er} spectacle jeune public « L'Ogre des toilettes » par Nathalie Quintart dans le cadre de la Fureur de lire ;

2007

- **12 janvier 2007** : projection à Marcq du film « le plus beau jour de ma vie » dont une scène fut tournée à Marcq avec des figurants marcquois ;
- **Du 12 au 25 mars 2007** : 1^{ère} édition du projet « D'Ici et d'Ailleurs », un regard sur l'immigration (expo, cinéma, conférence-débat, rencontres multiculturelles) ;
- **4 mai 2007** : 1^{ère} rencontre d'impro pour les Mozatouvas, l'équipe d'impro du Centre culturel d'Enghien sous la formule d'un derby enghiennois ;
- **Septembre 2007** : passage du « Miroir des Cultures » n°20 à 12 pages et 2 couleurs ;
- **Du 24 septembre au 7 octobre** : « les légumes oubliés » 1^{er} projet d'envergure autour du développement durable (expo, conférences ateliers...) ;
- **22 octobre 2007** : arrivée d'Apetoh Kudzo détaché par le CPAS comme article 60 jusqu'en octobre 2008 (1 an) ;

2008

- **2008** : soutien au projet de Sak-Ado, un groupe de jeunes de 15 à 18 ans dont l'objectif était de travailler sur la mémoire et qui se sont pendant 2 ans attachés à rencontrer et à mettre en lumières les enghiennois d'origine immigrée, parents et enfants (label de l'Année Européenne du Dialogue Interculturel en Communauté française) ;
- **9 février 2008** : présentation de « Ce n'est plus la saison des fraises », 1^{ère} création théâtrale fruit de 2 stages de théâtre 'action-impro-émotion' à l'attention des ados ;
- **Avril 2008** : le site internet du Centre culturel www.ccenghien.com, créé par Dominique Bruyneel membre du Conseil culturel, est opérationnel. Il permet à toutes les associations d'y insérer leurs informations socioculturelles dans la rubrique 'agenda' ;
- **Mai 2008** : le nouveau Centre Administratif étant achevé, la Ville met à disposition du Centre la totalité du rez-de-chaussée de la Maison Jonathas. Le Centre culturel bénéficie dès lors d'un espace de bureau et d'une salle polyvalente ;
- **Juin 2008** : la salle polyvalente est inaugurée dans le cadre du Parcours d'artistes ;
- **août 2008** : création d'une troupe de théâtre de rue « Les Semeurs de Rêves » constituée par des ados ayant participé à la « Balade contée » ;
- **13 Septembre 2008** : 1^{ère} sortie de la troupe de théâtre de rue « Les Semeurs de Rêves » à l'occasion de la participation à la Balade Flambée » à Ecaussines, un spectacle écrit par C. Ergo, dans le cadre des Journées du patrimoine ;
- **Du 24 au 27 septembre** : 1^{er} Festival Impro World Tour, organisé en partenariat avec l'asbl La Petite Valise aux Rêves ;
- **20 octobre 2008** : arrivée de Marta Mus détaché par le CPAS comme article 60 jusqu'au 18 avril 2010 (1an ½) ;

- **28 octobre 2008** : dépôt du nouveau contrat-programme 2009-2013 et de la demande officielle de reconnaissance du Centre culturel en catégorie 3 à l'administration du secteur des Centres culturels de la Communauté française de Belgique ;

2009

- **Février 2009** : création d'Orcadre, un espace d'exposition dédié aux arts contemporains ;
- **Du 14 au février au 7 mars** : 1^{ère} exposition à Orcadre de Céline Marique, photographe ;
- **14 mars 2009** : présentation de « Vol au-dessus d'un nid de chaussettes », la 2^{ème} création théâtrale imaginée et réalisée au sein des stages de théâtre pour ados ;
- **août 2009** : édition de la 1^{ère} brochure en quadrichromie et en format A6 de la saison culturelle 2009-2010 ;
- **1^{er} décembre 2009** : la décision est prise par la Ministre de la Culture de la Communauté française de Belgique de reconnaître le Centre culturel d'Enghien en catégorie 3, ce à dater du 1^{er} janvier 2009 ;
- **11 décembre 2009** : programmation du 1^{er} événement bilingue (néerlandais-français) à Marcq avec le concert de Wim De Wulf ;
- **Décembre 2009** : la décision est prise par la Communauté française de Belgique de reconnaître le Centre culturel d'Enghien en catégorie 3, ce à partir du 1^{er} janvier 2009 ;
- **1^{er} janvier 2010** : passage de Christine Ergo à plein temps comme animatrice ;

2010

- **10 mars 2010** : engagement de Claudine Harts à ¾ temps comme aide-animatrice ;
- **12 mars 2010** : engagement de Julie Delacourt à ¾ temps comme assistante-administrative ;
- **21 mars 2010** : Organisation du 1^{er} Festival « La Scène aux ados » ;
- **11 juillet 2010** : passage de Claudine Harts à 4/5 temps ;
- **13 juillet 2010** : engagement de Virginie Geens à ¾ temps comme assistante-administrative en remplacement de Julie Delacourt ;
- **Octobre 2010** : le projet « Le Dragon » voit les troupes de théâtre de la TTJ du Centre culturel de Silly et des Semeurs de Rêves se réunir pour monter ensemble la pièce subversive du dramaturge Evgueni Schwartz. Suite aux premiers rapprochements, ce projet signe le premier partenariat effectif entre nos 2 Centres culturels et la mise en place d'un partenariat territoriale qui dépasse le cadre strictement local ;
- **Octobre 2010** : le Centre culturel subit un vol important (non élucidé) dans ses bureaux. Du matériel informatique et une forte somme d'argent disparaît à ce moment-là ;
- **13 et 14 novembre** : présentation de la 1^{ère} édition de « Contes et mémoires d'Enghien », un projet initié par le Conseil culturel ;
- **14 août 2010** : 5^{ème} édition des Balades contées ;

2011

- **20 mars 2011** : Organisation du 1^{er} Festival « Printemps des ados » ;
- **31 mars 2011** : 1^{ère} présentation d'un spectacle de théâtre « La sorcière du placard aux balais » à l'attention du public scolaire des écoles d'Enghien ;
- **7 mai 2011** : présentation à Enghien de la 1^{ère} création « Le Dragon » en co-production entre les centres culturels d'Enghien et de Silly ;
- **12 et 13 novembre 2011** : 2^{ème} édition de « Contes et mémoires d'Enghien », un projet initié par le Conseil culturel ;
- **4 juin 2011** : Le Centre culturel d'Enghien fête ses 10 ans d'existence ;
- **13 août 2011** : 6^{ème} édition des Balades contées et 1^{ère} édition des « Contes de l'Orée » ;
- **Septembre 2011** : lancement du concours de photographies « Regard(s) sur la Ville », une réflexion citoyenne sur l'urbanisation et l'aménagement du territoire ;

- **6 septembre 2011** : licenciement de Claudine Harts, aide-animatrice à 4/5 temps, pour raison budgétaire (dossier APE non abouti) ;
- **7 septembre 2011** : passage de Virginie Geens à 4/5 temps ;

2012

- **11-17 mars** : 2^{ème} co-production théâtrale entre les ateliers de théâtre (Semeurs de Rêves et TTJ) des centres culturels d'Enghien et de Silly ;
- **24 avril 2012** : Emile Durant est nommé Président par le Conseil d'administration
- **31 mars 2012** : départ de Virginie Geens qui refuse le CDI proposé ;
- **Mars 2012** : 1^{ère} publication d'un catalogue d'expo sur le thème « Regard(s) sur la Ville et l'aménagement du territoire ;
- **3 mai 2012** : engagement de Denis Pilette comme aide-animateur ;
- **2 et 3 juin** : 6^{ème} édition du Parcours d'artistes ;
- **18 août 2012** : 7^{ème} édition des Balades contées ;
- **3 et 4 novembre 2012** : 3^{ème} édition de « Contes et mémoires au pays d'Enghien », en décentralisation à Marcq ;

2013

- **27 et 28 avril** : 2^{ème} édition du Festival « Printemps des ados »
- **15 août 2013** : 8^{ème} édition des Balades contées ;
- **23 septembre** : mise en place d'un partenariat avec le PAC d'Enghien pour l'organisation d'un ciné-club des résistances ;
- **26 octobre** : début du Partenariat avec l'asbl Roma pour un cycle de conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations de l'Antiquité ;
- **16 novembre** : 1^{ère} au Collège Saint-Augustin à Enghien de la création du spectacle lyrique « Orfeo et Euridice » en collaboration avec l'Ensemble Cornegidouille, les Chœurs d'Enghien les Tailleurs de Rêves et les Semeurs de Rêves ;

3. Gestion de l'Institution

3.1. Les statuts



MOD 22

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Réserve au Moniteur belge		TRIBUNAL DE COMMERCE - MORALE REGISTRE DES PERSONNES MORALES 27 JUN 2014 N° <i>5740</i> Greffe
	<p>N° d'entreprise : 0851162627 Dénomination Centre culturel d'Enghien (en entier) : (en abrégé) : Forme juridique : Association sans but lucratif Siège : 7, rue Montgomery <u>Objet de l'acte</u> : Démission, désignation et fonctions au sein du Conseil d'administration</p> <p>L'assemblée générale réunie le 25 mars 2014...</p> <p>A acté la démission du représentant de la Fédération Wallonie-Bruxelles : PETERS Georges, Rue Auguste Levêque, 19 – 1400 Nivelles</p> <p>A acté la démission des représentants de la Ville : TOUSSAINT Carine, Chaussée d'Asse, 78 – 7850 Petit-Enghien A acté la désignation des nouveaux représentants de la Ville : DEFRO Julien, Rue de la Ligne Française 82 – 7850 ENGHEN</p> <p>A acté la démission des administrateurs : BUISSERET Amélie, Wangrosse, 4 – 7864 Deux-Acres VANDENBERGHE Danielle, Rue des Ecoles, 30 - 7850 Enghien</p> <p>A acté la fin de mandat des administrateurs : VAN DEN BOSSCHE Michel, Vice-Président, Rue Centrale, 39 – 7822 Meslin l'Évêque PEREMANS Fernande, Rue Vital Langhendries, 1 – 7850 Enghien DURAND, Rue des Croisettes, 4b – 7850 Marcq</p> <p>A désigné comme nouvel administrateur : BERNARD Joseph, Chaussée de Bruxelles 538 – 7850 Enghien DECRAECKER Marie-Claire, Rue de la Falencerie, 37 – 7000 Mons VAN DEN BOSSCHE Michel, Rue Centrale, 39 – 7822 Meslin l'Évêque</p>	

Mentionner sur la dernière page du Volant B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant
pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.
Au verso : Nom et signature

Reservé
au
Moniteur
belge

Volet B - suite

Le Conseil d'administration est composé de :

BODART Anne-Marie, Rue des Combattants, 22 - 7850 Petit-Enghien
TENVOOREN Fabienne, Rue de la Source, 47 - 7850 Marcq
NGABONZIZA Aimable, Rue des Augustins, 11bte8
DUBUISSON Jean-Luc, Rue de Coquiane, 64 - 7850 Petit-Enghien
GILLAER Josiane, Administratrice déléguée et Trésorière, Rue d'Hérinnes, 68 - 7850 Enghien
ANDRIEN Florian, Secrétaire, Rue Fontaine à Louche, 98a - 7850 Enghien
DEFRO Julien, Rue de la Ligne Française 82 – 7850 ENGHIEU
DEGLAS Tim, Rue du Château, 1bte2 – 7850 Enghien
SERMEUS Dominique, Rue des Tulipes, 20 Bte2 – 7850 Petit-Enghien
LECLERCQ Thérèse, Rue Scaubecq, 13 – 7830 Silly
STILMANT Catherine Résidence Perrière 27 – 59990 Sebourg (France)
BERNARD Joseph, Chaussée de Bruxelles 538 – 7850 Enghien
DECRAECKER Marie-Claire, Rue de la Falencerie, 37 – 7000 Mons
LYNEN Arlette, Avenue Louis Isaac, 71 – 7850 Enghien
PEREMANS Fernande, Rue Vital Langhendries, 1 – 7850 Enghien
MORIAU Philippe, Président, Rue Stocquoy, 9 - 7830 Silly
MULLER Pierre, Vice-Président, Rue de Labiau, 39 – 7850 Marcq
ARTUSO Jean-Marie, Rue Brigade Piron, 34 - 7850 Enghien
VAN DEN BOSSCHE Michel, Rue Centrale, 39 – 7822 Meslin l'Evêque
VAN HENTENRYK Jean, Clos des Cerisiers, 21 – 7850 Enghien
DURANT Émile, Vice-Président, Rue des Croisettes, 4b – 7850 Marcq
RUBIN Claudio, Rue Vanlaethem, 9/11 – 7850 Enghien

L'assemblée générale réunie le 2 septembre 2013...

A acté la démission des représentants de la Ville :

LAGANA Maria, Rue d'Argent, 21 – 7850 Enghien
VAN EENOO Erika, Chaussée de Bruxelles, 386 – 7850 Petit-Enghien

A acté la désignation des nouveaux représentants de la Ville :

NGABONZIZA Aimable, Rue des Augustins, 11bte8
DEGLAS Tim, Rue du Château, 1bte2 – 7850 Enghien

A acté la désignation des nouveaux représentants de la Province :

SERMEUS Dominique, Rue des Tulipes, 20 Bte2 – 7850 Petit-Enghien
LECLERCQ Thérèse, Rue Scaubecq, 13 – 7830 Silly

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant
pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.
Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge

MOD 2.2

Volet B - suite

Le Conseil d'administration est composé de :

BODART Anne-Marie, Rue des Combattants, 22 - 7850 Petit-Enghien
TENVOOREN Fabienne, Rue de la Source, 47 - 7850 Marcoq
NGABONZIZA Aimable, Rue des Augustins, 11bte8
DUBUISSON Jean-Luc, Rue de Coquiane, 64 - 7850 Petit-Enghien
GILLAER Josiane, Administratrice déléguée et Trésorière, Rue d'Hérinnes, 68 - 7850 Enghien
ANDRIEN Florian, Secrétaire, Rue Fontaine à Louche, 98a - 7850 Enghien
TOUSSAINT Carine, Chaussée d'Asse, 78 - 7850 Petit-Enghien
DEGLAS Tim, Rue du Château, 1bte2 - 7850 Enghien
SERMEUS Dominique, Rue des Tulipes, 20 Bte2 - 7850 Petit-Enghien
LECLERCQ Thérèse, Rue Scaubecq, 13 - 7830 Silly
STILMANT Catherine Résidence Perrière 27 - 59990 Sebourg (France)
PETERS Georges, Rue Auguste Levêque, 19 - 1400 Nivelles
BUISSERET Amélie, Wangrosse, 4 - 7864 Deux-Acren
VANDENBERGHE Danielle, Rue des Ecoles, 30 - 7850 Enghien
LYNEN Arlette, Avenue Louis Isaac, 71 - 7850 Enghien
PEREMANS Fernande, Rue Vital Langhendries, 1 - 7850 Enghien
MORIAU Philippe, Président, Rue Stocquoy, 9 - 7830 Silly
MULLER Pierre, Vice-Président, Rue de Labiau, 39 - 7850 Marcoq
ARTUSO Jean-Marie, Rue Brigade Piron, 34 - 7850 Enghien
VAN DEN BOSSCHE Michel, Rue Centrale, 39 - 7822 Meslin l'Evêque
VAN HENTENRYK Jean, Clos des Cerisiers, 21 - 7850 Enghien
DURANT Émile, Président, Rue des Croisettes, 4b - 7850 Marcoq
RUBIN Claudio, Rue Vanlaethem, 9/11 - 7850 Enghien

L'assemblée générale réunie le 8 mars 2012...

A acté la fin de mandat d'un administrateur :

MORIAU Philippe, Président, Rue Stocquoy, 9 - 7830 Silly

A acté la démission des représentants de la Communauté française de Belgique :

TOURNOIS Jean-Pierre, Chaussée de Mons, 176 - 7100 Haine Saint Paul

ROLAND Daniel, Drève de l'Ermite, 117 - 1640 Rhode-Saint-Genèse

A désigné comme nouvel administrateur :

MORIAU Philippe, Rue Stocquoy, 9 - 7830 Silly

A acté la désignation des représentants de la Fédération Wallonie-Bruxelles :

STILMANT Catherine, Résidence Perrière 27 - 59990 Sebourg (France)

PETERS Georges, Rue Auguste Levêque, 19 - 1400 Nivelles

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant
pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.
Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - suite

MOO 22

Le Conseil d'administration est composé de :

PARY-MILLE Florine, Drève des Marguerites, 73 - 7850 Enghien
COCHE Hervé, Rue du Patronnage, 42 - 7850 Enghien
PFEIFFER Alain, Rue des Déportés, 29 - 7850 Enghien
HABILS Elisabeth, Chaussée de Bruxelles, 348 - 7850 Enghien
VANDERSTICHELEN Marc, Rue du Noir Mouchon, 61 - 7850 Petit-Enghien
DEGOLS Cédric, Rue Latérale, 25 - 7850 Petit-Enghien
GILLAER Josiane, Administratrice déléguée et Trésorière, Rue d'Hérinnes, 68 - 7850 Enghien
STURBOIS Jean-Yves, Rue du Muguet, 52 - 7850 Enghien
STILMANT Catherine, Résidence Perrière 27 - 59990 Sebourg (France)
PETERS Georges, Rue Auguste Levêque, 19 - 1400 Nivelles
ROLAND Daniel, Drève de l'Ermitte, 117 - 1640 Rhode-Saint-Genèse
BUISSERET Amélie, Wangrosse, 4 - 7864 Deux-Acres
MULLER Pierre, Secrétaire, Rue de Labiau, 39 - 7850 Marcq
VAN HENTENRYCK Jean, Clos des Cerisiers, 21 - 7850 Enghien
VANDENBERGHE Danielle, Rue des Ecoles, 30 - 7850 Enghien
LYNEN Arlette, Avenue Louis Isaac, 71 - 7850 Enghien
PEREMANS Fernande, Rue Vital Langhendries, 1 - 7850 Enghien
MORIAU Philippe, Secrétaire, Rue Stocquoy, 9 - 7830 Silly
MULLER Pierre, Vice-Président, Rue de Labiau, 39 - 7850 Marcq
ARTUSO Jean-Marie, Rue Brigade Piron, 34 - 7850 Enghien
VAN DEN BOSSCHE Michel, Vice-Président, Rue Centrale, 39 - 7822 Meslin l'Evêque
DURANT Émile, Président, Rue des Croisettes, 4b - 7850 Marcq
RUBIN Claudio, Rue Vanlaethem, 9/11 - 7850 Enghien

L'assemblée générale réunie le 16 mars 2011...

A acté la démission des administrateurs :

GHISLAIN André, Avenue Charles Lemercier, 70/4 - 7850 Enghien
BUISSERET Amélie, Wangrosse, 4 - 7864 Deux-Acres
MULLER Pierre, Secrétaire, Rue de Labiau, 39 - 7850 Marcq
VAN HENTENRYCK Jean, Clos des Cerisiers, 21 - 7850 Enghien
LYNEN Arlette, Avenue Louis Isaac, 71 - 7850 Enghien

A acté la démission des représentants de la Ville :

DE REYS Emmanuel, Rue des Eteules, 77 - 7850 Enghien
DENEYER Bertrand, Rue de Candries, 5 - 7850 Enghien

A désigné comme nouveaux administrateurs :

RUBIN Claudio, Rue Vanlaethem, 9/11 - 7850 Enghien

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.
Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge



MOD 2.2

Volet B - suite

BUISSERET Amélie, Wangrosse, 4 – 7864 Deux-Acren
MULLER Pierre, Rue de Labiau, 39 – 7850 Marcq
VAN HENTENRYCK Jean, Clos des Cerisiers, 21 – 7850 Enghien
LYNEN Arlette, Avenue Louis Isaac, 71 – 7850 Enghien

A acté la désignation des représentants de la Ville :
DEGOLS Cédric, Drève de la Paix, 4 – 1430 Rebecq
COCHÉ Hervé, rue du Patronage, 42 – 7850 Enghien

Le Conseil d'administration est composé de :

PARY-MILLE Florine, Drève des Marguerites, 73 - 7850 Enghien
COCHE Hervé, Rue du Patronage, 42 - 7850 Enghien
PFEIFFER Alain, Rue des Déportés, 29 - 7850 Enghien
HABILS Elisabeth, Chaussée de Bruxelles, 348 - 7850 Enghien
VANDERSTICHELEN Marc, Rue du Noir Mouchon, 61 - 7850 Petit-Enghien
DEGOLS Cédric, Rue Latérale, 25 - 7850 Petit-Enghien
GILLAER Josiane, Administratrice déléguée et Trésorière, Rue d'Hérinnes, 68 - 7850 Enghien
STURBOIS Jean-Yves, Rue du Muguet, 52 – 7850 Enghien
DEVILLE Christophe, Clos Château Vincart 1/13 – 7850 Enghien
TOURNOIS Jean-Pierre, Chaussée de Mons, 176 – 7100 Haine Saint Paul
ROLAND Daniel, Drève de l'Ermite, 117 – 1640 Rhode-Saint-Genèse
BUISSERET Amélie, Wangrosse, 4 – 7864 Deux-Acren
MULLER Pierre, Secrétaire, Rue de Labiau, 39 – 7850 Marcq
VAN HENTENRYCK Jean, Clos des Cerisiers, 21 – 7850 Enghien
VANDENBERGHE Danielle, Rue des Ecoles, 30 - 7850 Enghien
LYNEN Arlette, Avenue Louis Isaac, 71 – 7850 Enghien
PEREMANS Fernande, Rue Vital Langhendries, 1 – 7850 Enghien
MORIAU Philippe, Président, Rue Stocquoy, 9 - 7830 Silly
MULLER Pierre, Vice-Président, Rue de Labiau, 39 – 7850 Marcq
ARTUSO Jean-Marie, Rue Brigade Piron, 34 - 7850 Enghien
VAN DEN BOSSCHE Michel, Vice-Président, Rue Centrale, 39 – 7822 Meslin l'Evêque
DURANT Émile, Rue des Croisettes, 4b – 7850 Marcq
RUBIN Claudio, Rue Vanlaethem, 9/11 – 7850 Enghien

MORIAU Ph
Président

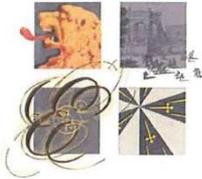
ANDRIËN FLORIAN
Secrétaire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.
Au verso : Nom et signature

3.3. Délibérations du Conseil communal et du Collège provincial

Ville d'Enghien



Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance du 13 décembre 2012

Présents : Monsieur Olivier SAINT-AMAND, bourgmestre, président
MM Florine PARY-MILLE, Guy DEVRIESE, Jean-Yves STURBOIS, Josiane GILLAER, Philippe STREYDIO, échevins
Clément CROHAIN, Jacques LEROY, Marcel DELOR, Dany DEHANDTSCHUTTER, Quentin MERCKX, Marc VANDERSTICHELEN, Francis DE HERTOOG, Yves VANDE GUCHT, Christian DEGLAS, Dominique BULTERIJIS, Bénédicte LINARD, Colette DESAEGHER-DEMOL, Christophe DEVILLE, Catherine OBLIN, Sébastien RUSSO, Fabrice LETENRE, Inês MENDES, conseillers,
Rita VANOVERBEKE, secrétaire communale.

Article 12 : SA/CC/2012/344/193 : 565

A.S.B.L. « Centre culturel à Enghien » - Désignation des représentants de la ville auprès de l'assemblée générale.

Le conseil communal délibérant en séance publique,

Vu le décret du conseil régional wallon du 27 mai 2004 portant confirmation de l'arrêté du gouvernement wallon du 22 avril 2004 portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux et composant le « code de la démocratie locale et de la décentralisation », notamment son article L1122-34, §2 ;

Vu la loi du 27 juin 1921 accordant la personnalité civile aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique, telle que modifiée par la loi du 2 mai 2002 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations ;

Vu la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu le décret du conseil de la Communauté française du 28 juillet 1992 fixant les conditions de reconnaissance et de subventions des centres culturels tel qu'il a été modifié par le décret du 10 avril 1995 ;

Vu l'arrêté du gouvernement de la Communauté française du 22 juillet 1996 relatif aux conditions de reconnaissance et de subvention des centres culturels ;

Vu la délibération du conseil communal du 22 novembre 2001, réf. : SA3/CC/2001/328/565, approuvant la participation de la ville à la constitution d'une association sans but lucratif « Centre culturel d'Enghien » et adoptant les statuts de cette dernière ;

Vu la délibération du conseil communal du 29 janvier 2010, réf. : SA/CC/2010/013/565, approuvant les dispositions contenues dans le projet de contrat-programme 2009-2012 à conclure avec la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que dans le projet de convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

SA/CC/2012/344/193 : 565 – suite n° 1

Vu la délibération du conseil communal du 7 juillet 2011, réf. : SA/CC/2011/183/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la circulaire du 6 septembre 2012 de Monsieur Paul FURLAN, Ministre des Pouvoirs Locaux, de la Ville et du Tourisme, relative à la validation et à l'installation des conseillers communaux et du collège communal ;

Vu la délibération du conseil communal du 3 décembre 2012, réf. : SC/CC/2012/323/172.22, relative à l'installation officielle des conseillères et conseillers communaux et à leur prestation de serment ;

Vu la délibération du conseil communal du 3 décembre 2012, réf. : SC/CC/2012/325/172.22 relative à l'installation officielle des conseillers communaux suppléants et à leur prestation de serment ;

Vu la délibération du conseil communal du 3 décembre 2012, réf. : SC/CC/2012/326/172.22, établissant le tableau de préséance, sous réserve de toute modification éventuelle qui pourrait intervenir lors de l'approbation du nouveau règlement d'ordre intérieur appelé à régir l'activité de la présente instance en application de l'article L1122-18 du code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu les statuts de l'ASBL « Centre Culturel d'Enghien » ;

Considérant qu'en vertu de l'article 4 des statuts de l'ASBL « Centre culturel d'Enghien » :

« La ville sera représentée à l'assemblée générale par sept personnes désignées par le conseil communal en fonction de sa composition politique ».

Sur proposition du collège communal,

DECIDE, par 23 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Article 1er : Conformément à l'article 4 des statuts de l'ASBL « Centre Culturel d'Enghien », la présente assemblée désigne sept représentants en fonction de sa composition politique, dont cinq pour la majorité et deux pour la minorité :

Pour la majorité :

ECOLO: Josiane GILLAER et Jean-Luc DUBUISSON ;
LB/MR : Anne-Marie BODART et Fabienne TENVOOREN ;
PS : Maria LAGANA ;

Pour la minorité :

CDH : Florian ANDRIEN et Carine TOUSSAINT ;
IC/GB : Erika VAN EENOO, avec voix consultative.

SA/CC/2012/344/193 : 565 – suite n° 2

Article 2 : La présente délibération sera transmise pour information à l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, à Monsieur le receveur communal, au département administratif pour les services et les personnes que la chose concerne.

Ainsi fait en séance, même date que dessus.

Par le conseil communal,

La secrétaire communale,

(s) Rita VANOVERBEKE.

Pour expédition conforme, le 17 décembre 2012

La secrétaire communale,

Rita VANOVERBEKE.

Le président,

(s) Olivier SAINT-AMAND.

Le bourgmestre,

Olivier SAINT-AMAND.



Ville d'Enghien



Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance du 17 janvier 2013.

Présents : Monsieur Olivier SAINT-AMAND, bourgmestre-président,
M.M. Florine PARY-MILLE, Guy DEVRIESE, Jean-Yves STURBOIS, Josiane GILLAER, Philippe STREYDIO, échevins, et Christophe DEVILLE, président du conseil de l'action sociale,
Clément CROHAIN, Jacques LEROY, Marcel DELOR, Dany DEHANDTSCHUTTER, Quentin MERCKX, Marc VANDERSTICHELEN, Francis DE HERTOOG, Yves VANDE GUCHT, Christian DEGLAS, Dominique BULTERIJIS, Bénédicte LINARD, Colette DESAEGHER-DEMOL, Catherine OBLIN, Sébastien RUSSO, Fabrice LETENRE, Inès MENDES, conseillers,
Thomas GUERY, secrétaire communal f.f.

Article 23 : SA/CC/2013/023/565

A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien – Adoption de l'avenant n° 2 émis au contrat programme 2009-2012 – Prolongation d'une période de deux ans, du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2014.

Le conseil communal délibérant en séance publique,

Vu le décret du conseil régional wallon du 27 mai 2004 portant confirmation de l'arrêté du gouvernement wallon du 22 avril 2004 portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux et composant le « code de la démocratie locale et de la décentralisation » ;

Vu la loi du 27 juin 1921 accordant la personnalité civile aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique, telle que modifiée par la loi du 2 mai 2002 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations ;

Vu la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu le décret du Conseil de la Communauté Française du 28 juillet 1992, fixant les conditions de reconnaissance et de subventions des centres culturels, tel qu'il a été modifié par le décret du 10 avril 1995 ;

Vu l'arrêté du gouvernement de la Communauté Française du 22 juillet 1996 relatif aux conditions de reconnaissance et de subvention des centres culturels ;

Vu la délibération du conseil communal du 22 novembre 2001, réf. : SA3/CC/2001/328/565, approuvant la participation de la Ville à la constitution d'une association sans but lucratif, dénommée « Centre Culturel d'Enghien », et adoptant les statuts de cette dernière ;

Vu les statuts de l'association sans but lucratif dénommée « Centre Culturel d'Enghien », publiés dans les annexes du Moniteur Belge du 3 octobre 2002 ;

SA/CC/2013/023/565 – suite n° 1

Vu la délibération du conseil communal du 30 juin 2003, réf. : SA/CC/2003/0113/565, approuvant le contrat programme conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 25 mars 2004, réf. : SC/CC/2004/041/565, approuvant l'actualisation du contrat programme conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 27 février 2006, réf. : SA/CC/2006/011/565, approuvant l'actualisation du contrat programme conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la modification des statuts de l'association sans but lucratif dénommée « Centre Culturel d'Enghien », publiés dans les annexes du Moniteur Belge du 20 mars 2008 ;

Vu la délibération du conseil communal du 13 novembre 2008, réf. : SA/CC/2008/248/565, approuvant le contrat-programme 2009-2013 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 25 mai 2009, réf. : SA/CC/2009/078/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2005-2009 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Considérant la lettre du 30 novembre 2009 par laquelle Madame la Ministre, Fadila LAANAN, décide de renouveler le contrat-programme en catégorie 3 à dater du 1^{er} janvier 2009 ;

Vu la délibération du conseil communal du 29 janvier 2010, réf. : SA/CC/2010/013/565, approuvant le contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 7 juillet 2011, réf. : SA/CC/2011/183/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 13 décembre 2012, réf. : SA/CC/2012/344/193 : 565, désignant les représentants de la Ville auprès des assemblées générales de l'ASBL « Centre Culturel d'Enghien » ;

Considérant la lettre du 3 février 2012 par laquelle Madame la Ministre Fadila LAANAN, décide de prolonger d'un an les contrats-programmes qui viennent à échéance au 31 décembre 2013 ;

Vu le projet d'avenant n° 2 émis au contrat-programme 2009-2012, prorogeant ledit contrat-programme jusqu'au 31 décembre 2014 ;

SA/Cc/2013/023/565 – suite n° 2

Vu la résolution du collège communal du 10 janvier 2013, réf. : SA/Cc/2013/0032/565, proposant à la présente assemblée de délibérer sur cet objet ;

DECIDE, par 22 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Article 1er : Les dispositions contenues dans le projet d'avenant n° 2 émis au contrat-programme 2009-2012, passé avec la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut, la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, sont approuvées.

Le projet d'avenant émis au contrat-programme 2009-2012 prend effet le 1^{er} janvier 2013 et se termine le 31 décembre 2014.

Article 2 : La présente résolution sera transmise pour information à Monsieur le Président de l'ASBL « Centre Culturel d'Enghien », à Monsieur le receveur communal, ainsi qu'au département administratif pour les services et les personnes que la chose concerne.

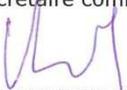
Ainsi fait en séance, même date que dessus.

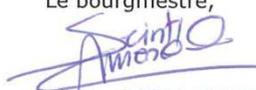
Par le conseil communal,
Le secrétaire communal f.f.,
(s) Thomas GUERY.

Le président,
(s) Olivier SAINT-AMAND.

Pour expédition conforme, le 22 janvier 2013.
La secrétaire communale,

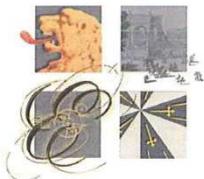
Le bourgmestre,


Rita VANOVERBEKE.


Olivier SAINT-AMAND.



Ville d'Enghien



Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance du 25 avril 2013

Présents : Monsieur Olivier SAINT-AMAND, Bourgmestre, Président,

M.M. Florine PARY-MILLE, Guy DEVRIESE, Jean-Yves STURBOIS, Josiane GILLAER, Philippe STREYDIO, échevins, et Christophe DEVILLE, président du conseil de l'action sociale,

Clément CROHAIN, Jacques LEROY, Marcel DELOR, Dany DEHANDTSCHUTTER, Quentin MERCKX, Marc VANDERSTICHELEN, Francis-DE HERTOG, Yves VANDE GUCHT, Christian DEGLAS, Dominique BULTERIJS, Bénédicte LINARD, Colette DESAEGHER-DEMOL, Catherine OBLIN, Sébastien RUSSO, Fabrice LETENRE, Inès MENDES, conseillers,

Rita VANOVERBEKE, Secrétaire communale.

Article 24 : SA/CC/2013/116/565

ASBL « Centre Culturel d'Enghien » - Désignation d'un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale en remplacement de Madame Maria LAGANA. Inscription d'un point supplémentaire.

Le conseil communal délibérant en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu la loi du 27 juin 1921 accordant la personnalité civile aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique, telle que modifiée par la loi du 2 mai 2002 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations ;

Vu la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu le décret du conseil de la Communauté française du 28 juillet 1992 fixant les conditions de reconnaissance et de subventions des centres culturels tel qu'il a été modifié par le décret du 10 avril 1995 ;

Vu l'arrêté du gouvernement de la Communauté française du 22 juillet 1996 relatif aux conditions de reconnaissance et de subvention des centres culturels ;

Vu la délibération du conseil communal du 22 novembre 2001, réf. : SA3/CC/2001/328/565, approuvant la participation de la ville à la constitution d'une association sans but lucratif « Centre culturel d'Enghien » et adoptant les statuts de cette dernière ;

Vu la délibération du conseil communal du 29 janvier 2010, réf. : SA/CC/2010/013/565, approuvant les dispositions contenues dans le projet de contrat-programme 2009-2012 à conclure avec la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que dans le projet de convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

SA/CC/2013/116/565 : suite n°1 :

Vu la délibération du conseil communal du 7 juillet 2011, réf. : SA/CC/2011/183/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la circulaire du 6 septembre 2012 de Monsieur Paul FURLAN, Ministre des Pouvoirs Locaux, de la Ville et du Tourisme, relative à la validation et à l'installation des conseillers communaux et du collège communal ;

Vu la délibération du conseil communal du 3 décembre 2012, réf. : SC/CC/2012/323/172.22, relative à l'installation officielle des conseillères et conseillers communaux et à leur prestation de serment ;

Vu la délibération du conseil communal du 3 décembre 2012, réf. : SC/CC/2012/325/172.22 relative à l'installation officielle des conseillers communaux suppléants et à leur prestation de serment ;

Vu la délibération du conseil communal du 3 décembre 2012, réf. : SC/CC/2012/326/172.22, établissant le tableau de préséance ;

Vu la délibération du conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/023/565, approuvant l'avenant n° 2 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut, la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/024/565, relative à la convention de partenariat établie entre la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu les statuts de l'ASBL « Centre Culturel d'Enghien » ;

Vu la délibération du conseil communal du 13 décembre 2012, réf. : SA/CC/2012/344/193 : 565, désignant les représentants de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 26 juin 2007, réf. : SA/CC/2007/119/172.20, approuvant le règlement d'ordre intérieur du conseil communal, en application de l'article L1122-18 du code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Considérant que Madame Inès MENDES, conseillère communale du groupe politique PS, a sollicité l'ajout d'un point supplémentaire, par courriel du 22 avril 2013 ;

Considérant que ce point concerne le remplacement de Madame Maria LAGANA qui a présenté sa démission à l'assemblée générale et au conseil d'administration de l'ASBL « centre culturel d'Enghien » ;

Considérant qu'il appartient à la présente assemblée de pourvoir au remplacement de Madame Maria LAGANA, au sein de l'assemblée générale de l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien » ;

Considérant le courrier électronique du 9 avril 2013, par lequel Madame Inès MENDES, Présidente de l'USC Enghien, propose la candidature de Monsieur Aimable NGABONZIZA ;

Vu la résolution du Collège communal du 25 avril 2013, réf. : SA/Cc/2013/0580/565, proposant à la présente assemblée de délibérer sur cet objet ;

SA/CC/2013/116/565 : suite n°2 :

DECIDE, par 21 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Article 1^{er} : Monsieur Aimable NGABONZIZA, est désigné en qualité de représentant de la ville auprès de l'assemblée générale de l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien », en remplacement de Madame Maria LAGANA.

Article 2 : La présente délibération sera transmise pour information à l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien », à Monsieur le receveur communal, ainsi qu'au département administratif pour les services et la personne que la chose concerne.

Ainsi fait en séance, même date que dessus.

Par le conseil communal,

La Secrétaire communale,

(s) Rita VANOVERBEKE.

Le Président,

(s) Olivier SAINT-AMAND.

Pour expédition conforme, le 28 mai 2013.

La Secrétaire communale,

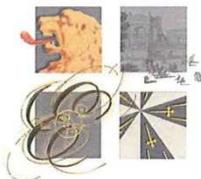
Rita VANOVERBEKE.



Le Bourgmestre,

Olivier SAINT-AMAND.

Ville d'Enghien



**Extrait du registre aux
délibérations du conseil communal**

Séance du 20 juin 2013

Présents : Monsieur Olivier SAINT-AMAND, Bourgmestre, Président,

M.M. Florine PARY-MILLE, Guy DEVRIESE, Jean-Yves STURBOIS, Josiane GILLAER, Philippe STREYDIO, échevins, et Christophe DEVILLE, président du conseil de l'action sociale,

Clément CROHAIN, Jacques LEROY, Marcel DELOR, Dany DEHANDTSCHUTTER, Quentin MERCKX, Marc VANDERSTICHELEN, Francis DE HERTOOG, Yves VANDE GUCHT, Christian DEGLAS, Dominique BULTERIJS, Bénédicte LINARD, Colette DESAEGHER-DEMOL, Catherine OBLIN, Sébastien RUSSO, Fabrice LETENRE, Inès MENDES, conseillers,

Rita VANOVERBEKE, Secrétaire communale.

Article 16 : SA/CC/2013/167/193 : 565

ASBL « Centre Culturel d'Enghien » - Désignation d'un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale en remplacement de Madame Erika VAN ENOO.

Le conseil communal délibérant en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu la loi du 27 juin 1921 accordant la personnalité civile aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique, telle que modifiée par la loi du 2 mai 2002 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations ;

Vu la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu le décret du conseil de la Communauté française du 28 juillet 1992 fixant les conditions de reconnaissance et de subventions des centres culturels tel qu'il a été modifié par le décret du 10 avril 1995 ;

Vu l'arrêté du gouvernement de la Communauté française du 22 juillet 1996 relatif aux conditions de reconnaissance et de subvention des centres culturels ;

Monsieur Christian DEGLAS, Conseiller communal, directement intéressé par le présent point, se retire conformément à l'article L1122-19 du code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu la délibération du conseil communal du 22 novembre 2001, réf. : SA3/CC/2001/328/565, approuvant la participation de la ville à la constitution d'une association sans but lucratif « Centre culturel d'Enghien » et adoptant les statuts de cette dernière ;

Vu la délibération du conseil communal du 29 janvier 2010, réf. : SA/CC/2010/013/565, approuvant les dispositions contenues dans le projet de contrat-programme 2009-2012 à conclure avec la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL

SA/CC/2013/167/193 : 565 : suite n°1 :

Centre Culturel d'Enghien, ainsi que dans le projet de convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 7 juillet 2011, réf. : SA/CC/2011/183/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la circulaire du 6 septembre 2012 de Monsieur Paul FURLAN, Ministre des Pouvoirs Locaux, de la Ville et du Tourisme, relative à la validation et à l'installation des conseillers communaux et du collège communal ;

Vu la délibération du conseil communal du 3 décembre 2012, réf. : SC/CC/2012/323/172.22, relative à l'installation officielle des conseillères et conseillers communaux et à leur prestation de serment ;

Vu la délibération du conseil communal du 3 décembre 2012, réf. : SC/CC/2012/325/172.22 relative à l'installation officielle des conseillers communaux suppléants et à leur prestation de serment ;

Vu la délibération du conseil communal du 3 décembre 2012, réf. : SC/CC/2012/326/172.22, établissant le tableau de préséance ;

Vu la délibération du conseil communal du 13 décembre 2012, réf. : SA/CC/2012/344/193 : 565, désignant les représentants de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/023/565, approuvant l'avenant n° 2 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut, la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/024/565, relative à la convention de partenariat établie entre la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu les statuts de l'ASBL « Centre Culturel d'Enghien » ;

Vu la délibération du conseil communal du 25 avril 2013, réf. : SA/CC/2013/116/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Madame Maria LAGANA ;

Considérant la lettre par laquelle Madame Erika VAN ENOO, renonce pour des raisons personnelles à son mandat au sein de l'assemblée générale de l'ASBL « Centre Culturel d'Enghien » ;

Considérant qu'il appartient au conseil communal de pourvoir au remplacement de Madame Erika VAN ENOO, au sein de l'assemblée générale de l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien » ;

Considérant le courrier électronique du 11 juin 2013, par lequel Monsieur Christian DEGLAS, Président du parti politique IC/GB, propose la candidature de Monsieur Tim DEGLAS ;

Vu la résolution du Collège communal du 13 juin 2013, réf. : SA/Cc/2013/0830/193 : 565, proposant à la présente assemblée de délibérer sur cet objet

SA/CC/2013/167/193 : 565 : suite n°2 :

DECIDE, par 21 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Article 1^{er} : Monsieur Tim DEGLAS, est désigné en qualité de représentant de la ville (avec voix consultative) auprès de l'assemblée générale de l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien », en remplacement de Madame Erika VAN ENOO.

Article 2 : La présente délibération sera transmise pour information à l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien », à Monsieur le receveur communal, ainsi qu'au département administratif pour les services et la personne que la chose concerne.

Ainsi fait en séance, même date que dessus.

Par le conseil communal,

La Secrétaire communale,

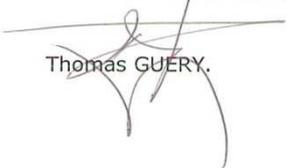
(s) Rita VANOVERBEKE.

Le Président,

(s) Olivier SAINT-AMAND.

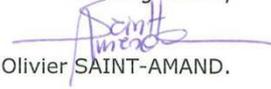
Pour expédition conforme, le 27 juin 2013.

Le Secrétaire communal f.f.,

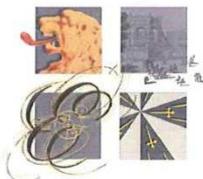

Thomas GUERY.



Le Bourgmestre,


Olivier SAINT-AMAND.

Ville d'Enghien



Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance du 07 novembre 2013

Présents : Monsieur Olivier SAINT-AMAND, Bourgmestre, Président,

M.M. Florine PARY-MILLE, Guy DEVRIESE, Jean-Yves STURBOIS, Josiane GILLAER, Philippe STREYDIO, échevins, et Christophe DEVILLE, président du conseil de l'action sociale,

Clément CROHAIN, Jacques LEROY, Marcel DELOR, Dany DEHANDTSCHUTTER, Quentin MERCKX, Marc VANDERSTICHELEN, Francis DE HERTOOG, Yves VANDE GUCHT, Christian DEGLAS, Dominique BULTERIJS, Bénédicte LINARD, Colette DESAEGHER-DEMOL, Catherine OBLIN, Sébastien RUSSO, Fabrice LETENRE, Inês MENDES, conseillers,

Rita VANOVERBEKE, Directrice générale.

Article 47 : SA/CC/2013/330/565

ASBL « Centre Culturel d'Enghien » - Communication du rapport d'activités 2012 et des comptes 2012.

Le conseil communal délibérant en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu la loi du 27 juin 1921 accordant la personnalité civile aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique, telle que modifiée par la loi du 2 mai 2002 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations ;

Vu la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu le décret du conseil de la Communauté française du 28 juillet 1992 fixant les conditions de reconnaissance et de subventions des centres culturels tel qu'il a été modifié par le décret du 10 avril 1995 ;

Vu l'arrêté du gouvernement de la Communauté française du 22 juillet 1996 relatif aux conditions de reconnaissance et de subvention des centres culturels ;

Vu la délibération du conseil communal du 22 novembre 2001, réf. : SA3/CC/2001/328/565, approuvant la participation de la ville à la constitution d'une association sans but lucratif « Centre culturel d'Enghien » et adoptant les statuts de cette dernière ;

Vu les statuts de cette association publiés dans les annexes du Moniteur Belge du 3 octobre 2002 ;

Vu la modification des statuts de l'association sans but lucratif dénommée « Centre Culturel d'Enghien », publiés dans les annexes du Moniteur Belge du 20 mars 2008 ;

SA/CC/2013/330/565 : suite n°1 :

Vu la délibération du conseil communal du 13 novembre 2008, réf. : SA/CC/2008/248/565, approuvant le projet de contrat-programme 2009-2013 à conclure avec la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 25 mai 2009, réf. : SA/CC/2009/078/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2005-2009 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 29 janvier 2010, réf. : SA/CC/2010/013/565, approuvant les dispositions contenues dans le projet de contrat-programme 2009-2012 à conclure avec la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que dans le projet de convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 7 juillet 2011, réf. : SA/CC/2011/183/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 13 décembre 2012, réf. : SA/CC/2012/344/193 : 565, désignant les représentants de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/023/565, approuvant l'avenant n° 2 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut, la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/024/565, relative à la convention de partenariat établie entre la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 25 avril 2013, réf. : SA/CC/2013/116/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Madame Maria LAGANA ;

Vu la délibération du conseil communal du 20 juin 2013, réf. : SA/CC/2013/167/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Madame Erika VAN EENO ;

Vu les statuts de l'ASBL « Centre Culturel d'Enghien » ;

Considérant que l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien a établi un rapport d'activités pour l'exercice 2012 ;

Considérant que le rapport d'activités 2012 et les comptes 2012 doivent être présentés aux autorités communales ;

Vu la résolution du Collège communal du 26 septembre 2013, réf. : SA/Cc/2013/1459/565, proposant à la présente assemblée de délibérer sur cet objet ;

SA/CC/2013/330/565 : suite n°2 :

PREND ACTE,

Article 1er : du rapport d'activités 2012 et des comptes 2012 de l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien.

Article 2 : La présente résolution sera transmise pour information à Monsieur le Président de l'ASBL « Centre culturel d'Enghien », à Monsieur le Directeur financier, ainsi qu'au département administratif pour les services et les personnes que la chose concerne.

Ainsi fait en séance, même date que dessus.

Par le conseil communal,

La Directrice générale,

(s) Rita VANOVERBEKE.

Le Président,

(s) Olivier SAINT-AMAND.

Pour expédition conforme, le 12 novembre 2013.

La Directrice générale,

Rita VANOVERBEKE.



Le Bourgmestre,

Olivier SAINT-AMAND.



**REPRESENTATION DE LA
PROVINCE**

Monsieur Laurent VANBERGIE
Centre culturel d'Enghien "Maison Jonathas"
Rue Montgomery, 7

7850 ENGHIEU

N. réf. : ML
Le 17 juin 2013

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Collège provincial, en séance du 6 juin 2013, a désigné les représentants de la Province de Hainaut au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration de votre Centre culturel.

Il s'agit de :

- D. SERMEUS, rue des Tulipes, 20 Bte 2 à 7850 PETIT-ENGHIEU
- Thérèse LECLERCQ, Conseillère provinciale, rue Scaubecq, 13 à 7830 SILLY.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.


Patrick MELIS
GREFFIER PROVINCIAL

Grefe

Service du Conseil provincial et du Collège
Rue Verte, 13 - 7000 MONS
Tél.: 065/40 17 42 - 065/40 17 62

3.3. L'Assemblée Générale

3.3.1. Modification au niveau des membres associés de l'A.G.

Au cours de l'année, 43 associations se sont faites « membre » du Centre culturel et ont acquitté le montant de la cotisation de 60€ (montant fixé par l'AG de 2012). Le nombre d'associations diminue donc très légèrement par rapport à 2012. Trois associations sont sortantes : Le Mémorial Charles d'Arenberg, La Babillarde et l'Union des kinés d'Enghien, deux nouvelles associations : l'asbl Roma et Tissé Métissé, nous ayant rejoint en cours d'année. Vu la situation, nous pouvons donc déduire que l'augmentation de la cotisation n'a pas eu d'effet négatif sur les affiliations mais il est toutefois toujours aussi laborieux de gérer le suivi des affiliations entre les associations qui désirent rester membres mais qui omettent de payer leur cotisation et les associations qui ne le désirent plus mais ne vous en informent pas.

3.3.2. Liste des membres privés en 2013

	Association	NOM	ADRESSE	LOCALITE
1	Académie de musique	Danielle VANDENBERGH	Rue des Ecoles, 30	7850 ENGHIE
2	Amicales des pensionnés Socialistes	M. Claudio Rubin (CA)	Rue Vanlaethem, 9 Bt 11	7850 ENGHIE
3	Amitiés marcquoises	M. André COPPENS	Rue du Village, 42	7850 MARCQ
4	ARC	M. François De Neef	Rue des Coquelicots, 87	7850 ENGHIE
5	Atelier bonzai	M. Joseph Bernard (Vice Président Ccl) M. Philippe Robert	Chaussé de Bruxelles 538	7850 ENGHIE
6	Cercle archéologique	M. Michel DEMOORTE	Avenue Elisabeth, 18	7850 ENGHIE
7	Centre Laïque Enghien-Silly asbl	M. Richard Spielmann Mme Arlette LYNEN (CA)	Rue d'Hérinnes, 43 Avenue Louis Isaac, 71	7850 ENGHIE 7850 ENGHIE
8	Cercle des Cartophiles d'Enghien	Eliane Wees, présidente	rue de la station, 6	7850 ENGHIE
9	Cercle royal dramatique "Union et progrès"	Fernande PEREMANS (CA)	Rue Vital Langhendries, 1	7850 PETIT-ENGHIE
10	Chœurs d'Enghien	M. Jean Claude SCHRYE	Chée de Bruxelles, 456	7850 PETIT-ENGHIE
11	Club Ferroviaire Miniature	M.Patrick GREGOIRE	Rue des Augustins,3	7850 PETIT-ENGHIE
12	Club Langues	M. Michel FAUCQ	Rue de la Station, 5	7850 ENGHIE
13	Club des Orchidophiles Wallons	M. Cédric BONALDI	Avenue du pont des Diap, 22	1420 BRAINE L'ALLEUD
14	Comité du Jumelage	M.J-M ARTUSO (CA) Mme Evelyne LEGER	Rue Brigade Piron,34	7850 PETIT-ENGHIE
15	Comité de Quartier rue d'argent	Mme Gaillet-Fache Cécile	Rue d'Argent,11	7850 ENGHIE
16	Confrérie de la Double	M. Emile DURANT (président CA)	Rue Croisettes, 4b	7850 MARCQ
17	Cyclo Bol d'Air	M. Jean VAN HENTENRYK (CA) M. Dany DEHANSTSCHUTTER	Rue Croisettes, 4b Rue d'Hoves, 125	7850 MARCQ 7850 ENGHIE
18	Danse africaine	De Decker Robert	Avenue Guillaume Stassart 103	1070 BRUXELLES
19	Ecole de cirque Imagin'Air	Axel ZIVNY	Rue Cavée, 22a/1	7830 BASSILLY
20	Enghien Animation	Paul Vanderroost, président	Rue d'Argent, 14	7850 ENGHIE
21	Enghien Environnement	M. Michel FAUCQ	Rue de la Station, 5	7850 ENGHIE
22	Festival musical d'Enghien	M. M. VANDEN BOSSCHE(vice président CA)	Rue Centrale, 39	7822 MESLIN L'EVEQUE
23	"FPS Enghien/Réseau Solidaris"	Madame Carine Wastiels	Rue des Lilas, 1	7850 PETIT-ENGHIE
24	Fréquence Musicale	M. Christian PRAYEZ	Rue de la Fontaine, 16 bte 4	7850 ENGHIE
25	Fuseaux d'Enghien	Mme Paule FEDERWISCH Mme Brigitte TRAGNEE	Rue de la Fontaine, 16 Rue du Château, 16	7850 ENGHIE 7850 ENGHIE
26	Les Guides - Enghien	Melle Sophie Saint-Amand	Rue d'Argent	7850 ENGHIE
27	Guides touristiques	Mme Ghislaine Carpreaux Mme T. VANDERSTICHELEN	Avenue Isaac 48 Rue Noir Mouchon, 61	7850 ENGHIE 7850 PETIT-ENGHIE
28	Haggada JDC	M.Damien Havaux Mme Donatienne MARCHAND Mme Anne LEJEUNE	Rue de la Station, 38 Rue Montgomery, 30 Clos du Château Vincart, 1 bte	7850 ENGHIE 7850 ENGHIE 7850 PETIT-ENGHIE
29	(Les) Jeunes talents asbl	Mme Nathalie LEDECK Mme Céline DEHANDTSCHUTTER	Rue de la Moisson, 46	1480 TUBIZE
30	Labliou en fête	M. Pierre MULLER (CA) Jean-Edouard MERCKX	Rue de Labliou, 39	7850 MARCQ
31	Ligue des familles	M.Alain SERMEUS M. Robert STRUYE	Rue de Lékernay,19 Drève des Mélèzes, 1	7850 MARCQ 7850 PETIT-ENGHIE
32	Magasins du monde / Oxfam	M. Danielle MULLER Mme Régine COSYNS	Rue de Labliou, 39 Rue de la Gaine, 44	7850 MARCQ 1541 ST PIETERS KAPELLE
33	PAC Enghien	Aimable NGABONZIZA	Rue des Augustins, 1 bt8	7850 ENGHIE
34	(Le) petit Cèdre	M. Luc LAURENT	Rue de L'yser, 24	7850 PETIT-ENGHIE
35	(la) Petite Valise aux rêves asbl	M.Gregg BROT CORNE	Rue Briquetteau, 3	7903 CHAPELLE A WATTINES
36	Repaire d'artistes "La maison des enfants asbl"	Mme Marianne DUVIVIER Melle Amélie BUISSERET (CA)	Rue des Capucins,5 Wangrose , 4	7850 ENGHIE 7864 DEUX-ACREN
37	Roma asbl	Mlle Carine MAHY	Rue du Pont, 29	5060 TAMINES
38	Les Scouts - Enghien	M. Philippe MORIAU (secrétaire CA) M.Jérémy LEFEBVRE	Rue du Stocquoy, 9	7830 HELLEBECQ
39	La Sennane	Mme Danielle Dumont Mme Patricia Depreter	Rue du Chenois,71	7090 HENNUYERES

40	Tissé-Métissé	Charlotte MAMBOLEO - Yves DEFALQUE	53, rue des écoles	7850 ENGHIE
41	Troupe de théâtre du Blé Vert	Mme Dominique COCHEZ	Rue de l'Enfer, 6	7850 MARCQ
42	UCP Sports Seniors Enghien	Mme Anne-Marie BODART	Rue des Combattants, 22	7850 ENGHIE
		M. Fabrice LETENRE		7850 PETIT ENGHIE
44	Vie féminine	Mme Danielle DELOUW	Chaussée d'Ath, 45	7850 MARCQ
		Mme M. Th. DEMARBAIX	Rue Benjamin Lebrun, 25	7850 PETIT-ENGHIE
		Mme Anne-Marie Toebaert	Rue d'Argent, 14	7850 ENGHIE
		Mme Aurore Poliat		

3.3.3. Liste des représentants des pouvoirs publics en place

1.	Ville d'Enghien	Mme Anne-Marie BODART	MR-RDC
2.	Ville d'Enghien	Mme Fabienne TENVOOREN	MR-RDC
3.	Ville d'Enghien	M. Aimable NGABONZIZA	PS
4.	Ville d'Enghien	Mme Josiane GILLEAR	Ecolo
5.	Ville d'Enghien	M. DUBUISSON Jean-Luc	Ecolo
6.	Ville d'Enghien	Mme Carine TOUSSAINT	CDH
7.	Ville d'Enghien	M. Florian ANDRIEN	CDH
8.	Province du Hainaut	Mme Dominique SERMEUS	PS
9.	Province du Hainaut	Mme Thérèse LECLERCQ	MR
10.	Communauté française	Madame Catherine STILMANT	
11.	Communauté française	M. Georges PETERS	
12.	Ville d'Enghien avec voix consultative	M. Tim DEGLAS	IC-GB

3.3.4. Délibérations de l'Assemblée Générale du 25 mars 2012

Lors de l'Assemblée générale du 25 mars 2013, l'A.S.B.L. Centre culturel d'Enghien a pu valablement délibérer, le quorum des présences nécessaires étant atteint.

L'Assemblée générale ordinaire a adopté à l'unanimité le rapport d'activités et les comptes 2012. L'exercice 2012 présente un total de charges de 201.834,24 € et de 209.349,26 € en produits. Au bilan, le résultat est donc positif et se monte à 7515.02€. Celui-ci s'avère pourtant être quelque peu « forcé », en ce sens que des subventions liées à l'emploi cadastré ont été versées avec retard, sommes qui auraient dû être imputées sur les exercices comptables 2010 et 2011. Sans cela, l'exercice n'aurait été en positif que de 3.500€.

La commissaire aux comptes, Bénédicte Devroede, confirme l'exactitude du contenu et la cohérence des comptes de l'asbl, passés en revue avec l'aimable concours d'Emile Durant, le Président. Un poste reste toujours vacant et susceptible d'être assumé par un volontaire.

La décharge est donnée aux administrateurs à l'unanimité.

Les nouveaux administrateurs, représentants de la Ville suite aux élections du 14 octobre 2012, sont désormais actifs au sein du conseil d'administration, à savoir : Gillaer Josiane, Dubuisson Jean-Luc (Écolo) ; Bodart Anne-Marie, Tenvooren Fabienne (LB/MR) ; Lagana Maria (PS) ; Andrien Florian, Toussaint Carine (Ensemble CDH) ; Van Eenoo Erika (IC/GB), avec voix consultative. Du côté privé, deux administrateurs sont démissionnaires en fin de mandat : Jean-Marie Artuso (Comité de Jumelage) et Danielle Vandenberg (Académie de Musique). Ils sont rééligibles et se représentent pour le poste. Il n'y a pas de d'autres candidatures. Les administrateurs Jean-Marie Artuso et Danielle Vandenberg sont donc reconduits dans leur fonction à l'unanimité.

L'exercice budgétaire s'annonce à nouveau délicat, les subventions de la FWB n'étant plus indexées depuis plusieurs années maintenant. La marge de manœuvre sur le prochain exercice sera donc très limitée en maintenant le volume d'activités. Les salaires vont encore augmenter avec l'ancienneté du personnel et tous les postes où il était possible de comprimer les dépenses l'ayant été.

3.3.5. Procès-verbaux des Assemblées Générales du 25 mars 2013 et du 25 mars 2014

3.3.5.1. PV de l'Assemblée Générale du 25 mars 2013

Présents avec droit de vote

Les Associations :

Académie de musique (Danielle Vandenberg), Atelier Bonzai (Joseph Bernard), Centre Laïque Enghien-Silly (Arlette Lynen), Cercle Royal Dramatique « Union et Progrès » (Fernande Peremans), Club Langues (Michel Faucq), Comité de Jumelage (Jean-Marie Artuso), Cyclo Bol d'Air (Jean Van Hentenryk), Enghien Environnement (Michel Faucq), Festival Musical d'Enghien (Michel Vanden Bossche), Fréquence musicale (Christian Prayez), Labliau en fête (Pierre Muller), Les Scouts d'Enghien (Philippe Moriau), PAC Enghien (Aimable Ngabonziza)

Les membres de droit :

Ville d'Enghien – Ecolo (Josiane Gillaer)
Ville d'Enghien – PS (Cédric Degols)

Excusés (avec procuration)

Les Associations :

Club Ferroviaire Miniature 7850 Enghien (Patrick Grégoire), les guides touristiques (Léna Desmedt), Magasin du Monde – Oxfam (Danielle Muller), Repaire d'artistes (Amélie Buisseret)

Présents sans droit de vote

Devroede Bénédicte (CC), Ergo Christine (CCE), Pilette Denis, (CCE), Vanbergie Laurent (CCE),

Les « futurs » membres de droit :

Ville d'Enghien – Fabienne Tenvooren (LB/MR)
Ville d'Enghien – Carine Toussaint (Ensemble CDH)
Ville d'Enghien – Florian Andrian (Ensemble CDH)
Ville d'Enghien – Anne-Marie Bodart LB/(MR)
Ville d'Enghien – Jean-Luc Dubuisson (Ecolo)
Ville d'Enghien – Maria Giovanna Lagana (PS)

Excusés (sans procuration)

Amitiés marcquoises (André Coppens), FPS (Carine Wastiels), La Sennane (Ariane Buyens), ARC (François De neef)

Quorum :

Au 25 mars 2013, l'A.S.B.L. Centre culturel d'Enghien compte 44 membres associatifs en règle de cotisation pour l'année 2012 et 7 membres de droit. Le quorum des présences n'étant pas atteint (Associations : 12 présents et 4 procurations – Membres de droit : 2 présents), l'Assemblée ne peut valablement délibérer.

L'Assemblée générale est donc convoquée à 20h30, comme spécifié dans la convocation et en conformité avec nos statuts.

1) Accueil et mot du président

Le président remercie pour leur présence à l'Assemblée Générale Monsieur le Bourgmestre, Olivier Saint-Amand, les nouvelles associations et futurs représentants de la Ville et nouveaux membres du CA : Jean-luc Dubuisson et Josiane Gillaer pour Ecolo, Anne-Marie Bodart et Fabienne Tenvooren pour le MR, Erika Van Eeno pour IC/GB, Florian Andrien et Carine Toussaint pour Ensemble-CDH, Maria Lagana pour le PS.

Il remercie également Bénédicte Devroede, présidente du Conseil Culturel (remerciée tout particulièrement pour la bonne collaboration avec le CA et pour le travail effectué en 2012), et enfin, Laurent et l'équipe du Centre Culturel, pour leur bonne collaboration avec le CA.

Il est signalé à l'assemblée que le prochain CA est fixé au 16 avril à 20h.

2) Approbation PV

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3) Retour en images de la Saison Culturelle 2012.

Un film présentant des images en continu de l'année culturelle 2012 est présenté en arrière-plan, tandis que **Laurent Vanbergie**, Animateur-Directeur, commente cette année culturelle passée :

Il est rappelé que la politique de diffusion du Centre Culturel est axée principalement sur les petites jauges (café-théâtre ou café-concert). Une dizaine de spectacles sont présentés par an, spectacles qui essaient de réunir tous les genres (du jeune public, du tout public, du conte, des séances d'impro).

Laurent Vanbergie souligne le fait que l'improvisation s'est particulièrement bien développée à Enghien, avec, notamment, la création de nouvelles équipes de joueurs. Une quarantaine de jeunes participent désormais à l'impro ainsi qu'à des championnats WAPI, contre quelques joueurs seulement aux prémices du projet.

En ce qui concerne le « Théâtre à l'École », le Centre Culturel essaie de sélectionner des spectacles pointus, primés à Huy (Vitrine de la création Jeune Public en Fédération Wallonie-Bruxelles). Le travail avec les écoles est primordial, même s'il s'avère souvent compliqué, notamment au niveau du contact avec les directions et enseignants.

Le Ciné-Club est toujours présent dans la programmation du Centre Culturel même si la fréquentation du public a tendance à s'amenuiser. Il nous semble néanmoins important de garder le Ciné-Club à l'affiche pour l'expérience unique du vivre-ensemble (surtout dans l'échange post-spectacle) qu'il offre.

Le conte, quant à lui, est aussi fort présent dans la politique de diffusion du Centre Culturel.

Une place importante est également laissée à la création au sein du centre ; ainsi, en 2012, le public a pu découvrir les pièces « Fantaisies Potagères et microcosmiques » et « Deux tickets pour le Paradis »... un projet riche d'une collaboration avec la TTJ et le Centre Culturel de Silly, qui fait vivre le théâtre amateur (mais néanmoins avec une réelle volonté de présenter un travail professionnel - mise en scène réalisée par une professionnelle du spectacle,...). Le public fut d'ailleurs au rendez-vous, en nombre.

Le volet « Éducation Permanente » est un axe primordial du Centre Culturel. On peut citer, entre autres, le festival Scène aux ados, projet très important qui a lieu tous les deux ans, en collaboration avec Promotion Théâtre. Cette année encore, le Centre Culturel a donc accueilli le Festival « Scène aux Ados » et s'est également déplacé dans ce même cadre avec ses deux ateliers dans d'autres centres culturels.

En 2013, le CCE embrassera avec le Printemps des Ados et accueillera, en plus des ateliers du Vendredi et du Samedi du Centre Culturel, des ateliers théâtre de Soignies, Silly, Ath et Thimister-Clermont. Ces

ateliers présenteront, deux jours durant, 7 brèves théâtrales inédites d'auteurs belges ; quarante jeunes présenteront leur travail, pour certains il s'agira de leur première scène. Cela reste toujours de grands moments d'échanges et de plaisir.

Les Balades Contées restent le gros projet de l'année tant au niveau de l'investissement humain que de l'énergie déployée ou de l'engagement financier. Le projet, qui regroupe 50 jeunes acteurs et un très grand nombre de bénévoles, est toujours suivi par un public très nombreux (encore complet en 2012, c'est-à-dire environ 450 spectateurs).

Contes et Mémoires a été joué, cette année, pour la première fois à Marcq. Le succès fut mitigé au niveau du remplissage (petite jauge) mais néanmoins, une belle synergie s'est créée avec les acteurs locaux qui ont accueillis le projet, les comédiens et le public. Décision a été prise de reconduire Contes et Mémoires à Marcq, au printemps 2014, avant de partir vers Petit-Enghien. Le projet se veut convivial en se concevant main dans la main avec des personnes du cru.

De manière générale, le Centre Culturel d'Enghien a toujours la volonté d'être proche des gens, de ses publics, dans un esprit convivial. Le rapport est bon, tant au niveau du public, des jeunes, des associations et des artistes accueillis. À ce propos, nous remarquons que les artistes sont toujours friands de venir jouer au Centre Culturel, qu'il s'agit toujours dixit « d'une expérience et d'un moment unique, dans une salle au cachet incroyable ».

4) Présentation, analyse et approbation des comptes 2012

Budget et comptes 2012 :

Explications du Président et de l'animateur-directeur avec projection d'un tableau Excell détaillant les comptes 2012.

Au niveau des amortissements sur 3 ans, ceux sont « quasi » apurés (9862,26€) hormis 0,67€

Apurement de 9.000€

Valeur disponible : 4.550,20€

Dettes : 7000€ de dettes 2012 à imputer en 2013

Idem pour les pécules de vacances.

Compte 7 de résultats

Le poste « emploi » est un gros poste : 133.590,55€ pour les rémunérations du personnel.

Les emplois sont cadastrés à 3,55 équivalents temps plein mais la subvention va diminuer à 3 ETP puisqu'on a un travailleur en moins.

Le résultat de l'année 2012 est en positif 7.515,02€ mais s'avère être quelque peu « forcé », en ce sens que des subventions liées à l'emploi cadastré ont été versées avec retard, sommes qui auraient dû être imputées sur les exercices comptables 2010 et 2011. Sans cela, nous étions en positif de 3.500€

La marge de manœuvre sur l'exercice est très limitée. Tous les postes où il était possible de comprimer les dépenses ont été comprimés : secrétariat social, communication... La situation est actuellement encore tenable et l'exercice bien maîtrisé, car sans incidents... mais, si nous avons un peu de réserve cela ne peut durer at vitam...On espère que la Fédération Wallonie-Bruxelles ne bloquera pas les indexations jusqu'en 2020 sinon une recherche de moyens complémentaires pour fonctionner s'avèrera indispensable.

A noter, convention avec la ville : indexation de 2% : 55.746€.

compte 6 : la somme de 19.880€ qui correspond aux aides-services : somme qui ne fait qu'un aller-retour entre nous et la ville comprend 15.880 € pour la location et 2.300€ estimés pour les charges.

Les 15% de la ville ne sont pas provisionnés.

15% des 100% de l'administration = 9.380,26€

Il faut continuer à être prudent pour assumer la réalité dans 2 ou 3 ans car si les APE et les provinces n'existent plus, comment cela se déroulera-t-il ?

A noter que tous les 3 mois, une projection de bilan est établie pour redresser la situation en cas de dérapage.

✓ **Remarques :**

Danielle Vandenberg se dit surprise des subventions « Province qu'elle estime fort basses, ce à quoi **Laurent Vanbergie** répond que la même subvention est accordée à tous les centres culturels. Il rappelle également les interventions de la Fabrique de Théâtre et de la DGAC (Directions Générale des Affaires Culturelles), deux organes dépendant de la Province de Hainaut. En tout, il s'agit de pratiquement 8000 euros d'intervention Province (DGAC, SPJ), par exemple. Pour un spectacle à risque financier comme « Purgatoire », nous avons un partenariat avec la Fabrique de théâtre qui a payé intégralement le spectacle et à qui nous avons rétrocédés les recettes. Si les provinces disparaissent, comme il en est actuellement discuté en gouvernement, la situation sera plus compliquée.

Olivier Saint-Amand précise que même si les provinces disparaissent, les budgets octroyés à celles-ci seraient redistribués. Il trouve dommage de bloquer deux postes d'administrateurs pour la Province alors qu'une si faible subvention est octroyée et que les personnes nommées ne viennent jamais. Ces sièges pourraient être redistribués à des enghiennois. La question est posée : ne serait-il pas possible de changer les statuts à ce sujet ?

Retour est fait par **Laurent Vanbergie** sur le nouveau décret ; peut-être y a-t-il des pistes de solution dans ce dernier, si jamais il voit le jour. Il rappelle également que, toujours d'après ce futur décret, la Fédération Wallonie-Bruxelles se retirerait des conseils d'administration des centres culturels pour ne pas être juge et partie. Les provinces le feront-elles aussi ? Pas encore de réponse concrète à ce sujet.

5) Rapport des Commissaires aux comptes.

Bénédicte Devroede a vérifié les comptes ; elle confirme l'exactitude et la cohérence de ceux-ci et précise que la comptabilité est bien tenue. **Laurent Vanbergie** signale que nous avons eu un contrôle fiscal qui s'est très bien passé et il rappelle qu'une comptable vérifie l'ensemble des comptes en fin d'exercice. Laurent Vanbergie rentre toutes les pièces comptables, ce qui limite les coûts et lui permet d'avoir une maîtrise supérieure, une meilleure compréhension et tenue de l'ensemble des mouvements sur les comptes qui sinon s'avèreraient plus abstraits. Pour l'instant, cette situation est gérable, tant que la structure ne s'agrandit pas.

✓ **Remarques :**

Anne-Marie Bodart demande qui est la comptable. **Laurent Vanbergie** précise que depuis déjà plusieurs années, il s'agit de la société « Burofis ».

Le seul souci actuellement est que l'on n'a pas de réelle comptabilité analytique ; ce qui s'avère parfois gênant car la logique est différente. Si à l'avenir on veut faire de l'analytique, la charge de travail serait néanmoins beaucoup plus lourde.

Depuis le vol, notre comptabilité se trouve sur un serveur, sécurisée.

Approbation des comptes :

Votes pour l'approbation des comptes :

0 voix contre, 0 absentions.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6) Décharge aux administrateurs :

0 voix contre, 0 abstention.

La décharge aux administrateurs est votée à l'unanimité.

7) Présentation du programme d'activités 2013

Laurent Vanbergie réprecise qu'au niveau de la programmation, le Centre Culturel ne fonctionne pas sur une année civile mais bien sur une saison culturelle, ce qui apparaît parfois problématique puisque le programme est déjà entamé lorsqu'il est présenté à l'AG.

Présenter le programme d'activités relève donc d'un exercice un peu particulier. La programmation 2013 reste sur la même ossature et politique de diffusion que les précédentes saisons : le Printemps des Ados les 27 et 28 avril, C4 les 18 et 19 mai (la nouvelle création des Semeurs de Rêves ; une comédie caustique, dans l'air du temps), Clued'Home le 4 mai (un spectacle de conte s'adressant particulièrement aux 3^e et 4^e âge ; volonté de toucher ce public), une finale de Championnats d'impro et une rencontre d'impro à thème le 25 mai, Ouverture d'une Danse Statique (un concert piano solo d'Alain Decroix ; hors des sentiers battus, un concert de musique contemporaine aux accents classiques) le 8 juin, des projets créatifs et d'éducation permanente donnant lieu à de la diffusion (les stages Balades Contées aux mois de juillet et août et les Balades Contées le 15 août).

Pour la première moitié de saison 2013-2014, l'équipe a élaboré une programmation avec des gens proches de nous avec, notamment, un concert d'Antoine Armedan, un spectacle conte/seul en scène de Gregg Brotcorne, mais également une collaboration avec les Chœurs d'Enghien et l'Ensemble vocal Cornegidouille pour la création de leur opéra Orfeo ed Eurydice.

Laurent Vanbergie rebondit sur le sujet de l'associatif pour embrayer sur le partenariat entre les différents centres culturels de la Wallonie Picarde pour un projet initié par la Maison Culturelle d'Ath : les cocktails associatifs, formations pour associations, rencontres associatives.

Il évoque d'ailleurs que l'organisation de ces réunions associatives sont parfois un peu compliquées, il appuie son propos en prenant comme exemple la date du 28 mars, date du cocktail associatif à Enghien. Il ne saura être présent car, suite au nouveau décret qui fera bientôt son apparition, les réunions de concertations entre les centres culturels se sont largement intensifiées afin de préparer au mieux l'insertion dans ce nouveau décret. Ainsi, en date du 28 mars également, une réunion entre les différents animateurs-directeurs, les bourgmestres et les échevins de la culture des communes environnantes est programmée. **Olivier Saint-Amand, Josiane Gillaer et Laurent Vanbergie** prendront part à cette réunion.

En ce qui concerne les cocktails associatifs, celui du 28 mars programmé à Enghien aura pour thème « Les différentes questions des associations ». Les associations pourront venir et poser toutes les questions qui les taraudent pour l'élaboration de leurs projets, mais aussi sur la structure même de leur association. Cet échange est bien évidemment ouvert à des associations d'autres communes. Ces échanges avec des associations que l'on ne connaît pas forcément sont riches et permettent très certainement des perspectives de partenariats. L'invitation est donc lancée aux différentes associations présentes à cette assemblée générale afin qu'elles y participent.

Laurent Vanbergie signale qu'en ce moment-même a lieu une formation « Photoshop » au Centre Culturel (formation toujours initiée par la MCath). Les associations peuvent y apprendre les bases pour la création de leurs différents supports de communication (affiches, flyers,...).

Pour clôturer ce point, il est rappelé à l'assemblée que, comme le stipule bien notre contrat-programme et le futur décret, la collaboration est primordiale et que le Centre Culturel s'emploie chaque jour à construire en ce sens.

✓ **Remarques :**

Josiane Gillaer évoque également le partenariat entre le Centre Culturel et le Service Extrascolaire de la ville pour une journée/salon de l'extrascolaire et temps libre de l'enfant.

Il y a une réelle volonté de réunir toutes les (nombreuses) associations qui proposent des activités pour les jeunes. Le Centre Culturel fera donc appel à tous ses ateliers et associations-membres opérant dans ce domaine, afin de les convier à cette grande journée prévue le 26 mai. Par ailleurs, il y a également un partenariat avec la Bibliothèque communale pour le projet « Je lis dans ma Commune », qui se déroulera du samedi 20 avril au samedi 4 mai.

Laurent Vanbergie évoque, au sujet de la bibliothèque, que celle-ci est en voie de reconnaissance par la Fédération Wallonie-Bruxelles, une reconnaissance établie, elle aussi, sur un décret. À l'avenir, et pour le Centre Culturel et pour la bibliothèque, ce sera une obligation de travailler et collaborer ensemble, mais également avec les différents opérateurs ; la bibliothèque devra « s'adosser » au Centre Culturel et ce dernier réaliser des partenariats avec elle. On doit travailler sur le tronc commun même si nous avons des missions différentes.

Michel Faucq informe l'assemblée que le 20 avril, à 16h, dans le cadre du projet « Je lis dans ma Commune », aura lieu un tour dans la ville avec pour thème « le noir et le blanc » (sujet de « Je lis dans ma Commune » cette année). Une conférence sur le noir et le blanc à Enghien (le blason, entre autres) sera donnée, toujours dans le cadre de ce projet.

Josiane Gillaer revient sur le thème du projet, qui cette année se prête particulièrement bien à la ville d'Enghien. Il était clair qu'avec ce sujet, il fallait se concentrer sur la ville et ses couleurs emblématiques.

Christine Ergo explique quelle sera l'implication du Centre Culturel pour cet événement : des lectures vivantes par Pierre De Landes et la création d'un poème surréaliste et collectif par la troupe des Semeurs de Rêves.

Laurent Vanbergie revient également sur l'événement des 50 ans de l'Académie, auquel le Centre Culturel a collaboré. Il rappelle que toutes ces collaborations sont essentielles. À ce sujet, l'équipe du Centre Culturel a constaté que les associations venaient de plus en plus vers le Centre Culturel pour des demandes de collaborations/partenariats. Dans la mesure du possible, parce que nous le jugeons important, nous essayons de répondre positivement à ces demandes, comme le montre très bien le futur partenariat avec les Chœurs d'Enghien pour la création de leur opéra. Les critères de cette collaboration ont été discutés au Conseil culturel et au Conseil d'administration car cela représente une charge de travail très importante.

8) Budget 2013

Réalisé en 2012 et budget 2013.

En ce qui concerne le poste des loyers et locations des équipements permanents, et charges, ces chiffres ne sont pas la réalité ; ce n'est qu'une estimation. La question se pose : faudrait-il re-dispatcher les postes ?

✓ **Remarques :**

Après échange commun, l'assemblée arrive à la conclusion que cela ne changerait pas grand-chose à la situation d'apporter une modification car cela n'aurait aucun impact.

Pierre De Landes estime que cela pourrait quand même avoir un impact si cela change un jour.

Laurent Vanbergie déclare, quant à lui, qu'il faudra clarifier les choses avec l'arrivée du nouveau décret. Sur base d'une nouvelle convention avec la Ville, on pourrait détailler les postes plus réalistement.

Dans la continuité de l'analyse du budget, **Laurent Vanbergie** met le doigt sur plusieurs postes où des compressions ont pu être effectuées, suite aux décisions prises par le conseil d'administration et l'assemblée générale en 2012. Ainsi, des économies ont pu être réalisées au niveau des télécommunications car il y a eu changement d'opérateur de téléphonie mobile. Du changement et des économies aussi au niveau de la gestion sociale. Suite aux nombreux (et répétitifs) soucis avec Partena, décision avait été prise de changer de secrétariat social. C'est maintenant chose faite ; le Centre Culturel est désormais affilié à la Boutique de Gestion. Avec ce nouveau secrétariat, des nouvelles opérations sont à charge de l'employeur (sans passer par le secrétariat social), notamment le paiement de l'ONSS, du précompte professionnel, des salaires. Une grande économie est donc faite au niveau des coûts de gestion et de dossier. Par ailleurs, il est utile de remarquer que la Boutique de Gestion est beaucoup plus au fait pour tout ce qui concerne notre commission paritaire, à savoir la commission paritaire 329.02 et est plus à même de répondre à nos questions que Partena souvent dans l'erreur.

Nous remarquons que le poste « Impressions » est en augmentation. Ceci est dû à la nouvelle présentation couleur du trimestriel « Le Miroir des Cultures ». Néanmoins, le prochain miroir à paraître contiendra moins de pages : 20 au lieu de 24 ce qui engendrera une petite économie.

Le poste « Expositions » est également en augmentation. Le Centre Culturel a toujours essayé de développer une politique de soutien aux artistes. Dans cette optique, le Centre Culturel se porte souvent acquéreur d'une œuvre qui a été exposée lors d'une exposition de la saison, généralement une œuvre désignée sur vote du public. À moyen terme, nous avons la volonté de créer une exposition avec cette « collection ».

✓ **Remarques :**

Pierre De Landes informe l'assemblée qu'il serait peut-être plus judicieux de faire passer l'obtention de ces œuvres en « Investissements » plutôt qu'en « dépenses », ce qui permettrait d'avoir un résultat plus élevé au final. La proposition pourrait être discutée lors d'un futur conseil d'administration. Néanmoins, **Laurent Vanbergie** met en garde : un tel passage en « Investissement » pourrait poser un problème au niveau du patrimoine. Il rappelle que si l'on dépasse 25.000 euros, il y aura un paiement pour le patrimoine ; le sujet mérite d'autant plus réflexion que le Centre Culturel dispose déjà de 10.000 euros assurés en matériel, faisant partie du patrimoine.

Un nouveau poste a été ouvert en 2012, le poste « Éditions » - « Support vivant ». Suite à l'exposition « Regards sur la ville », le Centre Culturel a pris la décision de créer un livre attestant de la démarche poursuivie et offrant une trace du travail accompli. Ce livre a été imprimé en peu d'exemplaires, ce qui a présenté un coût. Néanmoins, ce livre a trouvé acquéreur et a même dû être réimprimé (60 exemplaires imprimés en tout). Ce poste est remis au budget pour l'année 2013 car il y a volonté de recommencer la démarche mais cette fois-ci pour le projet « Balades Contées », une exposition rétrospective étant envisagée pour 2014.

Le poste « Rétrocession des recettes » est détaillé : il n'y a pas de prise de recettes pour les spectacles d'improvisation. Celles-ci sont rétrocédées à La Petite Valise aux Rêves, qui prend en charge l'organisation des spectacles. Néanmoins, pour ces soirées « Impro », le bar revient au Centre Culturel. On retrouve également dans ce poste les rétrocessions des recettes pour les spectacles pris en charge par La Fabrique de Théâtre : La Fabrique de Théâtre prend certains spectacles de la saison en charge, c'est-à-dire qu'elle paie les contrats des artistes, les droits d'auteurs et certains frais annexes (locations de matériel spécifique). Les recettes, quant à elles, leur sont rétrocédées. Le bar revient au Centre Culturel pour ces soirées également. Ces spectacles « pris en charge » sont très importants pour le Centre Culturel car il n'y a pas de risques financiers en cas de petite ou de moyenne influence à ces spectacles. Pour le spectacle ZOOM, nous sommes convenu d'un deal : ils proposaient de jouer gratuitement mais nous avons décidé de rétrocéder 50 % des recettes.

Les Balades Contées présentent toujours un gros coût, à savoir environ 10.000 euros de dépenses, dont au moins 5000 euros partent en rémunération des animateurs pour les périodes des stages. À ce

sujet, ces rémunérations sont parfois compliquées à agencer car les animateurs utilisent des moyens de rémunération différents (RPI, facture d'une ASBL, bénévolat, contrat SMART,...). On est bien dans une situation qui relève complètement de la comptabilité analytique ; il est donc complexe de clarifier ce que recèlent les différents postes. Voilà pourquoi la situation est envisagée sur le plan de chiffres généraux et non distinctifs (néanmoins, une subdivision en « gros postes » a été effectuée).

Les rémunérations des employés ont été indexées de 2%, cela a donc un impact financier. On remarque que la non-indexation des subventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles est une fois de plus un problème (augmentation des salaires mais gel des subventions à un certain plafond). Cela correspond à 1000/1500€ de manque à gagner chaque année. Au bout de 4 ans, cela pourrait poser un gros problème pour la gestion de notre structure...

Il est rappelé à l'assemblée que le personnel ne dispose pas de prime de fin d'année ; **Laurent Vanbergie** et **Christine Ergo** avaient renoncé à ce privilège pour permettre l'obtention des chèques-repas pour l'ensemble du personnel. À ce sujet, Partena avait fait une nouvelle et dernière erreur en fin de contrat (décembre 2012), à savoir qu'ils avaient octroyé les primes de fin d'année à tout le personnel (primes qui ont donc dû être remboursées par les employés).

Quelques frais également au poste « Charges exceptionnelles de prise en charge de personnel ». Ces frais sont les frais d'outplacement pour Claudine Harts que le Centre Culturel a dû licencier à cause des restrictions budgétaires. Ces frais d'outplacement (127€) sont néanmoins plus légers que ce qui avait été prévu.

➤ **Les Comptes 7**

Les recettes de spectacle sont revues à la baisse pour le budget 2013 : 14.372€.

Il peut y avoir une bonne surprise sur les spectacles de début de saison (2013-2014) car il s'agit d'artistes locaux. Néanmoins, cela peut avoir l'effet inverse (artistes un peu moins connus). Il faut rester très prudent et réaliste.

✓ **Remarques :**

Olivier Saint-Amand s'étonne que les produits et les recettes des spectacles semblent fort semblables.

Laurent Vanbergie précise qu'il n'y a rien d'étonnant car il faut compter les interventions province (spectacles pris en charge par La Fabrique de Théâtre) qui sont pour nous des économies. Pour donner un exemple, si La Fabrique de Théâtre n'était pas intervenue pour le spectacle Purgatoire (décembre 2012) qui a connu pourtant une grande affluence, le Centre Culturel aurait essuyé près de 1500€ de débours. Nous n'avons pas encore entamé la programmation de 2014 car nous sommes dans l'expectative par rapport à la Province notamment.

Les rentrées dans le poste « Éditions » sont imputées à la vente des livres « Regards sur la ville ».

Le bar fluctue selon les années : le bar des balades contées est le plus gros bar selon qu'il fait beau ou non.

Le poste des cotisations est en légère augmentation. Pour rappel, pour 2013, le prix de la cotisation a été augmenté de 10€ ; celle-ci est donc fixée à 60€ au lieu de 50€. Une réserve de prudence pour le budget de ce poste a été observée dans le cas où il n'y aurait pas de suivi de la part de toutes les associations actuellement membres (même si cette augmentation a été votée par la dernière assemblée générale). La fourchette devrait osciller entre 40, si on est pessimiste, et 47 associations.

Les membres adhérents (individuels) sont en augmentation, et ceci au fil des années. On totalise plus de 200 personnes qui achètent leur carte de membre du Centre Culturel. Le nombre de membres est

plus élevé car certaines cartes de membre sont offertes à titre gracieux (en remerciements de leur implication dans les instances).

Les chiffres des subventions emplois correspondent aux derniers chiffres envoyés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La subvention de la ville a été indexée, celle-ci se porte désormais à 56.661€

Au final, on arrive à une balance positive de 129,27€ pour ce budget 2013, ce qui correspond à un budget réaliste. Peut-être que si tout continue à être bien géré, un boni sera possible et l'on pourra contrer, pour au moins encore deux ans, la non-indexation des subventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Nous avons une réserve obligatoire en cas de faillite. Il est rappelé que le livret vert sert également en cas de retard de subventions.

Laurent Vanbergie précise à l'assemblée que, grâce au Fonds Écureuil, 85% de la subvention Fédération Wallonie-Bruxelles est payée en janvier. La subvention 2013 (85%) de la commune n'a pas encore été versée ; 15% de 2012 manquent encore.

✓ **Remarques :**

Olivier Saint-Amand signale que pour le paiement des 15% restants, les comptes et le rapport d'activités doivent être déposés, ensemble. Pour le budget communal voté en février, tutelle, il faut attendre le 1^{er} avril pour les paiements : nous récupérerons alors les trois premiers mois.

Approbation du budget 2013 :

Votes pour l'approbation du budget 2013 :

0 voix contre, 0 absentions.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

9) Élection des vérificateurs aux comptes.

Emile Durant, président du conseil d'administration, lance un appel pour le poste de vérificateur aux comptes.

Bénédicte Devroede, présidente du conseil culturel, est la seule à se dévouer, celle-ci est donc désignée à l'unanimité pour le poste. Le président remercie cette dernière.

10) Élection des administrateurs

Les nouveaux administrateurs, représentants de la Ville suite aux élections du 14 octobre 2012, sont désormais actifs au sein du conseil d'administration, à savoir :

Écolo : **Gillaer Josiane, Dubuisson Jean-Luc**

LB/MR : **Bodart Anne-Marie, Tenvooren Fabienne**

PS : **Lagana Maria**

Ensemble CDH : **Andrien Florian, Toussaint Carine**

IC/GB : **Van Eenoo Erika**, avec voix consultative

✓ **Remarques :**

Le Président du conseil d'administration, **Emile Durant**, remercie les administrateurs sortants, notamment **Cédric Degols**, ex-représentant PS de la ville, présent à cette assemblée.

Olivier Saint-Amand explique pourquoi le groupe IC/GB ne dispose que d'une voix consultative et non d'une voix délibérative : la répartition faite par la Ville se base sur le système de la clé d'Hondt et suite au calcul sur base de ce système, le groupe IC/GB n'a pas obtenu de voix délibérative.

Deux administrateurs démissionnaires en fin de mandat sont rééligibles à leur poste, **Jean-Marie Artuso** (Comité de Jumelage) et **Danielle Vandenberg** (Académie de Musique). Pas de nouvelles candidatures.

Élections des administrateurs rééligibles :

Votes pour l'élection des administrateurs rééligibles :

0 voix contre, 0 absentions.

les administrateurs **Jean-Marie Artuso** et **Danielle Vandenberg** sont donc reconduits dans leurs fonctions à l'unanimité.

✓ Remarques :

Laurent Vanbergie souligne l'importance que les administrateurs soient présent au conseil d'administration, surtout pour le prochain (16 avril 2013), où des sujets importants pour l'avenir du Centre Culturel vont être discutés. Il déplore quelque peu que pour l'assemblée générale, tous les membres ne prennent pas en compte l'importance de leur rôle car cela peut bloquer le bon fonctionnement de l'ASBL.

Néanmoins, il se félicite d'avoir un conseil d'administration et un conseil culturel très vivants, ce qui est parfois chose rare dans les centres culturels. Il rappelle l'importance de la présence de l'associatif au sein du conseil d'administration, et notamment de grosses associations comme l'ASBL de l'Académie de Musique, même si la bibliothèque, quant à elle, ne peut plus siéger, celle-ci étant devenue un service communal.

Pour conclure ce point, il se réjouit que le conseil d'administration ait toujours été investi par des personnes sages, compétentes, ayant la volonté de travailler ensemble, pour un projet commun, pour le bien de la culture et de la commune.

11) Divers

Michel Faucq invite le conseil d'administration à considérer un nouvel investissement pour des chaises à l'annexe. Malheureusement, ce point n'est pas prévu au budget, l'achat de matériel plus essentiel au fonctionnement des activités est déjà prévu.

Olivier Saint-Amand rebondit sur le sujet en signalant que l'annexe est actuellement en travaux et qu'il est prévu de remplacer les chaises de la Maison Jonathas. Il y aurait donc possibilité de déplacer les anciennes chaises de Jonathas à l'annexe. Le calendrier est réparti en deux temps : dans un premier temps les réparations propres au bâtiment et ensuite l'achat de matériel. Il signale qu'à l'issue de ces travaux il faudra un respect rigoureux du matériel, tant par la Ville que par les occupants.

Laurent Vanbergie rappelle combien il est compliqué de tout contrôler au niveau de l'annexe. On remarque que c'est « toujours la faute des autres ». Il y a lieu de mettre en ordre, d'installer une poubelle sélective, et de faire montre d'un minimum de civisme les uns envers les autres afin de supprimer des habitudes les déchets éparpillés, le non-nettoyage du local après utilisation, les cannettes et bouteilles non écrasées, les reliquats de paquets de frites entamés et autres joyeusetés du genre.

Olivier Saint-Amand comprend bien la situation mais estime qu'il est difficile de contrôler quand plusieurs occupations s'enchaînent. Des travaux sont prévus pour rafraîchir l'ensemble des bâtiments :

des travaux électricité ont été effectués, des travaux au niveau des plafonniers et de l'ascenseur vont être prévus. Un effort particulier se porte également sur les abords directs des bâtiments.

Laurent Vanbergie signale à ce sujet que l'installation d'un panneau interdisant les chiens (ou tout du moins leurs déjections) dans le jardin de la Maison Jonathas, serait une bonne chose.

Olivier Saint-Amand précise que deux passages (au moins) par semaine sont effectués par la ville pour le nettoyage des abords, ce qui est une nouvelle mesure.

12) Verre de l'amitié

Les divers points à l'ordre du jour sont écoulés. L'assemblée générale se clôture donc à 22h04. Les membres se retrouvent ensemble pour partager le verre de l'amitié.

Prochain CA : le mardi 16 avril 2013 à 20h

3.3.5.2. PV de l'Assemblée Générale du 25 mars 2014

Présents avec droit de vote

Les Associations :

Amicale des pensionnés socialistes (Jean-Claude Remacle), Association des Guides Touristiques d'Enghien (Lena Desmedt), Atelier Bonzai (Joseph Bernard), Centre Laïque Enghien-Silly (Arlette Lynen), Cercle Archéologique (Jean Leboucq), Cercle Royal Dramatique « Union et Progrès » (Fernande Peremans), Comité de Jumelage (Jean-Marie Artuso), Confrérie de la Double (Emile Durant), Labliau en fête (Pierre Muller – Pierre Brumagne), Locale Ecolo (Fabienne Couvreur), La Petite Echelle (Marc Bruyndonckx), Le Petit Cèdre (Annette Dexpert), Roma ASBL (Sébastien Pollet), Les Scouts d'Enghien (Philippe Moriau)

Les membres de droit :

Ville d'Enghien – ECOLO – Josiane Gillaer
Ville d'Enghien – ECOLO – Jean-Luc Dubuisson
Ville d'Enghien – MR – Fabienne Tenvooren
Ville d'Enghien – Ensemble/CDH – Florian Andrien

Province du Hainaut – Mme Domnique Sermeus
Province du Hainaut – Mme Thérèse Leclercq

Excusés (avec procuration)

Les Associations :

Amitiés Marcquoises (André Coppens), Club Langues (Michel Faucq), Cyclo Bol d'Air (Jean Van Henteryk), Enghien Environnement (Michel Faucq), FPS Enghien Réseau Solidaris (Carine Wastiels), Magasins du Monde/Oxfam (Danielle Muller), La Petite Valise aux Rêves (Gregg Brotcorne)

Les membres de droit :

Présents sans droit de vote

Ville d'Enghien – Ensemble/CDH (nouveau représentant) – Julien Defroy
Les conteurs sur le Pont (Pierre De Landes)

Ville d'Enghien – Olivier Saint-Amand (Bourgmestre)
Marie-Claire De Craecker, Elodie Paternostre (particuliers)

Vanbergie Laurent (CCE), Pilette Denis (CCE), Ergo Christine (CCE), Devroede Bénédicte (CC)

Quorum :

L'A.S.B.L. Centre culturel d'Enghien compte 44 membres associatifs en règle de cotisation au 25 mars 2013 et 13 membres de droit. Le quorum des présences étant atteint (Associations : 14 présentes et 7 représentées)

– Membres de droit : 6 présents), l'Assemblée peut valablement délibérer.

➤ **Accueil et mot du président**

Le président remercie les associations et les personnes présentes et entame l'Assemblée Générale Ordinaire en soulignant le travail remarquable qu'accomplit l'équipe (pourtant restreinte ; ils sont au nombre de trois).

➤ **Approbation du PV de l'AG du 25 mars 2012**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

➤ **Retour en images sur la saison 2013 du Centre Culturel**

Un Power Point présentant des images en continu de l'année 2013 est présenté en arrière-plan, tandis que **Laurent Vanbergie**, Animateur-Directeur, commente cette année culturelle passée.

Le CCE mène différents types de projets, mais un grand nombre sont des projets de création et d'expression (ateliers théâtre,...). **Laurent Vanbergie** revient sur le fait que dans les premiers temps, la mise en place de ces ateliers fut difficile. Maintenant, la donne a bien changé car le Centre Culturel assure deux ateliers théâtre hebdomadaires, avec deux groupes de jeunes. L'un est animé par Christine Ergo (CCE) et Laetitia Hainaut (HCT), l'autre par Denis Pilette (CCE).

Toujours dans cette optique, de création et d'ateliers, le CCE assure également un atelier théâtre pour adultes, regroupant 12 personnes, avec de nouveaux arrivants. Les pièces en création à venir promettent beaucoup de plaisir et **Laurent Vanbergie** annonce que cette année il vivra le projet de l'intérieur car il a rejoint la distribution de l'atelier et s'essayera aux planches. Rendez-vous est pris pour le spectacle « Tout est normal, tout est parfait », le weekend des élections.

Le CCE met en place également beaucoup de projets en lien avec le conte, les deux plus importants étant les Balades Contées et Contes et Mémoires. Cette activité, prévue le weekend précédant l'AG a été annulé, faute de réservations suffisantes, ce qui est fort regrettable car le projet est un projet important pour le CCE et dans lequel beaucoup d'énergie avait été investie.

Au niveau de la diffusion de spectacles, le CCE programme des concerts, du théâtre, de l'improvisation ; principalement de petites formes, de type « café-théâtre » ou « café-concert », en lien avec nos infrastructures. Les projets évoluent en fonction des endroits dans lesquels ils sont présentés.

Le CCE tente de privilégier les contacts qui commencent à se faire avec les écoles ; on sent une meilleure écoute et certains professeurs d'école secondaire viennent vers le Centre culturel pour des projets. Cela est réjouissant mais provoque néanmoins une certaine inquiétude au niveau de l'équipe, car celle-ci est réduite. La tendance est donc pour l'instant de proposer des stages et ateliers donné par des animateurs externes (détachés, ne faisant pas partie de l'équipe du CCE) dont on connaît les qualités en terme de pédagogie, notamment Gregg Brotcorne, qui a entamé un atelier en extrascolaire cette année, à l'école de Petit-Enghien.

Le cinéma des enfants prend de l'ampleur, grâce au travail mené par l'animateur en charge, Denis Pilette, et l'action menée auprès des écoles ; de plus en plus de séances scolaires sont programmées, tant au CCE, qu'en décentralisation, en extrascolaire à Petit-Enghien, notamment.

Le CCE est toujours actif au niveau de l'éducation permanente et a proposé, entre autres, des cocktails associatifs, rencontres thématiques permettant aux associations d'aller plus loin dans certains domaines précis (graphisme, juridique,...).

Les expositions, quant à elles sont toujours thématiques ou artistiques.

Avant de clôturer ce point, **Laurent Vanbergie** revient sur un projet qui a marqué le Centre culturel et les associations, à savoir le projet « Orfeo et Euridice », joué à Enghien et Bruxelles et réalisé en collaboration entre Les Chœurs d'Enghien, le Centre Culturel d'Enghien, l'Orchestre Hainaut-Picardie et l'Ensemble Vocal Cornegidouille. Ce projet fut un réel succès tant au niveau de l'assistance (plus de 800 spectateurs), que des rencontres et collaborations. Une centaine de personnes ont travaillé sur le projet. Au niveau du CCE, un grand mérite revient aux acteurs (Semeurs de Rêves), à Christine Ergo et Denis Pilette qui ont assuré la mise en scène du spectacle et aux Tailleurs de Rêve qui ont pris en charge la conception costumes. Ce fut un énorme projet, avec un investissement très important en temps et en énergie, mais le résultat fut magnifique : un spectacle de très grande qualité, dépassant l'amateurisme, dans une collaboration exemplaire.

➤ **Présentation du nouveau décret**

Laurent Vanbergie annonce à l'Assemblée Générale qu'un nouveau décret a été voté en Gouvernement, pour les Centres culturels, même si ses arrêtés d'application ne seront vraisemblablement votés que dans le courant du mois d'avril 2014. Le dernier décret datait de 1992. Laurent Vanbergie signale qu'il fera une présentation de ce décret dans les grandes lignes, et invite l'assemblée à lire le texte complet ou ses modalités sur le Moniteur, même si ce texte est assez complexe (un lexique s'y afférant en explique d'ailleurs la terminologie, car ces termes sont peu usités).

Il existe une étrangeté dans la mise en place de ce nouveau décret : la réalisation/élaboration d'un nouveau contrat-programme qui ne pourra être déposé qu'au 30 janvier 2015, ce qui place les Centres culturels dans une situation délicate, entre un ancien décret qui ne fait plus office et un nouveau décret impliquant de nouveaux statuts qui n'ont pas encore vu le jour et qui sont donc à mettre en place. Quant à ceux-ci, et leur élaboration, l'Inspection dit qu'il faut rentrer les nouveaux en même temps que le nouveau contrat-programme, ce qui rend la situation un peu particulière. Quant à plus de clarifications, nous ne recevons pas d'autres réponses que celles sur les statuts. On ne sait donc pas bien à quoi il faut se référer et qu'est-ce qui fait office pour statuer, au niveau du CA, notamment.

Après un bref retour sur les missions actuelles des Centres culturels, **Laurent Vanbergie** présente les grands principes du nouveau décret et les changements qu'il apportera. Il signale à l'assemblée que des documents explicatifs (notamment le PowerPoint diffusé pour soutenir son propos) sont disponibles au bureau du CCE pour les personnes qui désireraient un supplément d'informations.

➤ **Présentation, analyse et approbation des comptes 2013**

Le président, **Emile Durant**, informe l'assemblée que les comptes vont bien. Il souligne que l'équipe, l'animateur-directeur et le Conseil d'Administration accorde une importance toute particulière à la gestion de l'ASBL. À ce sujet, il signale que le Conseil d'Administration analyse tous les trois mois les comptes d'exploitation pour définir si la comptabilité est bien saine, en cours d'exercice. Il remercie enfin le Conseil d'Administration pour son travail et pour le résultat obtenu.

Les comptes sont alors présentés à l'assemblée générale, tout en soulignant que des dotations ont été faites pour la réserve. L'ASBL est sensée mettre 20% dans la réserve obligatoire, pour payer les salaires en cas de faillite ; ceci est une obligation quand le résultat de l'exercice est en bénéfice. Par

ailleurs, le Conseil d'Administration a décidé de réaliser toute une série de provisions, notamment pour l'achat de nouveaux bureaux (les bureaux actuels de l'équipe étant actuellement en train de crouler) et pour des achats de matériel (notamment des talkies-walkies pour les Balades Contées ; cette provision de 1000€ est essentielle car les talkies-walkies de la MCAth qui nous sont prêtées d'habitude ne sont plus en service).

Pour ce qui est de l'analyse des comptes, **Laurent Vanbergie** présente plusieurs points essentiels, pour plus de clarté.

Une des grosses parts en charge sont les rémunérations des employés. **Laurent Vanbergie** signale d'ailleurs à ce sujet que ces charges vont continuer d'être en augmentation : les subventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne sont pas indexées, alors que les salaires le sont. Le passage d'ancienneté aussi fait que la charge augmente.

L'animateur-directeur en profite pour remercier le bourgmestre et la commune qui a toujours indexé chaque année de 2% la subvention de la Ville. Il espère que l'on pourra continuer sur cette voie.

Des économies ont été faites pour pouvoir fonctionner, mais si la Fédération Wallonie-Bruxelles n'indexe pas ses subventions, il y aura un appauvrissement net.

Certains Centres culturels n'arrivent d'ailleurs plus à avoir un budget en balance pour ces mêmes raisons et il commence à y avoir un réel manque à gagner.

Le changement de décret sera vital pour certaines structures qui commencent à être en difficulté.

Voici les points qui ressortent de l'analyse des comptes 7 :

- Les Balades Contées coûtent le plus car il s'agit de la plus grosse activité du Centre culturel. À ce sujet, il y a beaucoup de rentrées pour le point stages, notamment grâce aux stages des Balades.
- Les apports en coproductions posent parfois question au Conseil d'Administration (le Centre culturel travail avec des associations qui engendrent des recettes, par exemple des entrées qui sont rétrocédées).
- Pour ce qui est des produits bar, on distingue des entrées importantes.
- Peu de sponsoring pour l'instant.
- Les cotisations des membres augmentent, même si les cotisations individuelles fluctuent en fonction des projets.
- Il apparaît bien dans la comptabilité que la Ville intervient pour bien plus que 55.000€.
- Pour les subsides « politique emploi », on distingue une intervention de 14834€ pour les APE. Cela pourrait changer car les APE pourraient changer et passer aux régions et si celles-ci renvoient la distribution, cela pourrait être problématique.
- À noter que le subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été indexé cette année, alors qu'il n'aurait pas dû l'être.
- Il y a une redistribution à la Ville de 17880€ venant de son subside, pour la location des bâtiments.
- L'impression du Miroir des Cultures coûte à peu près 3000€ (le montant de cotisation des associations paie en partie cette impression).
- Il y a un positif par rapport à l'ONSS.

En fin d'analyse, **Laurent Vanbergie** souligne que le Conseil d'Administration est là pour veiller à ce que tout se passe bien au niveau comptable et pour faire certains choix en ce qui concerne les placements.

➤ **Rapport des Commissaires aux comptes.**

Bénédicte Devroede a vérifié les comptes de manière indépendante ; elle confirme l'exactitude et la cohérence de ceux-ci et précise que la comptabilité est saine (lecture de la déclaration du vérificateur aux comptes). Avant de passer à l'approbation des comptes, remerciements sont adressés à Bénédicte Devroede pour son travail.

Approbation des comptes :

Votes pour l'approbation des comptes :
0 voix contre, 0 absentions.
Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

➤ **Décharge aux administrateurs :**

0 voix contre, 0 abstention.
La décharge aux administrateurs est votée à l'unanimité.

➤ **Présentation du programme d'activités 2014**

L'animateur-directeur précise que ce point est toujours une gageure car le CCE fonctionne en saison culturelle et non en année civile. La saison est donc fixée jusqu'au mois de juin (la brochure de saison « Reflets » la présente), ensuite, la programmation est en cours pour le début de la prochaine saison (septembre-décembre 2014) ; il y a des pistes, mais les choses ne sont pas encore décidées, la prise de contacts avec les compagnies ayant seulement lieu à cette période (pas plus d'un an à l'avance). Néanmoins, sont pointées du doigt les activités prochaines de fin de saison : Spectacle d'improvisation, Festival Scène aux Ados, Création théâtrale du CCE, Parcours d'Artistes, Balades Contées, et certaines activités en partenariat (conférence de la nouvelle association-membre « Roma », le « ciné-club des résistances » du PAC, le cocktail associatif).

Beaucoup d'activités sont portées par des associations enghiennoises ; beaucoup de choses se passent sur le territoire entre nos activités, celle des associations et celles de la Ville.

➤ **Présentation, analyse et approbation du budget 2014**

Laurent Vanbergie signale que pour le budget 2014, le Centre culturel essaiera de garder les mêmes dépenses et entrées.

- Il y aura moins d'achats de matières premières.
- Les frais de mission seront en augmentation car avec l'analyse partagée exigée par le décret, l'animateur-directeur aura plus de déplacements à réaliser.
- Les charges pour le secrétariat social ont été revues à la hausse.
- Certains postes (comme le poste « promotion ») sont en hausse, notamment, car cette année aura lieu le Parcours d'Artistes, projet ayant lieu tous les deux ans. Il y aura également plus de dépenses en termes d'impression pour l'analyse partagée et des publications accessibles au public.
- Le poste « relations publiques » comprend notamment tout ce qui est buffet des bénévoles dans des activités comme les Balades Contées.

- Il y a peu dans le poste « formation », même si c'est une obligation pour le personnel ; nous recherchons notamment des formations gratuites.
- Le poste « exposition est en hausse », toujours pour le Parcours d'Artistes et l'analyse partagée.
- En ce qui concerne le poste « Achats de spectacles vivants », il s'agit d'une estimation car les choix ne sont pas encore entérinés.
- Un budget de 600€ avait été décidé l'année passée par le Conseil d'Administration pour les réalisations costumes car les Tailleurs de Rêve travaillent toujours avec des bouts de ficelle.
- Le poste « rétrocession de recettes » concerne l'impro, notamment.
- Un des gros budgets en augmentation sont les droits d'auteur (notamment droits à l'image).
- Les charges de personnel sont en augmentation (indexation des salaires). Les chiffres à titre indicatif ont été donnés par la Boutique de Gestion, notre secrétariat social.

COMPTES 7

- Le volume des spectacles est en baisse car le personnel devra se concentrer sur la mise en place du nouveau contrat-programme.
- Les produits « biens culturels » se rapporte à l'édition du livre photographique et rétrospectif des Balades Contées.
- Les cotisations sont en hausse (nouvelles associations et plus de cotisations individuelles notamment grâce au Parcours d'Artistes et l'inscription des artistes).
- Au niveau subsides, de grosses rentrées, notamment avec le subside de la Commune qui intervient à hauteur de 57.000€.
- Le point APE est en augmentation, ainsi que les subventions emploi.

Le calcul général est le suivant, 210.000€ de rentrées pour 211.000€ de charges. **Pierre De Landes** intervient et demande s'il y a reprise pour le mobilier et amortissement pour les bureaux. **Laurent Vanbergie** répond qu'il n'y aura pas d'amortissement pour le mobilier de bureau, mais bien pour le matériel technique (lumière,...).

Approbation du budget 2014 :

Votes pour l'approbation du budget 2013 :

0 voix contre, 0 absentions.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

➤ **Élection des vérificateurs aux comptes.**

Emile Durant, président du conseil d'administration, lance un appel pour le poste de vérificateur aux comptes.

Florian Andrien se propose pour cette tâche, mais celui-ci, étant administrateur, ne peut la prendre en charge

Bénédicte Devroede, présidente du conseil culturel, est la seule à se dévouer, celle-ci est donc désignée à l'unanimité pour le poste. Le président remercie cette dernière.

➤ **Élection des administrateurs**

Les administrateurs démissionnaires sont les suivants :

- Démissionnaires Associatifs :

Mme **Vandenberg Danielle**

Mme **Buisseret Amélie**

- Démissionnaire Public :

Mme **Toussaint Carine** (CDH-Ensemble)

- Les Administrateurs démissionnaires en fin de mandat et rééligibles sont les suivants :

Mme **Peremans Françoise**

Mr **Van Den Bossche Michel**

Mr **Durant Emile**

Élections des administrateurs rééligibles :

Votes pour l'élection des administrateurs rééligibles :

0 voix contre, 0 absentions.

Les administrateurs **Françoise Peremans**, **Michel Van Den Bossche** et **Emile Durant** sont donc reconduits dans leurs fonctions.

Nouvel Administrateur public désigné par le groupe politique CDH-Ensemble :

Mr **Julien Defroy** est désigné pour remplacer Mme **Carine Toussaint**.

Ce nouvel Administrateur se présente et expose ses motivations à l'Assemblée.

Deux postes d'administrateur restent à pourvoir. Une candidature est parvenue au Centre culturel, celle de Mme **Marie-Claire De Craecker**, non-membre d'une association.

Un appel à candidatures est relancé à l'assemblée, appel auquel répond Mr Joseph Bernard, responsable des ateliers Bonsaï d'Enghien et Vice-Président du Conseil culturel.

Après avoir été remerciés pour leurs candidatures, les deux candidats sont invités à se présenter et à exposer leurs motivations à l'assemblée.

Élections des nouveaux administrateurs :

- Mme **Marie-Claire De Craecker**
0 voix contre, 2 absentions.
- Mr **Joseph Bernard**
0 voix contre, 1 abstention

Mme **Marie-Claire DeCraecker** et Mr **Joseph Bernard** sont élus en tant que nouveaux administrateurs de l'ASBL.

L'animateur-directeur profite de l'occasion pour remercier les personnes qui s'investissent tant au niveau du Conseil d'Administration, qu'au niveau du Conseil Culturel. Toutes ces personnes apporte un plus à l'institution, ce qui est loin d'être le cas dans tous les Centres culturels. Par ailleurs, il remercie

également les nouveaux représentants de la Province pour leur présence tant au Conseil d'Administration qu'à la présente Assemblée Générale Ordinaire, ce qui n'avait plus été le cas depuis des années.

➤ **Divers**

Même si aucun point divers n'est prévu à l'ordre du jour, **Laurent Vanbergie** rappelle aux associations présentes qu'elles peuvent venir vers le Centre culturel si elles ont un projet. Certaines propositions et aides sont parfois les bienvenues. Si les Chœurs d'Enghien ne s'étaient pas tournés vers le CCE, le projet Orfeo n'aurait peut-être pas pris cette forme. Tout n'est pas toujours faisable, mais si il y a des possibilités, le Centre culturel le fera. Sont évoqués notamment les partenariats avec le PAC et l'ASBL Roma.

Laurent Vanbergie remercie également les stagiaires que le CCE reçoit chaque année et qui permette au personnel d'avancer sur le travail, en s'impliquant avec talent.

Il est signalé également à l'assemblée que le Centre Laïque a effectué des démarches pour employer quelqu'un. L'association a reçu trois points APE de la Maison de la Laïcité à Ath. La personne engagée sera un conseiller laïque au service de la population.

Mme **Elodie Paternostre** se présente à l'assemblée, ainsi que ses activités de danseuse pédagogue. Celle-ci manifeste également son enthousiasme d'avoir pu participé à cette AG.

Le dernier point à être abordé est la validation des membres actifs du Conseil culturel, seules personnes habilitées à voter et à se présenter pour les prochaines élections à la présidence et à la vice-présidence du Conseil culturel. Ces membres devaient être présents au minimum à 50% des réunions.

Les personnes désignées comme membres actifs du Conseil Culturel sont les suivantes : Mmes **Bénédicte Devroede, Anne Haguet, Annette Dexpert, Claudine Dechenne** et MM. **Joseph Bernard, Patrick Grégoire, Philippe Robert** et **Pierre De Landes**.

Validation de la liste des membres actifs du Conseil culturel :

0 voix contre, 0 absentions.

La liste est validée à l'unanimité.

➤ **Verre de l'amitié**

Les divers points à l'ordre du jour sont écoulés. L'assemblée générale se clôture donc à 22h10. Les membres se retrouvent ensemble pour partager le verre de l'amitié.

La première réunion du Conseil d'Administration est fixée en date du mardi 22 avril 2014, à 20h00.

3.4. Conseil d'administration

3.4.1. Membres du Conseil d'administration au jour de l'AG

Membres de droit

- BODART Anne-Marie (2012) LB/MR
- TENVOOREN Fabienne (2012) LB/MR
- LAGANA Maria (2012) PS
- GILLAER Josiane ECOLO, *administratrice déléguée, trésorière et Echevine de la Culture*
- VAN EENOO Erika (2012) IC/GB, avec voix consultative
- ANDRIEN Florian (2012) CDH
- TOUSSAINT Carine (2012) CDH
- Non désigné PROVINCE
- Non désigné PROVINCE
- STILMANT Catherine (2011) COMMUNAUTE FRANCAISE
- PETERS Georges (2011) COMMUNAUTE FRANCAISE

Membres associatifs

- RUBIN Claudio (2011) Amicales des pensionnés Socialistes
- BUISSERET Amélie (2011) GCB
- LYNEN Arlette (2011) Cercle laïque Enghien-Silly
- PERREMANS Fernande (2010) Cercle royal dramatique « Union et progrès »
- MORIAU Philippe (2012) Scouts Catholiques, *Secrétaire*
- MULLER Pierre (2011) Labliau en fête, *Vice-président*
- ARTUSO Jean-Marie (2013) Comité de jumelage
- VAN DEN BOSSCHE Michel (2010) Festival musical, *Vice-président*
- VAN HENTENRYK Jean (2011) CQ – Brunehault-Cerisier
- VANDENBERGH Danielle (2013) Académie de musique
- DURANT Emile (2010) Confrérie de la Double d'Enghien, *Président*

Invités avec voix consultative

- DEVROEDE Bénédicte Présidente du Conseil Culturel
- VANBERGIE Laurent Animateur-directeur
- ERGO Christine Animatrice

3.4.2. Liste des présences des membres du Conseil d'administration

	05 02	16 04	18 06	02 09	05 11	03 12	
ANDRIEN Florian		P	EP	P	P	EP	Décision du Conseil communal du 13/12/2012
ARTUSO Jean-Marie	P	EP	EP	P	P	EP	Installé le 25/03/13
BODART Anne-Marie		P	E	P	P	E	Décision du Conseil communal du 13/12/2012
BUISSERET Amélie	P	P	P	EP	A	A	Installée le 16/03/11
DEGLAS Tim							Décision du Conseil communal du 20/06/2013
COCHEZ Hervé	A						Fin de mandat suite aux élections du 14/10/2012
DEVROEDE Bénédicte	P	A	P	P	P	P	Invitée en tant que Présidente du Conseil culturel
DUBUISSON Jean-Luc		P	P	P	P	P	Décision du Conseil communal du 13/12/2012
DURANT Emile	P	P	P	P	P	E	Installé le 04/03/10
GILLAER Josiane	P	P	E	P	EP	P	Décision du Conseil communal du 13/12/2012
HABILS Betty	EP						Fin de mandat suite aux élections du 14/10/2012
LAGANA Maria		D					Démissionnaire – désignée par le Conseil communal du 13/12/2012
LECLERCQ Thérèse				P	P	EP	Désignée par la Province le 06/06/2013
LYNEN Arlette	P	A	P	P	P	E	Installée le 19/03/07
MORIAU Philippe	P	P	P	P	P	P	Installé le 8/03/12
MULLER Pierre	P	P	P	P	EP	P	Installé le 16/03/11
NGABONZIZA Aimable			EP	A	EP	P	Décision du Conseil communal du 23/04/2013
PARY-MILLE Florine	A						Fin de mandat suite aux élections du 14/10/2012
PEETERS Georges	A	A	A	A	A	A	Installé par la Communauté Française le 9/12/2011
PEREMANS Fernande	P	P	EP	P	P	P	Installée le 03/03/10
PFEIFFER Alain	A						Fin de mandat suite aux élections du 14/10/2012
RUBIN Claudio	A	D	I				Démissionnaire
SERMEUS Dominique				P	EP	P	Désignée par la Province le 06/06/2013
STILMANT Catherine	A	A	A	A	A	A	Installée par la Communauté Française le 9/12/2011
TENVOOREN Fabienne		P	P	P	P	P	Décision du Conseil communal du 13/12/2012
TOUSSAINT Carine		P	P	P	P	E	Décision du Conseil communal du 13/12/2012
VANDEBERGH Danielle	P	P	EP	A	A	E	Installée le 25/03/13
VAN DEN BOSSCHE Michel	EP	EP	P	P	P	EP	Installé le 04/03/10
VAN EENOO Erika		A	A				Démissionnaire – désignée par le Conseil communal du 13/12/2012
VAN HENTENRYK Jean	P	P	P	E	E	E	Installé le 16/03/11
<i>VANBERGIE</i> Laurent	P	P	P	P	P	P	Invité en tant qu'animateur-directeur
VANDERSTICHELEN Marc	EP						Fin de mandat suite aux élections du 14/10/2012

P : Présent - EP : Excusé avec Procuration

E : Excusé - A : Absent - D : Démission - I : Invité

3.4.3. Délibérations du Conseil d'Administration

Au cours de ses réunions, le Conseil d'Administration a délibéré à propos des points suivants :

- Fixation des dates de réunion : CA et Bureau.
- Fonctionnement interne : accueil des nouveaux administrateurs ; désignation du bureau ; statuts.
- Assemblée Générale : fixation de la date ; préparation et élaboration de l'ordre du jour ; détermination des procédures : démissions et désignations des membres associatifs et publics présents au CA...

- Relations contractuelles avec la Fédération Wallonie-Bruxelles : Fonds Ecureuil ; indexation « surprise » de la subvention ; retour sur les Assises culturelles de Wallonie Picarde ; informations sur l'évolution du secteur et du chantier « décret ».
- Relations contractuelles avec la Ville : avenant au contrat-programme et convention avec la ville ; retour sur les réunions inter-services, retour sur la réunion entre l'inspectrice et le Bourgmestre et entre le Bureau et ce dernier ; difficultés avec le prêt de matériels défectueux et les délais changeants pour la mise en toutes boîtes du Miroir des cultures.
- Gestion des infrastructures : cohabitation avec les pompiers à la Maison Jonathas lors des spectacles accueillant plus de 50 personnes ; perspectives futures en fonction du contexte du probable départ de la Maison Jonathas : propositions d'aménagement de lieux existants (salle des Acacias, centre d'interprétation...) et nouveaux (grange brûlée, combles des Ecuries, Chapelle des Augustins...) venant de la ville : mise en réflexion et étude de faisabilité ; utilisation du Centre d'interprétation et du Porche rue du Château.
- Partenariats régionaux : retour sur la concertation et le projet d'analyse partagée du territoire par les centres culturels du Pays vert (G100)
- Conseil culturel : présentation du nouveau ROI ; approbation de la liste des membres, participation des membres du CA au Conseil culturel en question.
- Point sur les finances : analyse périodique des comptes ; analyse du budget 2014 ; approbation des comptes et du budget 2014 ; dotations aux amortissements (projecteur multimédia, photocopieur, spots led, TV, dimers...) ; provisions en vue d'achat de nouveaux bureaux et d'un photocopieur ; réserve obligatoire.
- Investissement en matériels : analyse de la situation et des besoins (photocopieur, projecteur multimédia).
- Associations - Aides-services et partenariats : Orfeo et Euridice (Chœurs d'Enghien) ; 50 ans de l'Académie ; Salon des loisirs ; Bibliothèque : projet « roulotte » ; nuit des croquants : partenariat ville ; présentation et passage au vote des nouvelles demande d'affiliation ; faisabilité de la proposition d'être partenaire d'un « La Semo en rue », collaboration au « salon des loisirs » et au « 50 ans de l'Académie ».
- Personnel : valorisation du statut de Denis Pilette (passage en 4.1) ; proposition de prime(s) ; surmenage du personnel.
- Communication : évaluation de la nouvelle formule de parution du Miroir des cultures : question de la nécessité de garder le Reflet et le Miroir ; intégration possible du Miroir dans le Grand News de la Ville : questions du maintien du Miroir, du changement de périodicité, de la mise en toutes boîtes par nos soins ; nouveaux supports de communication : magazines « Sortir » et « wapy days ».
- Evaluations de l'ensemble des activités : ateliers et stages théâtre-conte-écriture, spectacles « tout public » et scolaires, Orfeo et Euridice, Balades contées, expositions, ciné-club...
- Programme des activités : présentation des travaux et projets du Conseil culturel et propositions de l'équipe pour la prochaine saison.
- Promotion des activités : réflexion sur les coûts d'impression et les émoluments du graphiste.
- Divers : représentation du Centre culturel dans les instances de Notélé ; tribunal du commerce : résolution du problème du double n° d'entreprise.

3.4.4. Bureau

Le bureau est composé du président, des vice-présidents, de l'administratrice déléguée, du secrétaire et de l'animateur-directeur. D'autres membres du CA peuvent être invités au besoin en tant que conseiller. Ses membres préparent les réunions plénières ou agissent en cas de décision à prendre d'urgence. Ils conseillent l'animateur-directeur pour la gestion quotidienne de l'association.

Composition du Bureau :

Président :	Emile DURANT
Administrateur délégué et trésorière :	Josiane GILLAER
Vice-présidents :	Michel VAN DEN BOSSCHE et Pierre MULLER
Secrétaire :	Philippe MORIAU
Animateur-directeur :	Laurent VANBERGIE

Les réunions se sont déroulé les 13/02, 17/09, 01/10, 05/11 et 19/12.

3.4.5. Vérificateur aux comptes

Bénédicte Devroede a à nouveau assumé la tâche de vérificateur aux comptes pour l'exercice 2013. Emile Durant, administrateur et ex-vérificateur aux comptes, continue à soutenir dans cette tâche le seul vérificateur aux comptes par défaut d'un deuxième vérificateur officiellement désigné. Un appel sera à nouveau effectué pour le poste de deuxième vérificateur afin de pouvoir épauler Bénédicte Devroede.

3.5. Le Conseil culturel**3.5.1. Liste des présences des membres du Conseil culturel**

Dates des réunions	08/01/13	23/04/13	13/06/13	10/09/13	28/11/13
Joseph BERNARD	x	x	x	x	x
Anne-Marie BODART			e		
Pierre DE LANDES	x	x	e	e	x
Claudine DECHENNE	x	x	x	x	e
Tim DEGLAS					e
Bénédicte DEVROEDE	x	x	x	x	x
Annette DEXPERT		x	x	x	x
Emile DURANT	x			e	
Christine ERGO	e	x	x	e	e
Michel FAUCQ	x				
Paule FEDERWISCH	x	e	e		
Patrick GREGOIRE	x	e	x	x	x
Josiane GILLAER	x	e	e	e	x
Anne HAGUINET	x	x		e	e
Laetitia HAINAUT	x				
Philippe MORIAU					x
Ghislaine MOULIGNEAUX			e		
Jean MOULIGNEAUX			e		
Aimable NGABONZIZA			e		
Claire PAQUET					x
Denis PILETTE				x	e
Philippe ROBERT	x	x	x	e	e
Rudy RIGUTTO		e	e		e
Laurent VANBERGIE	x	x	x	x	x
Jean VAN HENTENRYK		e			
Pascale VANDERPERE		e			
Carine WASTIELS	x		e		e
Alex ZIVNY					x

3.5.2. Réunions et travaux du Conseil Culturel

20 personnes ont participé cette année aux différentes réunions, ouvertes à tous, du Conseil culturel. Si le Conseil culturel, en concertation avec l'équipe d'animation, débat des nouveaux projets et évalue ceux-ci par après, celui-ci se recompose également sous la forme de commissions et de groupes spécifiques de travail (couture, décor, technique, communication). Ces commissions ou groupes se réunissent ponctuellement, de manière formelle ou non, afin de concevoir et de concrétiser les projets qui le nécessitent dans ses différentes étapes.

3.5.3. Rapports du Conseil Culturel

Rapport de la réunion du mardi 8 janvier 2013

Accueil

Sont présents : voir tableau

Josiane GILLAER qui n'a pu rejoindre le Conseil qu'à 20h15,

Sont excusés : voir tableau

... Michel FAUCQ qui a néanmoins pris le temps de passer saluer les membres du Conseil et de soumettre un « Divers » (voir infra), ...

Le Conseil a été convoqué par message électronique du 20 décembre 2012, auquel étaient annexés l'ordre du jour et le rapport de la réunion précédente. Cette convocation et ses annexes ont été adressées par courrier ordinaire aux personnes qui en ont fait la demande.

Après les civilités d'usage, la Présidente ouvre la séance à 19h40 par l'annonce du décès, en décembre dernier, de Jean-Claude GERMAIN, président de l'UCP Sports Séniors Enghien. Les membres du Conseil se rappellent avec amitié et émotion de la gentillesse de Jean-Claude, de son dévouement et de son efficacité dans la bonne humeur.

La Présidente accueille également Madame Laetitia HUIJENS qui présentera son projet de « Vide Dressing » dans les « Divers ».

1. Désignation du rapporteur de la réunion

Il n'y a pas de volontaire. Pierre De Landes se propose à cette tâche.
Aucune objection n'est formulée.

2. Approbation du rapport de la réunion du jeudi 15 novembre 2012

Ce rapport est approuvé tel quel.

3. Énumération des « Divers »

Voir le point 10.

4. Retour sur les activités passées

Dentelle : hier, aujourd'hui, demain ... (du 17 au 25 novembre 2012)

Les Fuseaux d'Enghien, en la personne de Paule FEDERWISCH et Claudine DECHENNE, expriment leur satisfaction : beaucoup de visiteurs, même venus exprès d'Australie, un public varié et polyculturel, une belle couverture dans la presse, ce qui est pourtant difficile, y compris dans le Nieuws Pajottenland (vérifier le nom du journal ...)

Jean-Paul DEN (samedi 24 novembre 2012)

91 personnes ont assisté à cette bonne soirée, aussi enthousiastes que l'artiste, avec un « après-concert » bien long et bien sympathique.

Le Grand Ben (mercredi 5 décembre 2012)

60 personnes étaient présentes. Christine ERGO fait remarquer que les réservations ont été tardives. L'artiste avait également démarché auprès des écoles de la région (concert gratuit pour la Saint-Nicolas à Petit-Enghien) et a demandé un cachet plus important au CCE parce que ce dernier est subventionné.

Cette situation ramène la discussion sur les difficultés des contacts avec les écoles. Josiane GILLAER a rencontré les directions pour leur rappeler le rôle du CCE dans les activités parascolaires (du mercredi notamment). Le CCE permet de présenter aux enfants des personnalités artistiques d'horizons les plus divers, tout comme il importe d'offrir des activités sportives les plus diverses. Le Conseil conclut sur la nécessité de construire solidement des liens permanents avec les écoles. Laurent VANBERGIE rappelle alors que toutes les structures sont bien en place depuis longtemps mais que l'équipe se heurte souvent à des contradictions entre les objectifs des directions et ceux des enseignants. Josiane GILLAER relancera donc « la mécanique relationnelle » lors de ses réunions avec l'extrascolaire.

Purgatoire (samedi 8 décembre 2012)

93 spectateurs : excellent à tous niveaux. Bons acteurs, bon texte, bonne mise en scène. Une bien belle soirée de théâtre, donc.

5. Activités sur les rails

Zoom (mardi 15 janvier 2013 à 20h00)

Le CCE a ouvert la scène à l'Asbl LATO SENSU pour lui permettre de proposer, aux professionnels du spectacle mais aussi au public, une première de cette pièce jouée par une jeune comédienne, sur le thème des filles-mères en milieu précarisé.

Rencontre d'Impro (samedi 19 janvier 2013 à 20h00)

Pas encore beaucoup de réservations. Mais le « last minute » devient une habitude ...

Antigone – Jeune public (mercredi 23 janvier 2013 à 14h30)

Les acteurs s'inspirent du texte de l'Antiquité et utilisent la terre glaise pour créer les personnages, les faire vivre et mourir.

Une Antigone (vendredi 25 janvier 2013 à 20h30)

Le texte s'inspire de la légende et l'actrice propose à la fois « un théâtre citoyen » (il se joue dans tout lieu public avec simplement les outils trouvés sur place), et « un théâtre agora » (qui rejette la machinerie théâtrale).

La mécanique des femmes.

Il s'agit de la vision sur la relation au sexe féminin, dans un texte écrit par un homme et dit par une femme.

Le cinéma des enfants (30 janvier et 6 mars)

« Le tableau » et « L'ours et le magicien » : rien à signaler

Exposition « Made in/for China » (du 23 février au 23 mars 2013)

Une visite virtuelle de lieux biens réels.

Balance-moi (samedi 9 mars 2013)

Une série de questions d'une femme aux prises avec la mode, les régimes, les apparences.

6. Bibliothèque

Je lis dans ma commune (du 19 au 28 avril 2013)

Cette action a pour but de sensibiliser tous les publics, chaque citoyen, à l'importance du livre.

Le 23 avril correspond à la journée mondiale du livre.

Des « chèques-lire » sont distribués.

Thème de cette année : le blanc et le noir.

Le CCE est d'office partenaire de cette action.

D'autres formes de culture peuvent être jointes : échanges avec les autres bibliothèques, expositions de photos, de cartes postales anciennes, « conférences » sur les noms des rues.

Il serait intéressant de reprendre contact avec le Cercle Archéologique qui semble réticent à apporter sa participation, et leur faire des propositions concrètes, comme un exposé à la bibliothèque sur le patrimoine du Cercle, p.ex.

Laurent VANBERGIE rappelle l'intérêt citoyen et culturel de créer des liens entre les diverses activités.

Il faut contacter les auteurs de livres et publications sur Enghien, ainsi que les « grands connaisseurs » de son histoire, petite et grande.

Le Conseil de développement de la culture

Cet organe doit obligatoirement être créé dans le cadre de la reconnaissance de la bibliothèque par les autorités de tutelle.

La question se pose de savoir si ce Conseil de développement de la lecture doit être créé comme entité distincte ou s'il peut être intégré dans le Conseil culturel du CCE.

Laurent VANBERGIE rappelle qu'il s'agit, ici, non pas de déterminer quels livres doivent figurer dans le catalogue de la bibliothèque mais de proposer des activités. Il signale également la probabilité que les deux décrets (centres culturels et bibliothèques) n'en formeront plus qu'un seul dans l'avenir.

À l'unanimité, moins l'abstention d'Anne HAGUINET, le Conseil décide d'intégrer le Conseil de développement de la lecture au sein du Conseil culturel et de considérer son travail de délibération comme un point « ordinaire » de l'ordre du jour du Conseil Culturel.

Cette décision pourra être revue, si nécessaire, à l'avenir. Pour le respect des formes, un premier Conseil de développement de la lecture pourrait se réunir et prendre pour siennes ces deux décisions.

7. Journée des Associations

Joseph BERNARD rapporte qu'il a été interrogé sur la « disparition » de cette journée.

Laurent VANBERGIE rappelle qu'il s'agit d'un projet de la ville et que c'est donc à celle-ci de réorganiser cette journée.

Le CCE est là pour aider les associations à créer des liens entre elles et entre les associations et les citoyens. Il peut donc être partenaire de la ville mais il ne peut pas se substituer à elle dans sa mission d'accueil et d'information des habitants.

8. La vie associative en pays d'Ath

Laurent VANBERGIE a remis la synthèse du travail effectué par le CCE, laquelle soulignait, entre autres, le désengagement des volontaires (ex-bénévoles), la difficulté de redynamiser une association après le départ du « fondateur » ou de sa « cheville ouvrière », le rôle centralisateur du Centre Culturel pour les « rêves » et demandes socio-culturels des associations.

La prochaine réunion a lieu de 28 mars 2013 à 19h30 au CCE.

Une copie du compte-rendu des réunions précédentes établi par Denis PILETTE et la déléguée de la Maison Culturelle d'Ath sera jointe au présent rapport.

9. Conseil Culturel

9.1. Après examen de la liste des présences aux six dernières réunions du Conseil Culturel, y compris celle d'aujourd'hui, la liste de membres à proposer à l'approbation du Conseil d'Administration est arrêtée comme suit :

Mesdames Claudine DECHENNE, Bénédicte DEVROEDE, Paule FEDERWISCH, Anne HAGUINET et Laetitia HAINAUT,
et Messieurs Joseph BERNARD, Pierre DE LANDES, Michel FAUCQ, Patrick GRÉGOIRE et Philippe ROBERT.

Laurent VANBERGIE est statutairement membre de droit du Conseil Culturel.

9.2. Le dîner annuel du Conseil Culturel aura lieu le vendredi 1er mars à 19h30 aux Délices du Parc. Le coût par personne, vins compris ne devrait pas dépasser 35-40 €. Le repas est ouvert aux conjoints. La réservation et le choix des plats devront être communiqués à Christine ERGO pour le 20 février au plus tard.

9.3. La réunion du Conseil fixée initialement au 31 octobre est reportée au jeudi 14 novembre 2013.

10. Divers

Rallye des arbres remarquables (dimanche 26 mai 2013)

Michel FAUCQ demande la participation du CCE pour les aspects socio-culturels de ce rallye ; Il propose d'inviter chaque association à constituer une « voiture » ou équipe de participants.

Un concours et une exposition de photos sur le thème pourraient être organisés.

Attention : le 18 mai, il y a le salon international du bonsaï.

Il sera demandé à Michel FAUCQ de rédiger l'invitation aux associations que le CCE leur remettra.

Vide dressing

Laetitia HUIJENS présente son projet d'organiser à Enghien ce qui se fait déjà à Bruxelles. Il s'agit d'une sorte de grand marché de seconde main des articles de mode (vêtements et accessoires).

Son pari de faire « sortir » des jeunes femmes dans Enghien est intéressant, mais il s'agit là d'une démarche commerciale que le CCE ne peut épauler.

Par contre, il est possible de coupler cette opération de nature commerciale avec des activités de type culturel sur la mode : conférences, exposition, ...

Chœurs d'Enghien

L'équipe du CCE, les Tailleurs de rêve et les Semeurs de rêves sont en voie de concrétiser une collaboration avec les Chœurs d'Enghien pour le concert « Orfeo ed Euridice » de novembre prochain.

Topo institutionnel

Le nouveau décret est en phase terminale vraisemblablement dans le sens d'une spécialisation des Centres Culturels. Les Conseils Culturels devront davantage être divisés en « spécialisations » pour chaque expression artistique.

11. Clôture

L'ordre du jour est épuisé.

Plus personne ne demande la parole. La présidente lève la séance à 23h20.

Rapport de réunion du 23 avril 2013

Présents : Mmes. Claudine DECHENNE, Annette DEXPERT,
Bénédicte DEVROEDE (Présidente), Christine Ergo,
Anne Haguinet,
M. Joseph BERNARD (Vice-président), Pierre DE LANDES,
Philippe ROBERT, Laurent VANBERGIE (animateur-directeur)

Excusés : Mmes Paule FEDERWISCH, Josiane GILLAER,
Pascale VANDERPERE (Bibliothèque centrale du Hainaut),
M. Patrick GREGOIRE, Rudy RIGUTTO, Jean Vanhentenryk.

Rapporteur d'un soir: Christine ERGO

La réunion commence à +/- 19h45.

➤ **Désignation du rapporteur d'un soir**

Personne ne se proposant à cette tâche, Christine Ergo prend cette tâche en charge.

➤ **Approbation du rapport de la réunion précédente**

Le précédent PV, réalisé par Pierre de Landes, est approuvé tel quel à l'unanimité.

➤ **Points divers**

Pas de point divers à ajouter.

1. Bibliothèque communale d'Enghien

1. Le Conseil de développement de la lecture

Présentation par Anne Haguinet. La bibliothèque d'Enghien est devenue bibliothèque communale au 1^{er} janvier 2012. Il lui faut maintenant obtenir sa reconnaissance comme bibliothèque dans le réseau public. Depuis 2009, un nouveau décret régit les bibliothèques du réseau public, selon un plan quinquennal avec obligation de la mise en place d'un Conseil de développement de la lecture, conseil qui peut être intégré dans le Conseil culturel des Centres culturels.

Le constat est que l'appel n'a pas été entendu... Anne n'a pas eu beaucoup de retours positifs des usagers : encore une réunion en plus... Il s'agirait d'environ 5 réunions par an.

Pour ne pas cumuler des heures de travail en soirée, il faudrait peut-être prévoir des réunions en journée, donc hors Conseil culturel, pour faciliter la participation des personnes concernées comme les services social ou extrascolaire, l'Agence de développement local, la régie de quartier, les directions des écoles, ...

La présidente propose de sonder l'intérêt des personnes présentes, de voir dans quelle catégorie, elles peuvent être inscrites puis de lister les personnes et associations qui pourraient être concernées, et ensuite de chercher comment toucher les personnes manquantes pour constituer le Conseil de développement de la lecture. Anne rappelle l'urgence de la création du Conseil de développement de la lecture car le dossier qui sera introduit pour la reconnaissance doit passer au Collège communal impérativement avant fin juin pour un envoi en juillet....

Pour Annette Dexpert, c'est oui. Pierre ne peut intégrer ce conseil car il est partie prenante.

A contacter ou recontacter : ceux déjà cités, les Femmes prévoyantes socialistes, l'écrivain public, l'atelier protégé.

Laurent Vanbergie dit qu'il y a une obligation pour lui d'en être mais que c'est oui, au-delà de cette obligation. Pour lui, c'est inquiétant qu'on ne se bouscule pas au portillon : c'est un problème de société. On veut plus de démocratie, hors les gens ont tendance à laisser aller. C'est comme ça que les dictatures prennent le dessus.

Les Centres culturels ou les Bibliothèques, se trouvent devant la mission d'inclure le citoyen encore plus dans le cadre d'une participation active à la prise de décisions, mais comment le motiver ? C'est nous qui allons devoir être défenseur de cet esprit démocratique parce que les politiques n'y arrivent pas ou plus.

Anne Haguinet relate que pour « le Printemps des Bibliothèques » qui cette année avait décliné le thème du temps de toutes les façons, seulement deux classes ont répondu alors qu'avant, elle pouvait monter une superbe exposition grâce à la participation de nombreuses classes.

Elle signale que la Bibliothèque contient plus de 30.000 livres en libre accès. Le nouveau décret prévoit ½ livre par habitant avec plus de 50% de documents édités dans les 10 dernières années. Cela voudrait dire pour Enghien qui compte quelques 13.000 habitants des collections en libre accès de +/- 6.500 livres.

Laurent Vanbergie fait remarquer qu'il y a un changement sociétal, une évolution, comme pour la Médiathèque : la « consommation » du livre est différente avec une dématérialisation du livre. Anne Haguinet signale que d'autres pays ont été plus rapides que nous à travailler sur cette évolution. Le problème, c'est qu'on passe d'un extrême à l'autre. A l'époque, les bibliothécaires n'ont pas été formés à l'animation mais l'animation fait aujourd'hui partie des obligations d'une bibliothèque reconnue avec

un axe important qui est l'écriture.

Des questions se posent autour de la table à ce sujet : Question : pourquoi les livres sont payants à la bibliothèque et pas au bibliobus ? C'est une volonté de la commune.

Pourquoi l'écriture ? Aimer lire est pourtant très différent d'aimer écrire.

Laurent Vanbergie souligne que si le livre est toujours la base, il s'agit maintenant de pouvoir proposer des activités autour du livre et de l'écriture et que la question est de savoir comment on peut développer le goût de la lecture en termes d'animation. La bibliothèque devient un lieu où on doit animer et mettre les choses en articulation. Il y a grande importance pour la bibliothèque à être reconnue car cela permettrait à la commune d'engager au minimum 1 personne et dans l'idéal 1 temps plein et demi. Une personne pourrait, alors, se consacrer aux animations. Le challenge est aussi d'alléger la tâche des bénévoles.

A l'avenir le Centre culturel et la Bibliothèque devront travailler sur des thématiques communes.

Anne Haguinet nous apprend qu'il existe un projet très important qui se prépare dans les bibliothèques du Hainaut avec la fabrication d'une valise qui va circuler et dont le sujet est la balle pelote. On ouvre la bibliothèque au folklore.

Laurent Vanbergie souligne qu'on peut toujours trouver des liens à travers le livre ou le théâtre. L'important ce sont les enjeux. Par exemple, au niveau des enjeux sociétaux, on peut travailler sur la fracture sociale.

Nous sommes souvent dans l'activisme, on fait mais on ne sait plus très bien pourquoi. On doit travailler différemment, faire moins mais mieux.

Ce que l'on va faire demain et notamment avec la bibliothèque, c'est un challenge intéressant. Il faudra bien évaluer et décider des thèmes à développer.

A noter que les gens vont plus volontiers vers de beaux écrans. Donc, si les infrastructures sont meilleures, les gens devraient y venir plus. Il faut donc veiller à rassembler et faire attention à ne pas trop disperser en décentralisant.

Citation de Sénèque par Pierre de Landes : ***Nous commençons à vieillir quand nous remplaçons nos rêves par des regrets.***

2. Les balades contées.

21h...

La présidente rappelle qu'à la base ce projet défend les valeurs propres à l'éducation permanente et a été conçu également pour mettre en valeur le patrimoine. C'est un travail de création dans un esprit de participation avec les jeunes et les moins jeunes. Il y a une belle émulation autour de ce projet.

Le Conseil d'administration a souhaité le faire évoluer pour qu'un public plus nombreux puisse être accueilli et nous nous sommes dirigés vers un festival des arts de la rue et des animations médiévales mais ceci était lourd à porter tant d'un point de vue budgétaire que du point de vue des ressources humaines.

Le Conseil d'administration a pris la décision de réduire le budget car nous avons des difficultés financières pour équilibrer notre budget annuel entre des subventions notamment non indexées de la Fédération Wallonie-Bruxelles et les salaires du personnel qui eux le restent. Nous avons donc dû réduire les animations dans le petit parc, au grand regret de certains. Laurent rappelle que le Festival des Arts de la Rue n'est pas le projet de départ mais accueillir 1200 à 1500 personnes était envisageable sur le long terme.

La question reste : comment faire évoluer ce projet avec des données financières qui n'ont pas bougé et une Ville qui ne soutient pas réellement la dynamique proposée ?

Il faudrait donc pouvoir travailler avec la ville pour qu'elle puisse soutenir ce projet.

Avant tout, il faudrait savoir si la ville trouve intéressant le développement de notre projet de Festival des arts de la rue dans le petit parc (voire aussi aux alentours)... Actuellement, le problème principal est que celle-ci développe des activités similaires, voire concurrentielles, puisqu'elle a autorisé l'organisation d'un campement médiéval quelques semaines avant les balades contées. Notre demande de soutien financier pour une activité semblable organisée lors des balades contées n'a pas été acceptée cette année, le budget de la ville ne le permettant pas mais il semble que la porte n'est pas fermée pour l'année prochaine.

Le malheureux constat, c'est que nous ne sommes pas prioritaires : par exemple, cohabitation avec les RMIE et cette année en plus avec le Théâtre des Galeries organisé le 9 août alors que notre demande qui a été acceptée en collège demandait l'accès au château dès le 9 août.

Quelle place reste-t-il pour nous dans le parc ?

La présidente se pose la question de savoir pourquoi il n'y a pas eu de réunion avec tous les acteurs culturels pour la dynamisation du parc ?

Laurent a eu une réunion avec l'ADL et l'Office du Tourisme concernant l'embellissement et la promotion de la ville. Il y a soumis l'idée d'un appel à projet de logo, une action via la population mais depuis, il n'a pas été invité à d'autres réunions et n'est pas au courant du suivi de cette proposition.

En terme de communication, il faudrait, comme à Silly, une brochure « communale » reprenant tous les événements quels que soit les opérateurs/organisateur.

Nous avons encore plein de projets dans nos cartons comme un concours ou un symposium de sculptures dans le parc en lien avec « Site en Ligne ». Laurent en a encore discuté avec l'artiste Mario Ferreti et Monsieur le Bourgmestre est au courant d'un budget probable pour sa mise en place. S'il est important que les projets, ou les idées, que nous avons avancés vivent, il serait malhonnête d'en être écarté intellectuellement.

On peut réaffirmer que nous sommes bien au service de la ville et proposer un projet concret qui peut susciter l'intérêt de la commune.

Plusieurs pistes pour faire évoluer le projet :

2. Un appel à sculptures/installations sur le circuit des balades qui pourraient attirer du monde après les balades.
3. Un appel aux artistes pour créer des installations lumineuses (cf. projet de la MCA au Château d'Attre)
4. Développer un « campement médiéval » dans le petit parc et artisans autour de l'Eglise et sur la place du vieux marché. Prolongement possible le lendemain des balades. Mise en valeur du musée des arbalétriers, visite guidée de la ville par les guides touristiques.
5. Développer l'aspect « festival de rues »
6. Associer une balade contée dans la ville style « Contes et Mémoires en pays d'Enghien » ou « de Marcq ».
7. Développer des balades contées plus légères en termes d'organisation « après balades contées » avec des conteurs professionnels ou semi-professionnels ou amateurs qui raconteraient l'histoire : ce qui s'est passé là...
8. Etc.

Il faut travailler à ce dossier avec une projection budgétaire et ensuite demander au Président du Conseil d'administration, Emile Durant, de le présenter afin d'obtenir le soutien et la participation de la ville pour sa mise en œuvre.

C'est une idée positive à travailler en commission balades contées pour définir ce vers quoi on veut aller. En conclusion, nous pourrions (re)mettre sur pied un événement qui a du poids si le Centre culturel a le soutien effectif de la ville.

3. Centre culturel

22h : Annette Dexpert s'excuse.

Un nouveau décret va redéfinir les missions des Centres culturels. Il sera très prochainement sur la table du gouvernement et subira peut-être de nouveaux ajustements. Au niveau du fond, cela n'a pas vraiment changé : on retrouve les mêmes valeurs et principes, ainsi que les mêmes missions de base qui sont réaffirmées. L'élaboration du prochain contrat-programme va être l'objet d'un travail de réflexion notamment pour le Conseil culturel qui deviendra par décret un conseil d'orientation composés de personnes instituées comme experts. Il est en effet nécessaire d'avoir des gens compétents et investis au niveau culturel car le désinvestissement du citoyen dans la chose publique pourrait fragiliser les instances et mettre l'association en péril. C'est très important d'être vigilant sur ce plan.

Notons que, comme pour chaque texte décréto, celui-ci pourrait être sujet à interprétation(s) au niveau de l'usage.

Les arrondissements et la dynamique territoriale

Deux notions importantes sont inscrites dans le nouveau décret : la notion de collaboration et de territoire en tant que bassin de vie. Il est en effet fortement préconisé de, non seulement travailler de manière transversale entre différents opérateurs sur une même localité, mais également d'élargir les

collaborations, partenariats ou synergies sur l'espace d'un territoire plus large que l'on se définira entre voisins proches ou plus éloignés en fonction de certains enjeux. Il y aura donc des territoires à définir en fonction de ce que nous indiquera notamment l'analyse partagée du territoire que nous organiserons au niveau de la concertation du Pays d'Ath dans laquelle nous sommes inscrits. En effet, en revenant sur les assises de la région du Centre, le constat est que l'attractivité de La Louvière ne joue pas vers Enghien.... Le constat est que nous n'avons également quasi aucun contact avec Rebecq ou Soignies. Tout serait donc à construire de ce côté-là. Notre réalité actuelle, c'est donc la Wallonie Picarde, mais plus encore la concertation du pays d'Ath et notre relation particulière avec le Centre culturel de Silly de par l'enchevêtrement de nos territoires respectifs. Cette notion de territoire reste toutefois pour l'heure totalement ouverte car des zones non couvertes par des centres culturels pourraient faire l'objet d'une redéfinition des zones de couverture par des Centres culturels existants.

Agenda et Prochain C.C.

Prochain Conseil Culturel : le 13 juin 2013 à 19h30

Clôture de la réunion à 23h.

Rapport de réunion du 13 juin 2013

Présents : Mmes. Claudine DECHENNE, Annette DEXPERT,
Bénédicte DEVROEDE (Présidente),
Christine Ergo (animatrice), Anne Haguinet,
M. Joseph BERNARD (Vice-président), Patrick GREGOIRE,
Philippe ROBERT, Laurent VANBERGIE (animateur-directeur)

Excusés : Mmes Anne-Marie BODART, Ghislaine Mouligenaux-Carpreau,
Paule FEDERWISCH, Josiane GILLAER, Carine WASTIELS
M. Pierre DE LANDES, Jean MOULIGNEAUX,
Aimable NGABONZIZARudy RIGUTTO.

Rapporteur d'un soir : Annette Dexpert

La réunion commence à +/- 19h40

➤ **Désignation du rapporteur d'un soir**

Annette Dexpert prend cette tâche en charge. Christine Ergo prendra le relais si la réunion se prolonge après le départ d'Annette vers 22h.

➤ **Approbation du rapport de la réunion précédente**

Le précédent PV, est approuvé à l'unanimité dans son entièreté.

➤ **Points divers**

1. « La fureur de lire » - Anne Haguinet
2. « Halloween à Marcq » - Laurent vanbergie

1. Bibliothèque communale d'Enghien

Le Conseil de développement de la lecture et reconnaissance de la Bibliothèque

Etat des lieux : A l'appel d'Anne Haguet, une réunion en journée a pu rassembler beaucoup plus de personnes. Un conseil a donc pu être constitué.

Des représentants d'organismes actifs dans le champ culturel :

Laurent **Vanbergie** (Centre Culturel)
Dominique **Bruyndonckx** (Ludothèque/Ligue des familles)
Michel **Abrassart** (CRAE, Cercle royal archéologique d'Enghien)
Alexis **Cambier** (Office du Tourisme-patrimoine)

Des représentants d'organismes actifs dans le champ de l'insertion sociale, de l'alphabétisation ou de la formation continuée :

Céline **Sermeus**, (régie de quartier)
Marie-France **Delmoities** (service social, jeunesse et extrascolaire)
Joël **Roy** (EPN, Espace public numérique)
Jean-Christophe **Auvertin** (ADL, Agence de développement local)

Des représentants d'établissements d'enseignement situés sur le territoire de compétence (bibliothèque locale) :

Philippe **Gengler**, Collège Saint Augustin
Simone **Lefèvre**, école Saint Vincent de Paul
Pascal **Kieseom**, école Saint Nicolas
Béatrice **Wauters**, école communale de Marcq

Des représentants des usagers individuels de la bibliothèque :

Annette **Dexpert**
Monique **Debontridder**
Thérèse **François**

Le dossier de reconnaissance est en cours de finalisation. L'inspectrice est passée pour examiner le travail effectué. L'administration attend maintenant la mouture définitive du dossier.

Au sujet de l'emplacement prévu pour la bibliothèque sur la « terrasse », Anne cherche une idée originale pour présenter les livres qui vont circuler. Les propositions vont bon train : on imagine un modèle de brouette qui ressemble à un livre ouvert, un triporteur, un étal de marché ou tout simplement un vieux meuble restauré...

Au niveau du concept quelques belles idées sont également émises : Le livre nomade, Faites-moi voyager, Faites-moi rêver, ...

2. Les Assises culturelles de Wallonie Picarde

2.1. Etat des lieux

Etude faite pour recenser tout ce qui existe dans le domaine culturel. Enghien est situé dans une des régions les plus riches culturellement parlant et recevant encore des subventions de Wallonie BXL. Ath, Leuze et Tournai possèdent leur spécificité : Ath pratique une culture participative, Tournai organise des activités pour attirer du monde de l'extérieur de la ville...Enghien possède beaucoup de trésors touristiques trop peu exploités !

Il faudrait pouvoir créer des liens entre les différents Centres culturels : exemples Soignies, Tubize, Braine le Comte, Rebecq, ... mais les contacts ne sont pas faciles. Le challenge est découvrir des possibilités de collaboration à travers nos spécificités. Nous avons des points communs sur nos territoires qui peuvent nous rapprocher !

2.2. Concept « groupe des cents »

Sur base de l'idée du gouvernement qui a créé le G1000, le sommet des citoyens, les Centres culturels de la concertation régionale (Beloeil, Silly, Leuze, les pays des Colines, Ath, Enghien) se proposent de réunir 100 personnes pour un grand conseil culturel où ces citoyens pourront s'exprimer sur la culture.

3. Les balades contées.

3.1. Edition 2013

Vendredi 14 juin : réunion technique pour la préparation de cette édition huitième édition.

Présentation du programme de la Comté du miroir/Orée de la Forêt des Secrets : Chasse aux bêtises/confrérie et musée de la bêtise, création d'ambiance particulière (Gaëtan) avec le son et des éléments de décor des balades précédentes (dragon dans la glacière, pomme géante, ...), chasseur d'idées et d'impressions après la balade (P. de Landes), jeux d'échecs (Ph. Ghysens),...

Les inscriptions aux stages vont bon train.

3.2. Edition 2014

Pour l'année prochaine, l'équipe souhaiterait obtenir davantage de soutien de la ville et se propose de faire une demande concrète aux autorités communales afin de redynamiser le projet « balade » dans son aspect Festival « Arts de la rue » et « Médiéval ». Par exemple, pourquoi ne pas organiser le banquet des TITJES le même jour que la balade dans un esprit plus médiéval (sur la grand-place ou la place du vieux marché) ? Un campement médiéval pourrait s'installer dans le petit parc et un marché médiéval se développer dans les rues, ... En rassemblant nos forces, nous pourrions créer un événement plus important pour la ville, même si les objectifs de chacun ne sont pas forcément les mêmes, la balade étant à la base un projet d'éducation permanente à destination des jeunes.

On peut aussi imaginer une orientation « Land art ». Dans cet esprit, un dossier de demande de subside avec le soutien de « ACC - Ethias » est d'ailleurs en préparation : il faut le rentrer très rapidement et la réponse est prévue fin juin. Le projet intitulé « Ombres et lumières » permettrait de lancer un appel à installations artistiques lumineuses destinées à embellir le parc (mise en valeur lors d'une scène de la balade), le petit parc, voire la ville, soit de manière éphémère, soit de manière durable. On pourrait faire participer les écoles d'Enghien, les écoles artistiques, les associations locales et des artistes... Le Parcours d'artiste en juin 2014 serait l'occasion de proposer une exposition des projets artistiques - avec vote du jury et du public - et une exposition des travaux des écoles lors d'un vernissage en nocturne par exemple.

Rapport sur les activités passées

9. Je lis dans ma commune : les animations se sont bien passées sauf le samedi où comme il y avait d'autres activités, il y avait fort peu de monde dans la ville...
10. Ciné-club : 3 personnes.
11. Festival de théâtre « Le printemps des ados » : TB ! Un peu moins de monde le dimanche. Bonne fréquentation. Très bonne qualité des prestations des troupes de jeunes !

12. Création théâtrale « C4 » : TB le samedi. Décevant le dimanche au niveau de la fréquentation : 30 pers.
13. Rencontre d'impro/spectacle : fréquentation correcte, spectacle concluant et bons échos ! + /- 70 pers.
14. Concert Alain Decroix : Très bon concert !! +/- 30 pers.

Points divers

1. « La fureur de lire » - Anne Haguinet

« La fureur de lire » se déroulera du 9 au 13 octobre. Mise en valeur des partenariats autour de la lecture. Pas de thème particulier annoncé, d'où recherche d'un thème...

22h : Annette Dexpert s'excuse et passe le relais à Christine Ergo

Au regard des activités d'octobre, Christine propose de mettre en avant des partenariats autour de l'écriture théâtrale (Il y a des auteurs sur Enghien : Joëlle Denys, Christian Debruyne,...) à relier avec le « Festival Scène aux ados », projet développé par Promotion théâtre qui débutera à la rentrée et auquel les ateliers théâtre du Centre culturel pour les 12-18 ans s'inscriront. Rendez-vous sera pris avec Nicolas Bragard le mardi 25 juin. Les dossiers de participation doivent être encodés sur le site de la Fureur de lire pour début juillet.

2. « Halloween à Marcq » - Laurent vanbergie

Madame Tenvooren (vérifier orthographe) souhaite relancer la marche Halloween organisée auparavant par les Amitiés Marcquoises et demande si nous pouvons l'aider dans son projet.

Les commentaires : c'était en effet une très chouette activité mais il faudrait préciser la demande. Qu'attend-t-on de nous exactement ? Notre expertise ? Quelle est notre place dans ce genre de projet ? On peut coordonner des réunions entre comités par exemple mais on ne peut « faire à la place » de ceux-ci. Quels sont les objectifs poursuivis ? Halloween, fête à l'américaine ou recherche du fondement de cette fête dans nos contrées comme c'est le cas à Beloeil où ils ont réussi le challenge de faire la bascule vers une « fête des lumerottes » où les bettraves sont à l'honneur plutôt que les citrouilles.

Cette année, à cette période, le Centre culturel est impliqué dans le projet de spectacle lyrique « Orfeo & Euridice » et Les Semeurs de Rêves, Denis et Christine seront donc totalement indisponibles. Resterait Laurent pour coordonner d'éventuelles réunions de comités organisateurs. Le souci est également que c'est la période de « Contes et Mémoires » habituellement et que nous ne pouvons mener deux projets à des dates si proches. Peut-être est-il possible d'envisager de collaborer à un évènement commun ?

A rediscuter après avoir obtenu plus de précisions sur la demande.

Agenda et Prochain C.C.

Prochain Conseil Culturel : le 10 septembre 2013 à 19h30

Clôture de la réunion à 22h56

Rapport de réunion du 10 septembre 2013

Présents :

Mme Bénédicte DEVROEDE (Présidente), Mr Joseph BERNARD (Vice-Président), Mr Laurent Vanbergie (Animateur-Directeur Centre Culturel), Mr Denis PILETTE (Animateur Centre Culturel), Mme Claudine DECHENNE, Mme Annette DEXPERT, Mr Patrick GREGOIRE

Excusés :

Mmes Josiane GILLAER, Anne HAGUINET (bibliothécaire), Christine ERGO (Animatrice Centre Culturel)

M. Pierre DE LANDES, Philippe ROBERT, Emile DURANT

Rapporteur d'un soir :

Mr Denis PILETTE (Animateur Centre Culturel)

La réunion débute à 19h55.

1/ Désignation du rapporteur d'un soir

Denis PILETTE se propose pour être le rapporteur d'un soir de la réunion ; aucune objection à la proposition n'est émise.

2/ Approbation du rapport de la réunion précédente

Le PV de la précédente réunion (13 juin 2013) est approuvé à l'unanimité.

3/ Liste des points divers

- Communication de Mme Anne HAGUINET, bibliothécaire, par Laurent VANBERGIE
- Retours sur la visite du CCE à Youplacity + Perspectives et projets futurs
- Retours sur la problématique de distribution du Miroir des Cultures + Perspectives pour le Grand News de la Commune
- Mme Claudine DECHENNE signale que les Fuseaux d'Enghien changent de présidence : Mme Daniela PIETERS remplacera désormais Mme Paule FEDERWISCH. Le changement est acté par le Conseil Culturel.
- Mr Patrick GREGOIRE souhaite présenter sa nouvelle association, Rail Track
- Changement de date du prochain Conseil Culturel
- Retours sur les Assises Culturelles et le Groupe des 100

➤ ***3.1/Communication de Mme Anne HAGUINET, bibliothécaire***

Laurent VANBERGIE transmet une communication de Mme Anne HAGUINET, concernant la bibliothèque :

Le dossier de reconnaissance est bien arrivé au Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et tout est en bonne voie ; normalement, la bibliothèque sera reconnue.

Laurent VANBERGIE revient sur les changements que cette reconnaissance apporteront, tant pour la bibliothèque que pour le Centre Culturel. Un temps plein et demi pourront être engagés sur les fonds de la reconnaissance. La bibliothèque devra désormais s'axer sur l'animation autour du livre et donc engager quelqu'un qui a les compétences. Ceci représentera un grand changement pour le Centre Culturel car normalement c'était nous qui prenions en charge les animations. La bibliothèque sera donc

normalement organisatrice de ces activités. L'enjeu est désormais de se mettre au diapason sur les thématiques qui seront abordées, histoire que Centre Culturel et bibliothèque, comme le stipule le nouveau décret, travaillent main dans la main: il faut avoir un volet qui travaille les mêmes thématiques et qui renvoie les gens et vers la bibliothèque et vers le Centre Culturel. La bibliothèque devra donc imaginer son projet et proposer un partenariat au Centre Culturel.

La Présidente, Bénédicte DEVROEDE, demande quels sont les délais de reconnaissance et de mise en œuvre de ces nouveaux systèmes de fonctionnement.

D'après Laurent VANBERGIE, il faudrait encore 6 mois pour la reconnaissance et comme après il faudra engager, le système pourrait être fonctionnel pour début 2015.

Il rappelle d'ailleurs qu'il faudra être très attentif à la chose et bien prévoir les partenariats à l'avance car, par exemple, les brochures de saison du Centre Culturel sont éditées un an à l'avance. Il signale également que Mr Nicolas BRAGARD, employé de la bibliothèque s'est vu présenter son C4 ; il faut donc que les travaux aillent d'autant plus vite car dans six mois, Anne HAGUINET risque de se retrouver seule à mener la bibliothèque, ce qui pourrait être problématique.

Les nouveaux emplois qu'offriront la reconnaissance devrait être, selon lui, réparti comme suit : un mi-temps administratif pour aider Anne HAGUINET et un temps plein pour les tâches d'animation et la mise en place de projets.

Bénédicte DEVROEDE soulève que l'on ne peut pas aller bien loin dans cette réflexion sur la bibliothèque, sans la principale intéressée, Mme Anne HAGUINET.

Laurent VANBERGIE informe l'assemblée que Mme Anne HAGUINET est fort contente de l'armoire à livres placée sur la Terrasse.

Réflexion est faite que le projet est très intéressant et que c'est un beau concept pour ramener les gens vers la bibliothèque. Si 10 personnes par jour s'arrêtent et lisent quelques pages, le pari gagné. Pourquoi ne pas élargir l'action en trouvant d'autres points d'accroche ?

Denis PILETTE signale que plusieurs brochures du Centre Culturel ont été déposées dans l'armoire et que celles-ci sont toutes parties.

Retour est fait sur les quelques petits soucis de démarrage du projet, notamment avec la pluie ; certains livres, endommagés par l'eau, ont dû être jetés. Peut-être faudrait-il prévoir une autre conception (plastique semi-rigide, protection).

Bénédicte DEVROEDE souligne qu'il serait vraiment intéressant de customiser l'armoire et les éventuels futurs points d'accroche, afin d'avoir une esthétique commune et vraiment marquer un concept. Il faudrait d'ailleurs faire à Anne HAGUINET plusieurs propositions de concept sur cette idée de livre nomade et voyageur.

Il est rappelé que le projet a été mis en place à la hâte, pour profiter de l'opportunité qu'offrait la Terrasse. Maintenant il faudrait aller plus loin et peut-être que le Parcours d'Artistes prévu au mois de juin 2014 serait une période intéressante pour ce faire.

Toujours dans cette idée de culture nomade, Laurent VANBERGIE rappelle que le Centre Culturel a également cette volonté, notamment avec le Ciné-Club scolaire (qui serait peut-être intéressant de délocaliser pour les écoles de Marcq et Petit-Enghien), mais également avec le projet d'achat de roulotte. À ce sujet, il informe le Conseil que l'offre d'achat est malheureusement passée, un autre preneur ayant été plus rapide. Il va néanmoins se remettre en quête d'une nouvelle offre, idéalement

avant la fin de l'année. Il s'agit d'un bon projet pour articuler le travail et les synergies, non seulement entre le Centre Culturel et la bibliothèque, mais également avec d'autres opérateurs. Cette infrastructure mobile pourrait également être mise à disposition des associations. Le Parcours d'Artistes serait également une période idéale pour la mise en place d'un tel projet.

À ce sujet, la Présidente signale qu'elle connaît une personne (Mr Gérard SERVOTTE) qui a accès au cloître de la Maison Saint-Augustin et qui pourrait éventuellement le mettre à disposition lors du Parcours d'Artistes, notamment pour des artistes qui représentent la ville d'Enghien.

Laurent VANBERGIE exprime la volonté du Centre Culturel de marquer le coup et d'accentuer le prochain Parcours sur la démonstration du savoir-faire, avec une volonté participative. Il souligne également que de nombreuses demandes sont adressées au Centre Culturel pour participer à la prochaine édition, notamment des artistes qui ne s'étaient encore jamais présentés.

Réflexion est faite qu'il faudrait parler du Parcours d'Artistes en session du Conseil Culturel et avancer sur les travaux. Laurent VANBERGIE soutient l'idée et souligne qu'il faudrait se mettre au point avant la fin de l'année, même s'il est compliqué pour l'équipe de se retrouver, à cause notamment des gros projets en cours et des vacances échelonnées.

La Présidente arrête la discussion sur le Parcours d'artistes car beaucoup de points sont à aborder. Le sujet est remis au prochain Conseil Culturel et réflexion est faite : ne faudrait-il pas organiser un Conseil Culturel élargi, avec des artistes participants, spécialement dédié à l'organisation du Parcours d'Artistes ?

Avant de clôturer également le point sur la bibliothèque, la Présidente demande à Mme Annette DEXPERT si une prochaine réunion du Conseil de développement de la Lecture est prévue.

Aucune date prochaine n'est prévue ; une seule réunion de présentation et d'inscription a pour l'instant eu lieu.

Laurent VANBERGIE, regrette que cela soit à la traîne. Il rappelle d'ailleurs, que, une fois encore, pour La Fureur de Lire, c'est Christine ERGO qui prépare les animations ; un peu une impression que c'est à nouveau le Centre Culturel qui prend en charge les choses.

➤ **3.2/Retours sur la visite du CCE à Youplacity + Perspectives et projets futurs**

Laurent VANBERGIE et Denis PILETTE ont visité le lieu dénommé Youplacity, un lieu qui centre son action autour de la motricité, de l'extracolaire et du cirque. Ce lieu est situé près du Viaduc de la gare.

Pour situer le contexte dans lequel a eu lieu cette visite, Laurent VANBERGIE indique au Conseil Culturel que Mr Gregg BROTCORNE (animateur des ateliers impro du CCE) souhaite réaliser avec plusieurs autres artistes de Wallonie Picarde une coalition qui serait un regroupement de compétences et techniques. Cette idée est partie du constat que les artistes ayant du mal à se vendre seul, il est plus simple de se regrouper et de montrer son existence ensemble (exemple : partager les frais d'une plaquette regroupant les différentes activités), avec les spécificités de chacun. Youplacity est un lieu qui s'associerait à ce regroupement d'artistes et où des activités pourraient être organisées.

Dans cette optique, Mr Gregg BROTCORNE et Youplacity souhaitent établir des partenariats avec le Centre Culturel.

Il a été, entre autres, proposé d'être partenaire d'un festival « Des Rêves et des Valises » (ce festival avait déjà été organisé il y a quelques années à Leuze et à Meslin), avec différents artistes intervenants, à Youplacity. Ce festival aurait lieu durant les vacances de Pâques.

Même s'il faut en discuter, le projet semble intéressant à Laurent VANBERGIE ; le lieu est idéal et recèle plein de possibilités, mais, note négative, cette proposition arrive un peu tard, notamment pour l'aspect planification (les brochures de saison ayant déjà été imprimées).

Il est possible que nous apportions notre aide pour ce festival car il s'insère dans une période plus calme pour le Centre Culturel ; mais il faut provoquer des réunions pour bien organiser la chose.

Après ce premier projet, on pourrait voir ce qu'il y a lieu de mettre en place comme partenariat avec Youplacity par la suite.

Au niveau du lieu, celui-ci semble intéressant, avec plusieurs espaces exploitables et une bonne acoustique, au contraire d'une salle comme la salle de la Cour des Acacias, par exemple. Un projet comme le festival Scène aux Ados pourrait bien prendre place dans ce lieu. Youplacity se dit demandeur de ce genre de propositions, pour faire vivre le lieu, notamment. Il possède également une forte assise car pas moins de 8 associations et une vingtaine de personnes travaillent et gravitent autour de ce lieu. Il y a donc clairement une opportunité à saisir, mais il faut évidemment que chacun s'y retrouve. Par ailleurs, Youplacity a affirmé sa volonté de créer des scènes ouvertes tous les vendredis, ce qui pourrait être concurrentiel pour nous : du coup, ne vaudrait-il pas mieux s'associer ? La seule chose qui pourrait poser problème c'est le nom même de l'établissement, à savoir : Youplacity, nom qui ne renvoie pas vraiment à une institution culturelle mais plutôt à une plaine de jeux...

Laurent VANBERGIE souligne également qu'étant donné que l'on ne nous donne pas de solution claire aux problèmes de locaux, il faudra s'intéresser à toutes les propositions, avec l'accord du Conseil d'Administration.

Bénédicte DEVROEDE, tout en soulignant que les partenariats sont toujours intéressants, déclare qu'il faut analyser le pour et le contre dans la proposition et attendre les réactions du Conseil d'Administration, de son bureau et de la Commune. Par ailleurs, s'il est décidé que le CCE participe au Festival « Des Rêves et des Valises », il faudra bien établir les choses avant la fin de l'année, s'il y a un impact budgétaire, notamment.

Laurent VANBERGIE souligne qu'il serait dommage de fermer la porte à une proposition qui entre clairement dans nos objectifs et missions. Patrick GREGOIRE déclare que, de plus, cela pourrait se faire sans nous.

Claudine DECHENNE attire l'attention du Conseil Culturel que les abords immédiats de Youplacity sont désagréables et que le lieu est très mal signalé.

Bénédicte DEVROEDE rappelle qu'il faut prendre garde; il serait dommage de commencer un grand partenariat et une délocalisation des activités à Youplacity et que la Ville, d'un autre côté, construise une salle pour le Centre Culturel (on parle de la grange brûlée) ; il faut bien réfléchir.

Laurent VANBERGIE déclare que si la Ville crée une infrastructure et demande au Centre Culturel de la gérer, il sera impossible de le faire à trois (équipe). Idéalement, il faudrait cinq personnes dans l'équipe du Centre Culturel. Il souligne par ailleurs qu'il est hors de question que le Centre Culturel devienne un gestionnaire de salle et renie tout son travail avec l'associatif, pour ne faire que de la diffusion.

Bénédicte DEVROEDE se dit un peu choquée de ce propos et insiste sur le fait qu'il ne faut pas être trop virulent ; il est essentiel de revenir à une concertation correcte avec tous les acteurs. En ce qui concerne une éventuelle future salle, il semble évident qu'elle ne devrait pas appartenir uniquement au Centre Culturel.

Joseph BERNARD développe l'idée que la Commune avait également mentionné que les Écuries pourrait devenir un lieu dédié à l'associatif et que des travaux risquent d'être entrepris déjà très prochainement.

Laurent VANBERGIE réagit et souligne que des bureaux d'étude auraient déjà été contactés. Néanmoins, il déclare que la discussion est futile car on ne sait rien officiellement. Il regrette seulement qu'une fois de plus, le Centre Culturel risque d'être exclu de tractations essentielles qui semblent déjà avoir commencé et auquel nous n'avons pas été conviés. Il rappelle également que le problème s'est déjà posé chez d'autres opérateurs culturels. Il livre la réflexion suivante : le besoin essentiel réside-t-il dans une salle de 250 places ? Il faudrait peut-être analyser le réel besoin et non pas nous donner une salle et nous demander de faire de la diffusion. Il est essentiel d'avoir une réflexion générale sur la chose. Pour en revenir à Youplacity, il déclare qu'il ne faut pas non plus attendre un hypothétique projet et ne plus avancer de par ce fait. Il insistera pour que le Conseil d'Administration invite la Commune à avoir une réelle réflexion culturelle pour l'avenir. Créer des Assises Culturelles serait une piste intéressante. Pour lui, la vraie question est la suivante : comment faire venir les gens vers les lieux de culture ? Il ne faut pas construire des citadelles élitistes, mais bien des « Agoras » où chacun pourrait venir et que chacun pourrait s'approprier. Il faut plus de polyvalence. Il faudrait d'ailleurs avoir la même réflexion pour la Bibliothèque Communale.

Bénédicte DEVROEDE approuve ce point ; il faut un réel projet de fond. Joseph BERNARD revient sur le fait qu'Enghien semble se réveiller depuis le mois de juin et qu'il ne faut pas nier qu'il y a une réelle progression dans le bon sens : on n'a jamais vu autant d'animations et de gens dans les rues de la ville.

Laurent VANBERGIE rebondit sur ce point en déclarant que cet attrait supplémentaire et nouveau est intéressant, qu'il s'agit là d'une bonne nouvelle et que cela ouvre la porte aux possibilités. La réflexion de créer des Assises Culturelles propres à la Commune est d'autant plus nécessaire, ainsi que sur le fait d'avoir une salle modulable et sur ce à quoi on veut la destiner.

Bénédicte DEVROEDE propose que lorsque le Bureau du Conseil d'Administration ira à la rencontre de la Ville, celui-ci propose la création de ces Assises et à partir de là, créer un réel projet culturel pour la Ville. Il s'agit de proposer une solution précise à ce qui ne va pas et de définir clairement les tâches de chacun.

Laurent VANBERGIE revient sur le fait que le dialogue avec la Commune reste difficile. Il prend pour exemple le délicat dossier des Balades Contées : le Centre Culturel a sollicité une aide de la commune, notamment au niveau humain, mais aussi de créer un réel partenariat. Il a ensuite été reproché au Centre Culturel de demander de l'argent à la Commune alors qu'il s'agissait là d'une réelle demande de soutien. Il a été notifié au Centre Culturel qu'il faudrait alors, dans cette optique, changer la date. Néanmoins, un changement de date pourrait mettre en danger l'essence même du projet, à savoir le travail avec les jeunes (il faut que ceux-ci soient disponibles). Que pouvons-nous faire avec cela ? Dans la même ligne d'idées, Laurent VANBERGIE informe le conseil Culturel que Mr Gaëtan BRUYNBROECK se démène pour créer des choses dans la ville ; à ce titre, il créera un « Festival du Titje » le 28 septembre prochain, projet pour lequel il a reçu une aide avoisinant les 1000€ de la Commune. Il faut donc savoir qui fait quoi et clarifier les choses.

Bénédicte DEVROEDE réagit et déclare que la question ne réside pas en « qui fait quoi ? » mais qu'il s'agit surtout de savoir quelles sont les spécificités de chacun et de savoir comment interagir ensemble pour un projet commun.

Claudine DECHENNE revient sur la concertation et les réunions synergie qui avaient été annoncées entre le Centre Culturel et les services communaux (Tourisme, Animations, Environnement,...) ; elle fait le triste constat que ces réunions de concertation ne semblent pas fort efficaces.

Laurent VANBERGIE pose la question : sommes-nous réellement un opérateur culturel sur lequel la Commune compte ? Il semblerait que nous avançons seul, comme nous l'avons toujours fait et que d'autres organisations ont plus de soutien de la part de la ville. Quant aux réunions de synergie, Laurent VANBERGIE se demande bien qu'en dire.... Les outils de planification partagée ne sont pas créés et les réflexions et décisions non appliquées. Il ressent l'impression que tout ce que l'on veut avancer ou tout ce sur quoi l'on veut avancer n'est pas pris en considération (exemple : la planification à l'avance des aides-services). Il faut plus de clarté. Le souci que l'on vit est que les opérateurs communaux viennent avec des projets non concertés et donc sans liens entre les activités. Il semblerait par ailleurs que certaines concertations soit clairement et volontairement mises à la trappe. Une fois de plus, il a l'impression que le Centre Culturel va se faire déposséder de ses idées et de ses projets. Il s'agit de malhonnêteté intellectuelle. Il est important que les projets se fassent, mais pas dans notre dos.

Joseph BERNARD a le sentiment que l'Office du Tourisme, entre autres, se cache derrière les réels organisateurs d'activités, dans le Parc, notamment, et ne réalisent finalement que des affiches sur lesquelles ils apposent l'emblème de la Ville.

Bénédicte DEVROEDE déclare que ces projets doivent exister, mais pas dans la configuration dans laquelle ils se trouvent maintenant. Le tout doit être organisé dans un cadre culturel cohérent.

Ce point sur la Ville (découlant de la problématique des locaux) s'arrête ici et un visionnage des photos de la visite des locaux de Youplacity est proposé au Conseil Culturel par Denis PILETTE.

Suite à ce visionnage, le Conseil Culturel s'accorde à dire que le lieu est effectivement intéressant.

Bénédicte DEVROEDE souligne que ce serait effectivement parfait pour des événements tels que le Festival « Scène aux Ados », un événement qui touche une tranche d'âge difficile à intéresser; comme cet événement fonctionne bien au Centre Culturel, cela pourrait être encore mieux dans cet environnement.

Laurent VANBERGIE acquiesce et souligne que l'Impro World Tour pourrait également bien avoir sa place dans ce lieu. Il déclare par ailleurs que Youplacity semble rencontrer les mêmes soucis que nous pour toucher le public scolaire ; il serait donc intéressant de faire un travail pour les jeunes et explorer d'autres chemins, notamment travailler via les parents.

Techniquement parlant, le lieu est également intéressant.

➤ ***3.3/Retours sur la problématique de distribution du Miroir des Cultures + Perspectives pour le Grand News de la Commune***

Laurent VANBERGIE explique la problématique au Conseil Culturel. Il y a pour l'instant un souci de personnel à la Commune (beaucoup de personnes en arrêt maladie). Le Miroir n'a donc pas pu être distribué dans la ville par les Services Communaux. Le Centre Culturel a donc fait appel à des ALE (via la régie de quartier) et le Miroir sera donc distribué ce lundi pour Enghien Centre-Ville (élargi aux quartiers Val Lise et Coquelicots) au moins. Pour Petit-Enghien et Marcq, le problème reste entier.

Par ailleurs, Laurent VANBERGIE signale qu'une réflexion est actuellement menée par la Ville sur le Grand News, pour notamment centraliser les informations des différents opérateurs. Une réflexion avait été organisée avant les vacances, réflexion à laquelle le Centre Culturel était attelé. Une proposition avait été d'ailleurs faite par le CCE de faire un concours de graphistes, pour la

remouture de ce magazine. Cette proposition n'a pas été acceptée par le Bourgmestre, pour des raisons d'efficacité. Une première mouture avait été annoncée pour le mois d'août, ce qui est de loin un échec. L'idée est donc de tout regrouper, notamment pour des facilités de distribution. Cela serait peut-être une perte d'identité pour le Centre Culturel, mais nous pouvons difficilement assumer les frais que représenterait la distribution du Miroir des Cultures en toutes boîtes. Le support imaginé pour ce futur Grand News pourrait être bien, mais le Centre Culturel n'est absolument pas maître de la chose. Apparemment, il y aurait même eu hésitation postérieure de la part de la Ville quant au fait d'introduire nos informations dans le futur magazine. Il reste beaucoup d'interrogations à ce sujet (notamment quelle mise en forme, quelle identité, quelle est la démarche ?); Laurent VANBERGIE se demande si l'on ne recule pas plus que l'on avance. Il faudrait s'adresser au citoyen puisque c'est bien d'eux dont on parle.

Patrick GREGOIRE souligne que le Proximag est un exemple de magazine qui fonctionne bien car l'on y parle de gens de la commune et qu'il faudrait peut-être avancer dans ce sens. Joseph BERNARD rebondit et indique que l'un des intérêts du Proximag est également qu'il paraît toutes les semaines.

Laurent VANBERGIE indique que certaines propositions étaient intéressantes mais qu'il faudra voir que les activités du Centre Culturel ne se retrouvent pas entre deux publicités commerciales. Par ailleurs, il faudrait également avoir une réflexion sur la manière dont les activités seront présentées (en commun, des cahiers séparés ou séparables ?). Il déplore que le Centre Culturel n'ait plus droit à la réflexion car des propositions et un autre regard auraient pu être apportés.

Bénédicte DEVROEDE souligne que le principal est finalement d'avoir un calendrier commun reprenant toutes les activités organisées sur le territoire d'Enghien. Laurent VANBERGIE indique que la Ville ne veut plus que des employés communaux réalisent l'encartage et le dépôt des brochures.

Bénédicte DEVROEDE suggère d'étendre la réflexion alors : peut-être faudrait-il créer un meuble (à l'image des poubelles « Titje » de la Ville). Ce meuble contiendrait la brochure d'information sur Enghien. Ce meuble pourrait être placés à des endroits stratégiques (Gare, Places, Terrasse,...). Ainsi, ne prendraient que ceux qui sont vraiment intéressés.

Par ailleurs, elle fait le constat que plein d'idées intéressantes émanent du Conseil Culturel et se demande comment celles-ci pourraient être relayées. Ces réflexions tombent toujours un peu dans l'eau. Elle pose la question : qui, finalement, lit les rapports du Conseil Culturel.

Patrick GREGOIRE suggère de demander à un membre du Conseil d'Administration de venir au Conseil Culturel, de lui proposer un projet concret, discuté au sein du Conseil Culturel, et que cette personne contact fasse ensuite le relais.

Bénédicte DEVROEDE approuve et propose, par exemple, pour le cas évoqué, de faire un envoi du style « Réponse aux problèmes d'encartage du Miroir des Cultures ».

Laurent VANBERGIE affirme qu'il relaie l'information au Bureau du Conseil d'Administration, mais qu'il n'y a effectivement pas de réelle organisation sur la chose. Il y a clairement un problème au niveau du Conseil d'Administration ; celui-ci n'a pas toujours pris les choses en main. On a la chance que dans le Conseil d'Administration l'associatif soit au-dessus du politique, mais il continue néanmoins à faire profil bas. Pour illustrer son propos, il rappelle le problème de matériel que nous avons eu lors des Balades Contées : le problème et les dégâts ont été causés suite à une erreur de la Commune, mais il a fallu laisser tomber les réclamations et faire profil bas. Laurent VANBERGIE signale qu'il ne s'agit pas, dans les échanges avec la Commune, d'attaques de personnes, mais de réactions objectives à un problème défini. Il pose la question : faut-il vraiment toujours faire des courbettes et se taire, même quand des problèmes réels se posent ?

Bénédicte DEVROEDE insiste sur le fait qu'il faut crever l'abcès et que c'est précisément ce que le Bureau du Conseil d'Administration va s'employer à faire.

➤ **3.4/Présentation de la nouvelle association de Mr Patrick GREGOIRE, l'ASBL « Rail Track »**

Mr Patrick GREGOIRE présente au Conseil Culturel sa nouvelle association, Rail Track.

Suite à la destruction par la SNCB, à Enghien, d'un poste d'aiguillage et d'un atelier (bloc 15), et ce malgré une pétition, Mr Patrick GREGOIRE et d'autres personnes, notamment du magasin JOCADIS, ont eu la volonté de créer une association pour la sauvegarde du patrimoine architectural en péril des chemins de fer belges.

L'ASBL Rail Track a donc vu le jour au mois de juillet. Le but ? Remettre en état des bâtiments que la SNCB laisse à l'abandon. Le premier projet de l'association se porte sur l'ancienne gare de Clabecq, désaffectée. L'association souhaiterait réhabiliter ces locaux et les mettre par après à disposition d'associations (pas de but commercial ou d'habitations). L'ASBL se félicite que la SNCB Holding ait accepté le projet ; Rail Track est maintenant en attente du contrat de bail pour le bâtiment (location du bâtiment et usufruit total dessus).

La gare de Clabecq comporte un grand parking et il reste une voie de trains de marchandises. Les restaurations seront effectuées par les membres de Rail Track; il y a néanmoins une volonté de rechercher des sponsors et de s'associer avec d'autres associations. Plusieurs personnes sont déjà intéressées pour occuper le bâtiment ; il ne reste plus qu'à attendre le bail.

Mr Patrick GREGOIRE manifeste son enthousiasme (« le projet est bien sur les rails ») mais souligne que le CFME n'a rien à voir dans l'histoire (il sera par ailleurs difficile d'implanter le Club dans la gare pour y faire un réseau de chemins de fer ; les locaux ne s'y prêtant pas).

Dans l'avenir, d'autres projets se créeront pour d'autres bâtiments (maisons garde-barrière, grange), mais également dans d'autres régions (Ostende, ...).

Le projet est salué par l'assemblée et Laurent VANBERGIE souhaite en parler dans le prochain Miroir des Cultures.

➤ **3.5/Changement de date du prochain Conseil Culturel**

Avant d'entamer ce point, la présidente, Mme Bénédicte DEVROEDE signale au Conseil Culturel que la liste des membres actifs a été proposée au CA ; celle-ci a été réalisée en fonction des présences des membres aux réunions entre la réunion du 15/03/2012 et celle du 08/01/2013. Ci-dessous se trouve la liste des membres actifs.

Ces membres pourront donc voter si un problème survient d'ici la prochaine Assemblée Générale où une nouvelle liste sera effectuée.

Laurent VANBERGIE exprime qu'il trouve cela étrange que le Conseil d'Administration doive entériner cela.

La date qui avait été proposée pour le prochain Conseil Culturel était la date du 31/10/2013. La date du 14/11/2013 qui avait été pressentie pour la remplacer ne convient pas car celle-ci tombe en plein projet Orfeo. La date du 26/11/2013 est donc entérinée à l'unanimité. Il est demandé que celle-ci soit changée sur le site du Centre Culturel.

Seront mis à l'ordre du jour du prochain Conseil Culturel : le Parcours d'Artistes 2014, le calendrier, le retour sur les pourparlers avec la Commune, les retours de la Bibliothèque et de l'évènement Fureur de Lire.

➤ **3.6/Retours sur les Assises Culturelles et le Groupe des 100**

Laurent VANBERGIE fait le point sur l'avancement de la situation... Une réunion de concertation entre animateurs devait avoir lieu, mais celle-ci a été annulée, les emplois du temps ne concordant pas, ajoutée à cela la masse de travail lié aux activités. Il y a encore maintes attentes car il n'est toujours pas sûr que le décret voie le jour en gouvernement. Par contre, au niveau du refinancement, il apparaît de plus en plus probable que les montants annoncés préalablement soient revus à la baisse (en effet, si l'on reste sur les chiffres annoncés, l'État devrait trouver deux millions d'euros). Par ailleurs, le travail de fond semble très volumineux ; la concertation a vu grand. Il est possible que la Maison Culturelle d'Ath, au vu de ses ressources humaines, puisse prendre en charge un volet plus important de l'analyse partagée. Laurent Vanbergie fait par ailleurs le constat que les centres culturels sont déjà débordés administrativement, à plus forte raison si un nouveau contrat-programme doit voir le jour, plus le rapport d'activités, etc. Tout cela est très difficile à agencer ; être prêt en 2016 semble bien complexe...

En ce qui concerne le groupe des 100, il est possible que l'on vienne vers le Conseil Culturel car il y aura besoin de personnes-ressources pour ce groupe. Néanmoins, au vu des difficultés qui sont rencontrées parfois au niveau local, le niveau régional sera également fort complexe.

➤ **CLÔTURE DE REUNION**

La séance de ce Conseil Culturel du 10 septembre 2013 est levée à 21h49.

Rapport de réunion du 28 novembre 2013

Présents : Mmes. Josiane GILLAER, Bénédicte DEVROEDE (Présidente),
Annette DEXPERT, Claire PAQUET
M. Joseph BERNARD (Vice-président), Patrick GREGOIRE,
Pierre DELANDES, Laurent VANBERGIE (animateur-directeur),
Philippe MORIAU, Axel ZIVNY

Excusés : Mmes Anne HAGUINET, Carine WASTIELS, Claudine DECHENNE
M. Tim DEGLAS, Rudy RIGUTTO, Philippe Robert, Christine Ergo, Denis Pilette

Rapporteur d'un soir : Laurent Vanbergie

La réunion commence à +/- 19h40

Désignation du rapporteur d'un soir

Faute d'autres candidats, Laurent Vanbergie prend cette tâche en charge.

Approbation du rapport de la réunion précédente

Le précédent PV n'a pu être relu et amendé dans les temps, il sera soumis à l'approbation à la prochaine réunion.

1. Présentation d'une nouvelle association membre

L'« École de cirque imagin'air » est depuis peu membre associatif du Centre culturel. Ses responsables sont présents à la réunion afin de présenter leurs activités mais aussi prendre le pouls du Conseil culturel et d'en comprendre son fonctionnement. L'association a déjà été active lors des dernières Balades contées et est également intéressée par le projet de « LaSemo en rue ». Il semble évident que les activités proposées par l'association rencontrent les objectifs du Centre culturel et que dans la mesure du possible les synergies seront favorisées entre les différents partenaires locaux.

2. Bibliothèque communale d'Enghien :- Conseil de développement de la lecture

Si les membres du Conseil culturel présents comprennent les raisons de l'absence d'Anne, directrice de la Bibliothèque, pour la deuxième fois consécutivement, ils la déplorent néanmoins dans la mesure où le Centre culturel et la Bibliothèque ont à élaborer des synergies et des projets communs. Il semble, comme l'évoque Laurent que la dynamique soit quelque peu en standby alors même que la Bibliothèque est en voie de reconnaissance.

Pierre nous fait un retour sur la dernière activité de la Bibliothèque : "La Fureur de Lire" et de son "échec" relatif, une des raisons probables étant l'inadéquation entre l'activité-animation et le lieu de son déroulement.

Pierre rappelle également certaines pistes et projets déjà proposés qui ont pour objectif de « créer une habitude au niveau des lecteurs ». Il remémore notamment la possibilité de créer un club de lecture une fois par mois via la DGAC qui en assurerait le financement. Il semble toutefois que l'idée ne suscite pas, à son grand regret, d'intérêt ou que tout le moins qu'on ne veut pas faire les démarches nécessaires pour que le projet prenne naissance.

Il est suggéré à Pierre de prendre les devants et d'effectuer les démarches nécessaires afin que le projet prenne corps.

Parmi les autres pistes dans le cadre de ce partenariat à construire sont évoquées une activité autour de la mémoire des lieux du Patrimoine ferroviaire par Patrick, le projet « roulotte » laissé de côté pour le moment et l'intérêt à ce que l'EPN puisse intégrer l'espace de la Bibliothèque.

3. Retours sur les pourparlers avec la Commune

Laurent informe le CC que les concertations entre les services communaux (Office du Tourisme, Service Animations) et les associations subventionnées par la Ville (Centre culturel, Bibliothèque, Académie, CIE...) se déroulent maintenant à rythme régulier sous l'égide de l'échevine de la culture. Si pour les réunions élargies tout le monde n'y participe pas encore, ce qui est regrettable, les réunions restreintes (CCE, Tourisme, Animations) qui se passent dans un bon climat permettent de régler les problèmes en les clarifiant et d'avancer sur des propositions afin d'établir une meilleure synergie. En ce sens, nous espérons pouvoir prochainement activer des outils qui permettront aux différents opérateurs d'avoir accès à un calendrier commun des activités et de pouvoir effectuer directement les réservations de salle et de matériels en ligne et qui seront donc visibles par tous ceux qui ont accès aux dits documents.

4. Nouveau décret

Laurent communique que le texte adopté par la commission a été voté à l'unanimité par le parlement le 20 novembre et sera effectif le 1er janvier 2014 même si les arrêtés d'application ne seront votés un peu avant, s'ils le sont, les élections en mai. Avec ce nouveau décret, le Centre culturel aura donc à tenir compte de modifications statutaires notamment pour le Conseil culturel. Ceci se fera dans le courant de l'année 2014 mais certainement pas avant l'Assemblée générale qui aura lieu en mars.

Dès lors, le Conseil culturel deviendra donc le Conseil d'orientation. Désignés par le CA sur avis du personnel d'animation, les membres auront pour tâche de procéder à l'évaluation en continue du projet d'action culturelle et remet des avis au Conseil d'administration.

Bénédicte s'inquiète de l'impact de ce nouveau décret sur le fonctionnement actuel du Conseil culturel. Laurent précise qu'il ne faut pas trop s'inquiéter de cela dans la mesure où rien ne nous empêchera d'inviter des personnes à ces réunions si celles-ci en font la demande ou en cas de nécessité. Nous n'avons jamais fermé la porte aux bonnes volontés, il n'y a pas de raison pour le faire à partir d'aujourd'hui.

5. Rapport sur les activités passées et en cours

Ciné-club : Laurent signale que les Ciné-club sont à nouveau plus fréquentés alors même qu'il y a plus de séances scolaires organisées. Le fait d'avoir programmé « Ernest et Célestine » semble avoir été porteur.

Antoine Armedan : peu de monde pour un chanteur « local » (une trentaine) mais bonne prestation appréciée du public.

Conférences : une quinzaine de personnes ont assisté à chaque conférence. Les jeunes orateurs-experts étaient de grande qualité alliant connaissance et faculté à se mettre au niveau des attentes du public. Les retours critiques de ce public furent très positifs.

Orfeo et Euridice : le « gros » projet de l'année a sans conteste été une réussite tant au niveau de la rencontre humaine que de la qualité de la production et que du suivi du public. Certes, ce type de projet fut très gourmand en énergie et nous ne pourrions réitérer ce type d'opération chaque année, mais l'enjeu en valait la chandelle. Le Centre culturel a eu l'opportunité au travers de ce projet rendre compte de ses compétences en matière de coordination de projet et de création (mise en scène, création de costumes, création lumière, jeu d'acteurs...) mais aussi de soutenir un projet porté par l'associatif qui joignait amateurs et professionnels tout en travaillant sur la dimension intergénérationnelle.

6. Points divers

LaSemo en rue : Laurent fait le topo sur l'avancée due l'activité souhaitée par la Ville dans le cadre du Festival LaSemo en spécifiant que le Centre culturel s'y investira au niveau de la programmation et de la coordination de l'événement, et peut-être financièrement, dans la mesure où la Ville (et les commerçants) y mettront les moyens financiers pour se faire.

Bénédicte réagit sur les objectifs de ce projet qu'elle ne comprend pas. De plus, à un mois des Balades contées, comment le Centre culturel pourra-t-il trouver des ressources humaines nécessaires sans mettre à mal celles-ci, pourquoi aujourd'hui la ville et les commerçants, sont ils prêt à s'investir dans une animation dans la ville autour de LaSemo, alors que cela fait 9 ans que nous demandons un appui pour faire grandir le projet des Balades contées. Un projet qui n'évolue pas est destiné à mourir... Sans autres ressources, les Balades contées ne tiendront plus très longtemps.

Agenda et Prochain C.C.

Prochain Conseil Culturel : le 21 janvier 2014 à 19h30

4. Situation du personnel de l'ASBL

4.1. Evolution et gestion du personnel



De gauche à droite : Christine Ergo, animatrice - Denis Pilette, animateur - Laurent Vanbergie, animateur-directeur

Si la situation n'a pas empiré en 2013 par rapport à 2012, elle ne s'est pas non plus améliorée pour autant. En effet, depuis la perte d'un poste mi-temps, faute de moyens financiers pour garder nos 3,55 ETP, nous assumons avec 3 ETP l'ensemble des fonctions d'animation, de diffusion et d'administration en lien avec nos missions.

Il va s'en dire que cela n'est pas suffisant pour effectuer correctement l'ensemble des tâches qui nous incombent tout en respectant scrupuleusement la réglementation sur le travail, notamment en termes d'horaire à respecter.

Pour nous dédouaner en partie de cette difficulté, une des astuces qui a été trouvée est celle de faire passer Christine Ergo en tant qu'animatrice coordinatrice en personne de confiance, tel que pour le poste de direction. Ainsi, non soumise aux horaires « fixes », une certaine latitude nous est quelque peu permise dans l'organisation du travail de Christine. Reste en quelque sorte à gérer les horaires de Denis Pilette en fonction du programme d'activités, ce qui ne reste pas simple au vu d'un calendrier plus que chargé et des nombreux impondérables.

Il faut donc bien se rendre compte que ce système consenti par les employés ne peut tenir que par la bonne volonté du personnel et que cette situation de fait ne pourra perdurer sur le long terme au risque que les travailleurs ne s'éreintent et/ou perdent leur motivation, le constat d'alerte étant déjà posé depuis plusieurs années... Il est d'ailleurs navrant de constater que les efforts fournis par le personnel n'ont pu être justement récompensés par l'octroi d'une prime de fin d'année, les salaires étant gelés suite à la crise financière, alors même que l'exercice 2013 est en positif.

Certes, la perspective du nouveau décret et le refinancement prévu du secteur devrait permettre aux petites structures comme la nôtre de réengager du personnel et laisse donc entrevoir un avenir moins un peu moins sombre. Toutefois, les moyens inhérents à cette restructuration ne seront accessibles au plus tôt qu'en 2017. D'ici là, il faudra tenir la barre et amener le navire à bon port alors même que la nécessité du processus de l'analyse partagée dans le cadre de l'élaboration de notre nouveau contrat-programme exigera de l'équipe et de la direction, principalement, une attention toute particulière et un engagement soutenu.

Alléger notre programme d'actions devrait dès lors être notre leitmotiv pour les prochaines années, pas si simple à envisager, ni même à réaliser, et voire paradoxal lorsque dans le même temps tant l'Institution que la Bureaucratie, l'Associatif et le(s) public(s) exigent de plus en plus de nous.

Ces remarques étant dressées, mis-à-part l'équipe professionnelle, nous avons pu, cette année encore, compter sur l'apport indispensable de stagiaires (en gestion culturelle, en communication et relations publiques) pour seconder celle-ci à différents moments de l'année pour des périodes variables.

Dans le cadre de notre convention avec la Ville, nous pouvons aussi toujours faire appel à l'aide ponctuelle d'un ou de deux ouvriers pour le transport et l'installation d'équipements et de matériels. Semblable aux années précédentes, cette aide reste toutefois aléatoire et est très limitée de par ses modalités (seulement disponibles si pas d'activités « Ville », uniquement dans le cadre des heures de bureau, pas le week-end, etc.) et donc trop peu souvent adaptée aux exigences de notre métier.

Grâce aux services (SPJ, DGAC) de la Province du Hainaut, nous avons également pu faire appel régulièrement, à des vacataires dans le cadre de projets d'animation et de formation.

Nous engageons également un graphiste pour la réalisation du Miroir des cultures, notre magazine d'informations et pour la brochure annuelle du programme d'activités.

Par ailleurs, nous pouvons compter sur des volontaires pour des tâches techniques et/ou logistiques (installation et démontage de matériels) ou de création (photos, costumes, décors...). En fonction de la disponibilité et de l'exigence des volontaires, du type de travail proposé ou demandé et des moyens impartis à cet effet, un défraiement est parfois proposé à ces personnes selon la législation en place.

Si la comptabilité journalière (carnet de caisse, enregistrement des pièces) est effectuée par les différents membres de l'équipe et supervisée par l'animateur-directeur, le bureau de comptabilité Burofis a de nouveau examiné les travaux de comptabilité de l'A.S.B.L. en fin d'exercice et effectué les ajustements nécessaires. Celui-ci a donc ainsi apporté les garanties attendues par le Conseil d'Administration sur le plan d'une gestion financière rigoureuse et appropriée aux exigences de la Fédération Wallonie-Bruxelles en la matière. Ces comptes ont été eux-mêmes contrôlés par le(s) vérificateur(s) aux comptes avant l'Assemblée Générale.

Enfin, il est toujours extrêmement important de pouvoir bénéficier du soutien de nos sympathisants qui participent activement à la réussite des projets créatifs et citoyens mis sur pied par le Centre culturel en étant fortement impliqués dans leur préparation et leur opérationnalisation ou en y apportant une aide plus ponctuelle ou spécifique. Ainsi, nous tenons à remercier l'ensemble des membres de l'Assemblée Générale, mais aussi particulièrement les Administrateurs et membres du Bureau, toujours aussi disponibles, le(s) vérificateur(s) aux comptes qui nous consacrent du temps afin que l'ASBL puisse être gérée comme elle se doit. Enfin, comment ne pas louer l'investissement des membres assidus du Conseil culturel, porteurs de projets et de rêves, mais aussi de notre Président et échevine de la culture qui nous appuient efficacement dans nos tâches administratives ainsi que remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous ont aidé d'une manière ou d'une autre ce à un moment donné de l'année.

Personnel permanent et détaché				
Nom, prénom	fonction	Statut	Contrat	Entrée
Vanbergie Laurent	Animateur-directeur Echelon 5	CDI	TP	15/08/2004
Ergo Christine	Animatrice Échelon 4.1	CDI	TP	15/03/2006
Pilette Denis	Aide-animateur Échelon 3	CDI APE	TP	03/05/2012
Personnel communal	Ouvriers	Détachés Ville d'Enghien	30 jours/an	
Stagiaires 2012				
Nom, prénom	Ecole	Niveau d'études	Dates du stage	
Venturelli Amandine	HELHO	BAC 2 Relations publiques	Du 21/01 au 01/03/2013	
Kinzosi Jessy	ISFSC	BAC 1 Communication	Du 15/04 au 10/05/2013	
Flagel Olivier	ULB	Master Gestion Culturel	Du 15/10 au 31/01/2014	

5. Orientations et actions

5.1. Evaluation de l'année 2013

5.1.1. Tendances

L'année 2013 pourrait se présenter sous un jour relativement tranquille dans le sens où nous n'avons pas eu à faire à de grands chambardements, notamment sur le plan de la gestion du personnel, des finances ou encore des infrastructures, même si nous restons en expectative quant à la suite de la mise à disposition de la Maison Jonathas. Ce n'est, par contre, pas le cas au niveau des projets et des demandes de collaborations qui ne cessent de s'intensifier...

Sur le plan financier, les efforts de gestion entrepris dès 2012 nous ont permis de maîtriser l'exercice 2013 sans trop de problème. Des bénéfices relatifs ont même été dégagés et nous permettront certains achats indispensables en 2014 notamment en matériels bureautiques et techniques. Cette aisance relative ne nous permet toutefois pas de relâcher la bride. En effet, les coûts ne cessent d'augmenter et notre capacité à contracter les dépenses trouve maintenant ses limites sans devoir atteindre à la politique globale (animations/projets, communication, programmation) de notre structure. Malgré nos projections optimistes, nous n'avons donc aucune certitude que le prochain exercice sera positif dans la même mesure, l'équilibre étant toujours l'objectif à atteindre.

Au niveau des infrastructures, la visite des pompiers de l'année dernière a bien eu son effet et impacte directement le Centre culturel de par son utilisation du 2^{ème} étage de la Maison Jonathas dans le cadre des activités de diffusion. En effet, la capacité de la salle est maintenant limitée à 50 personnes, toute jauge supérieure nécessitant la présence obligatoire de 2 pompiers avec l'autorisation du Bourgmestre. Par ailleurs, selon le rapport envoyé à la commune, le bâtiment nécessiterait des aménagements conséquents pour répondre aux normes de sécurité qui pourraient elles aussi influencer défavorablement sur l'usage actuel des locaux (travaux, restrictions d'usage...). Pour l'heure, Monsieur le Bourgmestre autorise toujours le Centre culturel à utiliser la salle ce jusqu'à la fin de l'année 2014. Cependant, rien d'officiel n'a encore été décidé pour la suite même si des propositions de projets d'infrastructures nous ont été évoquées et que des rumeurs de déménagement du Centre culturel nous sont parvenues colportées par les uns et aussitôt démenties par les autres.

Le constat est que l'incertitude de notre situation à l'aube de de l'échéance de notre contrat-programme et de l'élaboration d'un nouveau projet, ne crée malheureusement pas un climat particulièrement serein et propice à la réflexion et n'aide donc pas vraiment à la construction de ce projet pour les prochaines années.

Dans le même temps, la création par le Bourgmestre d'une coordination communale interservices, depuis longtemps souhaitée par notre structure, laisse envisager un climat plus serein et constructif basé sur la confiance mutuelle et la possibilité d'établir à l'avenir des outils de gestion communs et un programme d'activités concerté.

Au niveau des projets et activités, si les relations avec les écoles restent toujours très chaotiques dans l'optique d'une élaboration d'une programmation scolaire sérieuse et suivie, les demandes de partenariats venant de l'associatif et des autres opérateurs culturels communaux prennent de l'ampleur tant par leur nombre que par leur importance. Ainsi, cette année, le Centre culturel a été fortement mis à contribution à la demande des Chœurs d'Enghien dans le cadre de la mise en scène et lumière de l'opéra « Orfeo et Euridice ». Si cette réalité est positive et témoigne de la place que prend maintenant le Centre culturel comme opérateur culturel dans le paysage local, celle-ci renvoie néanmoins directement à la capacité de l'équipe de répondre à la demande et d'assumer pleinement ce rôle sur le court, le moyen et le long terme.

Quant à la démarche que sous-entendent les projets initiés, la conception et la mise en place des activités programmées, le Centre culturel poursuit globalement les objectifs qu'il s'est fixé ces dernières années, notamment :

- en soutenant des projets créatifs à l'attention des plus jeunes et des adultes sur base des techniques du théâtre et du conte ;
- en développant des activités qui ne sont pas déjà proposées par les associations locales dans un souci de complémentarité et d'éviter la concurrence ;
- en portant, sur base d'une dynamique participative, la création d'événement en différents endroits de la commune (Ville, Parc, villages) ;
- en maintenant une politique de diffusion qui soutient prioritairement les jeunes artistes et créateurs ainsi que les artistes locaux et régionaux ;
- en proposant des expositions artistiques et/ou pédagogiques ;
- en soutenant les pratiques artistiques en amateur ;
- en développant des initiatives qui visent à mettre en contact et en réflexion mais aussi à impliquer les associations, les artistes et les citoyens ;
- en proposant aux différentes écoles de la commune des activités de diffusion à vocation pédagogique qui permettent une ouverture à la dimension artistique (Théâtre à l'école, cinéma, expos/animations...) ;
- en collaborant avec les associations et les autres opérateurs culturels communaux sur base d'un partenariat enrichissant et équilibré ;
- en s'engageant dans un processus de concertation/collaboration régionale (Pays Vert) auquel participe les Centres cultures d'Ath, de Beloeil, de Leuze, du Pays des Collines, de Silly et d'Enghien (invité : Antoing)
- ...

5.1.2. Fonctionnement des infrastructures

5.1.2.1. Maison Jonathas et annexe



Salle de spectacle du 2^{ème} étage de la Maison Jonathas

Comme évoqué précédemment, l'incertitude la plus totale subsiste quant à l'avenir du Centre culturel au sein de la Maison Jonathas depuis que certaines mesures doivent être prises sur le plan de la sécurité dans le bâtiment. Nous avons pour le moment, et ce jusqu'au 31 décembre 2014, un accord avec Monsieur le Bourgmestre pour pouvoir occuper la salle du second dans la mesure où nous faisons appel aux pompiers si la jauge dépasse 50 personnes, les frais étant pris en charge par la commune. Au-delà de cette date rien ne nous a encore été spécifié officiellement.

Si nous allons au-devant d'une certaine instabilité sur le plan organisationnel, nous sommes également devant un problème de responsabilité. En effet, notre structure doit également rendre des comptes sur le plan de la prévention et de la sécurité au travail. Il se fait que, par défaut, l'animateur-directeur est considéré comme responsable de la prévention et de la sécurité au travail, la ville n'ayant nommé personne à ce poste en 2013. Ceci est très problématique dans la mesure où l'animateur-directeur n'a pas la formation adéquate pour assumer cette fonction et qu'en tant que locataire le Centre culturel n'a, de toute manière, aucun pouvoir décisionnel sur les mesures à prendre n'ayant de surcroît pas eu connaissance du dernier rapport des pompiers en la matière, malgré la demande, ni de l'état d'avancement du dossier au niveau de la Ville.



Le bureau

Ceci étant dit, nos bureaux (25 m²) sont toujours installés au rez-de-chaussée du bâtiment dans le prolongement de la salle polyvalente et en front de rue Montgomery, artère principale de la Ville. Déjà trop étroit pour accueillir 3 permanents et de temps en temps un stagiaire, le problème du rangement du matériel de bureau et de stockage des archives se fait de plus en plus cruellement ressentir.

La salle polyvalente offre, elle, une superficie de ± 60 m². Elle nous permet d'y tenir des ateliers et stages de théâtre, des réunions tout en nous servant de lieu d'entreposage de matériels techniques à l'arrière de panneaux en bois amovibles. Elle assure également à

certaines périodes une fonction de salle d'exposition identifiée sous le nom d'« Orcadre ».

Outre le rez-de-chaussée, le Centre culturel bénéficie donc de l'usage réglementé de la salle du 2^e étage de la Maison Jonathas pour un maximum théorique de 40 dates en fonction des disponibilités du planning d'occupation géré par le Service animations de la Ville, quota que nous dépassons allègrement, nos besoins étant bien plus vitaux.

Cette salle de ± 120 m² pour une capacité de ± 100 places demeure donc la seule infrastructure plus ou moins adaptée et mise à notre disposition afin que nous puissions assumer notre rôle d'organisateur et de diffuseur d'activités culturelles ce malgré les contraintes inhérentes à ce type de salle et les problèmes récurrents rencontrés (problèmes de sécurité, de communication d'agenda, d'alarme, de nettoyage, de mobiliers défaillants...) et déjà relayés dans les rapports précédents.

Sur les modalités d'usage du bâtiment ressurgit également toujours la question de sa destination et des priorités. En effet, toute association ou tout privé peut réserver la salle pour son usage ce quand il l'entend si celle-ci est disponible. N'étant pas concerté sur ce qui se fera et quand cela se fera, cette disposition ne facilite donc pas notre tâche d'organisateur et fragilise même notre position. Que penser, en effet, d'un privé qui viendrait proposer une activité qui rentrerait ostensiblement en concurrence avec notre propre programmation et utiliser qui plus est notre matériel de lumière à notre insu et sans accord préalable ?

Toutefois, la perspective de programmation de rencontres de coordination inter-services et la création d'outils de gestion communs pourraient nous apporter un début d'une solution concertée et nous amener à l'avenir une facilité de gestion.

Nouvellement, sans que cela ne soit conventionné, la commune nous propose maintenant d'utiliser en fonction de nos besoins d'une petite salle au Porche du Château ainsi que du Centre d'interprétation situés dans le Parc. Le Centre d'interprétation pressenti un moment comme une salle pouvant « remplacer » la salle de la Maison Jonathas, présente une superficie de ± 90m² avec un gradin de ± 50 places. On peut y organiser notamment des séances de cinéma de par la présence d'un écran et d'un matériel son adapté, des ateliers de théâtre ou de conte ou des activités de spectacle de petite forme, toutefois la taille et la configuration du lieu ainsi que l'acoustique de mauvaise qualité limite malheureusement quelque peu son usage en l'état.

Enfin, une annexe au bâtiment principal, est toujours à la disposition du Centre culturel et des associations membres pour ses différentes activités. Utilisé notamment dans le cadre de réunions, d'ateliers et de stages du Centre culturel, ce seul local, quoique remis en état, reste pourtant trop petit et peu adapté à l'usage de tout type d'activités car sans point d'eau, ni de toilettes...



Le Centre d'interprétation – présentation de la saison touristique 2013

Infrastructures	Dimensions/capacité	Affectation	Modalités D'utilisation
Maison Jonathas : Rez-de-chaussée : Salle 1	25m ² (±5x5m)	4 bureaux avec armoires	Espace alloué à usage exclusif par convention au Centre culturel
Maison Jonathas : Rez-de-chaussée : Salle 2	55m ² (±10x5,5m)	Salle polyvalente : Préparations activités, stockage, accueil public, expositions, ateliers, réunions...	Espace alloué à usage exclusif par convention au Centre culturel
Maison Jonathas : Rez-de-chaussée : Salle 3	1,5m ²	Coin cuisine	Espace alloué à usage exclusif par convention au Centre culturel
Maison Jonathas : Rez-de-chaussée : Pallier	20m ²	Affichage, bar, toilettes	Non fixées
Maison Jonathas : 2^{ème} étage : Salle 4 + cuisine/loge - toilettes	120m ² (±12x10m)	Salle polyvalente : spectacle, réunions, cinéma, expositions	Espace alloué pour usage ponctuel par convention au Centre culturel (40 locations par an)
Annexe	36m ² (±6x6m)	Salle polyvalente : réunions, ateliers	Espace alloué à usage exclusif par convention au Centre culturel
Centre d'interprétation	90 m ² (±9x10m)	Salle polyvalente : cinéma, ateliers, expos, spectacle de petite forme	Espace alloué à usage ponctuel sans convention au Centre culturel
Salle du Porche du Château	30 m ² (±5x 6m)	Salle de réunion, ateliers	Espace alloué à usage ponctuel sans convention au Centre culturel

5.1.2.2. Achats et mises à disposition de matériels

En fonction des moyens disponibles, le Centre culturel acquiert ou remplace les équipements et les matériels (informatique, mobilier et matériels bureaux, matériels électriques, son&lumière...) indispensables à son fonctionnement.

Des moyens financiers ayant été débloqués, nous avons pu acquérir cette année un nouveau vidéo-projecteur FullHD qui remplacera avantageusement l'ancien de par sa qualité. Nous avons également pris la décision d'acheter un photocopieur couleur 'Ricoh' d'occasion en remplacement de notre vieux photocopieur Canon qui a fait son temps. Les services qu'offre cette machine permettront plus de confort de travail à l'équipe tout en procurant la possibilité d'économies à moyen terme.

Au niveau des aides-services, toute une série d'équipements nous est toujours mis à disposition par la Ville, ceci dans la mesure de leur disponibilité, sachant que le Centre culturel ne peut se prévaloir d'être prioritaire sur les activités organisées par la Ville pour ces éventuelles demandes. Nous pouvons donc accéder à un petit matériel de sonorisation ainsi qu'à du câblage électrique auxquels s'ajoutent quelques (vieux et nouveaux) podiums, des chaises, des vitrines et des grilles d'exposition utilisés principalement à l'occasion des spectacles et des expositions au sein de la Maison Jonathas. La possibilité d'accéder à un matériel d'éclairage professionnel non utilisé et utilisable pour le moment est depuis peu dans l'ordre du possible. La proposition d'adapter ce matériel afin de le mettre dans une configuration utilisable au quotidien a été faite par le Centre culturel qui attend un avis positif de la Ville.

Quant à notre propre mise à disposition de matériels aux associations, pour des raisons principalement de gestion humaine et de sécurité par rapport au matériel qui nécessite certaines compétences, celle-ci est jusqu'à ce jour assez restreinte. Elle se délimite donc au prêt du vidéo-projecteur et de son écran, à du matériel d'expo comme des cadres photos de différents formats et à du petit matériel d'éclairage (4 PAR 1000W sur pieds avec gélaines et gradateur).

5.1.2. Communication

Afin de toucher la population et d'informer le largement possible les publics potentiels, le Centre culturel exploite les divers canaux de communication existant et développe différents outils de promotion qui lui confèrent une part de son identité.

Dans le domaine, nous nous appuyons donc toujours principalement sur le site internet (.com) et son agenda « participatif » (.be), Facebook, un magazine d'information « Le Miroir des cultures » distribué tous les quatre mois en toutes boîtes, et d'une brochure saisonnière qui reprend le programme de nos activités de la saison culturelle en cours éditée aux environs de la mi-août.

Par ailleurs, la presse écrite et la télévision régionale soutiennent régulièrement nos activités en relayant nos informations ou en réalisant un reportage, particulièrement quand il s'agit d'évènements qui s'adressent à un public plus large comme les « Balades contées » mais aussi plus spécialement dans le cadre de nos projets créatifs et à vocation citoyenne.

Enfin, nous encodons couramment nos informations sur des sites Internet spécialisés ou de loisirs 'grands publics' et les publions sous la forme d'annonce ou de reportages sur les supports d'informations communales comme le « Petit News », voué à disparaître, et le « Grand News », bientôt réorienté. Ces derniers relais d'informations nous permettent ainsi d'aviser continuellement la population locale de notre action et nous offre ainsi une meilleure visibilité.

5.1.2.1. Divers Canaux de communication

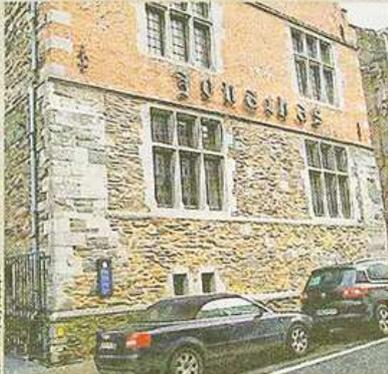
La culture : des projets pour l'avenir

La majorité a investi massivement afin de régler les problèmes du Parc et de Nautisport. L'accent n'a donc pas été mis sur la culture. Mais les projets, eux, pleuvent...

La culture à Enghien aurait-elle été négligée lors de cette mandature ? La majorité reconnaît qu'il y avait d'autres priorités. « En choisissant d'investir pour le Parc et le sport, c'est vrai qu'on peut regretter que la ville n'ait pas mis l'accent sur la culture. Mais les projets au niveau culturel restent cohérents et correspondent à des moyens limités » se défend l'ancien échevin de la culture, Olivier Saint-Amand.

Marc Vanderstichelen estime lui que les associations culturelles restent éparpillées et plaide donc pour « un pôle culturel regroupant une bibliothèque, le centre culturel, un musée... Il faudra chercher des subsides pour cela. Et être plus proactif à ce niveau ».

« Nous sommes allés chercher des subsides



centres culturels régionaux, à Ath et Tubize. Et il y a Bruxelles. Il faut compléter cette offre riche, ça ne sert à rien de rentrer en concurrence avec... »

Concernant le musée de la tapisserie, la bourgmestre se montre déçue. « Ça me désole de ne pas pouvoir mettre ces tapisseries en valeur et les faire voir à un plus grand nombre, surtout qu'on en a reçu d'un mécène enghiennois. Il nous faudrait des subsides pour développer ce qui constitue un projet réfléchi. Cela pourrait avoir un impact considérable pour la Ville. C'est paradoxal que les gens courent à travers le monde pour voir des tapisseries d'Enghien et qu'on ne parvient pas à attirer ces gens chez nous ! ».

« Au niveau culturel, Enghien se défend très bien mais ça reste en intimité, déplore Christian Deglas. « Et pour moi culture veut dire population au sens plus large. Enghien devrait organiser des manifestations et activités plus larges, pour d'autres couches de la population ».

Face à ce reproche d'une culture trop élitiste, Olivier Saint-Amand réagit : « Nous avons développé une culture de proximité. Le projet de Balade contée, c'est 15 jours de formation au théâtre pour des jeunes et adultes. Ce n'est pas de la culture élitiste mais bien par et pour le peuple... Toutes les tranches de la population s'y retrouvent ». ■ C.D

Le centre culturel se situe en plein centre d'Enghien, au sein de la Maison Jonathas mais dans d'autres secteurs qui nous semblaient plus prioritaires ! » rétorque l'échevin des finances.

Malgré ce différend concernant la gestion des dossiers, les idées fusent. Musée du Parc ou encore salle de spectacle sont des projets soulevés par Christian Deglas.

Concernant ce dernier point, l'écolo pense qu'il faut tenir compte de l'environnement culturel d'Enghien. « On a à proximité deux

- **La presse écrite** : malgré le changement fréquent des « journalistes » dans les différents quotidiens, gazettes locales et magazines, nos annonces sont régulièrement diffusées, du moins dans la presse régionale. De temps à autre, nous bénéficions d'articles plus importants dans les grands quotidiens (Courrier de l'Escaut, la Dernière Heure, le Soir) et plus rarement des articles de fond présentant ou relatant l'activité sélectionnée. Notons qu'au niveau des gazettes locales, nous sommes

très bien soutenus notamment par le Proximag qui offre une place relativement importante à l'information culturelle régionale. Au niveau de l'Echo de la Haute Senne ou du Cayoteu cela reste par contre plus diffus mais la prise en main par le Vlan de ces gazettes pourrait nous offrir une meilleure couverture. Depuis la fin de l'année, le magazine 'Sortir' a fait son apparition. Sous la forme d'un agenda gratuit de culture et loisirs, il couvre l'actualité de la Wallonie Picarde et est distribué sur toute la région.

- **La radio** : quelquefois, Vivacité, radio 1 ou les radios locales comme Ma Radio à Lessines relaient sur les ondes certaines activités « tous publics » ou « sociétales » sous forme d'interview en direct ou en différé avant ou plus rarement pendant l'activité, du Centre culturel. Exceptionnellement cette année, la conférence « Le royaume syrien d'Ougarit, à l'origine de l'alphabet » a bénéficié d'une émission complète sur la Première dans « un jour dans l'histoire » en présence de C. Mahy de l'Asbl Roma.

- **No Télé, la télé communautaire** : Les activités et événements considérés comme les plus « notables » du Centre culturel sont généralement relayés par No Télé. Toutefois, suite aux difficultés rencontrées par la chaîne de tv, un certain fléchissement au niveau du soutien aux activités culturelles s'est fait ressentir. Ainsi, pour la première fois, aucun reportage n'a été réalisé dans le cadre des « Balades contées ». Si cela n'a pas directement impacté négativement l'activité en terme de fréquentation, il est quand même important qu'une structure comme la nôtre puisse bénéficier de cette visibilité sur le plan régional pour des activités qui dépassent le cadre strictement local.

- **Sur le net** : le Centre culturel communique aussi, depuis maintenant plus de 5 ans, au travers de son propre site Internet 'www.ccenghien.com'. Créé sous Jimdo, celui-ci est régulièrement alimenté et évolue en fonction des projets et activités en cours mais aussi par rapport aux améliorations structurelles à apporter. Il se décline globalement sous une quinzaine de rubriques fixes (accueil, saison, Le Centre culturel, Conseil culturel, Galerie photos...) et de circonstance en lien avec les activités. Sous chaque rubrique, un menu propose différents onglets. Nous développons également un agenda via un autre site 'www.ccenghien.be' reprenant nos activités et celles des associations socioculturelles de l'entité qui en font la demande et qui alimente elles-mêmes cet agenda. Cependant, fort est de constater que cet agenda n'est plus véritablement investi par l'associatif ce qui remet en cause la pertinence même de cet outil. Jusqu'à maintenant, nous envoyons également périodiquement une « Newsletter » reprenant nos informations et celles des associations qui ont enregistré les leurs sur l'agenda mais certaines difficultés techniques nous poussent à revoir le système actuel.



Au niveau des autres sites internet qui transmettent des informations culturelles sur le plan local ou régional, nos infos sont renseignées via plusieurs sites internet officiels comme sur le site de la Ville « enghien-edingen.be », « culture.be », « Province du Hainaut », ou des agendas de loisirs comme « Sortir », « Plaisir d'offrir », « Que faire ? », ou encore d'actualités plus générales tel « editiepajot »... qui relayent pour certains d'entre eux celles-ci également via leurs propres newsletters.

Si sur le site de la Ville les informations nous concernant ne sont pas toujours actualisées, nous pouvons retrouver le programme du Centre culturel sur le nouveau blog « Enghien, le saviez-vous » de Charles Ghislain, un habitant d'Enghien, qui offre un grand nombre d'informations sur la vie culturelle de la cité tant au niveau de l'actualité que de l'histoire passée.

- **Les courriels** : le mailing permet est depuis quelques années le moyen le plus courant pour toucher plus rapidement et plus régulièrement les personnes intéressées par nos informations. Ainsi, afin de répondre positivement au principe du développement durable mais également dans un souci d'économie, les impressions et les envois postaux sont donc réduits au maximum.
- **Facebook** : depuis 3 ans un profil « Centre culturel » sur Facebook a été créé afin d'être en phase avec l'époque et le type de communication prisé notamment par la jeunesse. Le suivi quasi quotidien de ce réseau social s'avère toutefois particulièrement lourd à supporter pour un résultat somme toute très mitigé mais il semble néanmoins difficile maintenant de s'y soustraire.

5.1.2.1. Les supports papiers



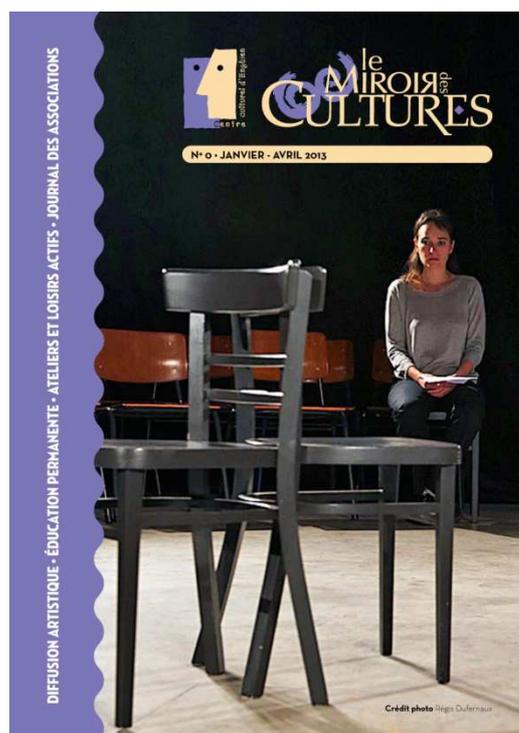
- **La Brochure « Reflets » – saison 2013-2014** : 4^{ème} édition pour cette brochure de format de poche (A6) de 36 pages en couleur sur papier satiné de 135 grammes, éditée à 2000 exemplaires. Celle-ci reprend l'ensemble des activités du Centre culturel (spectacles, ciné-club, expositions, ateliers, stages...) dont elle présente simplement mais explicitement le contenu. En supplément, il y est adjoit un agenda détachable des activités. Nous y retrouvons aussi toutes les informations pratiques nécessaires et comme l'année dernière, nous présentons également brièvement la programmation du Centre culturel de Silly sous la rubrique « à deux pas d'ici » sur base de notre volonté d'établir des synergies et des collaborations entre centres culturels voisins.

Si cette brochure se présente en complémentarité du Miroir des cultures, elle se marque plus largement comme un outil de promotion pour annoncer la nouvelle saison culturelle (de septembre à août) au-delà de la localité. A cet effet, elle est mise à disposition du public dès la mi-août dans différentes infrastructures culturelles et touristiques de la région.

- **Le Miroir des Cultures – reflets du Centre culturel d'Enghien :**

Le Miroir des cultures a adopté une nouvelle formule plus 'attractive' cette année. Ainsi, d'un magazine de 8 à 12 pages de format A4 en noir et blanc, il est passé maintenant au format A5 de 20 pages en couleur. Quant à l'organisation des pages intérieures, celle-ci n'a, par contre, pas fondamentalement changé. En effet, les différentes rubriques sont toujours partagées entre la programmation et les projets du Centre culturel, et les informations sur les activités culturelles des associations locales, membres ou non du Centre culturel (Echo des associations, coup de pouce !).

Afin de répondre à l'augmentation constante des boîtes lettres sur la commune, le magazine est imprimé maintenant à 6200 exemplaires afin qu'il puisse être distribué dans toutes les boîtes aux lettres d'Enghien. Signalons que ce tirage devra être encore augmenté dans la mesure où la population s'accroît constamment. Comme pour la brochure, ce magazine est mis à disposition par nos soins dans certains lieux publics de la commune (Office du tourisme, bibliothèque, centre administratif, Nautisport, commerces...) et à l'adresse de certains opérateurs culturels (Centres culturels, Offices du tourisme...) de la région.



- **Le Petit News** : est un calendrier mensuel de la Ville distribué en toutes boîtes. Il reprend régulièrement les activités du Centre culturel sous la forme d'un agenda.
- **Le Grand News** : cette revue d'information trimestriel en quadrichromie édité par la Ville et distribué en toutes boîtes sur l'entité. L'échevine de la Culture, Josiane Gillaer, bénéficiant d'une rubrique dans ce trimestriel, celle-ci offre régulièrement au Centre culturel la possibilité d'y insérer des reportages sur les activités passées ou des renseignements sur les activités à venir.
- **Le Digidela** : magazine culturel de la Maison Culturelle d'Ath, distribué sur le Pays Vert et mis à disposition chez tous les opérateurs culturels ou touristiques de la région, il reprend nos activités dans les pages régionales qui relaient les informations des différents Centres culturels locaux concernés.
- **Le Dilettante** : à l'instar de ce que nous faisons dans nos propres brochures, le Centre culturel de Silly nous offre la possibilité de mettre un condensé de notre programme dans les pages du dilettante leur bulletin d'informations.
- **Les affiches** : supports toujours indispensables pour la communication de nos activités, elles peuvent prendre plusieurs formes et revêtir des qualités diverses : imprimées ou photocopiées en couleur et/ou en noir&blanc. Le tirage est adapté selon le type d'activité à promouvoir et le territoire à couvrir mais reste en général modeste (de 30 à 250 exemplaires maximum). Quelque fois, nous bénéficions d'affiches spécifiques réalisées et proposées par les artistes ou les compagnies invitées ou, par exemple, dans le cadre de tournées, par les partenaires institutionnels ou associatifs (Asspropro, Province, Fédération Wallonie-Bruxelles...).
- **Les tracts, folders** : en complément des affiches, les tracts, cartes postales ainsi que les flyers édités en lien avec les activités sont mis à disposition dans nos locaux, dans des lieux publics et des commerces de la Ville et distribués à certaines occasions dans certaines infrastructures touristiques et culturelles de la région.
- **Les kakémonos** : si le kakémono est bien plus grand qu'une affiche classique et génère, de fait, un impact visuel beaucoup plus fort qu'une simple affiche, nous n'en avons pas imprimé cette année, ce principalement pour des raisons financières et par la difficulté (administrative et/ou technique) relative de mise en place et d'accrochage de ces supports.

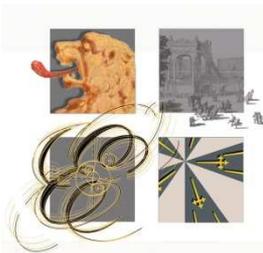
5.1.3. Partenariats

5.1.3.1. Sponsoring et subsides extraordinaires

Comme l'année dernière, la recherche de sponsors est un moyen de financement quasi inexploité par les membres de l'équipe. Le sponsoring est par principe très aléatoire et donc pas toujours efficace. Il est en effet très difficile actuellement d'obtenir la participation des commerçants et entreprises pour du financement culturel alors qu'ils sont déjà très sollicités et que la conjoncture difficile n'y incite guère. Il est certain aussi que nous ne sommes pas aguerris à ce genre de pratiques ni d'ailleurs très motivés pour accomplir ce genre de démarchages. La conclusion est donc la même puisqu'il nous semble que le fait de devoir libérer du temps qui nous manque déjà cruellement au quotidien pour effectuer de la recherche de fonds privés ou publics (un projet fut déposé auprès d'Ethias-ACC sans succès) nous éloigne véritablement de nos vrais objectifs pour un résultat financier très incertain.

Néanmoins, cette année encore, nous avons bénéficié du soutien annuel de Trigomen et Fabri Chassis et de dons en nature ou de ristournes de quelques commerçants dans le cadre de certaines activités. Enfin, nous avons, comme à l'habitude, reçu des chèques « lire » dans le cadre de « je lis dans ma commune ».

5.1.3.2. La Ville : Service animations, Office du Tourisme, Service social, Espace Jeunes et Accueil extrascolaire



Le souhait du Bourgmestre que nous partageons est que les 'principaux' services de la Ville (Office du tourisme, service animations, Centre culturel) actifs sur le plan culturel puissent maintenant se concerter régulièrement afin de mieux planifier l'ensemble des activités qu'ils proposent et par extension d'organiser préalablement les besoins en aide-service afin de devancer les problèmes éventuelles. Au besoin, ces réunions sont élargies à d'autres opérateurs (Académie de musique, bibliothèque, CIE, service Environnement, ADL...) afin d'obtenir une meilleure vue d'ensemble sur ce planning.

Ainsi, nous partons du principe que ces réunions auront l'avantage de créer une meilleure compréhension de ce que font les uns et les autres et ainsi de créer un meilleur climat entre les différents partenaires. Des premiers échanges, a déjà surgi la nécessité de créer des outils informatiques qui permettent une meilleure efficacité dans cette organisation. Ainsi, il est prévu que bientôt les différents opérateurs concernés pourront consulter en ligne le calendrier d'occupation des différents lieux et notamment de la Maison Jonathas et les demandes en aide-service et matériels au niveau de la Ville.

Au-delà de cette organisation naissante, nous sommes bien sûr toujours à l'écoute des services de la Ville qui nous sollicitent pour des collaborations éventuelles. Si régulièrement nous apportons donc notre soutien à leur initiatives ou collaborons avec ceux-ci, nous serons amenés à l'avenir à coopérer de plus en plus avec la Bibliothèque qui a effectué sa conversion par rapport au décret qui régit le secteur et est dans l'attente de l'engagement d'un(e) bibliothécaire-animateur(trice) afin de remplir leurs nouvelles missions.

5.1.3.3. Article 27



Le Centre culturel collabore toujours avec l'Article 27. Les modalités de cette collaboration n'ont pas changé et sont fixées dans une convention réglant notamment la contrepartie financière accordée uniquement pour les tickets délivrés par le Service social de la Ville à l'extérieur d'Enghien. Ce Service assure par défaut le rôle d'intermédiaire auprès des usagers depuis plus de 7 ans. L'ensemble des activités de diffusion et certains ateliers sont proposés par le Centre culturel aux personnes dites défavorisées à un tarif préférentiel (1,25€). Dans ce cadre, le nombre de tickets délivrés demeure faible mais constant (une trentaine en moyenne). Par ailleurs, si ces tickets semblent être souvent utilisés par les mêmes personnes, il nous paraît toujours important de soutenir cette offre d'accessibilité à la culture, même si celle-ci ne se devrait pas se poser uniquement en termes de coût mais plutôt en termes de médiation.

5.1.3.4. La Province du Hainaut



La Province du Hainaut offre sans conteste par l'intermédiaire de ses différents services (DGAC et SPJ) une aide précieuse et indispensable sur le plan de l'animation. En effet, en détachant des animateurs spécialisés sur des projets qui font appel à des compétences spécifiques notamment au niveau de la création théâtrale (Scènes aux ados, Balades contées, Deux tickets pour le paradis), ils permettent à ces projets de simplement exister car nous serions bien en peine de les financer totalement sur fonds propres et serions ainsi contraints de renoncer à maintenir certains d'entre eux.

Hormis l'intervention au niveau du programme « art et vie », La Fabrique de théâtre nous a également soutenu en intervenant sous la forme d'achats de spectacles à 100% (Une Antigone, Balance-moi). Cette formule a l'avantage pour les petites structures comme la nôtre de minimiser les risques financiers sur le plan programmatique et nous offre donc l'occasion de maintenir un programme de diffusion diversifié et de qualité.

Notons que si chaque centre culturel est autonome et libre de trouver des arrangements particuliers avec la Fabrique de théâtre en matière de soutien programmatique, ceux-ci sont néanmoins envisagés et discutés au sein de la concertation des Centres culturels du « Pays d'Ath » dans un esprit d'équilibrage et de rationalisation des demandes d'aides en la matière sur un territoire donné.

5.1.3.5. La Maison Culturelle et le Centre des Arts de la Rue d'Ath



Comme de coutume, nous avons bénéficié du soutien de la Maison culturelle d'Ath et de l'asbl « Centre des Arts de la Rue » pour nos demandes de prêt de matériels dans le cadre des Balades contées (éclairage, son, gradin, pendrillons...) mais aussi pour des demandes exceptionnelles (caméra vidéo, tape...). Nous avons également pu compter sur leur aide au niveau de différents services notamment pour des demandes d'informations, pour la diffusion de notre programme culturel via leur magasin régional (Dicidela), pour des conseils sur la plan de la gestion administrative, ou encore au niveau de la prise en charge de l'organisation des concertations du Pays Vert, des formations, des ateliers/rencontres régionales entre les centres culturels et les associations.

5.1.3.7. Concertation régionale des Centres culturels



Concertation « décret » élargie aux équipes d'animation à Silly le 22 mai 2013

Cela fait maintenant 5 ans que les animateurs-directeurs des Centres culturels proches du « Pays d'Ath », Lessines nous ayant rejoint cette année, se réunissent régulièrement, sous l'égide de la Maison culturelle d'Ath. Le but de ces concertations est de tisser des liens renforcés entre nos différentes structures afin d'entrevoir l'avenir commun de celles-ci. Ces réunions régulières s'élaborent notamment sur base d'échanges d'informations et de savoir-faire en lien avec des aspects pratiques de notre métier, de la mise en place de formations, d'un programme de rencontres associatives (ateliers,

Cocktails associatifs) mais aussi autour de la politique de diffusion et d'une recherche de cohérence autour de l'offre et des collaborations à construire en ce sens. Plus globalement, nous examinons la possibilité d'établir une politique culturelle concertée à mener sur un territoire en fonction des enjeux qui s'ouvriront à nous demain. Les perspectives du nouveau décret ont bien sûr renforcé encore les liens et démontrent la pertinence de réfléchir et de travailler ensemble à un avenir commun.

5.1.3.7. « Culture.Wapi »



L'asbl "Culture.Wapi" a pour mission de mettre en œuvre le Projet de Région « Wallonie picarde » dans sa dimension culturelle. Ceci s'insère dans un dispositif complexe de gouvernance territoriale balisé par les forces vives du territoire réunies au sein du Conseil de Développement de Wallonie picarde et par les communes s'exprimant par le biais de la Conférence des bourgmestres de Wallonie picarde, dispositif lui-même doté d'un outil technique, l'asbl Wallonie picarde qui en assure la coordination.

En termes d'actions, "Culture.Wapi" se doit, en ce qui nous concerne directement, de coordonner des réunions de concertation entre les Centres culturels de Wallonie picarde (Comines, Mouscron, Tournai, Ath, Leuze, Beloeil, Lessines, Pays des Collines, Silly, Enghien) afin d'élaborer une politique culturelle concertée

à l'échelle du territoire mais aussi de proposer des réunions de réflexion sur des thématiques actuelles et d'instaurer des synergies entre partenaires potentiels tant du côté culturel que touristique et économique de notre région... Enfin, elle doit aussi assurer le rôle de vecteur d'information via son site internet qui a pour objectif de rassembler un grand nombre d'informations culturelles et artistiques sur le territoire de la Wallonie Picarde.

Si l'association a quelque peu été en crise et en perte de repères en raison d'une défiance d'une partie des centres culturels du territoire sur l'action réellement menée, celle-ci semble s'être repositionnée ces derniers mois et être plus à l'écoute des enjeux qui traversent notre secteur actuellement.

5.1.3.8. Asspropro



L'Association des Programmateurs Professionnels en Communauté française Fédération Wallonie-Bruxelles) regroupe en son sein un grand nombre d'associations culturelles membres, dont les Centres culturels. Elle a pour mission principale la coordination de tournées d'artistes nationaux et internationaux et d'organiser des rencontres et réunions entre les différents opérateurs autour des arts de la scène et des questions de diffusion. Ainsi, chaque année en février, au cours de rencontres des arts de la scène (Propulse), les Centres culturels peuvent aller à la découverte de spectacles (théâtre, conte, concert...) dans le but d'en sélectionner pour leur programmation future. Ce système offre, en principe, l'opportunité notamment pour notre structure de pouvoir présenter en tournée des artistes belges mais aussi étrangers (français, suisse ou québécois) que nous n'aurions pas les moyens d'inviter ordinairement, grâce à la mutualisation des frais techniques, d'accueil, de transport et promotionnels orchestrée par Asspropro, et aux artistes une possibilité de tremplin pour eux et leur spectacle. Cependant, il faut constater que la programmation de ces rencontres laisse de moins de place aux spectacles dits de petite jauge à l'adresse des petites structures et des salles peu équipées et que par ailleurs les coûts des spectacles proposés ont fortement augmentés dans leur ensemble lors des dernières éditions. Cette situation fait que nous nous interrogeons toujours sur l'intérêt d'être membre d'une structure qui n'apporte plus véritablement d'alternatives à nos réalités de programmeur.

5.1.3.9. Les associations membres



Le nombre d'associations membres semble se stabiliser depuis l'année dernière pour se fixer aux alentours 45 associations (43 en 2013). Seules les associations qui soutiennent le projet du Centre culturel ou celles qui y retrouvent un intérêt sur le plan des aides-services se font encore membres. Notons pourtant que des nouvelles associations nous ont approchés en fin d'année pour se faire membre. Ces dernières ont marqué une volonté de collaborer activement avec le Centre ce qui dénote d'un réel changement de perception et une certaine reconnaissance de la qualité de notre travail. Cette tendance confirme donc la dynamique de cette année 2013 qui a vu une recrudescence des demandes de collaborations.

5.1.3.10. La Petite Valise aux rêves asbl



Nous collaborons depuis de nombreuses années maintenant avec l'asbl La Petite Valise aux Rêves, dirigée par Gregg Brotcorne notamment au niveau de l'organisation des rencontres d'impro et des Balades contées. Animateur des différents ateliers d'impro, il est en outre l'initiateur du Festival Impro World Tour à l'occasion duquel nous coopérons sur le plan technique et logistique. Par l'impro, nous parvenons ainsi à toucher plus facilement les jeunes et à les intéresser à d'autres projets de création théâtrale proposés par le Centre culturel. Dernièrement, nous avons également mis sur pied un tout nouvel atelier de théâtre à l'attention des 8-11 ans. Par ailleurs, l'école de Petit-Enghien et le Collège St Augustin se sont montrés intéressés cette année par les projets d'animation proposés par l'asbl en collaboration avec le Centre culturel.

5.1.3.11. Les écoles



Animation Sak-Ado au Collège St Augustin

Après le départ de notre animatrice spécialisée affectée aux relations avec les écoles, Denis Pilette a donc repris le flambeau. Il a ainsi pu éprouver toute la difficulté de pouvoir travailler dans la continuité avec les directions et des professeurs des écoles enghiennoises et de concevoir un programme concerté et continu. Tant bien que mal, nous avons donc pu maintenir une programmation scolaire élémentaire (théâtre, cinéma, animation) à l'attention des différentes tranches d'âge et des différents établissements scolaires :

- « Antigone » d'après Sophocle, Höderlin, Anouilh, Cocteau, Brecht, Bauchau, une pièce avec des personnages en terre modelable traitant de la place de lois et du rôle de la justice pour les plus de 9-12 ans ;
- « Zoom » de Gilles Granouillet avec Delphine Struelens, une pièce à l'attention des adolescents sur une histoire d'aujourd'hui, une mère-enfant ;
- Animations « Egypte » par l'asbl Roma au sein des classes après le visionnage du film d'animations « La Reine soleil » ;
- Animations Sak-Ado (histoire locale des immigrants) au Collège St Augustin avec « Annoncer la couleur » (Province du Hainaut) ;
- Programme de cinéma d'animation.

5.1.4. Création, expression, communication

Sur le fond, très impliqué dans la création théâtrale avec les adolescents, nos ateliers et stages poursuivent principalement les objectifs suivants :

- Le développement de l'esprit d'équipe, de l'écoute et la solidarité, de l'ouverture aux autres.
- L'engagement individuel et collectif dans un projet citoyen sur une longue période.
- L'épanouissement des participants avec le développement de leur créativité, de la confiance en eux, la facilitation de la communication, de leur expression orale et écrite.
- Une ouverture à la dimension culturelle et artistique ; une découverte du théâtre, de ses enjeux et de rencontrer des professionnels au travail : auteurs, metteurs en scène, comédien(ne), régisseur...
- La découverte du plaisir mais aussi de la somme de travail et de rigueur que suppose un travail de création artistique.



Atelier du Samedi en répétition

5.1.4.1. Stage de théâtre « Graines de Semeurs de Rêves »

Stage animé par Isabelle Delander de l'asbl «2 ou 3 petites choses »

Avec le soutien du Service Provincial de la Jeunesse

Pour les 8-11 ans

Du 14 au 18 avril de 9 à 16h00 au Centre culturel

Un stage avec des exercices ludiques pour découvrir le théâtre et développer sa capacité à s'exprimer et son imagination. En aboutissement du stage, le travail effectué par les jeunes stagiaires fut présenté comme à l'accoutumé le dernier jour au public.

Participation au stage : 9 stagiaires

5.1.4.2. Stages « Balades contées entre chien et loup » - 8^{ème} édition

En collaboration avec la DGAC et le SPJ

Juillet et août au Centre culturel et dans le Parc d'Enghien



L'équipe des animateurs au travail...



Une partie des stagiaires au travail...

Depuis 2006, le Centre culturel a développé dans le cadre du projet des Balades toute une série d'ateliers et de stages préparatoires pour préparer les futurs acteurs à l'événement de la mi-août. Ainsi, des stages de théâtre pour les moins de 11 ans, les adolescents et les adultes, de conte, de création de costumes et de décors ont été organisés au fil des éditions et ont accueilli un nombre croissant de stagiaires, nombre que nous sommes dans l'obligation de limiter maintenant pour des raisons de qualité du travail demandé.

Les stagiaires qui s'engagent dans ce processus créatif travaillent individuellement mais surtout collectivement pendant une période de 10 jours afin d'acquérir des aptitudes d'improvisateurs, d'acteurs et/ou de conteurs. Ils sont accompagnés et formés par Christine Ergo animatrice coordinatrice du projet et auteure de l'histoire, et d'animateurs professionnels de théâtre et de conte engagés spécifiquement dans ce projet, afin d'élaborer un parcours/spectacle avec l'ensemble des participants.

Comme lors des éditions antérieures, les animateurs, chacun dans sa spécialité, ont donc préparé l'ensemble des jeunes participants principalement âgés de 11 à 22 ans ainsi que quelques adultes, au mieux du potentiel et de l'expérience de chacun, en appréhendant différentes facettes du travail d'acteur ou du conteur...

Parmi les différents aspects abordés tant sur le plan individuel que collectif, nous pouvons relever :

- la compréhension du scénario et la composition des rôles ;
- comment œuvrer l'un pour l'autre ;
- comment jouer et échanger avec le public ;
- les particularités du jeu d'improvisation théâtrale en extérieur ;
- trouver les traits, les coloris et les contrastes pour créer et se forger un personnage hors du commun ;
- le travail de maquillage (apprendre à se maquiller et à maquiller les autres) ;
- la création d'un déguisement en fonction de son personnage

Notre objectif a toujours été de garantir une formation « artistique » de qualité aux jeunes qui s'engagent dans le projet afin qu'ils puissent, sans crainte, faire face au public le moment venu. Complémentairement, nous nous évertuons aussi à apporter au groupe une série de valeurs qui nous semblent essentielles pour mener à bien cette aventure comme la liberté d'expression dans le respect de soi et des autres et le don de soi basé sur l'esprit d'entraide. Certains des stagiaires sont là depuis la première édition mais de nombreux autres, parfois très jeunes, sont là pour la première fois. Nous devons donc rester très attentifs à intégrer les moins expérimentés dans la dynamique de groupe tout en veillant à répondre aux attentes des plus anciens. Il est donc essentiel que l'équipe d'animation garde le cap sur le plan pédagogique et contribue à soulever l'enthousiasme des jeunes pour un projet qui doit se vivre comme une aventure artistique et humaine et se poursuivre avec plaisir d'année en année.

Stages proposés :

• Stage de théâtre 8-11 ans

Animé par Isabelle Delander.

Quand : du 5 au 9 et du 12 au 14 août.

Pour qui : les 8-11 ans

L'objectif du stage était la présentation d'un spectacle à l'Orée de la Forêt des Secrets, dans le petit parc le jeudi 15 août : 6 représentations.

Par des exercices d'initiation au théâtre : jeux d'écriture, mémorisation d'un texte, découverte d'un personnage, mise en scène collective..., il a été proposé pour la première fois à nos très jeunes stagiaires de jouer une courte scène totalement intégrée au scénario de l'histoire des Balades contées et de la présenter, à plusieurs reprises, au public en préambule du spectacle qui se déroule ensuite dans le grand Parc.

Participation au stage : 11 stagiaires

• Stage Conte - Ados et adultes

Stage animé par Marianne Bougard

29 et 30 juin et/ou du 2 au 5 juillet

1,2 et 14 août – de 10h à 16h

14 et 15 août : générale et spectacle

Pour qui : ados à partir de 14 ans et adultes

Ce stage s'est décliné en 3 parties dissociables. En juin et/ou juillet, vous pouvez apprendre ou redécouvrir les techniques de bases du conte, vous essayer à l'écriture d'un conte court et passer à l'oralité. En août, trois journées supplémentaires ont été organisées pour ceux qui souhaitent s'exercer plus intensément à l'oralité et expérimenter ensuite la représentation en public.

Participation au stage : 6 stagiaires

• Stage de théâtre - Ados et adultes

Stage animé par Christine Ergo, Laetitia Hainaut, Gregg Brotcorne, Vincent Leclercq, Denis Pilette, Marijse Verdot

Groupe 1, 2 et 3 * : les 1 et 2, du 5 au 9 et du 12 au 14 août.

Groupe 4* : du 5 au 9 et du 12 au 14 août.

Générale : 14 août

Spectacle : 15 août

Pour qui :

- Groupe 1 : 12 à 14 ans
- Groupe 2 : 15 ans et adultes
- Groupe 3 : guides
- Groupe 4 : confirmés dès 15 ans

Les stagiaires ont donc eu pour tâche de rechercher et de développer à partir d'un scénario proposé, un personnage étrange, féérique ou fantastique grâce à des exercices ludiques et des recherches individuelles ou collectives. Le travail théâtral s'est porté principalement sur l'écoute de l'autre, l'expression corporelle, l'impro, l'appropriation d'un texte... quelques-unes des techniques qui ont permis aux futurs acteurs d'habiter leur personnage au fil des 6 représentations qui ont été données.

Participation au stage : 41 stagiaires

• Stage de conte et de théâtre - Ados et adultes

Stage animé par Marianne Bougard, Christine Ergo, Laetitia Hainaut, Gregg Brotcorne, Vincent Leclercq, Denis Pilette, Marijse Verdot

les 29 et 30 juin et/ou du 2 au 5 juillet – 1 et 2 août, du 5 au 9 août et du 12 au 13 août

Pour qui : dès 14 ans

Regroupant les participants aux stages contes et théâtre, l'objectif de ce stage-ci reprenait par la force des choses les objectifs spécifiques des stages dédiés au théâtre et au conte.

5.1.4.3. Ateliers à projets théâtraux des Semeurs de Rêves

Atelier du vendredi

Stage animé par Denis Pilette

Atelier hebdomadaire le vendredi hors vacances scolaires, à partir 13 ans, au Centre culturel

Atelier du samedi

Direction d'acteurs et mise en scène : Laetitia Hainaut et Christine Ergo

Projet initié en octobre avec le soutien du SPJ, à partir de 13 ans, au Centre culturel



L'atelier du Samedi – projet « Rideau »

Depuis 2008, avec les ateliers du Samedi et du vendredi, nous nous adressons aux adolescents et jeunes adultes qui souhaitent s'investir dans un processus de création théâtrale. La démarche conduit notamment les deux ateliers à se présenter sur scène à l'occasion du Festival « Printemps des ados », organisé par le Centre culturel en alternance avec « Scène aux ados » soutenu par Promotion Théâtre asbl. Dans ce cadre, l'opportunité leur est donc offerte de présenter un spectacle d'environ 30 minutes qu'ils auront préparé au cours de l'année.

Cette année, les 2 ateliers ont présenté lors de « Printemps aux ados », d'une part « Rideau » de Laurent Contamin pour l'atelier du et d'autre part samedi « Silence, les mouettes » de Luc Malghem pour l'atelier du dimanche (Cf. la rubrique « Printemps des ados »). Pour la saison 2013-2014, nos jeunes acteurs de l'atelier du samedi ont sélectionné « Le rapport des enfants sur l'état du monde » de Stanislas ceux de l'atelier du vendredi se proposent eux de présenter « Greenville » de Régis Duqué.

L'optique, outre le fait de permettre à des jeunes de 13 à 22 ans de monter sur les planches afin de jouer devant un « vrai » public, est que ceux-ci puissent se joindre à la démarche non seulement en choisissant eux-mêmes le texte qui leur parle ou les motive, ce parmi ceux sélectionnés dans la collection « La scène aux ados » (Lansman/Promotion théâtre), mais aussi plus foncièrement, en collaborant aux différentes phases de la création du spectacle (création des personnages, musique, costumes, mise en scène, ...), tout en abordant les techniques de base du travail théâtral : travail sur le corps, le geste, le mouvement, la voix, la diction, etc...

Et si notre objectif est toujours de les amener au plus loin sur le plan de la qualité du jeu théâtral tant sur le plan individuel que collectif, nous nous mobilisons surtout pour leur faire prendre conscience qu'au travers d'une entreprise collective il est aussi essentiel de cultiver l'esprit de solidarité, les uns envers les autres, sur base du respect de chacun pour atteindre cet objectif.



L'atelier du vendredi – projet « Silence, les mouettes »

Participation à l'atelier du vendredi :

8 stagiaires (2012-2013) - 13 stagiaires (2013-2014)

Participation à l'atelier du samedi :

9 stagiaires (2012-2013) - 8 stagiaires (2013-2014)

5.1.4.4. Atelier(s) de théâtre « adulte »

«Un projet théâtral qui réunit les Centres culturels d'Enghien et de Silly»
Direction d'acteurs et mise en scène : Bernadette Mouzon



Répétition

Toujours sous la houlette de Bernadette Mouzon, comédienne professionnelle et metteuse en scène, 2 projets de création pour les adultes se sont maintenus cette année avec pour l'un le résultat du spectacle au printemps et pour l'autre le début d'une nouvelle aventure à l'automne.

En mai, ce sont donc 9 acteurs qui sont montés sur les planches et ont joué « C4 » 4 courtes comédies qui explorent les relations entre les travailleurs et les patrons dans le monde des entreprises, écrites par des auteurs différents. Le projet suivant qui a démarré en automne, mettra nos comédiens aux prises avec les textes de Guy Foissy pour des courtes pièces reprises sous le titre « Tout est normal, tout est parfait ». Comme à l'accoutumée, ces expériences théâtrales associent des acteurs aguerris ou non, jeunes parfois issus des ateliers « ados » ou moins jeunes dans des groupes à géométrie variable selon le choix des pièces.

A l'origine, ces projets cherchaient à se construire autour d'une collaboration des Centres culturels de Silly et d'Enghien qui voulaient rassembler leurs troupes respectives dans un projet commun et donner l'opportunité aux acteurs de jouer dans chaque lieu. Force est de constater que cette dynamique s'est évanouie puisque le Centre culturel de Silly s'est peu à peu désengagé de ses 'obligations' envers la Troupe de Théâtre Joyeuse, celle-ci ne répondant plus, à leurs dires, aux objectifs du Centre. Malgré la situation regrettée par les quelques éléments de la TTJ engagés dans le projet, ceux-ci poursuivent néanmoins l'aventure avec les Semeurs de Rêves au sein du Centre culturel d'Enghien.

Participation : 9 personnes pour 2012-2013 - 12 personnes pour 2011-2012

5.1.4.5. Atelier d'écriture théâtrale

Le dimanche 13 octobre de 14h à 18h
Pour les adultes et ados à partir de 14 ans
Animé par Marc Goris vacataire à la Province du Hainaut

Dans le cadre de La Fureur de Lire, c'est un atelier d'écriture théâtrale qui a été organisé par et au Centre culturel d'Enghien en collaboration avec la Bibliothèque d'Enghien et Promotion Théâtre. Inspiré par l'opération « Scène à deux ou trois » initiée par Promotion Théâtre, l'objectif de cet atelier était d'écrire une courte scène à deux ou trois personnages, scène destinée à être jouée par les Semeurs de Rêves, les jeunes comédiens de 12 à 18 ans de la troupe du Centre culturel d'Enghien lors du Festival « Scène aux ados » les 17 et 18 mai 2014.

Participation : 10 personnes

5.1.4.6. Ateliers – loisirs actifs

Le Centre culturel ne gère toujours que l'annexe comme seul local pour accueillir les ateliers de loisirs actifs, même si par nécessité il se doit de proposer parfois la salle Orcadre. Le peu de plages d'occupation restant possible, ne permet donc pas, par la force des choses, que l'offre puisse véritablement s'étoffer. Cette année, le nombre de participants est en sensible diminution principalement de par l'arrêt de l'atelier musique et d'une réorganisation de celui du Bonzaï. Au total, nous dénombrons donc 93 participants (112 en 2012). Distinctement, l'atelier *Haggada JDC* a accueilli 7 participants, la *BD* : 11 participants, le *CFME* : 6 participants, le *djembé* : 20 participants, la *musique live* : participants, l'*impro* : 22 participants, le *théâtre 8-11 ans* : 3 participants et le *Bonzaï* 16 participants.

Ateliers récurrents :

- **L'Atelier BD**

Par Patrick Mombili

Le mercredi après-midi, à partir de 7 ans et adultes

Un atelier de dessin et de découverte des principes de la BD.

- **L'Atelier Djembé**

Par Gauthier Quinet

Le samedi matin et début d'après-midi, du débutant au confirmé

Des cours de djembé où aucun pré-requis n'est nécessaire, l'enseignement se faisant essentiellement par voie orale et à l'aide de différents supports didactiques.

- **L'Atelier Bonsaï**

Par Joseph Bernard et Philippe Robert

Le 2^{ème} dimanche de chaque mois du matin au soir, du débutant au confirmé

Cet atelier s'adresse à tous les amateurs de bonsaïs, expérimentés ou pas.

- **L'Atelier impro**

Par Greg Brotcorne / La Petite Valise aux Rêves

Le jeudi après-midi, à partir de 10 ans

3 groupes sont proposés en fonction de l'âge et du niveau de chacun. Le principe de l'atelier : les joies de l'improvisation pour tous : créativité, personnage, jeux, mimes, expressions, lieux, catégories, thèmes...

- **L'Atelier des « Graines de Semeurs de Rêves »**

Par Greg Brotcorne / La Petite Valise aux Rêves

Le lundi après-midi, de 8 à 11 ans

L'animatrice de l'atelier théâtre propose aux enfants, sur base d'exercices d'improvisation, de mime et de créations d'histoires, de devenir les acteurs d'un spectacle original qui sera joué en public lors du Festival Printemps des Ados.

- **L'Atelier de musique**

Par Federico Fiorenzo

Le mercredi soir, pour tous

Federico Fiorenzo, animateur musical et musicien propose une approche musicale « live ».

- **L'Atelier du Club Ferroviaire Miniature Enghiennois**

Par Patrick Grégoire

Le vendredi soir, pour tous

Un atelier ouvert aux amateurs de mise en réseau de trains miniatures.

- **Haggada JDC**

Par Damien Havaux

Le mercredi soir, pour tous

Un atelier à l'attention des ados qui propose de jouer à différents jeux de cartes.



L'atelier BD animé par P. Mombili

5.1.5. Education permanente

5.1.5.1. Vie associative des Centre culturels du Pays Vert

Dans le cadre du développement de la vie associative de notre région, les Centres culturels (Ath, Beloeil, Enghien, Leuze, Silly et Pays des Collines) proposent aux associations une série d'initiatives (ateliers et Cocktails associatifs) leur permettant de s'informer, s'outiller, partager leurs expériences et d'agir ensemble pour favoriser le maillage associatif...

● **Les « Cocktails associatifs »**

Le 28 mars, au Centre culturel d'Enghien, Les intervenants spécialisés dans les différents domaines touchant la vie associative ont ainsi répondu aux questions autour des thèmes concernant de près ou de loin la vie associative ; la gestion d'une association, le CA, l'AG, les statuts, la législation couvrant les bénévoles, les assurances, etc.



En présence de : Christine Ergo, Denis Pilette, animateurs CCE

Les associations participantes : 10 personnes représentant 7 associations dont 2 enghiennoises (Handicaps Burundi, Vital chiens, les Tortues meslinoises, Silly concerts, Incredible Edible, le PAC Enghien, Quidamus) ont participé.

Programme des Cocktails :

Centre Culturel du Pays des Collines	Les associations de fait versus les asbl	31-jan
Centre Culturel de Silly	Collaborations et partenariats pour avancer ensemble...	7-fév
Centre Culturel de Leuze	Association, communication et Internet	28-fév
Centre Culturel d'Enghien	Mille et une questions des associations	28-mars
Foyer Culturel de Beloeil	À la recherche de la relève et des bénévoles perdus	25-avr
Maison Culturelle d'Ath	Une vie associative pour une société durable	31-mai

● **Les « associations en ateliers »**

Ceux-ci répondent à des besoins pratico-pratiques sur base de situations vécues par les personnes impliquées dans le milieu associatif. Les ateliers se passent généralement à Ath mais celui dénommé « Affichez-vous » animé par un animateur-graphiste enghiennois s'est déroulé dans nos murs.

Au total 35 personnes ont participé aux différents ateliers : Atelier pratique de régie (14, 21, 28 janvier et 6 février) ; Création d'une asbl « Prêt, partez » (18 février et 18 mars) ; Affichez-vous (25 février et 4, 11, 25 mars) à Enghien ; Excellez avec Excel, une initiation (15, 22, 29 avril) ; Comptabilité simplifiée (13, 20, 27 mai). **7 personnes ont suivi l'atelier organisé à Enghien** (4 personnes d'Ath, 2 d'Enghien et 1 de Lens). L'objectif de transmettre un savoir semble avoir été atteint par l'animateur puisque les participants ont exprimé le fait qu'ils sont repartis avec de nouvelles compétences pour leur permettre la réalisation d'une affiche.

5.1.5.2. Animation « Sak-Ado » au Collège St Augustin

Le mercredi 7 mars au Collège St Augustin
En collaboration avec « Annoncer la Couleur » (Service Provincial du Hainaut)

Annoncer la Couleur (Service Provincial du Hainaut) propose des activités ludiques et originales pour aborder les questions de citoyenneté mondiale dans l'enseignement avec les jeunes de 10 à 18 ans afin qu'ils deviennent des citoyens responsables, responsabilité qui induit notamment le respect et la compréhension de l'autre dans une société multiculturelle à dimension planétaire.

Dans le cadre de de leur action, « Annoncer la couleur » a à nouveau fait appel au Centre culturel d'Enghien afin d'intervenir au Collège St Augustin auprès de 4 groupes d'étudiants du 1^{er} cycle secondaire avec une animation autour de l'exposition « ces gens d'ici venus d'ailleurs » réalisée dans les années 2008-2009 par un groupe de jeunes enghiennois nommé « Sak-Ado. Ce projet qui reprenait, sous la forme de cartes d'identité, des témoignages de parents et d'enfants, de la première et de la deuxième génération, renvoyait à des histoires singulières sur le plan local mais aussi à une histoire collective qui traitent du regard porté sur l'immigration sur le plan local, de la notion d'intégration et du phénomène du racisme.

5.1.5.3. Conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations

Par l'ASBL Roma
Au Centre culturel

Nous avons été approchés en cours d'année par des jeunes archéologues ou historiens de formation qui proposent des cours et conférences dans leurs domaines. Actifs à Wavre, ils nous ont donc sollicités afin de pouvoir présenter tout au long de l'année un cycle de conférences et de cours sur des thèmes divers traitant de l'archéologie, de l'histoire et de la philosophie à sélectionner sur proposition en fonction de nos souhaits.

Nous nous étions abstenus jusqu'à présent de proposer des cycles conférences dans la mesure où ce domaine est fortement investi par les associations sur Enghien. Toutefois, cette matière n'étant pas habituellement traitée, il nous a semblé intéressant de l'intégrer dans notre programmation car elle permettait aussi d'éventuellement proposer des animations au sein des écoles, ce qui fut déjà possible cette année avec la thématique de l'Égypte dans le cadre du ciné-club pour les jeunes.

● « Les multiples visages de l'Égypte »

Présenté par l'asbl ROMA
le 26 octobre 2013 à partir de 14h30

En inauguration du cycle de la saison sur le monde antique, L'asbl Roma s'est proposé de faire découvrir l'Égypte ancienne mais aussi avec une ouverture et une réflexion à la réalité d'aujourd'hui au public au travers de 4 conférences. Entre les interventions, les personnes présentes peuvent converser avec les conférenciers afin de compléter leur information ou de faire part de leur point de vue sur les questions soulevées.

Au programme :



- Sébastien Polet – La Ve dynastie, un aspect peu connu de l'Égypte pharaonique ;
- Carine Mahy – L'Égypte gréco-romaine ou le visage hellénisé de l'Égypte ;
- Perrine Pilette – L'Égypte copte ;
- Sébastien Polet et Perrine Pilette – Et aujourd'hui ? L'Égypte du printemps arabe et de l'après Moubarak.

Participation : 16 personnes

● « Le royaume syrien d'Ougarit, à l'origine de l'alphabet »

Par Carine Mahy, historienne et archéologue, rédactrice en chef de la revue Volumn
Le 26 novembre 2013 à 19h

Participation : 12 personnes

5.1.5.4 Formation "Jouer pour progresser vers son avenir !"

Par Valérie Desclez dans le cadre des formations du Forem
Du 7 octobre à fin décembre
Au Centre culturel - annexe

Le Centre culturel a ouvert ses portes afin de permettre à un projet d'orientation professionnelle et de "reboosting" basé sur la confiance en soi de se tenir. Par cette formation de +/- 3 mois, les participants avaient la possibilité d'apprendre à mieux se connaître, à découvrir leur potentiel et à développer leur confiance en eux. Par des exercices pratiques et de mises en situation, ils abordèrent certaines techniques comme l'impro afin d'oser, de mieux communiquer, d'avoir plus de répartie dans l'optique d'une recherche d'emploi et plus largement dans le cadre de leur projet professionnel.

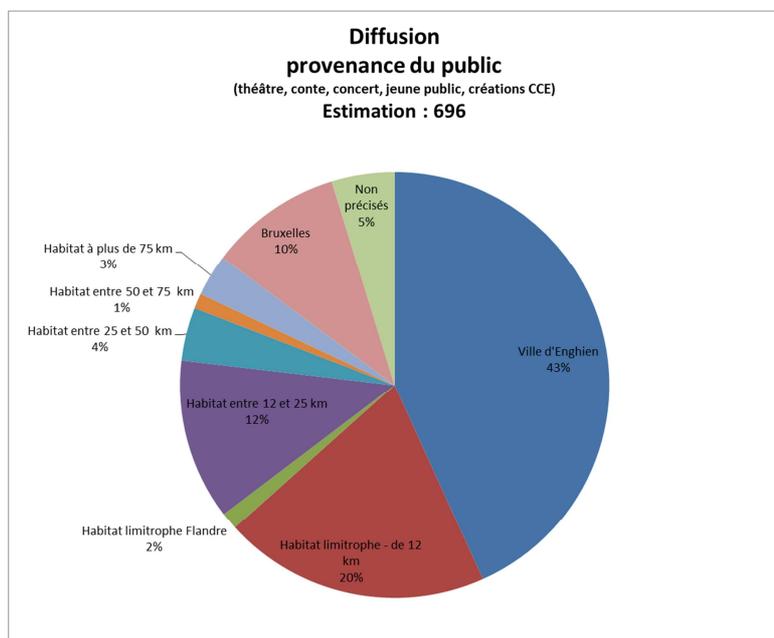
L'objectif de cette formation était donc de permettre que chaque stagiaire puisse reprendre confiance en soi, mais aussi de dépasser ses limites et d'appréhender plus sereinement le monde professionnel.

5.1.6. Diffusion

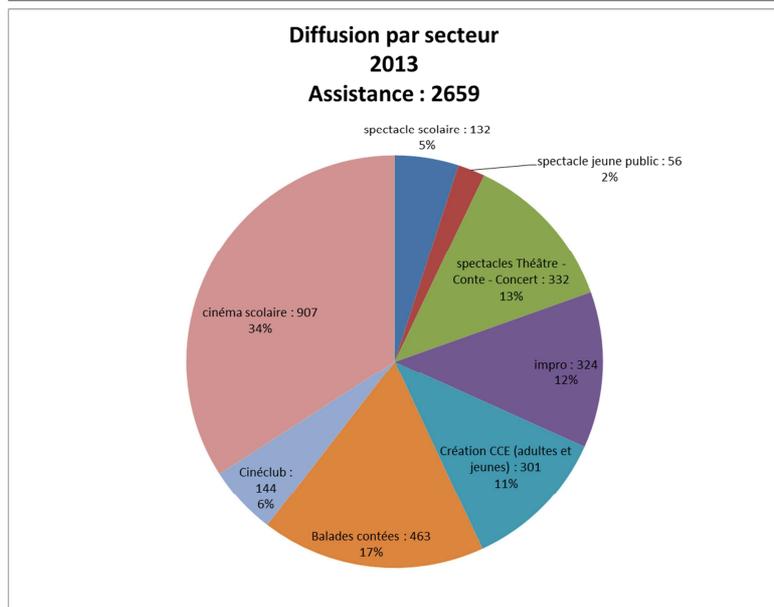
Au niveau diffusion, le Centre culturel propose une programmation ciblée centrée principalement sur le théâtre et le conte. Nos choix de programmation se portent prioritairement sur les jeunes artistes professionnelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles mais aussi sur les artistes locaux et régionaux. E choix des spectacles s'opère par rapport au(x) thème(s) exploité(s), sur la qualité du jeu des acteurs et de la mise en scène ainsi que sur l'aspect technique en fonction des contraintes de la salle.

En adéquation avec les objectifs fixés dans notre contrat-programme, nous privilégions donc les formes artistiques proposées par le théâtre dit de cabaret, les seuls en scène, les concerts acoustiques et de chanson française, le conte et le film d'animation à l'attention des plus jeunes. Si les rencontres d'impro ont toujours la faveur du public, les créations de spectacles amateurs issus des ateliers de théâtre au sein de notre structure y tiennent toujours une place prépondérante.

5.1.6.1. Résultats chiffrés



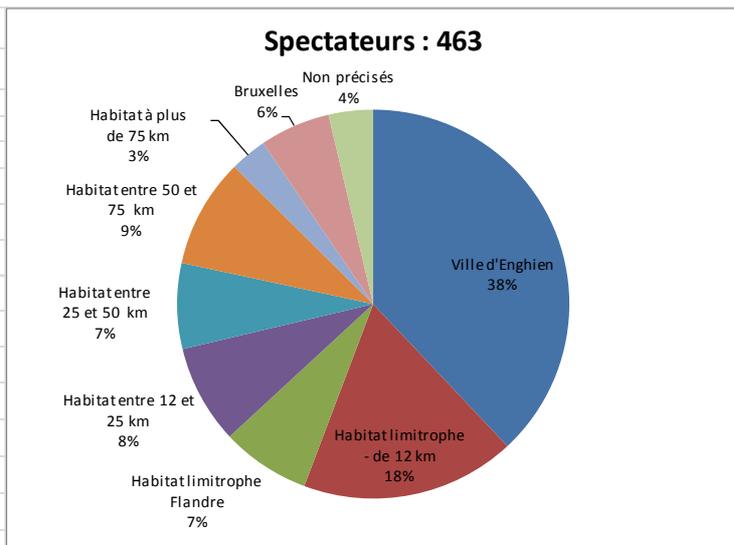
Ville d'Enghien	301
Habitat limitrophe - de 12 km	140
Habitat limitrophe Flandre	9
Habitat entre 12 et 25 km	85
Habitat entre 25 et 50 km	28
Habitat entre 50 et 75 km	8
Habitat à plus de 75 km	22
Bruxelles	70
Non précisés	33
TOTAL	696



spectacle scolaire	132
spectacle jeune public	56
spectacles Théâtre - Conte - Concert	332
impro	324
Création CCE (adultes et jeunes)	301
Balades contées	463
Cinéclub	144
cinéma scolaire	907
TOTAL	2659

**Provenance du public
"Balades contées 2013"**

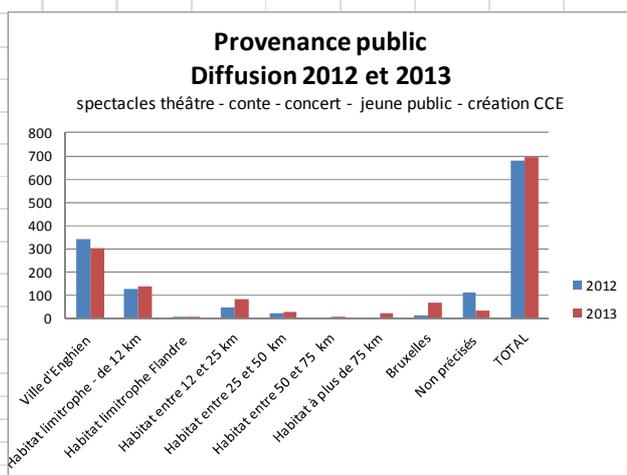
Ville d'Enghien	176
Habitat limitrophe - de 12 km	82
Habitat limitrophe Flandre	34
Habitat entre 12 et 25 km	38
Habitat entre 25 et 50 km	33
Habitat entre 50 et 75 km	42
Habitat à plus de 75 km	14
Bruxelles	27
Non précisés	17
TOTAL	463



Evolution 2012-2013

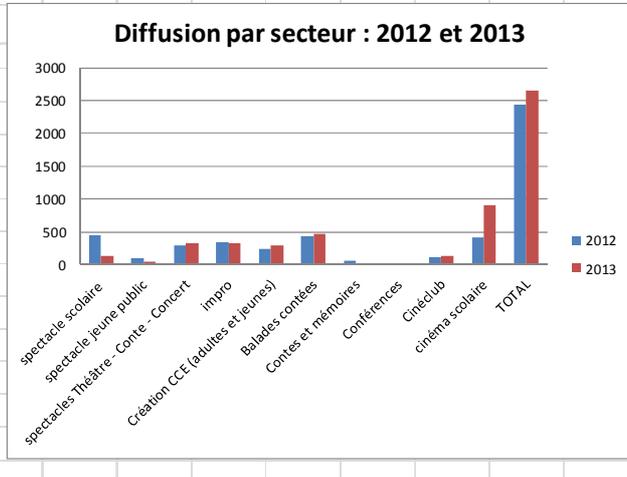
Diffusion provenance du public

	2012	2013
Ville d'Enghien	342	301
Habitat limitrophe - de 12 km	126	140
Habitat limitrophe Flandre	10	9
Habitat entre 12 et 25 km	46	85
Habitat entre 25 et 50 km	24	28
Habitat entre 50 et 75 km	5	8
Habitat à plus de 75 km	0	22
Bruxelles	12	70
Non précisés	114	33
TOTAL	679	696



Diffusion par secteur

	2012	2013
spectacle scolaire	457	132
spectacle jeune public	94	56
spectacles Théâtre - Conte - Concert	289	332
impro	347	324
Création CCE (adultes et jeunes)	239	301
Balades contées	430	463
Contes et mémoires	58	0
Conférences	0	0
Cinéclub	111	144
cinéma scolaire	412	907
TOTAL	2437	2659



5.1.6.2. Ciné-Club « jeunes » & « adultes »



Depuis la création du Ciné-club adulte puis jeune, le Centre culturel coopère avec Madame Véronique Penninck, professeur à l'Athénée Royal d'Enghien et férue de cinéma pour la programmation. Chaque année, nous présentons une série de 6 films d'animation pour les différentes tranches d'âge répartis régulièrement sur l'année à l'adresse du tout public mais également du scolaire.

Organisées le mercredi, ses séances se proposent d'ouvrir, aux jeunes et moins jeunes, une fenêtre sur la richesse du film d'animation et de la jeunesse en général. Au-delà de l'esthétique dominante dans le domaine, nous tentons de leur faire découvrir des univers plastiques originaux en provenance du monde entier. Par ce biais, il s'agit aussi de surprendre nos cinéphiles mais aussi de susciter la réflexion en invitant sur l'écran des sujets qui puissent les questionner.

Pour les séances 'tout public', après un certain fléchissement de la fréquentation constaté en 2012, il semblerait que le public revienne sinon en masse du moins selon une moyenne en augmentation sensible. Il apparaîtrait donc que proposer le même jour des séances scolaires avec succès et une en 'tout public' ne nuise pas nécessairement à la participation de cette dernière. Peut-être que le fait d'avoir acquis un nouveau projecteur de meilleure qualité (FullHD) que le précédent ait contribué à la réussite des dernières séances malgré que nous ayons été obligé dans le même temps d'élever le prix d'entrée de 2 à 3€ du fait de l'augmentation des coûts (droits d'auteurs, location, promotion...).

Programme 2013 :

30/01

Le Tableau

Film d'animation réalisé par Jean-François Laguionie, France - Belgique, 2011, 76', à partir de 6 ans

06/03

L'ours et le magicien

Film d'animation réalisé par Maris Brinkmans, Evald Laciš, Janis Cimermanis, Lettonie, 2009, 51', dès 3 ans

24/04

Fantastic Mr. Fox

Film d'animation réalisé par Wes Anderson, États-Unis, 2009, 88', à partir de 8 ans

20/10

Le vilain petit canard

Film d'animation de Garri Bardine, 2010, Russie, 74', à partir de 3 ans

13/11

Ernest et Célestine

Film d'animation de Stéphane Aubier, Benjamin Renner, Vincent Patar, 2012, Belgique, 79', à partir de 3 ans

04/12

Le Petit Gruffalo

Film d'animation d'Uwe Heidschötter et Johannes Weiland, 2012, Grande-Bretagne, Allemagne, 43', à partir de 3 ans

5.1.6.2. Cafés-théâtres – spectacles de conte

Zoom

De Gilles Granouillet
Avec Delphine Struelens
Mise en scène : Astrid De Toffol
Une production Lato Sensu asbl
Le mardi 15 janvier à 20h
Au Centre culturel d'Enghien en avant-première

Mardi 15/01
à 20h

ZOOM

De Gilles Granouillet



Avec Delphine STRUELENS
Mise en scène Astrid DE TOFFOL
Création Lumière Juan José BORREGO

Prévente : 5€ + 3€ + 1.25€



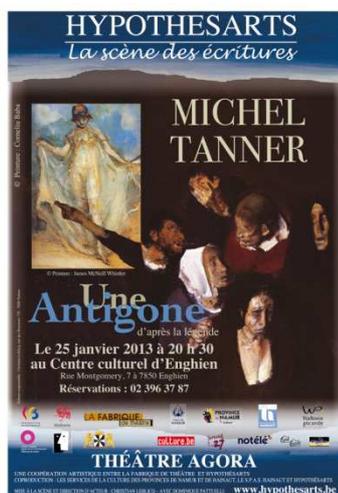
Zoom, c'est avant tout l'histoire d'une relation qui s'est tissée avec des actrices, en l'occurrence Odile Ramelot et Julie Duroisin que nous avons soutenues à leurs débuts.

Connaissant notre politique d'aide à la jeune création, celles-ci se sont tournées naturellement vers nous pour nous proposer un tout nouveau spectacle qui demandait à faire ses premiers pas en public. La qualité du texte et le propos du spectacle (le parcours chaotique d'une mère-enfant) visionné lors d'une étape première étape de travail et le fait que celui-ci puisse se jouer dans une classe (le récit s'y déroulant) devant une assemblée d'adolescents nous a persuadé de lui offrir son premier banc d'essai en 'tout public' mais également en scolaire au Collège Saint-Augustin.

Le spectacle ayant été reçu très positivement par les différents publics et en particulier par les professeurs, celui-ci a été repris ensuite dans différentes classes du Collège. Ainsi, même si nous n'avons pas la mission, ni les moyens, de soutenir l'aide à la création théâtrale, nous avons pu contribuer, parce que nous y avons cru, à faire exister un nouveau spectacle et des jeunes artistes qui se sont investis dans un projet de qualité.

Une Antigone

de Michel Tanner
D'après l'Antigone de Sophocle
Mise à la scène et direction d'acteur : Christian Leblicq
Avec dans le rôle d'Antigone : Dominique Pattuelli
Une coopération artistique entre La Fabrique de Théâtre et Hypothésarts
Avec le soutien de la Fabrique de Théâtre / Service Provincial des Arts de la Scène
Le vendredi 25 janvier à 20h30
Au Centre culturel d'Enghien



Dans le cadre d'un accord avec la Fabrique de théâtre, il nous a été proposé de faire découvrir « Une Antigone » de La Compagnie Hypothésarts qui se présente comme étant atypique quant à sa démarche artistique. En effet, celle-ci se développe sur deux pans : le théâtre citoyen et le théâtre agora. Le théâtre citoyen investit les lieux publics, il se joue dans des théâtres et adopte les outils qu'offrent ces lieux. Le théâtre agora consiste, lui, en le rejet la machinerie théâtrale, mais cette simple exclusion de l'accessoire véhicule, en creux, un réel engagement à la fois social et culturel.

En présentant ce spectacle, nous avons permis à un bien maigre public d'explorer ou plutôt d'expérimenter une forme théâtrale qui déconstruit les codes habituels tout en re-découvrant une légende qui porte en elle des questions d'ordre éthique toujours d'actualité autour des notions d'autonomie et d'individualisme qui nous font réfléchir sur l'idée de la responsabilité dans les consciences.

« La Mécanique des femmes »

De Louis Calaferte (éditions Gallimard)
Avec Magali Mineur - Mise en scène : Alice Martinache
La Compagnie Les Kalamities
Le samedi 9 février à 20h30



Habituellement au moment de la St Valentin, le Centre culturel propose un spectacle ayant pour thème les relations amoureuses. Après avoir exploré des genres familiers, théâtre littéraire et poétique ou humoristiques, cette fois nous avons feuilleté des pages plus érotiques et provocatrices avec la mise en voix par Magali Mineur des extraits d'un petit livre inclassable sur le désir féminin de Louis Calaferte.

Quoiqu'averti, surpris, admiratif ou dérangé, le public a différemment apprécié la splendide interprétation

de Magali Mineur qui met en bouche de manière surprenante des mots écrits par un homme et qui donne de la sorte un regard particulier sur le désir et la sexualité des femmes mais aussi simplement sur la vie.

Balance-moi

Avec Dorothee Schoonooghe
Avec le soutien de la Fabrique de Théâtre / Service Provincial des Arts de la Scène
Le samedi 9 mars à 20h30

Avec Balance-moi, c'est vers la comédie, non dépourvue toutefois d'un propos, que nous nous sommes à nouveau tourné et la volonté de présenter une jeune comédienne prometteuse, Dorothee Schoonooghe.

L'intérêt de la pièce c'est que le texte a été construit notamment à partir de plusieurs témoignages de personnes qui ont été ou sont victimes de notre société de consommation et du paraître. Du vécu donc qui transparait véritablement dans le jeu de l'actrice et qui donne toute sa saveur au propos dans un effet de miroir qui se veut drôle mais tout-à-la-fois inquiétant.



« Balance-moi » ne cherche pas à critiquer la société ou les agissements du personnage mais pose, avec humour et perspicacité, une série de questionnements sur le piège des apparences. Le bonheur ne se trouve pas dans « avoir » (ce que l'on a) mais dans « être » (ce que l'on est). On peut se tromper de bonheur mais il faut s'en rendre compte et oser s'en rendre compte, là est la leçon qu'a proposée le spectacle.

« Clued'home »

Par Véronique de Miomandre – mise en scène Max Lebras
Des idées et des paroles asbl
Création coproduite avec le "Collectif 1984"
Le samedi 6 mai à 14h30 au Centre culturel



Depuis quelque temps, nous était fait le retour que peu d'activité était organisée à l'attention du 3^e ou du 4^e âge ce à des horaires plus proches de leur rythme de vie.

Nous avons donc choisi dans cette intention de proposer *Clued'home* un spectacle construit sur la forme d'une intrigue policière au départ d'interviews réalisées auprès des personnes âgées. Au travers de cette histoire, c'était une galerie de personnages très attachants qui se dessinait et qui parlait avec humour et tendresse de la place de nos aînés dans notre société.

Que dire de cette tentative sinon qu'elle fut un échec relatif dans la mesure où nous n'avons pas réellement pu toucher et intéresser les personnes visées. Le fait de n'avoir pu soulever l'intérêt de la Maison de repos (personnel pas disponible) démontre également, comme pour les écoles, qu'il est très difficile de faire sortir les personnes de leur institution pour une activité pédagogique.

« Le monde à l'envers »

Par Gregg Brotcorne de la Petite Valise aux Rêves
Conte interactif
Le samedi 6 mai à 14h30 au Centre culturel



Avec le spectacle « le Monde à l'envers », nous avons pleinement contribué à remplir la mission que nous nous sommes fixé au niveau de la diffusion. En effet, en ouvrant les portes de la salle à Gregg Brotcorne pour sa nouvelle création, nous avons non seulement soutenu un jeune artiste de talent de la région au travers de son nouveau spectacle mais aussi quelqu'un qui s'investit pleinement auprès du Centre culturel dans des projets artistiques et pédagogiques qui contribuent au développement et à la notoriété de notre structure. Par ailleurs, en proposant un spectacle où le conte, forme très prisée dans notre politique artistique en la matière, se montrait interactif et jubilatoire, il ne pouvait que raconter notre concours dans cette nouvelle entreprise.

5.1.6.3. Cafés-concerts

Alain Decroix – « Ouverture d'une danse statique »

Le samedi 8 juin à 20h30 au Centre culturel



Avec Alain Decroix c'est à une véritable découverte sur le plan musical que nous avons convié le public. Peu connu, ce jeune compositeur et pianiste autodidacte a pourtant déjà accompli une œuvre musicale bien remplie. Notamment influencé par l'univers d'Erik Satie, Alain Decroix a la particularité de jouer librement des parties composées avec des passages improvisés inattendus qui confère à son concert une saveur surprenante.

L'accueil et le soutien du public, conquis par la mélodicité des morceaux, l'atmosphère et la virtuosité de l'artiste fut bien à la hauteur de la qualité de sa prestation. Un magnifique moment !

Antoine Armedan – chanson française

Le samedi 19 octobre à 20h30 au Centre culturel

Le deuxième moment musical de l'année nous l'avons vécu avec Antoine Armedan, un jeune auteur-interprète d'Enghien qui présentait pour l'occasion son premier album autoproduit : "Le jardin des nouveaux jours".

Seul en scène et sans artifices, à l'aide d'une pédale de loops et de percussions, Armedan a surtout des choses à dire ! Sincères, engagées, poétiques, ses chansons aux textes ciselés et aux harmonies soignées ont transporté un public attentif (très dispersé pour écouter un artiste du cru) dans un voyage musical acoustique aux émotions palpables.



5.1.6.4. Créations théâtrales

Depuis plusieurs années maintenant, le Centre culturel s'est engagé sur le terrain de la création théâtrale avec des groupes de personnes qui se sont renouvelés au fil des différentes expériences qui ont été menées. A l'origine de cette dynamique, les Balades contées qui ont été déterminantes dans l'évolution de nos différents projets de création qui ont suivi. En effet, l'émulation engendrée par les Balades contées a suscité chez les participants l'envie de pouvoir s'engager dans d'autres projets de création théâtrale ou de conte dans le courant de la saison. Ainsi, peu à peu diverses initiatives ont vu le jour, d'abord plus spécifiquement à l'attention des adolescents, puis des adultes sans oublier les projets intergénérationnelles.

Les créations théâtrales ne motivent pas seulement nos aspirants comédiens mais monopolisent également toute une série de professionnels et de bénévoles qui s'activent dans différents domaines : l'écriture, la mise en scène, la création lumière et sonore, la technique, la prise d'images, la création de costumes, d'accessoires et de décors... Toute une panoplie d'acteurs indispensables à la réussite de ces projets intenses qui ont créé une véritable dynamique au sein du Centre culturel et qui en font en quelque sorte notre marque de fabrique.

« C4 »

Par Les Semeurs de Rêves

Avec Pierre de Landes, Christine Ergo, Marie-Rose Horlait, Jonas Lievens-Demeyere, Mélissa Matthijs, Sylvie Van der Straeten, Quentin Vandevoorde, Patrick Streef, Sabrina Vanderdussen

Mise en scène de Bernadette Mouzon

Regard de Laetitia H

Avec le soutien de la DGAC

Le samedi 18 mai à 20h30

Le dimanche 19 mai à 15h00



« Heigh-ho, Heigh-ho, les joies du boulot ! »

Après « Le Dragon », « Deux tickets pour le Paradis » et « Fantaisies potagères et microcosmiques », les Semeurs de Rêves, la troupe du Centre culturel d'Enghien, est à nouveau montée sur les planches pour leur toute nouvelle création : « C4 », un spectacle conçu autour de 4 courtes comédies gringantes à souhait sur le monde du travail.

Au fil du propos, nous y retrouvons des personnages confrontés à la peur de l'abandon liée le plus souvent à la perte d'un travail envisagée comme la seule valeur d'existence possible... Un nouveau texte pour un nouveau spectacle qui offrait sujet à une réflexion critique acérée étant donné le contexte social d'aujourd'hui et un travail d'acteur toujours aussi professionnel mené par Bernadette Mouzon notre metteuse en scène attirée à l'attention d'un public particulièrement chaleureux.

Printemps des ados

Une organisation du Centre culturel d'Enghien avec le soutien de l'asbl Promotion Théâtre et du Service Provincial de la Jeunesse. Avec Les Semeurs de Rêves, troupe du Centre culturel d'Enghien et la participation des ateliers des Centres culturels de Silly et de Soignies, de l'ASBL « 2 ou 3 petites choses » et de l'Atelier-théâtre du Petit Soleil de Thimister-Clermont.

Le samedi 27 avril à 19h30 et dimanche 28 avril à 15h au Centre culturel

Avec le soutien du Service Provincial de la Jeunesse et de Promotion Théâtre asbl



Organisé une année sur deux en alternance avec « La Scène aux ados », promu par « Promotion Théâtre asbl », le « Printemps des ados », à l'initiative du Centre culturel, participe du même esprit en cherchant à sensibiliser les jeunes au langage théâtral et à l'expression tout en les sensibilisant à des thématiques et des enjeux de société en tant que futur citoyen responsable.

Sur le même principe donc que le Festival « Scène aux ados », nous invitons donc les jeunes à participer à une expérience théâtrale et scénique en collaborant avec des professionnels du spectacle. Les pièces proposées au choix des participants sont variées et rencontrent couramment des thèmes rencontrés par les adolescents au quotidien. Ces courtes pièces écrites par des auteurs contemporains pour être jouées notamment par les jeunes ont été publiées pour certaines par Lansman et Promotion théâtre dans les ouvrages de « la Scène aux ados », d'autres furent inédites.

Ce type de manifestation offre incontestablement un moyen approprié pour concrétiser nos objectifs en termes de formation et de poursuivre une dynamique collective et créative que nous avons lancée il y a maintenant quelques années. Car, nous restons convaincus que les pratiques artistiques, et le théâtre en particulier, reposent sur des méthodes pédagogiques fondamentales qui permettent à la jeunesse de s'épanouir et de s'émanciper tout en acquérant des savoir-faire et un savoir-être qui leur seront utiles dans la vie de tous les jours.

Par l'organisation de ce Festival, notre souhait est également de pouvoir en faire bénéficier d'autres ateliers de théâtre principalement de la région et de proposer ainsi un espace de rencontre et d'échange d'expérience afin de créer une émulation entre les jeunes apprentis acteurs.

Au programme :

Samedi 27 avril à 19h30

« Le onze de Franz »

de Christophe Renault(France)

Par l'Atelier du Centre culturel de Soignies animé par Véronique Bultiau

Un adolescent est dans le coma. Ses amis vont tout essayer pour qu'il reprenne conscience...

« Urgence choisie »

de Sylvain Kodama (France)

Par l'Atelier de l'asbl « 2 ou 3 petites choses » animé par Isabelle Delander

Avec : Nessim, Lucas, Tristan, Sophie, Florine, Ambre, Marie-Mathilde, Amandine, Adèle

Aujourd'hui, le docteur ne peut soigner que les patients dont le numéro de sécurité sociale se termine par un 7 ! Ira-t-on jusqu'au bout de cette logique qui s'en remet au hasard ?

« Les héros »

de Régis Duqué (Belgique)

Par l'Atelier du Centre culturel de Soignies animé par Véronique Bultiau

"Nous sommes des superhéros. Sans peur et sans reproche." Parfois, pour lutter contre ce qui nous effraie, il suffit de se persuader qu'on n'a peur de rien.

« Rideau ! »

de Laurent Contamin (France)

Par l'Atelier du Centre culturel d'Enghien animé par Laetitia H. et Christine Ergo

Avec les Semeurs de Rêves du Samedi : Juliette Beaucarne, Olivier Christophe, Caroline Dammans, Aude-Lyne Grafé, Adrien Malherbe, Kevin Mathy, Marie-Emma Moury, Pauline Petit.

Un atelier théâtre monte une adaptation contemporaine du Hamlet de Shakespeare. Nous sommes les minutes précédant la représentation. Les jeunes se préparent à jouer, ils se sont répartis les rôles, s'échauffent, installent le décor... tout en vivant ce qui fait leur quotidien... L'amour, l'amitié, le deuil, la joie... Autant de trajectoires personnelles qui viennent nous rappeler que le théâtre c'est la vie... et vice versa !

Dimanche 28 avril à 15h00

« Milgram avait raison »

de Luc Malghem (Belgique)

Par l'Atelier du Centre culturel de Silly animé par Isabelle Delander

Avec : Valentin, Mathias, Charly, Perry, Martin, Els, Anaïs, Zoé, Luna

Petite expérience pratique de discrimination au sein d'un groupe d'élèves. Les résultats obtenus sont pour le moins surprenants...Enfin, ils ne l'auraient sans doute pas été aux yeux de Milgram.

« **Othello n°4** »

de Laurence Adam (Belgique)

Par la Compagnie de la Manivelle de l'Atelier-théâtre du Petit Soleil de Thimister-Clermont, animé par Michel Lorquet. Avec Marwa, Maximilien, Elise, Inès, Maël, Paul-Loup, Thomas, Clémence, Alexiane, Elsa, Eric, Amounra, Lindsay

Rencontre très pétillante entre deux troupes rivales en tournée... Un Arlequin étincelant, des amoureux, de la mascarade, de l'humour, des coups d'épées et des gifles tempétueuses...

« **Silence, les mouettes !** »

de Luc Malghem (Belgique)

Par l'Atelier du Centre culturel d'Enghien animé par Naomi Golmann

Avec les Semeurs de Rêves du Vendredi : Amandine Ameye, Jordan Corbisier, Léa Deceuninck, Anthony Deneef, Odile Eghels, Joséphine Laforêt, Marie Leplae, Victoria Vandeweyer.

Des adolescents sont confrontés à l'apparition soudaine d'un adulte dans leur univers. C'est l'heure du bilan...pour lui mais aussi pour eux. Il y a du changement dans l'air, des choix à faire. L'entre-deux n'est pas de mise dans l'histoire qui nous occupe. Quoique...

5.1.6.5. Spectacles jeune public

Si nous avons pu enfin organiser avec les écoles un semblant de programmation scolaire l'année dernière, tout reste pourtant sujet à caution à l'entame de chaque nouvelle année scolaire. En effet, pour l'heure nous ne parvenons pas à construire sur la durée avec les différentes directions et les professeurs un calendrier d'activités artistiques et pédagogiques et moins encore un projet culturel intégré au sein des établissements. Tout fonctionne donc toujours par à-coups entre des directions et des professeurs qui n'attendent bien souvent rien de nous ou qui ne sont parfois carrément pas à l'écoute de nos propositions et l'équipe d'animation qui procède parfois plus par marchandage que dans une logique de projet. Cela ne nous empêche toutefois pas de persévérer, persuadés que tout un chacun et les enfants et les adolescents en particulier ont droit à cette ouverture sur le monde et la pensée qu'offrent l'accès aux œuvres artistiques.

Antigone

Théâtre jeune public à partir de 9 ans

Prix de la Ministre de l'Enseignement lors des Rencontres de Huy 2011

Adaptation : Patrick Huysman (d'après Sophocle, Hölderlin, Anouilh, Cocteau, Brecht, Bauchau)

Mise en scène : Didier de Neck

Scénographie : Valérie André

Interprétation : Susan Yeates et Patrick Huysman

Régie : Thibaud Decoene et David Detienne

Scolaires les mardi 22, mercredi 23 et jeudi 24 janvier

Tout public le mercredi 23 janvier à 14h30



Ce spectacle pourrait se résumer à ceci : « S'inspirer d'un texte de l'Antiquité, utiliser de la terre glaise, matériau du sculpteur et réussir à créer une œuvre contemporaine pour les jeunes. »

Oui, mais ce serait malheureusement se limiter à l'aspect formel ou esthétique du spectacle dont l'intérêt réside essentiellement dans le propos, un propos qui conduit nos pas sur les chemins d'un mythe fondateur qui pose la question centrale et cruciale toujours actuelle dans nos sociétés du comment vivre ensemble harmonieusement. Au travers de cette interrogation, le spectacle remet ainsi au

centre de la réflexion le concept de la règle, l'utilité de la Loi et l'idée de justice.

5.1.6.6. Spectacles d'improvisation

Rencontre d'impro « derby enghiennois » avec les juniors et les Mozatouvas

Le samedi 19 janvier à 20h30 à la Maison Jonathas

Une organisation de LAVI, le secteur Impro de la petite valise aux rêves



Depuis plusieurs années, nous promotionnons activement la pratique de l'impro à Enghien au niveau de nos ateliers. Greg Brotcorne l'animateur continue ainsi à animer 3 groupes, des débutants aux confirmés.

Lors de ce rendez-vous, c'est à nouveau à un double programme que le public a été convié à vivre intensément. En première partie de soirée, a été proposé une rencontre du championnat juniors/débutants de LAVI avec un derby enghiennois" entre les Implozifs et les Yakajouter et en deuxième partie, le tenant du titre de la saison précédente qui

partagea la scène avec l'équipe enghiennoise des Mozatouvas. Comme à l'habitude, nous recherchons par ses rencontres à mettre en exergue le travail fourni au sein des ateliers et celui des plus jeunes en particulier qui chaque semaine se perfectionnent aux techniques de l'impro et se rencontrent autour d'un projet collectif fondé sur des valeurs éducatives et positives comme le respect de chacun et la solidarité envers tous.

Rencontre d'impro avec les Mozatouvas « La Boule à facettes »

Spectacle improvisé de L'Association des Valises Improvisées

Le samedi 25 mai à 18h00 au Centre culturel

Samgdi 25 mai 2013 7ème année Samgdi 25 mai 2013

La boule à Facettes
Journal d'improvisation

Prix de vente (classique / étudiant / artz) Administration
 Final championnat "Boule à Facettes": Centre culturel d'Enghien: Téléphone: 02/395 86 23
 Prévente: 8€/5€/25€ Sur place: 10€/5€ Les petites valises aux rêves: Téléphone: 0474/110178
 Prix unique "Boule à Facettes" ou finale: 18€/9€/36€
 Prévente: 16€/8€/36€ Sur place: 20€/10€/36€ Téléphone: 0474/110178

Grand final du championnat des juniors/débutants!!
 Et spectacle concept «La boule à Facettes»!!
 Le 25 mai à 18h demi-finale - 19h finale - 20h30 boule à facettes

La Une

L'AVI - L'Association des valises improvisées propose une soirée impro avec 3 spectacles en deux parties!!
 Ce premier acte, la grande finale du championnat des juniors/débutants Enghien-Silly-Leuze!!
 Premier final à 18h et finale à 19h. L'équipe gagnante recevra la Valise en Or 2013-2014. Les lauréats ont à son école!! Qui gagnera??
 Et pour finir "La boule à Facettes" à 20h30
 Un journal véritablement étonnant, drôle et légèrement décalé s'étoque quelques heures pour célébrer le prochain numéro!!
 L'équipe des Mozatouvas revisitera la belle époque pour votre plus grand plaisir!!
 Ces trois grands spectacles auront lieu au Centre culturel d'Enghien le samedi 25 mai à partir de 18h.
 Infos: centre culturel d'Enghien 02/395 86 23 ou www.lapetitevaliseauxreves.com - 0474/110178



Les Mozatouvas

2ème rendez-vous de l'impro de l'année, les Mozatouvas, la première équipe d'improvisation créée à Enghien a renouvelé son concept de spectacle d'improvisation thématique « la Boule à facettes » qui propose de plonger le public dans l'univers décalé d'un bureau de presse un peu spécial en pleine clôture de numéro.

Dans un premier temps, c'est à la grande Finale du championnat des juniors/débutants Enghien-Silly-Leuze que le public a assisté, la scène se transformant ensuite en bureau de presse, cette fois situé dans les années vingt. Entre les actualités du jour et la vie du bureau, l'équipe du journal a sollicité comme il se doit le public de la salle considéré comme un acteur à part entière du spectacle ce qui donne à celui-ci un côté encore plus interactif que de coutume.

Festival Impro World tour

Une organisation du Caméléon Théâtre et LAVI (L'Association des Valises Improvisées, le secteur impro de La Petite Valise Aux Rêves asbl) avec le soutien du Centre Culturel d'Enghien
Les 26, 27, 28 septembre à 19h00



La saison culturelle 2013-2014 du Centre culturel s'est donc à nouveau ouverte avec le festival international de l'Impro World Tour qui en est maintenant à sa 6ème édition. Chaque année, Gregg Brotcorne, l'organisateur s'évertue à proposer un programme inédit en accueillant de nouvelles équipes provenant de Belgique mais aussi de bien plus loin. Cette année, l'incontournable équipe locale des Mozatouvas a reçu la Suisse représentée par l'AVLI de Lausanne, la France représentée par la CIA de Saint-Amand-les-eaux ainsi que des représentants d'horizons et d'équipe différents.

Ce Festival international se développe sur 3 soirées sous le signe de la rencontre, de l'humour, de tous les défis et de la jeunesse. Chaque soir, 4 équipes se sont partagées la scène tantôt pour Le Tournoi de l'Impro World Tour à proprement dit, tantôt pour un duel inversé ou encore pour un spectacle "longue forme". Mais comme de coutume, la part belle fut également donnée aux plus jeunes et notamment à l'équipe des Improlixes de Leuze, des SensaSilly de Silly et des Yakajouter d'Enghien qui ont assuré les premières parties de soirée mais aussi aux Implozifs d'Enghien, tenant du titre du championnat, qui ont rencontré une sélection des joueurs de l'Impro World Tour le samedi.

Moment incontournable pour les amateurs d'improvisation, ces soirées sont suivies comme à l'accoutumé par un grand nombre de jeunes et de très jeunes, accompagnés ou non de leurs parents, qui apprécient spécialement cet univers très particulier qui par essence se veut participatif et dans lequel on s'amuse beaucoup des joutes verbales et de situations inattendues et rocambolesques.

Ceci dit, ce Festival soutenu par le Centre culturel répond toujours aux mêmes objectifs, soit :

- Permettre à aux équipes d'Enghien de se confronter à des joueurs expérimentés.
- Proposer au public une diversité dans les approches de l'improvisation.
- Créer un rendez-vous incontournable en la matière dans la région.
- Contribuer à un projet de rencontre et d'échange entre des gens d'ici et d'ailleurs autour d'une activité artistique : l'impro.

5.1.6.7. Expositions



Malgré des possibilités réduites en la matière, la politique d'exposition du Centre culturel s'articule sur trois volets distincts mais complémentaires :

- Le soutien aux artistes ou groupes d'artistes locaux confirmés ou non ;
- l'élaboration d'expositions thématiques en lien avec l'éducation permanente et en collaboration avec les associations locales en demande ;
- l'ouverture à des approches artistiques novatrices et à l'art contemporain.

Si inviter des artistes locaux à présenter leurs créations et organiser des expositions thématiques en lien avec nos projets semblent aller de soi, défendre une politique d'exposition qui soutienne plus particulièrement l'art contemporain demeure une tâche complexe pour une structure comme la nôtre dans la mesure où elle n'a pas nécessairement les locaux adéquats ou les moyens financiers et techniques et même parfois humains suffisants pour soutenir une politique volontaire, réfléchi et continue dans le domaine.

Néanmoins, modestement, nous nous sommes proposé depuis 2009, de faire vivre un espace d'exposition dédié aux pratiques artistiques d'aujourd'hui. Certes, la programmation de ce type de manifestations autour des arts plastiques reste au sein du Centre culturel relativement exceptionnelle car limitée à 3 ou 4 expositions sur l'année. Toutefois, si nous sommes contraints par la force des choses à restreindre nos propositions, nous avons par contre choisi de maintenir, dans la mesure du possible, une politique de soutien des artistes par un achat d'œuvres. Ce choix répond clairement à notre volonté de soutenir les artistes plasticiens pour leur engagement, comme nous le faisons naturellement pour d'autres lors, par exemple, de l'achat d'un spectacle, mais tout autant avec le souci de garder une trace matérielle de notre politique en la matière et d'ériger ainsi une mémoire sous la forme d'une collection d'œuvres qui se constitue peu à peu.

« Made in China » - Barbara Dits



Exposition de photographies

Du 23 février au 23 mars

Du mardi au vendredi de 10 à 17h00 - Le samedi de 14 à 17h00



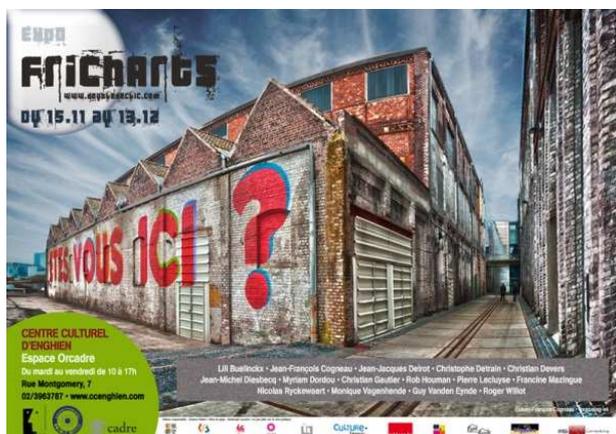
« On assiste actuellement en Chine à l'apogée d'une lutte sans merci entre 'tradition' et 'modernité', dans laquelle cette dernière a indéniablement pris le dessus. Cette lutte qui se déroule à tous les niveaux de la société (culturel, social, urbanistique, ...) n'est qu'une des conséquences directes de la mondialisation. Le plus grand des pays communistes au monde s'est intégré -avec succès- dans le système économique mondial. Mais à quel prix ? »

Barbara DITS, excelle dans le reportage dit documentaire et à cet titre a été conviée à de nombreuses expositions individuelles et collectives partout en Belgique. Elle s'attaque aux friches industrielles, à l'architecture des cités, aux maisons de retraite et aux objets encombrants qui peuplent les trottoirs des villes. Les photos présentées lors de cette exposition transpirent une solitude inquiétante, de celle qui a connu la vie et les Hommes, avant leur abandon. Frontales, directes, sincères et simples, ces images nous tutoient et nous impliquent dans le constat de l'auteur, dans ces "pourquoi" qui hantent les paysages qui la touchent... et qui nous questionnent. Ses travaux dépassent la simple description et documentation d'une réalité, pour aller chercher en eux leur esthétique et en apporter une lecture au dixième degré.

Exposition « FrichArt's » - Double Déclic



Du 15 novembre au 13 décembre



Basé à Hoves, juste à côté d'Enghien, depuis 1999, le club photo Double Déclic, fondé en 1994 et actif alors à Enghien, est un lieu de rencontre pour les amateurs de la photographie en général. Il a pour objectif de promouvoir celle-ci sous toutes ses formes et est ouvert à toute expression photographique.

A l'occasion de cette première exposition présentée au sein d'Orcadre, l'Association a proposé sur base des réalisations photographiques de 15 artistes, une réflexion sur le lien social et le rôle de l'Art dans les friches industrielles, ces fabriques d'imaginaires. Une réappropriation visuelle de l'Art qui surgit aux endroits où on s'y attend parfois le moins et qui fait du support photographique non pas une trace documentaire en soi mais une base pour une transformation artistique et plasticienne.

5.1.6.8. Balades contées « entre chien et loup » - « Dans le dédale des illusions »



Sur une idée du Conseil culturel
Avec le soutien de Hainaut Culture Tourisme
Scénario et direction artistique : Christine Ergo
Écriture des contes par les stagiaires
Mise en scène collective
Avec Marianne Bougard, Gregg Brotcorne, Christine Ergo, Laetitia H., Céline Hanneuse, Vincent Leclercq, Mélissa Mottheu, Marijse Verdot, Les Semeurs de Rêves, Les Graines de Semeurs de Rêves animés par Isabelle Delander, Martine Depuers et André Bomboir
Costumes : Les Tailleurs de Rêves
Installation de Jérémie Peeters, Créa-Composite - images : Jonas Lievens-Demeyere
Sculpture : Charles Rousseau
Création lumière : Denis Pilette et Rudy Rigutto
Avec le soutien de MHS LivePro (société Event)
Le jeudi 15 août dès 15h00 dans le Petit Parc et Parc d'Enghien



Les Semeurs de rêves sont prêts



Les Graines de Semeurs Rêves aussi

Si depuis 2006, ce projet imaginé par C. Ergo, animatrice au Centre culturel et porté par le Conseil culturel a évolué rapidement, il a depuis quelques années maintenant adopté les contours actuels en intégrant dans la démarche l'importance pédagogique du processus créatif ainsi que la dimension participative des jeunes et des bénévoles à divers échelons.

Si plus spécifiquement la forme du projet s'enracine toujours dans la création théâtrale avec les jeunes de 8 à 26 ans et plus, nous restons donc en termes d'objectifs surtout attachés à ce que ce projet puisse s'adresser d'une manière ou d'une autre au plus grand nombre. Ainsi chacun peut, en fonction de ses compétences et la portée de son engagement, rejoindre l'équipe et s'associer autant que faire se peut à l'élaboration du projet et au processus de création du spectacle, tous étant indispensables à l'entreprise.

En termes d'objectifs que nous nous étions fixés, nous pouvons dire que dans l'ensemble ils ont été à nouveau pleinement atteints. En effet, cette année encore, nous avons accueilli plus de cinquante stagiaires à l'occasion des différents stages proposés. Ceux-ci ont été entourés par des animateurs professionnels compétents et solidaires garants d'une grande qualité de travail et d'une pédagogie adaptée en regard de la spécificité du projet. Nous recevons aussi toujours le soutien de nombreux bénévoles qui en amont, mais surtout le jour du spectacle et malheureusement un peu moins après, s'investissent sans compter pour la réussite du projet. Par ailleurs, nous permettons bien entendu au public présent de (re)découvrir le parc d'Enghien et son patrimoine sous un côté inédit et offrons aux spectateurs un parcours-spectacle à chaque fois renouvelé et innovateur qui émerveille toujours autant petits et grands. Sur ce dernier point, l'édition 2013 a d'ailleurs été remarquable dans la mesure où nous avons notamment permis à un jeune sculpteur et participant de la première heure, Charles Rousseau, de créer un portique du temps en fer forgé qui s'il a été créé pour les Balades contées



demeure maintenant comme un élément sculptural et patrimonial dans le Parc d'Enghien. Enfin, dans le registre des nouvelles technologies nous avons à nouveau innové en proposant une installation interactive entre des comédiens réel et virtuels dans une scène d'ouverture qui a fortement marqué le public.



L'atelier cirque de Cirque Imagin'Air dans l'Orée

Par contre, nous sommes toujours quelque peu circonspects sur la formule de l'accueil et le potentiel d'attractivité des animations proposées dans l'Orée de la Forêt des Secrets située dans le petit parc de par le manque de moyens financiers et humains suffisants pour développer un véritable festival des arts de la rue et du conte comme nous l'avions réalisé en 2008. En effet, nous restons convaincus qu'un festival des arts de la rue a parfaitement sa place à Enghien mais pour cela la Ville doit s'engager à nos côtés pour le développer ce qui n'est pas du tout à l'ordre du jour la logique présente de la commune étant de céder l'organisation des « grosses » activités culturelles et touristiques au privé.

Au niveau du bilan chiffré, le résultat financier a été très positif pour cette édition. En effet, les Balades ont fait le plein de spectateurs et un nombre plus important de curieux que ces 2 dernières années dans l'Orée a permis de gonfler quelque peu les recettes du bar. Nous avons donc parfaitement respecté ce qui était prévu dans le budget, soit une perte de 3000€ sur la totalité des postes que reprend ce projet.



L'équipe des bénévoles le lendemain après le démontage...



Réunion d'évaluation avec les animateurs et les participants aux stages

5.1.7. Les aides-services et collaborations

L'aide-service envers les associations fait partie des missions prioritaires pour le secteur des Centres culturels et le Centre culturel d'Enghien en particulier. En regard des moyens techniques et humains que nous possédons, nous essayons donc d'apporter notre soutien aux associations membres sur le plan de l'organisation et pour une « meilleure » promotion de leurs propres activités, mais nous sommes aussi à l'écoute de tout groupement de l'entité ou individu qui recherche des informations, un appui technique ou une collaboration de notre équipe.

Parmi les rôles que nous assumons, celui de guichet d'information prend de fait une place non négligeable. En effet, nous n'informons pas uniquement les visiteurs à leur demande sur ce qui se passe au niveau des activités culturelles ou autres à Enghien mais également pour ceux qui le sollicitent nous les aiguillons dans les démarches à suivre afin qu'ils trouvent une réponse à leur(s) questions(s). Nous leur fournissons, à cet effet, les adresses et contacts, les conseils utiles ou les documents adéquats.

Au niveau de la communication, entre autre outil d'information et de promotion, le Miroir des cultures apporte à la connaissance du public les informations des associations membres dans une rubrique à leur intention. Ces informations peuvent être également disponibles sur l'agenda (www.ccenghien.be) du site internet du Centre culturel à la condition que les associations intéressées fassent la démarche de s'y inscrire. Une fois fait, chacun a alors la possibilité d'y mettre toutes les informations qu'il souhaite dans la mesure où celles-ci sont en conformité avec l'objet du site à vocation socioculturelle. Les informations répertoriées sont ensuite régulièrement transférées via une newsletter à la liste de nos contacts.

Il faut pourtant constater que l'objectif de faire de cet agenda un lieu de centralisation de l'information culturelle sur Enghien, complet et fiable, est loin d'être atteint. En effet, malgré une sensibilisation régulière à propos de l'objet du site et sur les modalités d'utilisation, peu d'association encode leurs activités. Il semblerait que la plupart des responsables se sentent très vite dépassés, non pas par rapport à la difficulté de la tâche, mais rapport au fait de devoir simplement s'y atteler et d'assurer ensuite le suivi. D'autres encore, n'en voient simplement pas l'intérêt. Malgré cet insuccès, nous maintenons néanmoins le service celui-ci ne pénalisant pas conséquemment l'équipe au niveau de son temps de travail.

Par ailleurs, il est toujours possible pour les associations membres d'utiliser gratuitement pour leurs activités de réunion ou de conférence l'annexe ainsi que plus ponctuellement le rez-de-chaussée de la Maison Jonathas, dans la mesure où ces locaux sont libres d'occupation. Ce local, comme déjà énoncé, a toutefois ses limites et ne peut malheureusement pallier à toutes les demandes.

Enfin, l'accès aux matériels techniques (projecteur multimédia, gradateur, table de lumières éclairages, pieds, ponts, rallonges...) que possède le Centre culturel est possible pour les associations membres selon le règlement en usage (versement d'une caution de 100 € et d'un forfait de 10 € par matériel loué) ce dans la mesure de leur disponibilité.



Au niveau du développement des collaborations avec les individus, les associations, les écoles ou d'autres opérateurs, celui-ci a toujours été soutenu afin d'asseoir durablement l'action du Centre culturel sur la commune. Ces collaborations ou partenariats peuvent prendre des formes multiples et peuvent naturellement s'articuler sur des modalités diverses en fonction du type de demande et des souhaits et exigences de chacun. Ces collaborations ou partenariats s'exercent généralement dans le cadre de projets en lien avec l'éducation permanente, les expositions mais aussi au niveau d'activités de création ou encore sur le plan de la diffusion.

Comme déjà énoncé dans le rapport de l'année dernière, ces collaborations s'élargissent non seulement aux Centres culturels de la région avec lesquels nous nous concertons pour mettre en place des projets communs mais principalement avec des acteurs locaux pour qui nous devenons enfin un partenaire privilégié qui peut renforcer leur propre action sur le terrain. Ainsi, ces collaborations se multiplient sans que nous ayons jusqu'à présent balisé le terrain en fixant clairement les modalités (fréquence, intensité, enjeux) de notre engagement, ce qui pourrait très vite nous créer un sérieux problème d'organisation.

Festival musical d'Enghien

10 mars 2013
Eglise St Nicolas

50 ans de l'Académie

Salle des Acacias - Parc d'Enghien
23 mars



Je lis dans ma commune

Les 23, 24, 25 avril
En collaboration avec la Bibliothèque



Depuis plusieurs années nous collaborons avec la Bibliothèque sur certains projets qui convergent vers nos objectifs respectifs. Pour rappel, « Je lis dans ma commune » est une opération originale qui vise à encourager les acteurs locaux des communes de Bruxelles et de Wallonie à développer des projets autour du livre et de la lecture, à l'occasion de « La Journée mondiale du Livre et du Droit d'Auteur ». Dans ce cadre, le Centre culturel a proposé une animation aux abords de la bibliothèque à destination des passants.

3^{ème} Salon du Bonzaï

Du 18 au 20 mai



Aide technique sur le plan de l'éclairage et promotion auprès de la presse

Fête des loisirs actifs et créatifs

Le dimanche 26 mai de 10h à 17h
En collaboration avec le Service extrascolaire de la ville

Le Service extrascolaire de la Ville d'Enghien et le Centre culturel ont proposé une journée dédiée aux loisirs actifs et créatifs à l'attention des enfants et jeunes de 0 à 16 ans et à leurs parents. Au programme : les stands des associations, balade à cheval, ateliers bricolages et culinaires, initiations sportives, concerts et démonstrations de danses, mais aussi contes et histoires, théâtre et atelier BD proposés par le Centre culturel... L'objectif de ce « salon » était de proposer des découvertes et des rencontres ludiques gratuites afin de faire découvrir et apprécier aux visiteurs la multitude d'activités culturelles disponibles à Enghien.



L'atelier BD du Centre culturel

Animation terrasse

Place Delannoy
10 juillet



Animation-sondage des Semeurs de Rêves auprès des passants sur la création de la Terrasse par la Ville

Exposition Alphonse Deglas

Maison Jonathas
13 septembre



Soutien à un artiste enghiennois

Festival du Titje

Place du Vieux-marché
28 septembre



Soutien à la promotion de l'évènement

« Ciné-club des Résistances »

Le PAC d'Enghien a lancé cette année avec la collaboration du Centre culturel un nouveau ciné-club local qui propose approximativement tous les 2 mois un film d'auteur, engagé sur des questions de société. Ce ciné-club a la volonté d'explorer toutes les thématiques, sociale, philosophique, éthique, économique, environnementale, de société au sens large, un débat avec l'assistance animée par un animateur-expert étant prévu en fonction du thème du film. Le Centre culturel ne pouvait que soutenir cette initiative dans la mesure où la démarche de l'éducation permanente n'était plus réellement investie sur cet aspect-là à Enghien.

Pour la première activité programmée le 23 septembre dans le cadre de la campagne « citoyens engagés », a été projeté le film "Joseph l'insoumis" de Caroline Glorion réalisé en 2011. Cette co-production Franco-Belge retrace le combat du fondateur du mouvement ATD Quart Monde. Le débat a été animé par Willy Lahaye, (co-auteur de l'annuaire 2013 de la pauvreté en Belgique, professeur et directeur du service des sciences de la famille à l'Université de Mons). Cette première a connu un certain succès puisqu'une quarantaine de personnes étaient présentes.

Fureur de lire

Mercredi 9 octobre de 15h à 17h,
Samedi 12 octobre de 14h à 16h



Animation lecture par les Semeurs de Rêves

En 2013, la Fureur de lire a mis l'accent sur les partenariats qui se tissent autour de la lecture. La Bibliothèque d'Enghien a donc naturellement proposé cette année en collaboration avec le Centre culturel d'Enghien et Promotion théâtre, Association-théâtre éducation Wallonie-Bruxelles, une lecture par « Les Semeurs de Rêves », troupe de théâtre du Centre culturel, d'extraits d'œuvres théâtrales choisis parmi des scènes ou des courtes pièces destinées à être jouées par des jeunes à l'occasion de « Scène à deux » ou « Scène aux ados ». Dans ce cadre, la bibliothèque a également mis en évidence les livres d'auteurs locaux. Parallèlement, un atelier d'écriture a été

programmé au sein du Centre culturel le 13 octobre. L'objectif de cet atelier sera d'écrire une courte scène à deux ou trois personnages, scène destinée à être jouée par « les Semeurs de Rêves », les jeunes comédiens, de 12 à 18 ans, de la troupe du Centre culturel d'Enghien, lors du Festival « Scène aux ados » des 17 et 18 mai 2014.

« Orfeo & Euridice »

Création - spectacle lyrique

Par Les chœurs d'Enghien et l'Ensemble Vocal Cornegidouille

Orchestre Hainaut Picardie

Direction Anthony Pieters et Alain Rondenbosch

Mise en scène : Christine Ergo

Assistant à la mise en scène : Denis Pilette

Création lumière : Denis Pilette

Costumes : les Tailleurs de Rêve avec la participation des Semeurs de Rêves du Centre culturel d'Enghien

Le 16 novembre à 20h30 à Enghien (Collège St Augustin)

Le 23 novembre à 20h30 à Bruxelles (Collège Saint-Michel - église Saint-Jean Berchmans)

Une création des Chœurs d'Enghien et de l'Ensemble Vocal Cornegidouille

en partenariat avec le Centre culturel d'Enghien et le Rotary Club "Bruxelles Val Duchesse".

Avec le soutien de la Fabrique de théâtre et la Maison culturelle d'Ath.



Le Centre culturel a pour mission d'aider les associations dans leur projet quand celui-ci répond aux objectifs du Centre lui-même et nécessite en particulier des compétences spécifiques sur le plan de la création. C'est ainsi que nous avons répondu positivement à l'appel des Chœurs d'Enghien qui s'est associé avec l'Ensemble Vocal Cornegidouille (Enghien/Bruxelles) pour monter un opéra : « Orfeo et Euridice », inédit dans sa forme puisque constitué d'extraits des œuvres de Claudio Monteverdi (L'Orfeo - 1607), Christophe Willibald Gluck (Orfeo ed Euridice -1774) et Jozef Haydn (L'anima del filosofo, ossia Orfeo ed Euridice – 1791) accompagnés par les solistes Marie De Roy (enghiennoise) et Joris Bosman, mais aussi mis en musique par une trentaine de musiciens de l'Orchestre Hainaut Picardie.

Le rôle du Centre culturel pour ce qui est devenu un des projets les plus exigeants de cette année au niveau de l'investissement de l'équipe d'animation fut prépondérant et nous a permis, tout en acquérant une nouvelle expérience, de démontrer nos compétences dans le domaine de la création théâtrale et de la coordination d'événement de grande ampleur. En effet, l'implication du Centre culturel s'étendit sur plusieurs mois et fut multiple comprenant notamment la coordination du projet, la mise en scène du spectacle, le travail des comédiens et figurants incarnés par les Semeurs de Rêves, jeunes comédiens de la troupe de théâtre du Centre culturel d'Enghien, la création de la mise lumière et de la mise en place technique du spectacle, la création des costumes grâce aux Tailleurs de Rêves, la réalisation des supports de communication (affiche, flyer), la promotion de l'évènement auprès de la presse et du public... Un projet ambitieux qui a impliqué plus de 100 personnes et qui a été bien au-delà des attentes initiales des différents partenaires récompensé par l'accueil d'un très nombreux public (plus de 700 personnes), que ce soit à Enghien ou à Bruxelles, à la hauteur du niveau de la qualité du spectacle proposé.

5.1.8. Perspectives

Que dire de 2014, sinon que le Centre culturel d'Enghien comme tous les autres centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles portera son regard et ses futures actions vers la perspective du nouveau décret et de ce qu'il impliquera.

2014 et 2015 seront donc deux années de transition pour nous pendant lesquelles il s'agira d'évaluer notre action de ces dernières années et de redéfinir de nouvelles priorités sur base d'un processus participatif qui donnera la possibilité aux instances du Centre culturel, aux opérateurs culturels, touristiques, sociaux et économiques de la commune, aux associations mais aussi aux citoyens d'intervenir dans la réflexion que nous serons amenés à poursuivre avec eux au niveau des enjeux qui traverseront notre future plan d'actions.

Une année d'expectative donc, pas seulement par rapport à l'exigence du processus participatif ancré dans les droits culturels tels que défini dans le nouveau décret mais également par rapport à la transition qui devra s'opérer entre 2 contrats-programme et une nouvelle reconnaissance qui devrait nous permettre d'accéder à un refinancement de notre structure mais pas avant 2017.

Se pose par conséquence des questions sur la capacité pour notre petite équipe à mener de front une saison culturelle « classique », des demandes de collaboration de plus en plus importantes et une analyse partagée du territoire sur le plan local et régional, sans moyens supplémentaires pour pouvoir assumer avec sérieux ce programme exigeant.

Enfin, il subsiste également des inquiétudes par rapport à la position et aux choix politiques que pourraient prendre la commune en fonction des difficultés financières éventuelles, à l'incertitude concernant l'usage de nos locaux actuels en raison des problèmes de sécurité, à l'absence de réalisations en regard des projets sans cesse évoqués d'infrastructures pour l'associatif et en particulier pour le Centre culturel.

Un contexte difficile donc et des craintes déjà maintes fois formulées mais également un challenge qui vaut certainement le coup de relever et une perspective de refinancement des petites structures qui pourrait enfin, tout en confortant notre action sur le terrain, alléger le travail démentiel de l'équipe actuelle.

Laurent Vanbergie
Animateur-directeur
Le 26/06/2014

5.2 Projet d'activités 2014

Spectacles :

Impro

Le 18 janvier à 20h

Au Centre culturel

En ce début d'année 2014, L'Association des Valises Improvisées vous convie à venir participer à 2 rencontres d'improvisation entre la Wallonie Picarde et le Brabant Wallon.

En effet, l'invitation a été envoyée à la talentueuse association IMPROVISATION.BE du brabant Wallon qui viendra avec une équipe d'ados afin de rencontrer les Implozifs d'Enghien et une équipe d'adultes afin de partager la scène du Centre culturel avec les Mozatouvas.

Au programme :

20h : implozifs vs impro.be (ados)

21h30 : mozatouvas vs impro.be (adultes)

PRÉVENTE : 7EUROS - SUR PLACE: 9€ ÉTUDIANTS/CHÔMEURS/ARTISTES/MEMBRE CCE ET LAVI: 3€

St Valentin au Château d'Enghien

« Confidences sur un banc »

Contes pour passants, spectacle de rue nocturne

durée libre - de 10' à 1h30

Le Samedi 15 février dès 20h30

Au Château Empain – Parc d'Enghien

A l'occasion de la Fête des amoureux, le Centre culturel vous présente, dans un cadre majestueux, une création du collectif de conteurs Le lampadaire à 2 Bosses. Sur la place, des lampadaires et des conteurs : ils ont le temps... Là, une lumière qui s'allume ! Passez, faites une halte : il est de ces confidences qui n'attendent que d'anonymes oreilles pour se dire. Sous les lampadaires, on oublie doucement la nuit qui tombe et confiance pour confiance, on se souvient de bouts de vies traversées simplement en passant...

Un spectacle à vivre entre amoureux qui se prolongera par un voyage au pays des dégustations gastronomiques.

Prévente : 12€ - 10€ - 1.25€

Contes et mémoires au Pays de Marcq

Les S. 15 et D.16 mars

Dans le village de Marcq

Avec la participation des Semeurs de Rêves

Après deux éditions dans les murs d'Enghien et une première à Marcq en 2012 qui ont charmé les curieux d'histoires et enthousiasmé les acteurs, nous vous proposons de prendre part à une deuxième édition des Contes et mémoires d'Enghien au Pays de Marcq. Celle-ci alliera à nouveau les ingrédients subtils du parcours-spectacle qui, d'arrêts dans de petits lieux accueillants ou dans des habitations privées ou encore dans des hauts lieux du patrimoine, vous mènera sur les chemins des histoires locales, historiques, anecdotiques ou drôles ressorties du passé mais aussi de la dégustation de nos merveilleux produits du terroir. Un mélange harmonieux qui parlera à vos sens et donnera du sens à ce projet imaginé pour vous par le Conseil culturel.

Prévente : 12€ - 10€ - 8€ - 1.25€

Sur place : 14€ - 12€ - 10€

Dégustation d'histoires et de produits du terroir comprises

Impro

" La boule à Facettes"

Le 3 mai à 20h

Au Centre culturel

Concept-spectacle improvisé par les Mozatouvas d'Enghien devient un événement incontournable au centre culturel et dans le milieu de l'impro. Quoi ? Vous ne connaissez pas encore ce spectacle ? Un journal avant-gardiste et légèrement décalé n'a que quelques heures pour clôturer le prochain numéro. Après les années 30, les années 60, la belle époque, s'est au coeur des années 80 que l'équipe d'impro "les Mozatouvas" de L'Association des Valises Improvisées emmènera le public dans un décor et une ambiance eighties au cours de laquelle, la plupart des improvisateurs sont nés...

ET... en première partie de soirée, c'est l'équipe des juniors des Yakajouter qui foulera les planches et improvisera quelques histoires...

Au programme :

19h : Les yakajouter improvisent

20h30 : la boule à facettes - années 80.

PRÉVENTE : 7€ - SUR PLACE : 10€ ÉTUDIANTS/CHÔMEURS/ARTISTES/MEMBRE CCE ET LAVI: 3€

Scène aux ados

Le samedi 17 mai à 20h

Le dimanche 18 mai à 15h

Par Les Semeurs de Rêves participant aux ateliers de théâtre du vendredi et du samedi, ainsi que nos invités...

« Apprendre, jouer et émouvoir »

Organisé par Promotion Théâtre, Scène aux ados a pour dessein tous les 2 ans de mettre en avant le travail et la production des ateliers de théâtre (centres culturels, écoles, associations...) et de favoriser la rencontre entre le public, le théâtre et les jeunes.

Tous les 2 ans, c'est plus de 800 jeunes acteurs de 12 à 18 ans qui s'investissent dans un projet créatif et pédagogique qui leur propose de devenir des acteurs citoyens !

C'est donc l'occasion de découvrir plusieurs spectacles souvent inédits principalement sous la forme de courtes pièces d'environ 30 minutes écrites dans le cadre d'un concours.

Ces pièces seront présentées comme de coutume par différents ateliers de théâtre destinés aux ados dont l'atelier du Vendredi et du Samedi des Semeurs de Rêves d'Enghien, mais aussi des environs et d'ailleurs.

Nous vous convions dès lors à un grand moment de théâtre et de rencontre(s) entre vous et la soixantaine de jeunes acteurs qui seront à nouveau présents.

Prévente : 5€ - 1.25€ - Sur place : 7€ - Pass 2 jours : 8€

Création théâtrale

« Tout est normal, tout est parfait »

Samedi 24 mai à 20h30

Dimanche 25 mai à 15h00

Par Les Semeurs de Rêves et la Troupe de Théâtre Joyeuse

Après la mémorable pièce « C4 » de l'année dernière qui nous plongeait dans le monde cruel des relations au travail, les Semeurs de Rêves d'Enghien et la TTJ de Silly joueront leur dernière création sous la houlette de Bernadette Mouzon. Que nous réservent-ils encore ?

Prévente : 10€ - 8€ - 1.25€

Sur place : 12€ - 10€

Balades contées – 9ième édition

Le Samedi 16 août

Dès 16h

Petit et Grand Parc d'Enghien

« Un voyage féérique pour toute la famille au pays de l'imaginaire et des histoires contées »

Dès 16h, l'univers des Balades contées s'ouvrira à la curiosité du public. A l'Orée de la Forêt des Secrets, près d'une taverne où il fera bon de se sustenter au son des instruments d'autrefois, on pourra y découvrir conteurs, artistes de rue, ateliers créatifs et artisans. Pour les plus aventureux, préparez-vous à partir sur les chemins des balades entre chien et loup à la découverte d'une histoire originale de C. Ergo. 2h30 de spectacle total avec Les Semeurs de Rêves, jeunes comédiens et conteurs de la troupe du Centre culturel d'Enghien mais aussi de nombreux artistes et figurants mis en valeur par nos artistes de la lumière et par « Les Tailleurs de Rêve » auteurs des costumes et décors.

Prévente : 12€ - 10€ - 8€ - 1.25€

Sur place : 14€ - 12€ - 10€

Départ en balade à 16h30, 17h30, 18h30, 19h30, 20h30, 21h30

Réservation indispensable

Vivons heureux en attendant la mort

Pierre Desproges

Avec Dominique Rongvaux

Mise en scène de Fabrice Gardin

Le samedi 20 septembre à 20h30

Prévente : 12€ - 10€ - 8€ - 1.25€

Sur place : 15€ - 13€ - 10€

Ciné club

Entrée : 3€ - 1.25€

La Reine Soleil

Film d'animation

de Philippe Leclerc, 2007, France, Belgique, 77'

A partir de 6 ans

Le 29 janvier à 14h30

Gros pois et Petit point

Film d'animation, 2011, Suède, 43'

de Lotta Geffenblad, Uzi Geffenblad

A partir de 3 ans

Le 12 mars à 14h30

Le jour des corneilles

Film d'animation, 2011, France, 96'

de Jean-Christophe Dessaint

A partir de 6 ans

Le 23 avril à 14h30

La Boutique des pandas

Film d'animation, 2009, Chine, 45'

Dès 3 ans

Le 1^{er} octobre à 14h30

Le jour des corneilles

Film d'animation, 2013, France, 80'
de Grégoire Solatoreff et Éric Omond
A partir de 6 ans
Le 5 novembre à 14h30

Expositions

Balades contées

Du 5 avril au 31 mai
Centre culturel – Espace Orcadre

A l'approche de la 9ème édition des Balades contées, le Centre culturel se propose de revenir sur la genèse d'un projet qui a marqué profondément sa démarche socioculturelle et ses orientations culturelles et artistiques.

Ce sera donc le moment de la fête et d'une exposition (photos, décors, costumes) qui portera un regard rétrospectif sur la dynamique du projet et mettra en avant plan les nombreux participants et intervenants qui ont agi à différents stades de l'élaboration, de la création ou de l'organisation de ce projet artistique rassembleur et à vocation participative.

Parallèlement à cette exposition, sera présenté un ouvrage inédit de 100 pages avec plus de 900 cents photographies évocatrices des huit dernières éditions (2006-2013).

Parcours d'artistes

Du 7 au 9 juin
Parcours dans la ville et les ateliers d'artistes

« Une balade insolite au pays des pratiques artistiques »

Créé en 2002, le Parcours d'artistes fêtera en 2014 sa 7ème édition. Nous vous inviterons donc à être à nouveau curieux d'arts en découvrant, le temps d'un week-end et d'une balade insolite, les œuvres de près d'une cinquantaine d'artistes plasticiens locaux et d'ailleurs. Vous pourrez non seulement admirer à votre rythme les nombreuses œuvres exposées toutes techniques confondues (peintures, sculptures, bijoux, dessins, céramistes, photographes, créations textiles...) mais aussi rencontrer de nombreux artistes au travail (Démonstrations, ateliers...) dans leur atelier ou encore divers lieux et bâtiments remarquables du patrimoine local.

De plus, toujours en évolution, le Parcours vous proposera cette fois de découvrir des projets artistiques et certaines réalisations imaginés dans le cadre à l'appel à projet « Ombres et lumières », ainsi que des interventions in situ qui mettront en question de manière participative notre rapport à l'art, à la culture, à l'espace public, au monde.

Territoires sans cibles

Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles
Dans le cadre de l'analyse partagée du territoire
Du 26 septembre au 24 octobre

Connaissez-vous Enghien ?

Expo de photographies de Christine Dispa-Admundsson
Dans le cadre de l'analyse partagée locale du territoire
Du 8 novembre au 19 décembre

Conférences

Conférences par l'Asbl Roma

« La fin du paganisme : points de vue croisés »

Le 6 mai 2014 à 19h

Par Perrine Pilette, Orientaliste, spécialiste copte et arabe
et Sébastien Polet, Historien et orientaliste, spécialiste en égyptologie, des royaumes hellénistiques

Peuples et cultures libyques d'Afrique du Nord et du Sahara

Mercredi 26 novembre 2014 à 19h30 :

Par Carine Mahy

Entrée : 7€ - 5€ - 1,25€

Cours de « Découvertes des civilisations antiques »

3 modules de cours (chacun en 3 séances de 2h) de 18 à 20h

«Les Phéniciens navigateurs et commerçants : la colonisation phénicienne en Méditerranée»

Les 13, 20 et 27 janvier 2014

Par C. Mahy

Au début du 1^{er} millénaire avant notre ère, les Phéniciens se lancèrent dans une grande entreprise de fondation de comptoirs commerciaux à travers le bassin méditerranéen. Les plus audacieux d'entre eux atteignirent l'Atlantique. Cette formation sera l'occasion de suivre leurs traces et de découvrir les cités nées de ces installations commerciales à Chypre, en Afrique, en Sicile, en Sardaigne, à Malte ou encore en Espagne.

«L'empereur Hadrien : architecte et voyageur»

Les 24 février, 3 mars et 10 mars 2014

Par S. Polet

L'étude du quatorzième empereur de Rome nous fera voyager dans tout l'Empire. Cet infatigable voyageur sillonna pendant plus d'une décennie l'immense territoire romain. Nous le suivrons dans toute les provinces qu'il parcouru : Grèce, Égypte, Syrie, Bretagne, Gaules, Afrique proconsulaire, Asie, Cappadoce, Arabie, Judée... Partout, l'empereur architecte fit élever des constructions : temples, routes, murailles. Nous nous intéresserons à ses principales constructions : mausolée (Rome), villa de Tivoli, mur d'Hadrien (Angleterre), Antinoopolis (Égypte), camp de Lambèse (Algérie), les thermes de Lepcis Magna (Tripolitaine), le Panhellénion d'Athènes... Enfin, nous découvrirons le renouveau des lettres grecques et latines sous le principat de cet empereur philhellène grâce à plusieurs auteurs célèbres : Florus, Appien d'Alexandrie, Arrien de Nicomédie, Suétone...

«Sur les traces des écritures antiques : les alphabets méditerranéens»

Les 19 mai, 26 mai et 2 juin 2014

Par C. Mahy

Au cours du 1^{er} millénaire avant notre ère, plusieurs peuples méditerranéens ont acquis une écriture, un alphabet, par adaptation d'un système de signes déjà existant ou par création d'un nouvel alphabet. Ce cours propose de s'intéresser à cette diversité d'écritures alphabétiques et des adaptations entreprises pour permettre leur utilisation dans de nouvelles langues, mais aussi le rôle social et culturel de ces écritures dans les sociétés méditerranéennes antiques, des rives du Levant à la Grèce et l'Italie en passant par l'Afrique du Nord.

Prix par module : 35€ - 30€

COLLABORATIONS – éducation permanente

Je lis dans ma commune

Les 23, 24, 25 avril

En collaboration avec la Bibliothèque

Est une opération originale qui vise à encourager les acteurs locaux des communes de Bruxelles et de Wallonie à développer des projets autour du livre et de la lecture, à l'occasion de « La Journée mondiale du Livre et du Droit d'Auteur », le 23 avril.

Cocktails associatifs

Un projet de la concertation du Pays d'Ath

Calendrier et programme complet à établir

A Enghien le 24 avril à 20h00

Les nouvelles formes de citoyennetés participatives dans les associations

Dans le cadre du développement de la vie associative de notre territoire, les Centres culturels (Ath, Beloeil, Enghien, Leuze, Silly et Pays des Collines) ont proposé, conjointement, aux associations une série d'initiatives (rencontres, cocktails associatifs et ateliers) leur permettant de s'informer, s'outiller, partager leurs expériences et d'agir ensemble afin de favoriser le maillage associatif...

Plus généralement, ces rencontres ont pour objectif de favoriser le développement de la vie associative en développant les capacités et compétences des acteurs de la vie associative, en suscitant la réflexion et en aiguillant leur esprit critique. Plus spécifiquement, elles tentent de favoriser les échanges avec des personnes ayant une expérience du terrain associatif, de donner des clés de compréhension de situations courantes de la vie associative et de permettre le partage d'expériences et de pratiques entre associations.

Programme :

27 mars – leuze – FAQ : ASBL

27 février – silly – les formes de financements participatifs ou non

30 janvier – Collines - la communication spécifique aux associations

24 oct ou 28 nov – Ath –

24 avril – Enghien - Les nouvelles formes de citoyennetés participatives dans les associations.

"Ciné-club des Résistances"

Par le PAC d'Enghien

Le PAC d'Enghien lance un nouveau ciné-club local qui proposera tous les 2 mois un film d'auteur, engagé sur des questions de société. Ce ciné-club explorera toutes les thématiques, sociale, philosophique, éthique, économique, environnementale, de société au sens large qui pourront y être débattues ensuite avec l'assistance animée par un animateur-expert invité en fonction du thème du film.

Fureur de lire

Octobre

En collaboration avec la Bibliothèque d'Enghien

Activités gratuites

Ateliers - Stages

- Stage de théâtre à Pâques

Un stage avec des exercices ludiques pour découvrir le théâtre et développer sa capacité à s'exprimer et son imagination, avec, selon les souhaits des participants, possibilité de représentation en public le vendredi.

Avec le soutien du Service Provincial de la Jeunesse

Animatrice : Isabelle Delander

Pour qui : les 8-11 ans

Quand : du 14 au 18 avril

Heures : de 9h à 16h

Tarif : 55 € + 6€ de carte de membre

Stages Balades contées

- Stages de conte

Formule 1

Initiation ou perfectionnement aux techniques du conte

Pour qui : ados à partir de 14 ans et adultes

Quand : 28 et 29 juin

Heures : de 10h à 16h

Tarif : 20 € + 6€ de carte de membre

Formule 2

Initiation ou perfectionnement aux techniques du conte avec représentation devant un public en fin de stage

Pour qui : à partir de 14 ans et adulte

Quand : du 1 au 4 juillet

Heures : de 10h à 16h

Tarif : 35 € + 6€ de carte de membre

Formule 3

Ce stage se décline en 2 parties dissociables. En juillet, vous pourrez apprendre ou redécouvrir les techniques de bases du conte, vous essayer à l'écriture d'un conte court et passer à l'oralité. En août, deux journées supplémentaires sont organisées pour ceux qui souhaitent travailler l'oralité avec possibilité d'expérimenter ensuite la représentation en public.

Pour qui : à partir de 14 ans et adulte

Quand : 28 et 29 juin + du 1 au 4 juillet

Heures : de 10h à 16h

Tarif : 50 € + 6€ de carte de membre

- Stage de conte et de théâtre

L'objectif du stage : écrire et présenter en public un conte en fonction du scénario du spectacle de la Forêt des Secrets, grand parc.

Formule 1

Pour qui : à partir de 14 ans et adulte

Quand : 28 et 29 juin + du 1 au 4 juillet et du 4 au 16 août

Heures : de 10h à 16h

Tarif : 70 € + 6€ de carte de membre

Formule 2

Pour qui : à partir de 14 ans et adulte

Quand : du 1 au 4 juillet, du 4 au 16 août

Heures : de 10h à 16h

Tarif : 60 € + 6€ de carte de membre

- **Stage de théâtre**

L'objectif du stage : se plonger dans la peau d'un personnage proposé en fonction du spectacle de la Forêt des Secrets, grand parc.

Formule 1

Groupe 1 : 12-14 ans

Groupe 2 : à partir de 15 ans

Groupe 3 : guides

Quand : du 4 au 8 et du 11 au 16 août

Heures : de 10h à 16h

Tarif : 30 € + 6€ de carte de membre

Formule 2

Groupe 4 : confirmés

Quand : du 6 au 8 et du 11 au 16 août

Heures : de 10h à 16h

Tarif : 25 € + 6€ de carte de membre

- **Stage de théâtre 8-11 ans « Orée »**

Animé par Isabelle Delander, l'objectif du stage sera la présentation d'un spectacle à l'Orée de la Forêt des Secrets dans le petit parc.

Pour qui : les 8-11 ans

Quand : du 6 au 8 et du 11 au 16 août

Heures : de 9h à 16h

Tarif : 55 € + 6€ de carte de membre

Loisirs actifs

- **Atelier Théâtre « Graines de Semeurs de Rêves »**

Animateur : Gregg Brotcorne

Sur base d'exercices d'improvisation, de mime et de créations d'histoires, les enfants deviennent les acteurs d'un spectacle original...

Quand : à partir du 1er octobre le lundi de 16h à 17h30

Minimum 5 enfants - maximum 12 enfants de 8 à 11 ans

Tarif : 80€- L'atelier débutera dès que 5 inscriptions sont effectives

+ 6€ de carte de membre du CCE

Infos : Gregg Brotcorne 0474/710178 - gergg@lapetitevaliseauxreves.com -

www.lapetitevaliseauxreves.com

- **Atelier Bande-dessinée**

Animateur : Patrick Mombili

Un atelier de dessin et de BD donné par Patrick Mombili, dessinateur de BD professionnel.

Pour qui : à partir de 7 ans, ados et adultes

Quand : les mercredis toute l'année, sauf vacances scolaires. Reprise le 18 septembre.

de 14h30 à 16h dès 7 ans et de 16h à 18h, ados et adultes.

Prix : 5€/séance

+ 6€ de carte de membre du CCE

- **Atelier impro**

Animateur : Gregg Brotcorne

Les joies de l'improvisation pour tous : créativité, personnage, jeux, mimes, expressions, lieux, catégories, thèmes...

Pour qui : À partir de 10 ans.

Quand : les jeudis soir toute l'année sauf vacances scolaires. Reprise le 5 septembre.

Atelier ados Impro1 : 16h30-17h30 (débutants) - 45€/trim

Atelier ados impro2 : 17h30-18h30(débutants) - 45€/trim

Atelier adultes : 19h-21h (confirmés) - 65€/trim.

+ 6€ de carte de membre du CCE

Infos : Gregg Brotcorne 0474/710178 - gergg@lapetitevaliseauxreves.com -

www.lapetitevaliseauxreves.com

- **Atelier djembé**

Animateur : David Manderlier

Des cours de djembé pendant l'année scolaire sans aucun pré-requis nécessaire.

Quand : le mercredi de 18h30 à 20h00. Reprise le 18 septembre.

Infos lespercutes@hotmail.com - www.lespercutes.e-monsite.com

Tarifs : voir avec l'animateur

+ 6€ de carte de membre du CCE

- **Atelier Bonzaï**

Toute la science du bonzaï pour les expérimentés ou non.

Un dimanche par mois de 9h à 18h. Reprise le 8 septembre.

Tarifs : voir avec l'animateur

+ 6€ de carte de membre du CCE

Infos : Joseph Bernard 0495/143568 - Philippe Robert 0496/427217

- **Atelier modélisme - CFME**

Ateliers de modélisme ouverts à tous.

Quand : Chaque dernier vendredi du mois

Infos | Patrick Grégoire

Président fondateur CFME

0472/641758 - infos@cfme.eu - www.cfme.eu

Tarifs : voir avec l'animateur

+ 6€ de carte de membre du CCE

6. Bilan, comptes et budget

6.1. Comptes et bilan 2013

6.1.1. Bilan financier et comptes de résultats

6.1.1.1. Dépôt des comptes 2013 au greffe du Tribunal du commerce



TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONS
ET DE CHARLEROI, DIVISION MONS
RUE DES DROITS DE L'HOMME, 1
7000 - MONS

Mons, le 09 Avril 2014

CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN ASBL
Rue Montgomery 7
7850 ENGHIEU

CERTIFICAT

Le soussigné, Benoît DELMOITIE, Greffier en Chef honoraire du Tribunal de Commerce de Mons et de Charleroi, division Mons, atteste que :

L'A.S.B.L. : **CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN**

Ayant son siège social à : **Rue Montgomery**

7850 ENGHIEU

n° BCE : **0851.162.627**

n° dossier : **4400**

(Références à rappeler lors de vos prochains envois)

a déposé les pièces suivantes :

- Bilan 2013

En foi de quoi, le présent certificat a été délivré.

Pour Le Greffier en Chef hon.

BCI

Si, et seulement si, vos comptes annuels ont été déposés suite à une demande du Parquet du Procureur du Roi de Mons, merci de prendre connaissance de la lettre annexée. Si ce n'est pas le cas, ne tenez pas compte de cet encadré, ni de l'annexe.

Le service est accessible du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00
i e 68dl6eme@6 ae7 a: 77le87 7e fdl6 98@b19 dleme@6 9d8 b: 588le8 fdl6 0t u/vs.p1.vv
Pour les renseignements 8d9lae7: ☎: 0t u/vs.p1.v1 (7: bl2627) 0t u/vs.p1.vé (d7cl)
j mdll06bm: @7.89 m.d7c ln E576fg: 3.ce

6.1.1.2. Bilan financier et comptes de résultats

Centre Culturel d'Enghien		Page : 1	
Rue Montgomery, 7 BE-7850 Enghien BE		Bilan interne Exercice 2013	
EUR		14/03/2014 - 12:32	
		01/01/2013 - 31/12/2013	
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	3.644,29
I. Frais d'établissement		20	60,00
200000 FRAIS CONSTITUTION ET D'AUGM. DE CAPITAL			60,00
III. Immobilisations corporelles (ann. I; B)		22/27	3.584,29
C. Mobilier et matériel roulant		24	3.584,29
240000 MOBILIER ET MATERIEL			15.239,11
240900 AMORT S/MATERIEL ET MOBILIER			(11.654,82)
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	60.808,80
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution		3	606,40
A. Stocks		30/36	606,40
300000 APPROV. - MAT PREM./ VAL. D'ACQ.			606,40
VII. Créances à un an au plus		40/41	10.028,64
A. Créances commerciales		40	10.028,64
400000 CLIENTS			1.499,49
404000 PRODUITS A RECEVOIR			8.529,15
VIII. Placements de trésorerie (ann. II)		50/53	73,50
500000 ACTIONS PROPRES			73,50
IX. Valeurs disponibles		54/58	49.783,63
550000 COMPTE A VUE			4.476,98
550100 LIVRET VERT			44.439,55
550200 COMPTE PAYPAL			312,62
570000 CAISSES - ESPECES			554,48
X. Comptes de régularisation		490/1	316,63
491000 PRODUITS ACQUIS			316,63
Montant total de l'actif			64.453,09

Centre Culturel d'Enghien		Page : 2	
Rue Montgomery, 7 BE-7850 Enghien BE		Bilan interne Exercice 2013	
EUR		14/03/2014 - 12:32	
		01/01/2013 - 31/12/2013	
CAPITAUX PROPRES		10/15	28.436,81
IV. Réserves		13	12.800,00
C. Réserves immunisées		132	12.800,00
132000 RESERVES OBLIGATOIRES			12.800,00
V. Bénéfice reporté		140	15.636,81
140000 BENEFICE REPORTE			15.636,81
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES		16	2.280,00
VII. A. Provisions pour risques et charges (ann. IV)		160/5	2.280,00
165100 PROVISIONS MEUBLES BUREAU			1.280,00
165200 PROVISIONS TALKIE-WALKIE			1.000,00
DETTES		17/49	33.736,28
IX. Dettes à un an au plus (ann. V)		42/48	33.736,28
C. Dettes commerciales		44	4.003,49
1. Fournisseurs		440/4	4.003,49
440000 FOURNISSEURS			4.003,49
E. Dettes fiscales; salariales et sociales		45	29.482,79
1. Impôts		450/3	2.142,86
453000 PRECOMPTES RETENUS			2.142,86
2. Rémunérations et charges sociales		454/9	27.339,93
454000 OFFICE NATIONAL SECURITE SOCIALE			8.279,43
456000 PECULES DE VACANCES			19.060,50
F. Autres dettes		47/48	250,00
483399 COTISATIONS			50,00
488000 CAUTIONNEMENTS RECUS EN NUMERAIRE			200,00
Montant total du passif			64.453,09

6.1.1.3. Comptes de résultats

BCE 0000.000.000

DENOMINATION

COMPTE DE RESULTATS 2013

	Ann.	Codes	Réalisé 2013
PRODUITS & CHARGES D'EXPLOITATION			
Ventes et prestations		70/74	211.656,00 €
Chiffre d'affaires	4.9	70	26.779,51 €
Recettes & droits perçus en qualité d'organisateur d'activités culturelles		700	17.725,00 €
Abonnements & inscriptions annuelles		7000	- €
Droits de location, droits d'accès individuels & collectifs		7001	17.725,00 €
Droits, cessions de droits, licences & royalties		7002	- €
Droits, cessions de droits de diffusion des programmes télévisuels		7008	- €
Autres recettes & droits que 7000 à 7003 & 7008		7009	- €
Prestations de services culturels auprès de tiers organisateurs		701	927,20 €
Spectacles & manifestations d'art vivant		7010	- €
- en Communauté française		70100	- €
- en Belgique (hors Communauté française)		70101	- €
- en Union européenne (hors Belgique)		70102	- €
- hors Union européenne		70103	- €
Spectacles & manifestations d'art mécanisé		7011	- €
Services culturels spécialisés : commissariat d'exposition animations, interventions culturelles		7012	650,90 €
Services de conférences, débats, séminaires & formations		7013	- €
Mises à disposition d'expositions temporaires		7014	40,00 €
Services de recherches, d'études & de journalisme		7015	- €
Services artistiques spécialisés : mise en scène, scénographie,...		7016	236,30 €
Autres services culturels que 7010 à 7016		7019	- €
Produits des biens culturels		702	503,40 €
Editions "papier" : livres, revues, BD, catalogues, affiches, cartes		7020	503,40 €
Editions "audio" : disques, cassettes audio		7021	- €
Editions "audiovisuelles" : films, cassettes vidéo		7022	- €
Editions "multimédia" : DVD, CD-R, logiciels		7023	- €
Editions sur d'autres supports : tissus, vêtements, plastiques		7024	- €
Produits des œuvres, mobiliers & objets d'art originaux		7025	- €
Produits des multiples d'œuvres, objets d'art & objets culturels		7026	- €
Produits d'autres objets, reproductions d'art, marchandises, éditions & biens culturels acquis auprès de tiers		7027	- €
Produits d'autres biens culturels que 7020 à 7027		7029	- €

Centre culturel d'Enghien asbl – Rapport d'activités 2013

BCE 0000.000.000

DENOMINATION

	Ann.	Codes	Réalisé 2013
Coproductions		703	2.008,52 €
Apports reçus en coproduction		7030	1.758,52 €
Redistributions reçues dans le cadre de coproduction		7031	250,00 €
Autres produits de coproduction que 7030 à 7031		7039	- €
Services divers dans le cadre non-marchand		704	5.615,39 €
Produits de bars, foyers, buffets, cafétéria, boissons, petite restauration		7040	4.153,66 €
Produits des services d'accueils, ticketterie, salles & vestiaires		7041	- €
Produits d'espaces publicitaires & sponsoring		7042	500,00 €
Production publicitaire & mise à disposition d'espaces publicitaires multimédia y compris production publicitaire non dissociée		70420	- €
Sponsoring & parrainages d'entreprises		70421	500,00 €
Valeurs d'échanges promotionnels		70422	- €
Autres produits que 70420 à 70422		70428	- €
Produits non dissociés des espaces publicitaires & informatifs		70429	- €
Produits de mise à disposition d'infrastructures		7043	100,00 €
Produits de mise à disposition de mobiliers, machines & matériels techniques, outillage & matériel roulant		7044	230,00 €
Produits de mise à disposition de services techniques		7045	- €
Produits de commissions sur ventes de biens & services culturels effectuée pour compte de tiers		7046	- €
Produits de captations & productions de programmes audiovisuels, télévisuels & multimédia		7048	- €
Produits d'autres services que 7040 à 7048		7049	631,73 €
Recettes des distributeurs		706	- €
Recettes perçues selon le décret auprès des intercommunales		7060	- €
Recettes perçues à d'autres titres auprès des intercommunales		7061	- €
Recettes perçues selon le décret auprès d'autres distributeurs		7062	- €
Recettes perçues à d'autres titres auprès d'autres distributeurs		7063	- €
Autres recettes, droits & produits que 700 à 706		707	- €
Remises, ristournes & rabais accordés (-)		708	- €
Variations des stocks & des commandes en cours d'exécution		71	139,30 €
Production immobilisée		72	- €

Centre culturel d'Enghien asbl – Rapport d'activités 2013

BCE 0000.000.000

DENOMINATION

	Ann.	Codes	Réalisé 2013
Cotisations, dons, legs & subsides	4.9	73	184.737,19 €
Cotisations des membres associés		730	2.625,00 €
- versées par les membres associés		7300	2.625,00 €
- perçues par redistribution d'une association apparentée		7301	- €
Cotisations des membres adhérents		731	767,00 €
- versées par les membres adhérents		7310	767,00 €
- perçues par redistribution d'une association apparentée		7311	- €
Dons sans droit de reprise		732	- €
- reçus de personnes physiques & immunisés sur le plan fiscal		7320	- €
- reçus de personnes physiques & non immunisés sur le plan fiscal		7321	- €
- reçus par mécénat d'entreprise, d'associations & fondations		7322	- €
Dons avec droit de reprise		733	- €
- reçus de personnes physiques		7330	- €
- reçus de personnes morales		7331	- €
Legs sans droit de reprise		734	- €
Legs avec droit de reprise		735	- €
Subsides en capital & intérêts		736	- €
Subsides en capital & intérêts reçus en espèces		7361	- €
- des villes, communes, intercommunales, communautés urbaines		73610	- €
- des provinces		73611	- €
- de la Commission communautaire française - BXL		73612	- €
- de la Région de Bruxelles Capitale		73613	- €
- de la Région wallonne		73614	- €
- de la Communauté française Wallonie-Bruxelles		73615	- €
a. - CFWB pour l'infrastructure		73615ANX1	- €
b. - CFWB pour l'équipement		73615ANX2	- €
c. - CFWB autre subside en capital & intérêts en espèces		73615ANX3	- €
- de l'Etat fédéral		73616	- €
- de l'Union européenne		73617	- €
- d'autres opérateurs privés ou publics		73619	- €

Centre culturel d'Enghien asbl – Rapport d'activités 2013

BCE 0000.000.000

DENOMINATION

	Ann.	Codes	Réalisé 2013
Subsides en capital reçus en nature		7362	- €
- des villes, communes, intercommunales, communautés urbaines		73620	- €
- des provinces		73621	- €
- de la Commission communautaire française - BXL		73622	- €
- de la Région de Bruxelles Capitale		73623	- €
- de la Région wallonne		73624	- €
- de la Communauté française		73625	- €
a. - CFWB pour l'infrastructure		73625ANX1	- €
b. - CFWB pour l'équipement		73625ANX2	- €
c. - CFWB autres subsides en capital en nature		73625ANX3	- €
- de l'Etat fédéral		73626	- €
- de l'Union européenne		73627	- €
- autres subsides en capital reçus en nature d'autres opérateurs privés ou publics		73629	- €
Autres subsides & subventions		737	181.345,19 €
Autres subsides & subventions des villes, communes, intercommunales & communautés urbaines		7370	74.741,00 €
Autres subsides & subventions des provinces		7371	250,00 €
Autres subsides & subventions de la Commission communautaire française de Bruxelles		7372	- €
Autres subsides & subventions de la Région de Bruxelles Capitale		7373	- €
a. - BXL pour les politiques d'emploi		7373ANX1	- €
b. - BXL pour les autres politiques		7373ANX2	- €
Autres subsides & subventions de la Région wallonne		7374	14.834,82 €
a. - RW pour les politiques d'emploi		7374ANX1	14.834,82 €
b. - RW pour les autres politiques		7374ANX2	- €
Autres subsides & subventions de la Communauté française		7375	91.429,12 €
a. - CFWB - DO 20 - affaires générales & centres culturels		7375ANX1	52.341,85 €
b. - CFWB - DO 21 - arts de la scène		7375ANX2	- €
c. - CFWB - DO 22 - livre & lecture publique		7375ANX3	- €
d. - CFWB - DO 23 - jeunesse		7375ANX4	- €
e. - CFWB - DO 23 - éducation permanente		7375ANX5	- €
f. - CFWB - DO 23 - centres d'expression & de créativité		7375ANX6	- €
f. - CFWB - DO 24 - patrimoine & arts plastiques		7375ANX7	- €
g. - CFWB - DO 25 - audiovisuel & multimédia		7375ANX8	37,50 €
h. - CFWB - Loterie Nationale		7375ANX9	- €
i. - CFWB - Décret emploi non-marchand		7375ANX10	39.049,77 €
j. - CFWB - Autres subsides et subventions		7375ANX11	- €

Centre culturel d'Enghien asbl – Rapport d'activités 2013

BCE 0000.000.000

DENOMINATION

	Ann.	Codes	Réalisé 2013
Autres subsides & subventions de l'Etat fédéral		7376	- €
a. FED pour la politique d'emploi		7376ANX1	- €
b. FED pour la politique des grandes villes		7376ANX2	- €
c. FED pour la politique de coopération internationale		7376ANX3	- €
d. FED pour les autres politiques		7376ANX4	- €
Autres subsides & interventions du Fonds Maribel		7377	- €
Autres subsides & subventions de l'Union européenne		7378	- €
Autres subsides & subventions d'autres opérateurs privés ou publics		7379	90,25 €
Autres produits d'exploitation		74	- €
Plus-values sur réalisations d'immobilisations corporelles		741	- €
Plus-values sur réalisations de créances commerciales		742	- €
Produits de refacturations de charges		743	- €
Recettes de redistributions		744	- €
Redistributions d'une association apparentée		7442	- €
- de niveau international		74420	- €
- de niveau national ou communautaire		74421	- €
- de niveau régional		74422	- €
- de niveau local		74423	- €
- d'autres associations apparentées		74424	- €
Autres redistributions d'autres opérateurs que 7442		7449	- €
Autres produits d'exploitation que 740 à 744		749	- €
Approvisionnements, marchandises, services & biens divers		60/61	63.521,69 €
Approvisionnements		60	2.674,97 €
Achats de matières premières		600	483,28 €
Achats de fournitures		601	4,50 €
Achats de services, travaux & études		602	- €
Sous-traitances générales		603	- €
Achats de marchandises		604	2.096,46 €
Achats d'immeubles destinés à la vente		605	- €
Remises, ristournes & rabais obtenus (-)		608	- €
Variations des stocks		609	90,73 €

Centre culturel d'Enghien asbl – Rapport d'activités 2013

BCE 0000.000.000

DENOMINATION

	Ann.	Codes	Réalisé 2013
Services & biens divers	61		60.846,72 €
Loyers & locations permanents des équipements	6100		17.880,00 €
- de terrains	61000		- €
- de bâtiments	61001		17.880,00 €
- d'installations techniques, machines & outillage, y compris les moyens de captation, de transmission du signal audio & télévisuel	61002		- €
- de matériels & mobiliers de bureau	61003		- €
- d'instruments de musique	61004		- €
- d'autres équipements que 61000 à 61004	61008		- €
- d'équipements non dissociés	61009		- €
Loyers & locations non permanents des équipements	6101		- €
- de terrains	61010		- €
- de bâtiments	61011		- €
- d'installations techniques, machines & outillage, y compris les moyens de captation, transmission du signal audio & télévisuel	61012		- €
- de matériels & mobiliers de bureau	61013		- €
- d'instruments de musique	61014		- €
- d'autres équipements que 61010 à 61014	61018		- €
- d'équipements non dissociés	61019		- €
Eau	6102		- €
Energies	6103		- €
Electricité	61030		- €
Gaz	61031		- €
Mazout de chauffage	61032		- €
Autres combustibles de chauffage	61033		- €
Autres combustibles et énergies que 61030 à 61033	61038		- €
Energies non dissociées	61039		- €
Produits & petits matériels de nettoyage	6104		0,69 €
Maintenance, réparation & entretien (hors rétribution)	6105		- €
- des terrains	61050		- €
- des bâtiments	61051		- €
- des installations techniques, machines & outillage	61052		- €
- du matériel et mobilier de bureau	61053		- €
- autres charges diverses que 61050 à 61053	61508		- €
- non dissociés	61059		- €

Centre culturel d'Enghien asbl – Rapport d'activités 2013

BCE 0000.000.000

DENOMINATION

	Ann.	Codes	Réalisé 2013
Déchets		6106	- €
Prévention & assurances incendie, dégâts des eaux,		6107	- €
Signalisation, premiers secours, sécurité, gardiennage		6108	5,00 €
Autres frais & frais non dissociés des équipements		6109	42,48 €
Locations permanentes de véhicules		6110	- €
- de camions & camionnettes		61100	- €
- de voitures		61101	- €
- de roulottes & matériel roulant spécifique		61102	- €
- de bus & minibus		61103	- €
- d'autres véhicules que 61100 à 61103		61108	- €
- non dissociées		61109	- €
Locations non permanentes de véhicules		6111	- €
- de camions & camionnettes		61110	- €
- de voitures		61111	- €
- de roulottes, cars de captation & matériel roulant spécifique		61112	- €
- de bus & minibus		61113	- €
- d'autres véhicules que 61110 à 61113		61118	- €
- non dissociées		61119	- €
Carburants		6112	127,65 €
Maintenance, réparation & entretien des véhicules		6113	- €
Assurances transports, véhicules & passagers, assistance		6114	- €
Transports publics, trains, tram, bus, vélos publics		6115	438,80 €
Transports routiers, aériens, maritimes, déménagements		6116	138,00 €
Remboursement de frais de transports pour missions		6117	739,49 €
Autres frais de transport & de véhicules, parking, péages		6118	4,50 €
Frais non dissociés de véhicules & de transports		6119	- €
Postes & expéditions		6120	110,72 €
Télécommunications & NTIC		6121	2.638,70 €
Imprimés, enveloppes, fournitures & consommables de bureau		6122	356,39 €
Duplications, photocopies extérieures, encre & papiers photocopieuses		6123	692,21 €
Petit matériel, accessoires & petit mobilier de bureau		6124	565,51 €
Secrétariat social, frais de gestion chèques-repas & autres services sociaux		6125	1.670,63 €
Frais de dépôts & publications, documents administratifs		6126	- €
Autres assurances pour responsabilité civile & risques divers		6127	808,40 €
Tickets, imprimés de ticketterie, bracelets & badges d'accès		6128	113,98 €
Autres frais & frais non dissociés d'administration		6129	- €

Centre culturel d'Enghien asbl – Rapport d'activités 2013

3CE 0000.000.000

DENOMINATION

	Ann.	Codes	Réalisé 2013
Impressions pour promotion, publicité & relations publiques		6130	578,14 €
Impressions d'un périodique d'information & de promotion		6131	4.947,34 €
Achats d'espaces publicitaires & échanges promotionnels - papier		6132	- €
Achats d'espaces publicitaires & échanges promotionnels - autres médias		6133	- €
Traiteur, alimentation, boissons, restaurant, per diem "repas"		6134	1.147,92 €
Frais d'accueil & décoration		6135	9,25 €
Hôtels, hébergements, per diem "nuitées"		6136	- €
Locations & charges des stands & salons professionnels		6137	
Autres frais de promotion, publicité & relations publiques		6138	41,47 €
Frais non dissociés de promotion, publicité & relation publiques		6139	- €
Documentation générale & agences de presse		6140	- €
Achats & inscription à des formations pour le personnel		6141	73,85 €
Accès à des services & manifestations pour visionnements		6142	12,00 €
Achats & locations de documentation & études culturelles		6143	- €
Droits d'accès à des manifestations ou à des activités		6144	- €
- des activités culturelles		61440	- €
- des activités sportives		61441	- €
- des activités de loisirs		61442	- €
Autres frais spécifiques pour animations, débats & formations		6150	- €
Autres frais spécifiques pour des expositions		6151	685,84 €
Locations d'exposition temporaire		61510	- €
Achats, locations & entretiens d'encadrements, de supports, de panneaux, de vitrines, éclairages spécialisés		61511	5,98 €
Achats, locations & entretiens de reproductions d'œuvres		61512	90,00 €
Achats & locations de maquettes		61513	- €
Autres achats, locations & entretiens spécifiques aux expositions		61518	589,86 €
Autres achats & locations non dissociés pour les expositions		61519	- €
Autres frais spécifiques de spectacles, programmes & manifestations		6152	3.815,00 €
Achats de spectacles vivants		61520	3.815,00 €
Achats & locations de spectacles mécanisés		61521	- €
Achats & locations de programmes télévisuels et NTIC		61522	- €
Commandes de programmes télévisuels et NTIC		61523	- €
Achats & locations d'autres spectacles & manifestations		61528	- €
Achats & locations non dissociés de spectacles & manifestations		61529	- €

Centre culturel d'Enghien asbl – Rapport d'activités 2013

BCE 0000.000.000

DENOMINATION

	Ann.	Codes	Réalisé 2013
Autres frais spécifiques des éditions		6153	639,50 €
- sur support papier		61530	639,50 €
- sur support audio & vidéo		61531	- €
- sur support multimédia		61532	- €
- sur d'autres supports que visés de 61530 à 61532		61538	- €
- frais des éditions non dissociés		61539	- €
Autres frais spécifiques de production de matériels pédagogiques		6154	- €
Autres frais spécifiques de conservation & restauration		6155	- €
Autres frais spécifiques de production d'autres biens & objets culturels		6158	- €
Autres frais spécifiques de production d'autres biens & objets		6159	- €
Autres frais spécifiques de matériels artistiques & techniques		6160	1.416,18 €
Achats, locations & entretiens spécifiques des décors		61600	175,18 €
Achats, locations & entretiens spécifiques des costumes		61601	356,41 €
Achats, locations & entretiens spécifiques d'accessoires		61602	35,42 €
Achats, locations & entretiens spécifiques des perruques & maquillages		61603	2,28 €
Achats, locations & entretiens de matériels d'orchestre		61604	- €
Achats, locations & entretiens spécifiques pour prise de vues, développement & montage		61605	64,95 €
Achats, locations & entretiens de petit matériel, outillage & vêtements du travail		61606	278,46 €
Achats, locations & entretiens de matériels pédagogiques		61607	- €
Achats & locations d'autres matériels artistiques que 61600 à 61607		61608	22,49 €
Achats & locations d'autres matériels techniques que 61600 à 61607		61609	480,99 €
Apports versés à titre de coproduction		6161	- €
Rétrocessions de recettes de coproduction		6162	3.799,45 €
Droits d'auteurs, prix & subsides attribués		6163	1.598,54 €
Droits d'auteurs attribués en vue de la création d'une œuvre		61630	1.596,12 €
Droits de suite, de diffusion & d'exécution d'œuvres		61631	- €
Droits attribués en vue de la reproduction d'œuvres		61632	- €
Prix à des savants, des écrivains ou des artistes		61633	- €
Subsides à des savants, des écrivains ou des artistes		61634	- €
Reprobel		61635	2,42 €
Autres droits, prix & subsides attribués que 61630 à 61635		61639	- €
Commissions de régie publicitaire		6168	- €
Autres frais spécifiques de production, de diffusion & d'exploitation		6169	- €
Personnel intérimaire & personnel mis à disposition		617	- €
Rémunérations, primes & pensions hors contrat de travail		618	- €

Centre culturel d'Enghien asbl – Rapport d'activités 2013

BCE 0000.000.000

DENOMINATION

	Ann.	Codes	Réalisé 2013
Autres rétributions & indemnités		619	15.749,09 €
Indemnités pour activités de volontariat		6190	2.235,74 €
Petites indemnités d'artistes		6191	3.565,40 €
Chèque A.L.E.		6192	196,60 €
Rétribution de tiers & prestations culturelles polyvalentes ou spécialisées		6193	1.484,80 €
Rétribution de tiers & prestations artistiques		6194	2.504,00 €
Rétribution de tiers & prestations d'administration & gestion		6195	- €
Rétribution de tiers & prestations de recherche, d'étude, d'analyse & d'information, en ce compris le journalisme		6196	- €
Rétribution de tiers & prestations de formation		6197	3.720,00 €
Rétribution de tiers & prestations techniques		6198	122,55 €
Autres rétribution de tiers & prestations		6199	1.920,00 €
Rémunérations, charges sociales & pensions (+) (-)	4.9	62	142.273,57 €
Rémunérations & avantages sociaux directs		620	108.290,50 €
- des administrateurs ou gérants		6200	- €
- des personnels de direction		6201	- €
- des personnels employés		6202	108.290,50 €
- des personnels ouvriers		6203	
- des autres membres du personnel sous autres statuts		6204	- €
- des personnels sous statut d'artiste salarié		6205	- €
Cotisations patronales d'assurances sociales		621	25.074,81 €
Primes patronales pour assurances extra légales		622	40,00 €
Autres frais de personnel		623	8.868,26 €
Assurances loi		6230	1.234,27 €
Déplacements du personnel & abonnements sociaux		6231	- €
Médecine du travail & service médical		6232	219,45 €
Chèques-repas		6233	4.655,00 €
Service social, cadeaux de circonstances, divers		6234	- €
Provisions pour pécules de vacances		6235	2.779,96 €
Autres frais de personnel que 6230 à 6235 (exo précompte professionnel)		6239	-20,42 €
Pensions de retraite & de survie		624	
- pour les administrateurs ou gérants		6240	- €
- pour le personnel		6241	- €

Centre culturel d'Enghien asbl – Rapport d'activités 2013

BCE 0000.000.000

DENOMINATION

	Ann.	Codes	Réalisé 2013
Amortissements, réductions de valeur & provisions pour risques		63	1.792,56 €
Amortissements & réductions de valeurs sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles & corporelles		630	1.792,56 €
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution & sur créances commerciales, dotations (reprises)	4.9	631/4	- €
Provisions pour risques & charges : dotations (utilisations & reprises)	4.9	635/8	- €
Autres charges d'exploitation		64	341,44 €
Charges fiscales d'exploitation	4.9	640	- €
Moins values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles	4.9	641	- €
Moins-values sur réalisations de créances commerciales	4.9	642	- €
Dons	4.9	643	- €
Cotisations & redistributions vers une association apparentée	4.9	644	341,44 €
Cotisations à des organismes tiers (fédérations professionnelles, ...)		6440	341,44 €
Cotisations à des associations apparentées		6441	- €
- de niveau international		64410	- €
- de niveau national ou communautaire		64411	- €
- de niveau régional		64412	- €
Redistributions vers des associations apparentées		6442	- €
- de niveau international		64420	- €
- de niveau national ou communautaire		64421	- €
- de niveau régional		64422	- €
- de niveau local		64423	- €
- vers d'autres associations apparentées		64424	- €
Charges d'exploitations diverses et autres que 640 à 644	4.9	648	- €
Charges portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649	- €
Bénéfice ou perte d'exploitation (+) (-)		9901	3.726,74 €
Produits financiers		75	364,43 €
Produits des immobilisations financières		750	364,43 €
Produits des actifs circulants		751	- €
Autres produits financiers	4.10	752/9	- €
Charges financières		65	137,76 €
Charges des dettes		650	- €
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours & créances commerciales : dotations (reprises)(+) / (-)		651/9	137,76 €
Bénéfice ou perte courante (+) (-)		9902	3.953,41 €

Centre culturel d'Enghien asbl – Rapport d'activités 2013

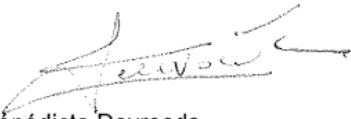
BCE 0000.000.000

DENOMINATION

	Ann.	Codes	Réalisé 2013
Produits exceptionnels		76	- €
Reprises d'amortissements & de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles & corporelles		760	- €
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761	- €
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762	- €
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763	- €
Autres produits exceptionnels	4.10	764/9	- €
Charges exceptionnelles		66	2.280,00 €
Amortissements & réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles & corporelles		660	- €
Réductions de valeurs sur immobilisations financières		661	- €
Provisions pour risques & charges exceptionnels : dotations (utilisations) ...(+) / (-)		662	2.280,00 €
Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés		663	- €
Autres charges exceptionnelles	4.10	664/8	- €
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration.... (-)		669	- €
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+) (-)		9904	1.673,41 €
Prélèvements		79	- €
Prélèvement sur le résultat reporté		790	- €
Prélèvement sur les fonds affectés		791	- €
Prélèvements sur les fonds associatifs		792	- €
Transferts		69	- €
Transfert au résultat reporté		690	- €
Transfert aux fonds affectés		691	- €
Total de vérification			1.673,41 €

Réf. : "2010 - DICOS II - COMPTES DE RESULTATS - DEF."

6.1.2. Rapport du commissaire aux comptes

 <p>Centre culturel d'Enghien</p>	<p style="text-align: right;">Le 25 mars 2013</p> <p>Concerne :</p> <p>Vérification des comptes 2013 de l'asbl Centre culturel d'Enghien</p>
<p>Centre culturel d'Enghien Rue Montgomery, 7 7850 Enghien</p> <p>T & F : 02 / 396.37.87 cc.enghien@skynet.be www.ccenghien.com</p> <p>n° de compte ING : 370-1120425-65</p>	<p>Je soussignée,</p> <p>Mme Bénédicte Devroede confirme, après vérification des comptes 2013 de l'asbl, l'exactitude du contenu et la cohérence des comptes de celles-ci.</p> <p>Nous nous sommes retrouvés, par ailleurs, devant une comptabilité très bien tenue, ceci pour nous permettre une vérification claire et saine de celle-ci.</p> <p>Fait à Enghien, le 25 mars 2014</p> <p></p> <p>Bénédicte Devroede Vérificatrice aux comptes</p>

6.1.3. Aides-services

Tableau des aides-services 2013

Aides-services Ville d'Enghien

Aide-service	Période	Coût	Total de l'intervention
Location rez de la Maison Jonathas	année	940€/mois	11.280,00 €
Location annexe de la Maison Jonathas	année	300€/mois	3.600,00 €
Location haut de la Maison Jonathas	année	250€/mois	3.000,00 €
TOTAL			17.880,00 €

Vacations Province du Hainaut

Nom de l'animateur & Objet de la vacation	Nombre de jours	nombre d'heures SPJ	Nombres d'heures DGAC	Total de l'intervention 20€/brut/heure hors frais de transport
Laetitia Hainaut <i>Scène aux ados 2013-2014</i>	6	34	0	680,00 €
Laetitia Hainaut <i>Printemps des ados 2012-2013</i>	15	55	0	1.100,00 €
Isabelle Delander <i>Stage Théâtre Pâques 8-11 ans</i>	5	20	0	400,00 €
Mariane Bougard <i>Atelier conte- Balades contées</i>	10	0	50	1.000,00 €
Laetitia Hainaut <i>Balades contées</i>	15	0	86	1.720,00 €
Gregg Brotcorne <i>Balades contées</i>	12	48	0	960,00 €
Marc Goris <i>Atelier écriture - Fureur de lire</i>	5	0	14	280,00 €
TOTAL	68	157	150	6.140,00 €

Intervention Arts de la Scène de la Province du Hainaut

Spectacle		Type d'intervention	Montant octroyé	Total de l'intervention
Une Antigone*	1414-2	cachet et art&vie	780,00 €	780,00 €
Balance-moi*	1658-1	cachet et art&vie	950,00 €	950,00 €
TOTAL				1.730,00 €

* Rétrocession des recettes à la Fabrique de théâtre

Intervention art&vie et théâtre à l'école

Spectacles	Code	Communauté française	Province	Total de l'intervention
Antigone (2 représentations scolaires)	1980-2	750,00 €	205,00 €	955,00 €
Antigone Tout public		510,00 €	255,00 €	765,00 €
Clued'home		320,00 €	160,00 €	480,00 €
TOTAL		1.580,00 €	620,00 €	2.200,00 €

TOTAUX :

27.950,00 €

Centre culturel d'Enghien asbl – Rapport d'activités 2013

	SECRETARIAT	6.240,00 €				
6120 Poste et expéditions		200,00 €				
6121 Télécommunications et NTIC		2.420,00 €				
	Belgacom	1.900,00 €				
	Mobistar	420,00 €				
	Autres	100,00 €				
6122 Imprimés, enveloppes, fournitures et consommables de bureau		350,00 €				
6123 Duplications et photocopies		250,00 €				
6124 Petit matériel, accessoires et petit mobilier de bureau		250,00 €				
6125 Secrétariat social et autres services sociaux		1.750,00 €				
	Secrétariat social	900,00 €				
	chèques-repas	850,00 €				
6126 Frais de dépôts et publications, documents administratifs		0,00 €				
6127 Autres assurances pour RC, activités et risques divers		900,00 €				
6128 Tickets, imprimés de ticketterie, bracelets et badges d'accès		120,00 €				
6129 Autres frais & frais non dissociés d'administration		0,00 €				
	IMPRESSIONS	5.600,00 €				
6130 Impressions pour promotion, publicité & relations publiques		1.600,00 €				
6131 Impression d'un périodique d'information & de promotion		4.000,00 €				
	Miroir des cultures	3.600,00 €				
	Reflets	400,00 €				
6132 Achat d'espaces publicitaires & échanges promotionnels - papiers		0,00 €				
6133 Achat d'espaces publicitaires & échanges promotionnels – autres		0,00 €				
	RELATIONS PUBLIQUES	1.215,00 €				
6134 Traiteur, alimentation, boissons, restaurants, perdiem 'repas'		1.100,00 €				
6135 Frais d'accueil et de décoration		15,00 €				
6136 Hôtels, hébergements, perdiem 'nuitées'		0,00 €				
6137 Locations & charges des stands et salons professionnels		0,00 €				
6138 Autres frais de relations publiques		100,00 €				
6139 Frais non dissociés de promotion, publicité & relations publiques		0,00 €				
	FORMATIONS – PROSPECTION	245,00 €				
6140 Documentation générale & agences de presse		0,00 €				
6141 Achats & inscriptions à des formations pour le personnel		200,00 €				
6142 Accès à des services & manifestations pour visionnement		20,00 €				
6143 Achats & locations de documentation & études culturelles		0,00 €				
6144 Droits d'accès à des manifestations ou à des activités		25,00 €				
61440 des activités culturelles		0,00 €				
61441 des activités sportives		0,00 €				
61442 des activités de loisirs		0,00 €				
	ACHATS DIVERS (expos)	1.650,00 €				
6150 Autres frais spécifiques pour animations, débats & formations		0,00 €				
6151 Autres frais spécifiques pour des expositions		1.650,00 €				
61510 Locations d'exposition temporaire		0,00 €				
61511 Achats, locations, entretiens de matériels d'expo		200,00 €				
615110 Cadres photos		0,00 €				
615110 Encadrements		0,00 €				
61512 Achats, locations, entretiens de reproductions		600,00 €				
61513 Achats & locations de maquettes		0,00 €				
61518 Autres achats, locations & entretiens spécifiques aux expositions		850,00 €				
61519 Autres achats, locations non dissociés pour les expositions		0,00 €				
	ACHATS DE SPECTACLES	4.345,00 €				
6152 Achats de spectacles, programmes et manifestations		4.345,00 €				
61520 Achats de spectacles vivants		4.345,00 €				
61521 Achats & locations de spectacles mécanisés		0,00 €				
61522 Achats & locations de programmes télévisuels et NTIC		0,00 €				
61523 Commandes de programmes télévisuels et NTIC		0,00 €				
61528 Achats & locations d'autres spectacles et manifestations		0,00 €				
61529 Achats & locations non dissociés de spectacles et manifestations		0,00 €				
	EDITIONS	300,00 €				
6153 Autres frais des éditions		300,00 €				
61530 sur support papier		300,00 €				
61531 sur support audio & vidéo		0,00 €				
61532 sur support multimédia		0,00 €				
61538 sur d'autres supports que visés de 61530 à 61532		0,00 €				
61539 frais des éditions non dissociés		0,00 €				
	AUTRES FRAIS SPECIFIQUES DIVERS	0,00 €				
6154 de production de matériels pédagogiques		0,00 €				
6155 de conservation & restauration		0,00 €				
6158 de production d'autres biens & objets culturels		0,00 €				
6159 de production d'autres biens & objets		0,00 €				
6160 Matériel artistique, pédagogique & technique						
	AUTRES FRAIS SPECIFIQUES MATERIELS ARTISTIQUES ET TECHNIQUES	1.150,00 €				
6160 Matériel artistique, pédagogique & technique		1.150,00 €				
61600 Achat et location de matériel décor		200,00 €				
61601 Achat et location de costumes		300,00 €				
61602 Achat et location de d'accessoires		50,00 €				
61603 Achat et location de perruques et maquillages		0,00 €				
61604 Achat et location de matériels d'orchestre		0,00 €				
61605 Achat et location de fournitures pour prise de vue, développement...		50,00 €				
61606 Achat et location de petit matériel technique, outillage & vêtements		200,00 €				
61607 Achat et location d'autres matériels pédagogiques et didactiques		0,00 €				
61608 Achat et location d'autres matériels artistiques		150,00 €				
61609 Achat et location d'autres matériels techniques		200,00 €				
	COPRODUCTION	1.600,00 €				
6161 Apports versés à titre de coproduction		0,00 €				
6162 Récession de recettes de coproduction		1.600,00 €				
	DROITS D'AUTEURS	2.053,00 €				
6163 Droits d'auteurs		2.053,00 €				
61630 Attribués en vue de la création d'une œuvre		0,00 €				
61631 Droits de suite, de diffusion et d'exécution des œuvres		2.050,00 €				
	Sabam	350,00 €				
	SACD	450,00 €				
	Libération films	1.250,00 €				
	Archives Images fixes	0,00 €				
61632 Attribués en vue de la reproduction d'oeuvres		0,00 €				
61633 Prix à des savants, des écrivains ou des artistes		0,00 €				
61634 Subsidés à des savants, des écrivains ou des artistes		0,00 €				
61635 Reprobél		3,00 €				
61639 Autres, prix & subsides attribués		0,00 €				

Centre culturel d'Enghien asbl – Rapport d'activités 2013

63	Dotations aux amortissements, réductions et provisions pour risques et charges	1.792,56 €	74	Autres produits d'exploitation	0,00 €
	630 Amortissements et réductions de valeurs sur frais, immobilisations	1.792,56 €		743000 Produits de refacturation	0,00 €
	631/4 Réductions de valeurs sur stocks, commandes, créances...	0,00 €			
	635/8 Provisions pour autres risques et charges	0,00 €			
64	Autres charges d'exploitation	350,00 €	75	Produits financiers	300,00 €
	640 Charges fiscales d'exploitation	0,00 €		750 Produits des immobilisations financières	0,00 €
	641 Moins-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles	0,00 €		751 Produits des actifs circulants	300,00 €
	642 Moins-values sur réalisations de créances commerciales	0,00 €		753 Autres	0,00 €
	643 Dons	0,00 €		754 Différence change	0,00 €
	644 Cotisations & redistributions vers une association apparentée	350,00 €			
	6440 Cotisations à des organismes tiers (fédérations professionnelles)	350,00 €			
	6441 Cotisations à des associations apparentées	0,00 €			
	6442 Redistributions vers des associations apparentées	0,00 €			
	648 Charges d'exploitations diverses et autres	0,00 €			
	649 Charges portées à l'actif au titre de frais de restructuration	0,00 €			
65	Charges financières	150,00 €			
	650 Charges des dettes	0,00 €			
	651/9 Réductions de valeurs sur actifs circulant autre que stocks, commandes en cours, créances commerciales	0,00 €			
	654 Différence				
	657 Charges de gestion des comptes et des services bancaires	150,00 €			
66	Charges exceptionnelles	0,00 €	76	Produits exceptionnels	0,00 €
	660 Amortissements & réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €		760 Produits exceptionnels	0,00 €
	661 Réductions de valeurs sur immobilisations financières	0,00 €		76400 Autres produits exceptionnels	0,00 €
	662 Provisions pour risques et charges exceptionnels : dotations	0,00 €		76500 Indemnités incapacité de travail	0,00 €
	663 Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés	0,00 €		76700 Cautions	0,00 €
	664/8 Autres charges exceptionnelles	0,00 €			
	669 Charges exceptionnelles portées à l'actif pour frais de restructuration	0,00 €			
489	Autres dettes	0,00 €			
66	Charges exceptionnelles	0,00 €			
	660 Amortissements & réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €			
		210.787,83 €			210.807,81 €
	RESULTAT :	19,98 €			

7. Annexes

7.1. Revue de presse

Enghien: la parole et le corps pour raconter

Un personnage et une histoire de personnes désœuvrées d'aujourd'hui qui toucheront profondément chacun d'entre nous. Ce sera le 15/01 au Centre culturel d'Enghien à 20h.

Dans une classe, une réunion des parents d'élèves... Elle est là, elle s'est invitée et elle se lève pour prendre la parole. Elle se raconte et raconte son parcours et celui de son fils, Burt. Zoom, c'est l'histoire d'une jeune femme devenue trop vite mère, une mère-enfant livrée à son sort dans ce monde des oubliés de notre société. Zoom, c'est un récit asséné à un rythme obnubilant dans lequel se côtoie le pire et le sublime. Cette pièce, c'est aussi un éclairage doux et lumineux sur cette réalité parfois amère de ses mères-enfants, perdus entre l'impression de ne pas pouvoir s'en sortir et la profonde espérance en un avenir meilleur. Au travers du texte de G. Granouillet porté par D. Struelens, une actrice rayonnante, on touche véritablement à l'émotion pure qui nous permet d'accéder à l'universalité profonde. Infos: Tél. 02/ 396 37 87.

Parti - Partout 26/12/12



ENGHIEN

Antigone... Une Antigone

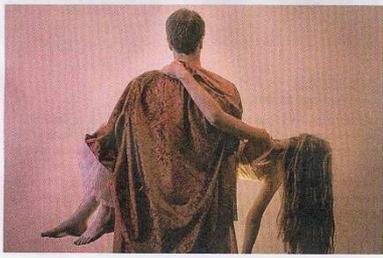
Le Centre culturel nous réserve deux versions de la tragédie de Sophocle, Antigone, la première pour jeune public (dès 9 ans), la seconde pour les adultes. Le 23 janvier à 14 h 30, au Centre culturel, les jeunes pourront découvrir une adaptation de P. Huysman de cette œuvre du grand poète tragique grec. « S'inspirer d'un texte de l'Antiquité, utiliser de la terre glaise, matériau du sculpteur et réussir à créer une œuvre contemporaine pour les jeunes... » Voilà le défi lancé. La version adulte « Une Antigone » de Michel Tanner s'inspire de la légende. L'histoire d'Une Antigone relate les infortunes d'une jeune fille désireuse d'enterrer son frère Polynice... Se joue alors le conflit existant entre deux éthiques : celle de l'obéissance civique aux lois, et l'autre, du dévouement à la famille et aux rites. Initiée par Sophocle, la tragédie grecque se voit revêtir un véritable rôle pédagogique. La question de la responsabilité introduite par la distance prise avec les mythes, les notions d'autonomie et d'individualisme, vont dès lors faire germer une idée de la responsabilité dans les consciences. La Compagnie Hypothésars se présente comme étant atypique quant à sa démarche artistique, qui se développe sur deux pans : le théâtre citoyen et le théâtre agora. Le théâtre citoyen investit les lieux publics, il se joue dans des théâtres et adapte les outils qu'offrent ces lieux. Le théâtre agora consiste, lui, en le rejet de la machinerie théâtrale. Centre culturel d'Enghien, le 25 janvier à 20 h 30. Infos: 02.3963787. G. Salme



ENGHIEN

« Orfeo & Euridyce »

Cette production originale est construite à partir des trois opéras des compositeurs : Monteverdi, Gluck et Haydn. Pour ce dernier, il s'agit ni plus ni moins d'une création en Belgique ! Le mythe d'Orphée sera conté dans sa totalité, en commençant par le mariage d'Orphée et Euridyce sur la musique de Monteverdi, poursuivant avec la morsure de serpent fatale à Euridyce sur la musique de Haydn, et abordant ensuite une longue scène de déploration sur la musique de Gluck puis Haydn. Dans la deuxième partie, qui voit Orphée séduire les créatures infernales et récupérer son Euridyce à condition de ne pas la regarder, les trois compositeurs sont à nouveau sollicités même si Gluck est le plus présent. L'Ensemble Vocal Cornegidouille [Créé en 1996 par Alain Rondenbosch, s'est spécialisé dans l'interprétation de polyphonies de la Renaissance] et le Chœur d'Enghien, en partenariat avec le Centre culturel d'Enghien et le Rotary club Val Duchesse, coproduisent ce spectacle autour de la légende d'Orphée et Euridyce. Celle-ci est narrée, jouée, chantée tour à tour par des comédiens, des chanteurs et des solistes accompagnés d'un orchestre sous la direction conjointe d'Alain Rondenbosch et d'Antony Pieters, dans une mise en scène de Christine Ergo et Denis Pilette. Enghien le samedi 16 novembre 20 h : Grande salle de spectacle du Collège Saint Augustin d'Enghien. Informations & réservations : www.orpho2013.be ou 02 396 37 87. G. Salme



ENGHIEN

Sa créativité enthousiasme

On ne soulignera jamais assez l'importance de l'animation théâtrale pour jeunes. Elle enrichit la pensée, la personnalité, la sensibilité. Par ce moyen, seuls des animateurs et animatrices de qualité, comme Christine Ergo peuvent apporter leur pierre à la construction de l'édifice humain.

Après des études d'illustration à Saint-Luc Bruxelles, son parcours l'amène à pratiquer des activités diverses : coloriste de dessins animés, assistante à la réalisation de shows audiovisuels (dessin, graphisme, voix, figuration), participation à des tournages de cinéma pour la publicité, des clips ou des courts-métrages de fiction. Elle écrit des textes de chansons, des contes, des nouvelles, des poèmes, des pièces de théâtre, participe à des expositions collectives d'art plastique, anime des stages et ateliers d'arts plastiques pour le Repaire d'artistes puis de théâtre et de conte essentiellement pour les jeunes dans le cadre de son travail au Centre culturel d'Enghien. Tout son parcours professionnel est parsemé de formations très pointues. Christine Ergo ne fait rien à moitié, elle a le souci permanent du détail. Grâce à son écriture, à la fois poétique et percutante et à sa délicate mise en scène, elle crée l'émotion chez les jeunes interprètes et inégalement l'enthousiasme du public. Depuis 2005, époque de création de sa première pièce « la légende de Mélusine », les créations se sont enchaînées, non seulement à Enghien, mais aussi, à Écoussaines, à Sily. Depuis 2010, elle travaille avec les jeunes des ateliers Théâtre du Centre culturel d'Enghien, les Semeurs de Rêves. Pour les jeunes de plus de 18 ans, elle met en scène une série de très courtes pièces « végétales et animales ». On vous l'avait dit : elle a une créativité débordante ! G. Salme



Enghien

Antoine Armedan en concert dans sa ville

Originaire d'Enghien, Antoine Armedan y sera la vedette ce samedi 19 octobre. Pour un concert qu'il donnera au centre culturel de la ville (rue Montgomery 7) à 20h30. Comme il le fait actuellement un peu partout, le chanteur-guitariste y présentera son premier album autoproduit : « Le Jardin des nouveaux jours ». Il comprend douze chansons.



Antoine Armedan présentera son album « Le Jardin des nouveaux jours » ce samedi au centre culturel d'Enghien. Photo Kate Comon

ENGHIEN

Antoine Armedan en concert dans sa ville

(suite de la page 1)

Antoine Armedan (de son vrai nom : Antoine Gueuning) a beau être nouveau venu dans le paysage de la chanson francophone belge, il a des choses à dire ! On a pu s'en rendre compte à la fin du mois de septembre dernier lors du premier « Festival du Tite » à Enghien, auquel il a participé avec d'autres artistes : ses chansons sont sincères, engagées, poétiques. Ses textes ciselés et ses harmonies soignées transportent la plupart de ceux qui les écoutent dans un voyage acoustique aux émotions palpables. A Enghien comme partout où il se produit, Antoine Armedan sera seul sur scène, avec sa guitare, bien sûr, et une pédale de loops et de percussions. Il abordera des sujets graves et sensibles, avec une grande note d'optimisme et d'amour. Le tout sur une musique envoûtante. « Antoine Armedan jongle aussi bien avec la langue française qu'avec sa guitare », disait récemment de lui Daniel Barbieux, dans « Passion Chanson ». « Les amateurs de poésie et de bons textes y trouveront leur compte ». Parallèlement à sa carrière de musicien, Antoine Armedan enseigne le jazz dans quatre académies. Il reste des places pour assister à ce concert. Elles sont en prévente (8 et 10 euros) actuellement au centre culturel d'Enghien. Contact : 02/396.37.87 ou www.ccenghien.com I. R. P.

LA RÉGION MARDI 20 AOÛT 2013

ENGHIEN

Du damier à l'arc-en-ciel au Parc

Le Centre culturel a sculpté et amplifié les imaginaires des spectateurs en les baladant au fil d'une lecture dense, plurielle et collective.

Les créateurs des « Balades contées » ouvrent les voiles d'un vaste livre rythmé en quinze chapitres théâtraux ; les lecteurs-spectateurs les visitent en suivant le gué des pages illustrées par les décors inspirants du Parc.

Enfants et adultes s'y rejoignent dans leur quête de rêves constructeurs d'essentiels.

Des acteurs conteurs enthousiastes, une mise en scène vive, des lumières ciselées et des costumes en ligne claire rythment un texte ouvert, tissé de symboles.

Sur un échiquier aux cases mouvantes, l'histoire se file et se défie des simplismes en noir et blanc ; le rouge aux joues, les dames de Cœur et de Carreau annoncent l'arc-en-ciel aux mille nuances vitales.

Les tours s'effondrent, reines et rois s'humanisent, les pions s'émancipent et les fous restent fous pour sauver le monde. ■

D.P. Danielle Hélier

Les « Balades contées », c'est un tressage de lecture et de théâtre projeté sur l'écran blanc de notre imaginaire.

■ ENGHIEU

Balades contées dans le parc

(suite de la page 1)
 Dès 16 heures, au cœur de la forêt des secrets (le grand parc) cette fois, vous pourrez partir « Dans le dédale des illusions ». Des êtres étranges vous guideront sur les chemins d'une histoire insolite. La magie du théâtre et du conte vous permettra de découvrir les habitants de la forêt, habituellement invisibles aux yeux des humains, et de vivre une aventure collective et, paraît-il, unique. Six départs sont prévus

entre 16 heures et 21 heures pour ce grand spectacle d'environ 2h30 à ciel ouvert (participation : de 10 à 14 euros, sur réservation uniquement). Pour ce qui est de l'animation, comme chaque année, le centre culturel l'a confiée à des comédiens et conteurs de tous âges et de tous types, ainsi qu'à des compagnies renommées. Voilà qui promet ! Infos complémentaires : 02/396.37.87 ou www.cceghien.com

■ I.R.P.

Enghien

Balades contées dans le parc

Ce jeudi 15 août, pour la huitième année consécutive, le magnifique parc du château d'Enghien va vivre au rythme des balades contées. Une initiative du centre culturel local qui devrait une nouvelle fois transporter petits et grands dans le merveilleux monde de l'imaginaire et de la féerie.

Conteurs, échassiers, maquilleurs, percussionnistes, chasseurs de bêtes, cracheurs de feu, arbalétriers, dragon, réflectocapteur et même une robe de princesse sans princesse seront présents à l'orée de la forêt des secrets (le petit parc) pour accueillir et divertir gratuitement le public dès 14h30. Il y en aura pour tous les goûts. Il sera aussi possible de se restaurer sur place.



Ce jeudi, les histoires et autres contes seront à l'honneur dans le parc d'Enghien. Il y en aura, paraît-il, pour tous les goûts.

page 2

Infos communales de la ville d'Enghien

Animations locales et grands événements à venir de la ville d'Enghien

- 15/8 : Balades contées – Parc d'Enghien – Orga : Centre culturel d'Enghien, 02/396.37/87. «Un voyage féérique pour toute la famille au pays des histoires contées».



Vous pourrez découvrir conteurs, artistes de rue, ateliers créatifs et artisans avant de partir sur les chemins des balades entre chien et loup. Sur réservation uniquement, 6 balades guidées dans le Parc.

ENGHIEN
Balades contées

Le 15 août, ne manquez pas un voyage féérique pour tous au pays des histoires contées et de l'imaginaire : À L'Orée de la Forêt des Secrets Petit Parc – dès 14 h 30 et Au cœur de la Forêt des Secrets. Grand Parc – dès 16 h. Infos : 02 396 37 87



PROXIMAG

EDINGEN - Made in/for China een fototentoonstelling van Barbara Dits



In het Jonastashuis, het cultureel centrum aan de Montgomerystraat, loopt tot 23 maart een fotografietentoonstelling onder de noemer 'Made in/for China van de hand van Barbara Dits. Deze getalenteerde jonge fotografe met Leuze als thuishaven was een tijdlang met haar toestel in aanslag op trektocht in de buitenwijken van Peking, een van de vier historische hoofdsteden van China.

“Met zijn 20 miljoen inwoners en een oppervlakte van half-België is er in Peking veel meer te ontdekken dan de klassieke voorgeschotelde plaatjes met toeristische attracties. Wat mij vooral aanspreekt is het leven zoals het geleefd en beleefd wordt en de stedenbouw die dagdagelijks door miljoenen Jans met de Pet zonder meer wordt aanschouwd”.

In de Chinese hoofdstad was zij zo ook getuige van een strijd tussen 'traditie en moderniteit'. Met haar fotografie brengt Barbara Dits een ode aan beide kanten. Zo reflecteren frontale, directe, oprechte en eenvoudige beelden de waarneming van de artieste. “Peking is zo ver weg maar toch ook zo dichtbij”, vertelt Barbara.

De fotografie verzamelt inmiddels geregeld awards en wordt uitgenodigd op een groot aantal solo- en groepstentoonstellingen in heel België. De tentoonstelling is open van dinsdag tot vrijdag van 10 tot 17u en op zaterdag van 14 tot 17u. De toegang is gratis.

Enghien

La Chine de Barbara Dits

Barbara Dits est photographe. Son domaine de prédilection est le documentaire. Friches industrielles, maisons de retraite, architecture des cités...

Elle pose un regard très personnel sur ce qui nous entoure. Elle ramène aussi des clichés de ses nombreux voyages. Le centre culturel d'Enghien accueille une exposition de ses photos ramenées de Chine. Entre le 23 février et le 23 mars, les visiteurs auront l'occasion de découvrir à travers les clichés de Barbara Dits toute la dualité de l'Empire du milieu. «La Chine, ce pays-continent-empire commercial, ne peut se résumer en quelques lignes, encore moins en quelques images,» explique la photographe.



La photographe Barbara Dits ramène de Chine des clichés présentant toute la dualité de ce pays, partagé entre tradition et modernisme.

ENGHIEN

Le théâtre au Printemps des ados

Un festival de brèves théâtrales visant à sensibiliser les jeunes au théâtre et leur proposant d'être des acteurs citoyens ! Voilà une démarche originale mise sur pied par le Centre culturel d'Enghien. Le Printemps des Ados se déroulera le samedi 27 avril à 19 h 30 et le dimanche 28 avril à 15 h, avec la participation des Centres cultu-

rels de Silly et Soignies, de l'ASBL « 2 ou 3 petites choses » et de la Compagnie de la Manivelle de l'Atelier-théâtre du Petit Soleil de Thimister-Clermont.

Sept spectacles de courte durée seront proposés par des ateliers de théâtre destinés aux ados. Certains textes sont inédits ou jamais publiés. Vous décou-

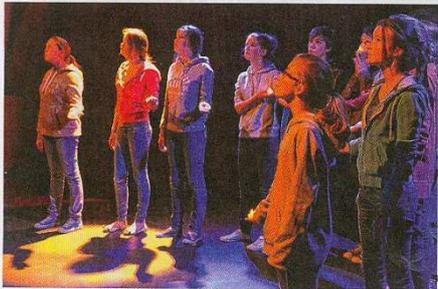
vrirez le 27 avril à 19 h 30, *Le onze de Franz* de C. Renault, par l'Atelier du Centre culturel de Soignies, animé par Véronique Bultiau. *Urgence choisie* de Sylvain Kodama, par l'Atelier de l'ASBL « 2 ou 3 petites choses ». *Les héros* de Régis Duqué, par l'Atelier du Centre culturel de Soignies. *Rideau I* de Laurent Contamin, par l'Atelier du Centre culturel d'Enghien, animé par Laetitia H. et Christine Ergo.

Le 28 avril à 15 h, *Milgram avait raison* de Luc Malghem par l'Atelier du Centre culturel de Silly, animé par I. Delander. *Othello n° 4*, de Laurence Adam, par la Compagnie de la Manivelle de l'Atelier-théâtre du Petit Soleil de Thimister-Clermont, animé par Michel Lorquet. *Silence, les mouettes I* de Luc Malghem, par l'Atelier du Centre culturel d'Enghien, animé par Naomi Golmann et Denis Pilette.

02 396 37 87

www.ccenghien.com
Guy Salme

Proximité 24/04/13



16 MAI 2013

on y va!

1. Rire avec Clued'homme ou Qui a tué le docteur Lenoir au home Saint-Nicolas?. le samedi 4 mai au Centre Culturel d'Enghien. Construit sous la forme d'une intrigue policière, le spectacle s'adresse à ceux qui aiment rire, même quand ça grince un peu. Maison Jonathas, 7 rue Montgomery, 7850 Enghien, www.ccenghien.be

ENGHIEN

Conte

Le 4 mai, de 14 h 30 à 15 h 30, Maison Jonathas, Conte « Clued'homme ou Qui a tué le docteur Lenoir au home Saint-Nicolas ? ». Infos : 02 396 37 87 – info@ccenghien.be

ENGHIEN

Clued'home, une intrigue policière

Clued'home (maison de retraite en français) a été le théâtre d'un meurtre. Mais qui donc a tué dans ce milieu paisible ? Au travers de l'intrigue policière, c'est une galerie de personnages très attachants qui se dessine. C'est un spectacle qui parle entre les mots de la place de nos aînés, avec humour, tendresse, beaucoup d'émotions et de vérités bien senties. Avec le one-woman show de Véronique de Miomandre (photo), vous passerez d'un personnage à l'autre sans être décontenancé. Rejoignez ce spectacle le samedi 4 mai à 14 h 30 à la Maison Jonathas. Infos : 02 396 37 87

lavenir.net

La « danse statique » d'Alain Decroix - 04/06/2013

Enghien -

Ce samedi 8 juin à 20h30, le compositeur et pianiste belge présentera son dernier album «Ouverture d'une danse statique».



Des sauts de main prodigieux, la mélodicité de sa note mélancolique... Voilà ce que d'aucuns voient comme la signature d'Alain Decroix.

Ce jeune pianiste de 31 ans, originaire de Bruxelles, viendra se produire dans la cité d'Arenberg, au centre culturel – la maison Jonathas ce samedi 8 juin à 20h30.

Son concert solo permettra aux mélomanes de découvrir les morceaux de son dernier album, sorti l'an dernier, en avril, et intitulé «Ouverture d'une danse statique».

Des titres tels que «Frénésie», «la Métamorphose», «A l'envers de l'amour» ou encore «Révérence» emmèneront le public dans un voyage musical qu'il ne sera pas prêt d'oublier.

Rappelons que le pianiste belge a déjà à son actif une œuvre musicale bien remplie. Il apprécie notamment de composer la musique de projets de films et de spectacles.

De la composition...

En effet, le chemin de la composition s'est très vite révélé à l'artiste Alain Decroix, influencé par l'univers du pianiste français de musique moderne Erik Satie.

... et des passages improvisés inattendus

«Bien que principalement autodidacte, il a suivi plusieurs formations classiques et de jazz» explique-t-on du côté du centre culturel d'Enghien.

«La particularité des mélodies du pianiste Alain Decroix réside dans l'entrelacement des parties composées avec des passages improvisés inattendus».

En présence, les places pour le concert solo de ce samedi 8 juin 20h30 sont disponibles au prix de 10€-8€ et 1,2€! Sur place, le tarif s'éleva quant à lui à 12€-10€.

Infos et réservations auprès du centre culturel d'Enghien, rue Montgomery n°7 à Enghien, par mail via info@ccenghien.be ou par téléphone au 02 396 37 87.

A 2 pas d'ici ...

Les Centres culturels de Silly et Enghien se rapprochent, pourquoi pas vous ?

Vin d'Alsace



Balace-moi
Théâtre - Samedi 9 mars à 20h30

Construit à partir de plusieurs témoignages: le texte, entre humour et drame, vise à faire de Camille Limbourg, une anti-héroïne qui parlera à chacun, une femme qui ressemble aux autres, avec les mêmes ennuis, les mêmes questionnements, les mêmes frustrations, les mêmes désirs, les mêmes bonheurs et malheurs...

Cinéma

Le mercredi à 14h30

Le Tableau - le 30 janvier

Lours et le magicien - le 6 mars

L'OURS ET LE MAGICIER

LE TABLEAU

Renseignements et réservations

auprès du Centre culturel d'Enghien
Maison Jonathas - 7, rue Montgomery 7850 Enghien
02 396 37 87 - cc.enghien@skynet.be - www.ccenghien.be

Table des matières

1. Renseignements généraux	2
2. Historique de l'Association	3
3. Gestion de l'Institution	8
3.1. Les statuts	8
3.3. Délibérations du Conseil communal et du Collège provincial.....	13
3.3. L'Assemblée Générale.....	29
3.3.1. Modification au niveau des membres associés de l'A.G.....	29
3.3.2. Liste des membres privés en 2013.....	29
3.3.3. Liste des représentants des pouvoirs publics en place	30
3.3.4. Délibérations de l'Assemblée Générale du 25 mars 2012	30
3.3.5. Procès-verbaux des Assemblées Générales	31
du 25 mars 2013 et du 25 mars 2014	31
3.3.5.1. PV de l'Assemblée Générale du 25 mars 2013	31
3.4. Conseil d'administration	49
3.4.1. Membres du Conseil d'administration au jour de l'AG.....	49
3.4.2. Liste des présences des membres du Conseil d'administration.....	50
3.4.3. Délibérations du Conseil d'Administration	50
3.4.4. Bureau	51
3.4.5. Vérificateur aux comptes	52
3.5. Le Conseil culturel	52
3.5.1. Liste des présences des membres du Conseil culturel	52
3.5.2. Réunions et travaux du Conseil Culturel	53
3.5.3. Rapports du Conseil Culturel	53
4. Situation du personnel de l'ASBL.....	75
4.1. Evolution et gestion du personnel.....	75
5. Orientations et actions	77
5.1. Evaluation de l'année 2013	77
5.1.1. Tendances	77
5.1.2. Fonctionnement des infrastructures	78
5.1.2.1. Maison Jonathas et annexe	78
5.1.2.2. Achats et mises à disposition de matériels.....	80
5.1.2. Communication	81
5.1.2.1. Divers Canaux de communication	81
5.1.2.1. Les supports papiers.....	83
5.1.3. Partenariats	84
5.1.3.1. Sponsoring et subsides extraordinaires	84
5.1.3.2. La Ville : Service animations, Office du Tourisme, Service social,	85
Espace Jeunes et Accueil extrascolaire	85
5.1.3.3. Article 27	85
5.1.3.4. La Province du Hainaut	85
5.1.3.5. La Maison Culturelle et le Centre des Arts de la Rue d'Ath.....	86
5.1.3.7. Concertation régionale des Centres culturels	86
5.1.3.7. « Culture.Wapi »	86

5.1.4. Création, expression, communication	88
5.1.4.1. Stage de théâtre « Graines de Semeurs de Rêves »	88
5.1.4.2. Stages « Balades contées entre chien et loup » - 8 ^{ème} édition	89
5.1.4.3. Ateliers à projets théâtraux des Semeurs de Rêves	91
5.1.4.4. Atelier(s) de théâtre « adulte »	92
5.1.4.5. Atelier d'écriture théâtrale	92
5.1.4.6. Ateliers – loisirs actifs	92
5.1.5. Education permanente	93
5.1.5.1. Vie associative des Centre culturels du Pays Vert	93
5.1.5.2. Animation « Sak-Ado » au Collège St Augustin	94
5.1.5.3. Conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations.....	95
5.1.5.4 Formation "Jouer pour progresser vers son avenir !"	95
5.1.6. Diffusion	96
5.1.6.1. Résultats chiffrés	96
5.1.6.2. Ciné-Club « jeunes » & « adultes »	99
5.1.6.2. Cafés-théâtres – spectacles de conte.....	100
5.1.6.3. Cafés-concerts	103
5.1.6.4. Créations théâtrales	103
5.1.6.5. Spectacles jeune public	106
5.1.6.6. Spectacles d'improvisation	107
5.1.6.7. Expositions	108
5.1.6.8. Balades contées « entre chien et loup » - « Dans le dédale des illusions ».....	110
5.1.7. Les aides-services et collaborations.....	111
5.1.8. Perspectives	116
5.2 Projet d'activités 2014.....	117
6. Bilan, comptes et budget	126
6.1. Comptes et bilan 2013.....	126
6.1.1. Bilan financier et comptes de résultats	126
6.1.1.1. Dépôt des comptes 2013 au greffe du Tribunal du commerce.....	126
6.1.1.2. Bilan financier et comptes de résultats	127
6.1.1.3. Comptes de résultats	129
6.1.2. Rapport du commissaire aux comptes	141
6.1.3. Aides-services.....	142
6.2. Budget prévisionnel 2014.....	143
7. Annexes.....	147
7.1. Revue de presse.....	147